THIES 2015

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Thiès

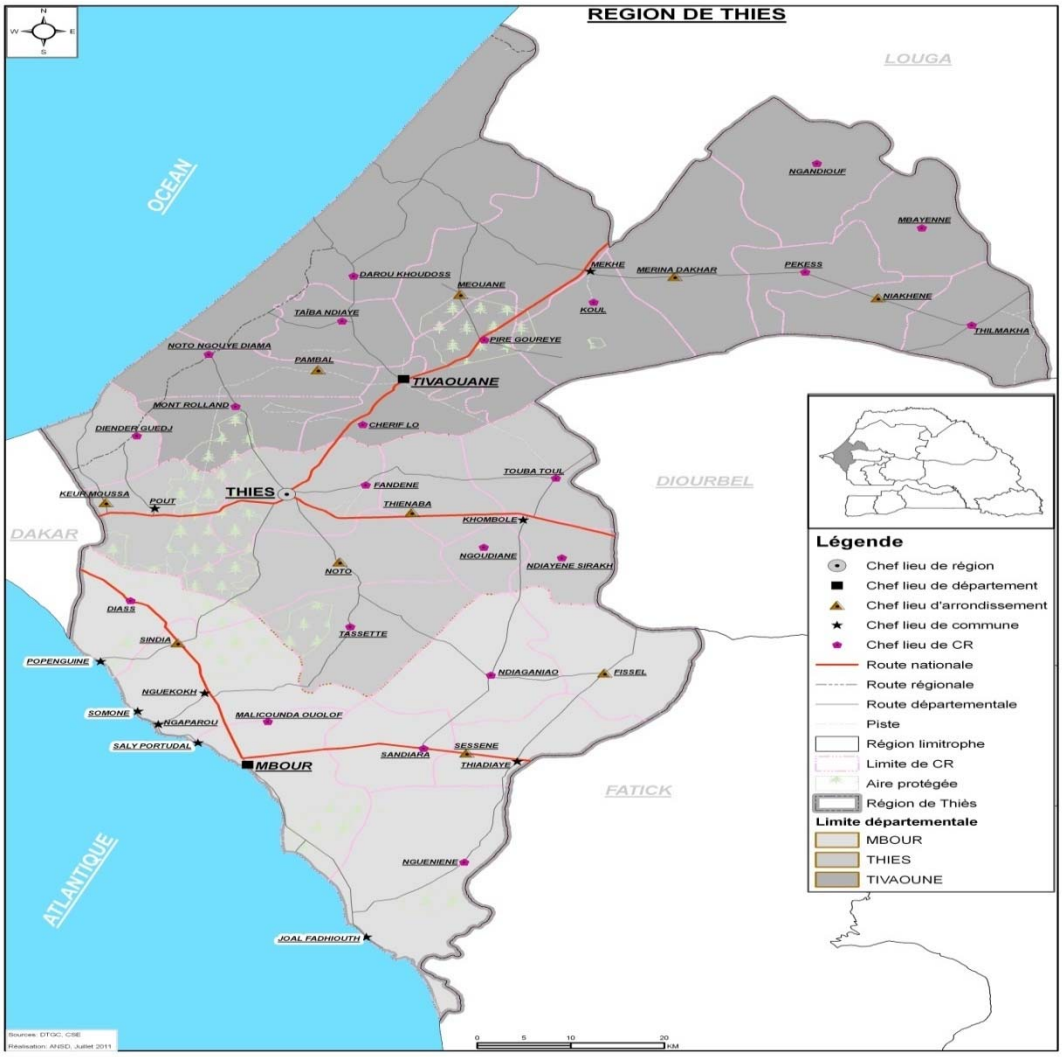

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2015

Août 2018

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Babacar NDIR
Directeur Général Adjoint	Allé Nar DIOP
Conseiller du DG chargé de la coordination de l'Action Régionale	Mamadou DIENG
Conseiller du DG, Président du Comité de Lecture et de Validation (CLV)	Seckène SENE

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	**Oumy LAYE**
Adjoint du Chef du Service Régional	**Issa DIOP**
Expert, chargé d'études	**Ndiassé WADE**
OPCV / Comité de lecture et de Validation	**Adjibou Oppa BARRY**

COMITE DE LECTURE

Amadou Fall	DIOUF	CPCCI
Serge	MANEL	DSDS
Idrissa	DIAGNE	ENSAE
Mamadou	BALDE	ENSAE
Oumar	SENE	ENSAE
Awa Cissokho	FAYE	DSDS
MM. Ramlatou	DIALLO	DSECN
Mady	DANSOKO	ENSAE
Mamadou	DIENG	CAR
Ndeye Aida Faye	TALL	DSDS
Ndeye Binta Diémé	COLY	DSDS
Mamadou	AMOUZOU	OPCV
Adjibou Oppa	BARRY	OPCV
Bintou Diack	LY	DSECN
Mamadou	BAH	DMIS
El Hadji Malick	GUEYE	DMIS
Abdoulaye	TALL	OPCV
Momath	CISSE	CGP
Mahmouth	DIOUF	DSDS
Mory	DIOUSS	DSDS
Atoumane	FALL	DSDS
Alain François	DIATTA	DMIS

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann-Bel Air _Cerf Volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers
Service Régional de la Statistique et de la Démographie de THIES
; Email: srsdthies@gmail.com BP : 173-A - TEL 33 952 00 40

Table des matières

LISTES DES TABLEAUX ..... *vii*

LISTES DES GRAPHIQUES ..... *x*

LISTES DES ANNEXES ..... *xi*

SIGLES ET ABREVIATIONS ..... *xii*

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION **16**
I.1. RELIEF ET TYPES DE SOL 16
I.2. LA VEGETATION ET LA FAUNE 17
I.3. ZONES ECO-GEOGRAPHIQUES 17
I.4. DONNEES CLIMATOLOGIQUES 18
I.5. L'HYDROGRAPHIE 18
I.6. ORGANISATION ADMINISTRATIVE 18
I.7. POTENTIALITES ECONOMIQUES DE LA REGION DE THIES 19

Chapitre II : DEMOGRAPHIE **22**
II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION 22
II.1.1. Niveau et évolution de la population 22
II.1.2. Structure par âge et par sexe 23
II.1.3. Répartition spatiale de la population et densité 24

Chapitre III : EDUCATION **28**
III.1. LA PETITE ENFANCE 28
III.1.1. Les infrastructures 28
III.1.2. Le Personnel 30
III.1.3. Les effectifs 32
III.2. L'ELEMENTAIRE 34
III.2.1. Les infrastructures 34
III.2.2. Le Personnel 36
III.2.3. Les effectifs 39
III.2.4. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire 41
III.3. Le Moyen et Secondaire 42
III.3.1. Les infrastructures 42
III.3.2. Le Personnel 43
III.3.3. Les effectifs 45
III.4. FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE 46
III.4.1. Les infrastructures 46
III.4.2. Les effectifs 49
III.5. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 50
III.5.1. Les infrastructures 50
III.5.2. Les effectifs 50

Chapitre IV : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE **53**
IV.1. SANTE 53
IV.1.1. Les infrastructures 53
IV.1.2. Le personnel de santé 57
IV.1.3. Bilan des programmes de santé 59
IV.1.4. Programme élargi de vaccination 61
IV.2. HYGIENE PUBLIQUE 63
IV.2.1. Visite des lieux 64
IV.2.2. Atouts 66
IV.2.3. Contraintes 66
IV.2.4. Perspectives 67

Chapitre V : ASSISTANCE **69**
V.1. ACTION SOCIALE 69

V.1.1. Politiques menées ces dernières années 69
V.1.2. Les acteurs 70
V.1.3. L'appui-conseil-orientation 70
V.1.4. Les secours aux personnes nécessiteuses 72
V.1.5. La promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées 72
V.2. SAPEURS POMPIERS 72
V.2.1. Présentation de l'Organisation du GIS dans la région 72
V.2.2. Les sorties 73
V.2.3. Les secours aux victimes 74
V.2.4. L'assistance aux personnes 74
V.2.5. Les sorties pour opérations diverses 75
V.2.6. La lutte contre les incendies 75
V.2.7. Diagnostics 76

Chapitre VI : EAU ET ASSAINISSEMENT 79
VI.1. L'EAU 80
VI.1.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 80
VI.1.2. Les ressources en eau 81
VI.1.3. L'accès à l'eau 82
VI.1.4. La qualité de l'eau 84
VI.2. L'ASSAINISSEMENT 85
VI.2.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 85
VI.2.2. L'accès 86
VI.3. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR 90
VI.3.1. Atouts et potentialités 90
VI.3.2. Contraintes 90
VI.3.3. Perspectives 91

Chapitre VII : AGRICULTURE 93
VII.1. LES PRINCIPALES CULTURES PRATIQUEES DANS LA REGION 93
VII.2. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET LES INFRASTRUCTURES 94
VII.3. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 95
VII.3.1. La mise en place des engrais et autres fertilisants 96
VII.3.2. La mise en place des engrais et autres fertilisants 97
VII.3.3. La mise en place du matériel agricole 99
VII.4. RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 100
VII.4.1. Les cultures vivrières 100
VII.4.2. Les cultures industrielles 103
VII.5. LES RESULTATS DES PROJETS, PROGRAMMES ET AGENCES 104
VII.5.1. Projet de Bassins de Rétention et de Valorisation de Forages (BARVAFOR) 104
VII.5.2. Agence Nationale d'insertion et de développement agricole (ANIDA) 105
VII.5.3. Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) 105
VII.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE 106
VII.6.1. Les atouts 106
VII.6.2. Les contraintes 107
VII.6.3. Perspectives 107

Chapitre VIII : ELEVAGE 109
VIII.1. LES PERSONNELS DE SERVICES TECHNIQUES ET LES INFRASTRUCTURES 110
VIII.1.1. Le personnel des services techniques 110
VIII.1.2. Les infrastructures et équipements 112
VIII.2. CHEPTEL ET LA VOLAILLE 112
VIII.3. LES PRODUCTIONS 113
VIII.3.1. La production de viande et d'œufs 113
VIII.3.2. La production contrôlée de lait 115
VIII.4. MOUVEMENT DU BETAIL 116
VIII.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE 117
VIII.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 119

VIII.6.1. Atouts et opportunités du Secteur 119
VIII.6.2. Contraintes du secteur 119
VIII.6.3. Menaces du secteur 120

Chapitre IX : PECHE 122
IX.1. LES PERSONNELS DE SERVICES TECHNIQUES ET LES INFRASTRUCTURES 123
IX.1.1. Le personnel des services techniques 123
IX.1.2. Les partenaires techniques et financiers, et autres intervenants 124
IX.1.3. Les infrastructures et équipements 125
IX.2. LA PECHE ARTISANALE 126
IX.2.1. Les sites et l'armement de pêche 126
IX.2.2. La production 128
IX.2.3. La ventilation de la production 130
IX.3. LES CONTRAINTES DU SECTEUR 131
IX.4. PERSPECTIVES 131

Chapitre X : RESSOURCES NATURELLES 133
X.1. *LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS* 134
X.1.1. L'effectif des services techniques 134
X.1.2. Les autres intervenants 135
X.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER 136
X.2.1. Présentation du domaine forestier régional 136
X.2.2. Lutte contre les feux de brousse 137
X.3. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS 141
X.3.1. Production de plants 141
X.4. EXPLOITATIONS FORESTIERES 145
X.5. DIAGNOSTIC 147
X.5.1. Atouts 147
X.5.2. Contraintes 147
X.5.3. Perspectives 148

Chapitre XI : ENVIRONNEMENT 150
XI.1. PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE 150
XI.1.1. La collecte et l'évacuation des déchets 150
XI.1.2. La gestion des déchets 151
XI.2. GESTION DES POLLUTIONS ET NUISANCES 151
XI.3. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) 152
XI.4. ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL (EIE) 154
XI.5. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL/MARITIME ET DE LA DEGRADATION DES SOLS 156
XI.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 157
XI.6.1. Contraintes 157
XI.6.2. Perspectives 157

Chapitre XII : EMPLOI ET TRAVAIL 158
XII.1. LA FORCE DE TRAVAIL 158
XII.2. L'ACTIVITE ECONOMIQUE 161
XII.3. LES CONTRATS DE TRAVAIL 164
XII.4. LES CONFLITS DE TRAVAIL 166

Chapitre XIII : TRANSPORT 167
XIII.1. TRANSPORTS TERRESTRES 167
XIII.1.1. Le parc automobile 167
XIII.1.2. Les nouvelles immatriculations et autres opérations sur les véhicules 169
XIII.1.3. Les permis de conduire 171
XIII.2. LE TRANSPORT FERROVIAIRE 172
XIII.2.1. Réseau et parc 172
XIII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 174
XIII.4. Atouts 174
XIII.4.1. Contraintes 174

Chapitre XIV : MINES 175
XIV.1. MINES 175
XIV.1.1. Situation des carrières et des mines 175
XIV.1.2. Production des mines et carrières 176

Chapitre XV : COMMERCE ET ARTISANAT 178
XV.1. COMMERCE 178
XV.1.1. Les marchés 178
XV.1.2. Les commerçants 179
XV.1.3. Les stocks hebdomadaires 180
XV.1.4. Les prix 181
XV.1.5. Campagne de Vérification des instruments de mesures 182
XV.1.6. Suivi de l'iodation du sel 183
XV.2. ARTISANAT 183
XV.2.1. Les infrastructures 184
XV.2.2. Les artisans inscrits à la chambre de métiers 184
XV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 185
XV.3.1. Atouts et potentialités 185
XV.3.2. Contraintes 186
XV.3.3. Perspectives 187

Chapitre XVI : JEUNESSE ET SPORTS 189
XVI.1. JEUNESSE 189
XVI.1.1. Les infrastructures de jeunesse 189
XVI.1.2. Les associations de jeunes 190
XVI.2. SPORT 191
XVI.2.1. Les disciplines sportives pratiquées 191
XVI.2.2. Les infrastructures sportives 193
XVI.2.3. Les associations et centres de formation sportive 194
XVI.2.4. Les pratiquants 195
XVI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 196
XVI.3.1. Atouts et perspectives dans le secteur de la jeunesse 196
XVI.3.2. Atouts et potentialités du secteur du sport 196
XVI.3.3. Contraintes 197
XVI.3.4. Perspectives 197

Chapitre XVII : TOURISME ET CULTURE 198
XVII.1. TOURISME 199
XVII.1.1. Situation des réceptifs du tourisme 199
XVII.2. CULTURE 200
XVII.2.1. Infrastructures culturelles 200
XVII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 200
XVII.3.1. Atouts et potentialités 200
XVII.3.2. Contraintes 201
XVII.3.3. Perspectives 202

Chapitre XVIII : POSTE ET SFD 203
XVIII.1. POSTE ET AUTRES SOCIETES DE TRANSFERT D'ARGENT 203
XVIII.1.1. Couverture 203
XVIII.1.2. Mandats émis 204
XVIII.1.3. Mandats payés 205
XVIII.1.4. Origine et destination des mandats 205
XVIII.2. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD) 206
XVIII.2.1. Couverture en SFD de la région 206
XVIII.2.2. L'épargne et les crédits 208

LISTES DES TABLEAUX

Tableau II.1: Evolution de la population de la région de Thiès entre 1988 et l'année 2015 23
Tableau II.2: Répartition de la population de la région de Thiès selon le département 25
Tableau II.3: Répartition de la population de la région selon le milieu de résidence 25
Tableau II.4: Densités de population de la région de Thiès selon le département en 2014 26
Tableau 4.14: Répartition des établissements d'enseignement du Moyen/Secondaire selon le cycle, le statut et le département 42
Tableau 4.15: Répartition des enseignants dans le public du Moyen et du Secondaire selon le diplôme professionnel et le département 43
Tableau 4.16: Répartition des enseignants dans le public du Moyen et du Secondaire selon le diplôme académique et le département 44
Tableau 4.17: Répartition des effectifs dans l'enseignement Moyen selon le niveau et le département 45
Tableau 4.18: Répartition des effectifs par niveau dans le secondaire par sexe et département 46
Tableau 4.19: Répartition du Personnel du public par statut et par établissement 47
Tableau 4.20: Répartition du personnel administratif et de service de la FPT par fonction et par sexe 48
Tableau III.21: Répartition du personnel administratif de la FPT par diplôme académique 49
Tableau 4.22: Répartition de l'effectif de la formation professionnelle par statut 49
Tableau 04..24: Effectif des étudiants 51
Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par département 54
Tableau 5.2 : Liste des EPSNH rattachés selon les domaines techniques de compétences 55
Tableau 5.3: Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département 56
Tableau 5.4 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations 57
Tableau 5.5 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative en 2014 57
Tableau 5.6 : Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture 58
Tableau 5.7 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région 59
Tableau 5.8 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type 60
Tableau 5.9 : Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en années 2013 et2014 61
Tableau 5.10 : Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme 62
Tableau 5.11 : Evolution des indicateurs du programme de lutte contre la tuberculose 62
Tableau 5.12 : Evolution des résultats des campagnes de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage par département 63
Tableau 5.31 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées selon le département 64
Tableau VI.1: Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Thiès selon le type de demande 71
Tableau V.2: Répartition des sorties effectuées par le GIS dans la région de Thiès selon l'objet en 2015 73
Tableau V.3: Répartition des principaux types de secours et du nombre de victimes secourus dans la région de Thiès en 2015 74
Tableau V.4: Répartition des sorties et des principaux types d'assistance effectués dans la région de Thiès par le GIS en 2015 75
Tableau V.5: Répartition des sorties selon les opérations diverses effectuées dans la région de Thiès en 2015 .. 75
Tableau V.6: répartition des sorties liées aux incendies selon le lieu 76
Tableau 8.1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative 82
Tableau 8.2 : Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par circonscription administrative 83
Tableau VI.1: Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Thiès 96

Tableau VI.2 : Situation de la distribution de semences de riz du PNAR 97
Tableau VI.3: Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Thiès 98
Tableau VI.4: Répartition du matériel agricole léger prévue et reçu selon le département 99
Tableau VI.5: Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région de Thiès 100
Tableau VI.6:Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par département 102
Tableau VI.7: Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies,..... 103
Tableau VII.2: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par département.. 112
Tableau VII.3: Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par département 113
Tableau 10.4: Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Thiès selon les espèces, par département 114
Tableau VII.5: Répartition et évolution de la production de viande de volaille et d'œufs selon l'espèce 115
Tableau VII.6: Evolution de la production de lait par département 115
Tableau VII.8: Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par département 116
Tableau VII.9: Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par département 117
Tableau 10.10: Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'affection 118
Tableau 11.1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme, par service 123
Tableau 12.1 : Evolution de l'effectif du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service 134
Tableau 12.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région..... 135
Tableau 12.3:Situation du domaine classé, par département 136
Tableau 12.4: Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par département 137
Tableau 12.5: Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par département 138
Tableau 12.6 : Situation et évolution des pare-feux réalisés par département 140
Tableau 12.7: Evolution de la situation des feux de brousse par département 140
Tableau 12.8: Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par département..... 142
Tableau 12.9: Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par département 143
Tableau 12.10: Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation..... 144
Tableau 12.11 : Situation et évolution des plantations réalisées par département..... 145
Tableau 12.12:Evolution des quantités et valeurs de la production forestière par département..... 146
Tableau 12.13: Evolution des résultats des campagnes de chasse, par département..... 147
Tableau 14.1: Répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par département 159
Tableau 14.2: Répartition de la population active occupée et taux de chômage selon le sexe, par département 160
Tableau 14.3 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le statut 161
Tableau 14.4 : Evolution du nombre d'établissements ouverts dans la région selon l'activité principale, par département 162
Tableau 14.5: Evolution des établissements ouverts selon le statut juridique, par département..... 163
Tableau 14.6: Evolution du nombre d'établissements fermés dans la région selon l'activité principale, par département 164
Tableau 14.7:Evolution du nombre de contrats de travail selon le type 165
Tableau 14.8 : Evolution de la situation du nombre de conflits de travail, par département..... 166
Tableau 15.3 : Evolution du parc automobile selon le type de voiture, par département 168
Tableau 15.4 : Evolution du parc automobile selon le type de voiture et l'âge des véhicules..... 169
Tableau 15.5 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type 169
Tableau 15.6 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon l'état..... 170
Tableau 15.7 : Evolution des opérations sans attribution de nouveau numéro..... 171
Tableau 15.8 : Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis..... 171
Tableau 15.9 : Evolution des tonnages et recettes de produits transportés selon le type de produits 173
Tableau 16.2 : Situation des carrières..... 175

Tableau 16.3 : Situation des mines 176
Tableau 16.4 : Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeur..... 176
Tableau 16.5 : Evolution de la production des mines selon le volume et la valeur 177
Tableau 17.1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par département..... 178
Tableau 89 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par département..... 179
Tableau 17.3 : Evolution des stocks hebdomadaires des principales denrées consommées selon le produit, par département 180
Tableau 91 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par département 181
Tableau 92 : Evolution des résultats de la vérification des instruments de mesure..... 182
Tableau 93 : Evolution des résultats du contrôle de la qualité du sel iodé..... 183
Tableau 17.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative 190
Tableau 17.2 : Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative en 2015 191
Tableau 17.3 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région en 2015..... 192
Tableau 17.4 : Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative 193
Tableau 17.5: Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative..... 194
Tableau 19.1 : Evolution du nombre de réceptifs par circonscription administrative..... 199
Tableau 20.1 : Evolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par département..... 204
Tableau 20.3 : Evolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par département 204
Tableau 20.5 : Evolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par département 205
Tableau 20.7 : Evolution du montant des mandats émis et payés par les structures de transfert d'argent autres que la poste selon la provenance et la destination, par département..... 206
Tableau 20.17 Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature 207
Tableau 20.18 Evolution du nombre de sociétaires des SFD, par département..... 207
Tableau 20.19 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire 208
Tableau 20.20 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence 209
Tableau 20.21 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA), par département 210
Tableau 4.23: Répartition des apprenants par diplômes d'état et année d'étude..... 216
Tableau 14.9 : Situation du nombre de conflits de travail selon le secteur d'activité de l'établissement 218

LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition de la superficie cultivable selon les principaux types de sols dans la région 16
Graphique II.1: Pyramide des âges de la population de la région de Thiès en 2015 23
Graphique II.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Thiès en 2015 24
Graphique 10.1: Répartition du personnel selon le diplôme 111
Graphique 12.1 : Répartition du nombre de personnes touchées par les séances d'animations, selon le département 139
Graphique 12.2: Répartition des plants produits selon les types de pépinières 141

LISTES DES ANNEXES

Annexe 1: répartition de la population par groupes d'âges 211
Annexe 2: Répartition de la population dans le département de Mbour 211
Annexe 3: Répartition de la population dans le département de Thiès 212
Annexe 4: Répartition de la population dans le département de Tivaouane 212
Annexe 5: Répartition par département du matériel agricole motorisé 213
Annexe 6: Situation du Programme de Multiplication des Semences dans les trois départements 213
Annexe 7: Les structures de formation 214
Annexe 8: Résultats des programmes de multiplication de semences 215
Annexe 9: Liste des produits retirés des circuits de distribution 216

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEP	**Approvisionnement en Eau Potable**
ANCAR	Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ANIDA	Agence Nationale d'insertion et de développement agricole
APIX	Agence Nationale Chargée de la Promotion des Investissements et des Grands Travaux
ARD	Agence Régionale de Développement
ARV	Antirétroviraux
AS	Agent Sanitaire
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASUFOR	Associations des Usagers de Forages
BAC	Baccalauréat
BARVAFOR	Projet de Bassins de Rétention et de Valorisation de Forages
BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyens
BIT	Bureau International du Travail
BNDE	Banque Nationale de Développement Economique
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAP	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEAP	Certificat d'Aptitude Elémentaire Pédagogique
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CDEPS	Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CFEE	Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CHRT	Centre Hospitalier Régional de Thiès
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNCAS	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal

CNEPS	Centre National d'Education Populaire et Sportive
CPN	Consultation Pré Natale
CPRS	Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale
CS	Centre de Santé
DASP	Direction d'Appui au Secteur Privé
DEA	Diplôme d'Etudes Approfondies
DEUG	Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
DESS	Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées
DGAS	Direction Générale de l'Action Sociale
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DRH	Division Régionale de l'Hydraulique
DS	District Sanitaire
DSDS	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
ECOWAP	Politique Régionale Agricole de la CEDEAO
ENSA	Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture
EPT	Ecole Polytechnique de Thiès
ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
ESSTE	Ecole Supérieure des Sciences de la Terre et de l'Environnement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FC	Forêt Classée
FENAS	Fédération Nationale des Artisans du Sénégal
FNR	Fonds National de Retraite
FONGIP	Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires
FONSIS	Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques
FPT	Formation Professionnel et Technique
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GIS	Groupement d'Incendie et de Secours
IB	Infirmier Breveté
IA	Inspection d'Académie
ICS	Industries Chimiques du Sénégal
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
IEC	Information Education Communication

IP	Indice de Parité
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRSV	Inspection Régionale des Services Vétérinaires
IRT	Inspection Régionale du Travail
ISEP	Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel
ISFAR	Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale
JED	Jeunesse Enfance en Difficulté
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MSPM	Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale
OCB	Organisation Communautaire de Base
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OEV	Orphelins et Enfants Vulnérables
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONAS	Office National de l'Assainissement
OSB	Opération de Sauvetage du Bétail
PADEN	Programme d'Aménagement et de Développement de Niayes
PAPA	Projet d'Appui à la Promotion des Aînés
PAPEL II	Projet d'Appui à l'Elevage phase II
PARFOB	Projet Autonome de Reboisement de la Forêt de Bandia
PAIP	Programme d'Actions et d'Investissements Prioritaires
PDDAA	Programme Détaillé de l'Agriculture Africaine
PEPAM	Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PELT	Projet Eau à Long Terme
PGIES	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal
PIB	Produit Intérieur Brut
PLD	Plan Local de Développement
PNAR	Programme National d'Autosuffisance en Riz

PNBSF	Programme National des Bourses de Sécurité Familiale
PNE	Plan National de Développement de l'Elevage
PRACAS	Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
PS	Poste de Santé
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RN	Route Nationale
SDE	Sénégalaise Des Eaux
SFD	Système Financier Décentralisé
SNIS	Service National de l'Information Sanitaire
SOCOCIM	Industries de Cimenteries au Sénégal
SOGAS	Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal
SRAS	Service Régional de l'Action Sociale
SRAT	Service Régional de l'Aménagement du Territoire
SRSD	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
SSPT	Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès
TAP	Taux d'Achèvement au Primaire
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TPM	Tuberculose Pulmonaire à Microscopie
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UFR SADR	Unité de Formation et de Recherche en Sciences Agronomiques et Développement Rural
UFR SES	Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Sociales
UFR SET	Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologie
UFR SS	Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USPA	Unité de suivi des programmes d'Alphabétisation
UT	Université de Thiès
VAR	Vaccin Anti-Rougeoleux
VAT	Vaccin Anti-Tétanique

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

Située à 70 km de Dakar, la région de Thiès est l'une des 14 régions administratives du Sénégal. Elle se situe à l'ouest du pays, en couronne autour de la presqu'île du Cap-Vert. Elle s'étend sur une superficie de 6 601 km2, soit 3,4% du territoire national et est limitée au Nord par la région de Louga, au Sud par la région de Fatick, à l'Est par les régions de Diourbel et Fatick et à l'Ouest par la région de Dakar et l'Océan Atlantique.

I.1. RELIEF ET TYPES DE SOL

La région présente un relief relativement plat excepté le plateau de Thiès qui culmine à 105 m d'altitude, le massif de Diass qui s'élève à 90 m d'altitude et la cuvette de Thiès qui s'étend sur une superficie de 65 km² et mesure 128 m d'altitude. Ces formes géologiques renferment beaucoup de richesses (calcaire, basalte, phosphate attapulgite, etc.). Les principaux types de sols qu'on y retrouve sont :

- les sols ferrugineux tropicaux lessivés à texture sableuse appelés « sols dior » qui constituent 70% des superficies cultivables ;
- les sols ferrugineux tropicaux à texture argilo-sableux appelés « deckdior » qui représentent 15%des superficies cultivables ;
- les sols ferrugineux tropicaux lessivés à texture argilo-humifère dits « deck » représentant 10% des superficies cultivables ;
- et les sols hydro morphes à texture humifère appelés sols de bas-fonds qui représentent 5%des superficies cultivables.

Graphique 1 : Répartition de la superficie cultivable selon les principaux types de sols dans la région

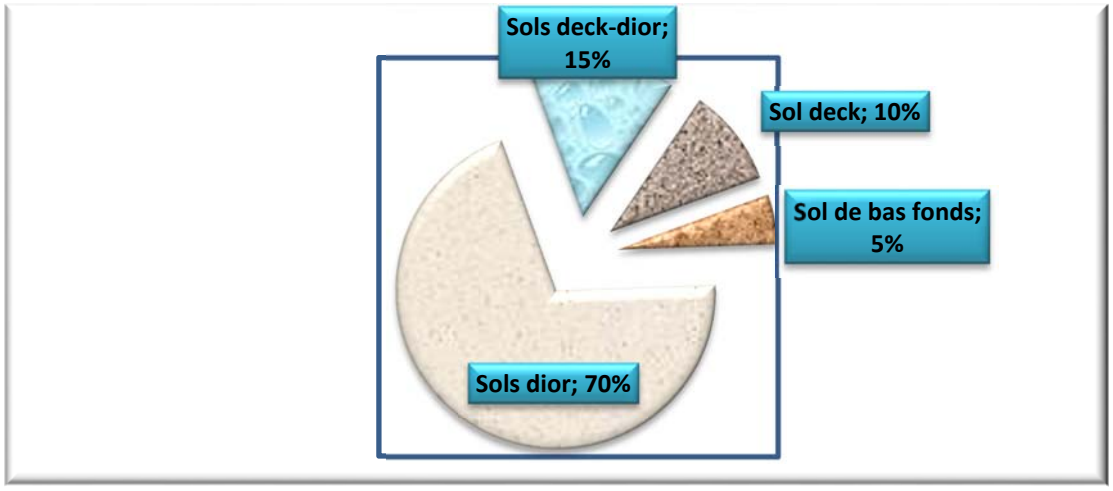

Source : IREF/Thiès

I.2. LA VEGETATION ET LA FAUNE

La végétation est constituée de :

- la savane arbustive dégradée parsemée de peuplements mono-spécifiques d'Acacia seyal, de Baobabs, d'un parc à Kad et de rôniers,
- la bande de filao dans les Niayes et les plantations du PARFOB dans la forêt classée de Bandia (Eucalyptus et Prosopis juliflora),
- treize (13) forêts classées d'une superficie de 94 473,6 ha soit un taux de classement de 14,3%.

La faune, quant à elle, peut être subdivisée en deux classes :

- la faune à poils constituée de petits ruminants et de rongeurs,
- la faune aviaire représentée par des oiseaux migrateurs paléarctiques aux abords des points d'eau.

I.3. ZONES ECO-GEOGRAPHIQUES

Dans la région de Thiès, quatre zones éco géographiques ont été identifiées; il s'agit de :

- ✓ **la grande côte dite zone du littoral nord ou zone côtière des Niayes :**

Elle renferme d'importantes potentialités hydro agricoles qui en font une zone d'intenses activités maraîchères. La grande côte abrite également des activités d'industries extractives et chimiques, de pêche (Cayar, FassBoye), d'élevage.

- ✓ **la petite côte** :

Son ouverture à la mer, ses températures clémentes lui ont conféré une vocation touristique. C'est aussi une importante zone de pêche avec des points de débarquement considérables comme : Mbour, Joal, Ndayane,

- ✓ **le bassin arachidier** :

Il occupe principalement la partie Est d'un tracé qui passe par les localités de Méckhé, Tivaouane, Thiés, Nguékokh et Mbour.

Les sols sont dégradés par la pratique d'une longue monoculture arachidière,

- ✓ **la zone dite des massifs** :

Elle est enserrée à l'intérieur d'un espace compris entre les localités de Thiès, Mont Rolland, Pout, Sébikotane, Diass, Sindia et le Diobass. Elle est caractérisée par un relief

accidenté ; cette zone abrite les points les plus culminants de la région (massif de Diass et le plateau de Thiès...) et plusieurs forêts classées (Thiès, Pout, Bandia, Diass). La richesse du sous-sol a favorisé l'implantation de sociétés d'extraction minière.

I.4. DONNEES CLIMATOLOGIQUES

Le climat de la région est influencé par des courants marins. En effet, la région se situe dans une zone de transition soumise à l'influence des alizés maritimes et de l'harmattan. Elle présente un climat de type soudano sahélien (Sud, Sud-est), et plus sahélien au Nord et Nord-est. La zone Ouest, quant à elle, présente un climat Sub-canarien. Les précipitations moyennes annuelles de la région sont de l'ordre de 400 à 600 mm d'eau par an. Avec ses deux façades maritimes, une façade Nord, longue de 120 km environ, de Cayar à Diogo et une façade Sud, appelée Petite Côte longue de 75 km (de Ndayane à Joal), la région bénéficie d'un climat doux et favorable avec une température moyenne avoisinant les 32°C. Les températures les plus basses sont enregistrées durant les mois de janvier et février alors que les températures les plus fortes sont notées durant les mois de mars à octobre (35°C).

La proximité de l'océan, procure à la région une humidité relative moyenne de 62%. Cependant, cette humidité demeure très variable avec un maximum qui se situe à 87% et un minimum à 37%. Les teneurs en eau dans l'air sont plus fortes durant la saison des pluies.

Les vents d'est circulent durant les mois d'avril à juillet et ils restent très affaiblis où pas du tout perceptible au niveau de la zone littorale.

I.5. L'HYDROGRAPHIE

La région possède d'importantes nappes souterraines (nappe du continental terminal, nappe du Paléocène, nappe de l'éocène, le maestrichtien, la nappe des sables du littoral) et des eaux superficielles (le lac Tanma, la lagune de la Somone et deux bassins de rétention). L'eau des puits est relativement de bonne qualité (salinité inférieure à 0,3 g / l) mais contient à certains endroits un excès de fer et de fluor (zone de Fissel, Ndiaganiao).

I.6. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Avec la mise en exécution de l'acte III de la décentralisation lancé officiellement le 19 mars 2013, l'organisation territoriale a été complètement modifiée. Avec cette

réforme[1], l'État du Sénégal envisage d'initier des alternatives susceptibles de corriger les déficiences et de produire simultanément des progrès significatifs à l'échelle nationale et un développement local harmonieux. L'objectif général visé par cette réforme est d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable.

Cette première phase va se dérouler dans le respect des limites territoriales actuelles des entités administratives concernées. Avec cette réforme, un nouveau code général des collectivités locales qui abroge et remplace les lois n°96-06, n°96-07 et 96-09 a été adopté. On assiste dorénavant à une communalisation intégrale, une départementalisation et à l'érection des régions territoires. Thiès comporte trois (03) départements administrés par des conseils départementaux : Mbour, Thiès et Tivaouane. Le département de Thiès compte 15 communes, Mbour en compte 16 et le département de Tivaouane 18.

I.7. POTENTIALITES ECONOMIQUES DE LA REGION DE THIES

Après celle de Dakar, la région de Thiès se positionne comme la région du Sénégal ayant le potentiel économique le plus important. Elle tient cette position économique favorable du dynamisme des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du tourisme, de l'artisanat, du commerce et des mines.

- Agriculture

La région peut être subdivisée en trois zones agricoles spécifiques que sont :

- la zone côtière des Niayes à vocation maraîchère et fruitière ;
- la zone centre à vocation arachidière, arboricole et aussi de manioc ;
- la zone sud à vocation maraîchère et vivrière.

La région dispose d'atouts non négligeables dans le domaine fruitier liés à l'existence :

- de conditions pédologiques et climatiques favorables à l'arboriculture ;
- de projets forestiers et de pépinières de production de plants ;
- d'un centre de formation et de recyclage dans le domaine forestier.

Les légumes proviennent de la zone des Niayes (Cayar, Notto, M'boro) ; sans oublier les tubercules de Taïba N'Diaye, N'Domaure, Kerr N'Diomba; les mangues, melons et oranges de Pout, Tivaouane.

[1] Source : Code général des collectivités locales, loi n°2013-10 du 28 décembre 2013.

- **Pêche artisanale**

La région de Thiès occupe la première place en matière de pêche artisanale. Ces performances découlent d'une activité de pêche quasi-permanente en raison des atouts dont elle dispose :

- ❖ 200 km de côtes, comprenant deux (2) façades maritimes : une façade Nord, longue de 120 km environ, de Cayar à Diogo et une façade Sud, communément appelée Petite Côte longue de 75 km (de Ndayane à Joal),
- ❖ la largeur de son plateau continental lui conférant une surabondance et une diversité des espèces pélagiques côtières,
- ❖ des conditions hydrologiques favorables avec l'upwelling, phénomène de remontée des eaux profondes riches en éléments nutritifs pour les poissons.

- **Art et culture**

L'artisanat est caractérisé par le dynamisme et la créativité des artisans locaux, notamment dans la zone de Méckhé qui bénéficie de la proximité d'un important marché touristique et d'une promotion de plus en plus grande de l'utilisation de produits locaux. L'acquisition d'une certaine technicité et, surtout, le développement de la créativité locale sont des atouts réels de l'artisanat régional. La région est renommée pour la qualité de ses produits artisanaux (la chaussure, la ceinture, le panier de Meckhé ; la poterie de Pire ou Celko ; la sculpture ou le tableau d'art plastique du centre artisanal de Thiès ou de la Manufacture des Arts ; les colliers ou parures en or de la bijouterie sont des exemples qui intéressent le monde des collectionneurs). En outre, Thiès est connu comme la cité des œuvres théâtrales et artistiques du Sénégal.

Le centre artisanal de Thiès regorge d'artisans qui essaient de s'organiser suivant leurs moyens et limites. Une quinzaine de corps de métiers peuvent être recensés dans la région: Maroquinerie; Art de la peinture; Sculpture; Vannerie; Bijouterie; Cordonnerie; Couture; Menuiserie métallique; Tissage; Menuiserie ébénisterie; Sculpture sur calebasse; Tôlerie ; Mécanique auto; Coiffure; Electricité bâtiment. Déjà avec un excellent redressement du secteur autour d'une chambre de commerce, la promotion industrielle, artisanale et des métiers, de réels atouts économiques et des promesses d'emploi peuvent naitre.

- **Tourisme**

La région dispose d'un potentiel touristique important avec la présence de beaucoup d'hôtels et de plages pouvant accueillir un nombre important de touristes. Elle est dotée de deux façades maritimes, l'une au nord avec la Grande Côte abritant la zone maraîchère et fruitière des Niayes. Au Sud, la Petite Côte est la zone touristique la plus fréquentée au Sénégal. M'Bour, Toubab Dialaw et Saly sont visités par des touristes venant de partout dans le monde ; de grands hôtels bordent les plages. Le tourisme religieux occupe une place très importante dans la région avec l'organisation des Maouloud et Gamous grâce à l'implantation de la confrérie Tidiane autour de Tivaouane, Thiénaba et Pire mais aussi avec le pèlerinage de Poponguine et de Ndiassane.

- **Industries et mines**

La région de Thiès dispose des potentialités minières immenses pouvant assurer une création de richesses qui pourrait bénéficier à tout le Sénégal, le sous-sol offre une grande diversité de substances minérales comprenant des minéraux industriels (phosphates, calcaires industriels, barytine etc.), des minéraux lourds (zircon, titane), des pierres ornementales et des matériaux de construction (cimenteries etc.) qui se localisent surtout dans les réserves de Allou Kagne, Diogo et à Taïba. Il existe aussi d'importantes réserves de phosphates alumino-calciques à Lam Lam (environ 80 millions de tonnes), valorisables par calcination dans les filières engrais et alimentation animale. A Pallo Comme à Taïba, le phosphate s'est formé durant le Tertiaire, les roches-mères étant du phosphate de chaux et une argile riche en alumina.

Chapitre II : DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

Le Gouvernement du Sénégal a élaboré et adopté en avril 1988, suite à de larges consultations, une déclaration de politique de population qui traduit entre autres objectifs sa volonté d'assurer une meilleure maîtrise des phénomènes et problèmes démographiques dans une approche intégrée du développement. La politique de population fixe sept objectifs à réaliser dans le cadre de Programmes d'Actions et d'Investissements Prioritaires (PAIP). Les objectifs généraux de cette déclaration ont porté, entre autres, sur l'amélioration de la qualité de la vie et l'instauration d'un bien-être pour toutes les catégories de la population, la réduction de la morbidité et de la mortalité, en particulier celle des mères et des enfants par la mise en œuvre de programmes de santé maternelle et infantile incluant la planification familiale, la réduction du taux de fécondité et le rythme de croissance démographique par l'adoption de mesures appropriées. Avec les données démographiques fournies par les projections effectuées à partir des données collectées lors du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) réalisé en 2013, l'Etat du Sénégal est à même de juger de l'atteinte des objectifs de la politique nationale de la population et de pouvoir au besoin formuler de nouvelles politiques.

Dans ce chapitre, il s'agira de présenter les caractéristiques sociodémographiques de la population de la région de Thiès pour l'année 2015.

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

II.1.1. Niveau et évolution de la population

La région de Thiès connaît une croissance démographique importante depuis quelques années. Les données issues des projections démographiques suite au Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013) estiment la population résidente de la région de Thiès à 1.889.318 habitants en 2015 contre 1.838.366 habitants en 2014. Sur la période 2002 à 2015, la population de la région est passée de 1 331 916 habitants à 1.889.318.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..1: Evolution de la population de la région de Thiès entre 1988 et l'année 2015

Désignation \ Année	1988	2002	2013	2014	2015
Population résidente	941.151	1.331.916	1.788.864	1.838.366	1.889.318
Taux d'accroissement en %	2,7%	2,5%	2,5%	2,8%[2]	2,8%

Source : ANSD, 2015

II.1.2. Structure par âge et par sexe

II.1.2.1. Pyramide des âges

La pyramide des âges est caractérisée par une base large et un sommet qui se rétrécit, ce qui révèle une population régionale jeune. En effet, un peu plus de la moitié de la population (51,7%) est âgé de moins de 20 ans, dont 34% sont dans la tranche d'âge allant de zéro (0) à cinq (5 ans). Ceci est la conséquence d'une forte fécondité et d'un faible taux de mortalité infantile.

Graphique Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..2**: Pyramide des âges de la population de la région de Thiès en 2015**

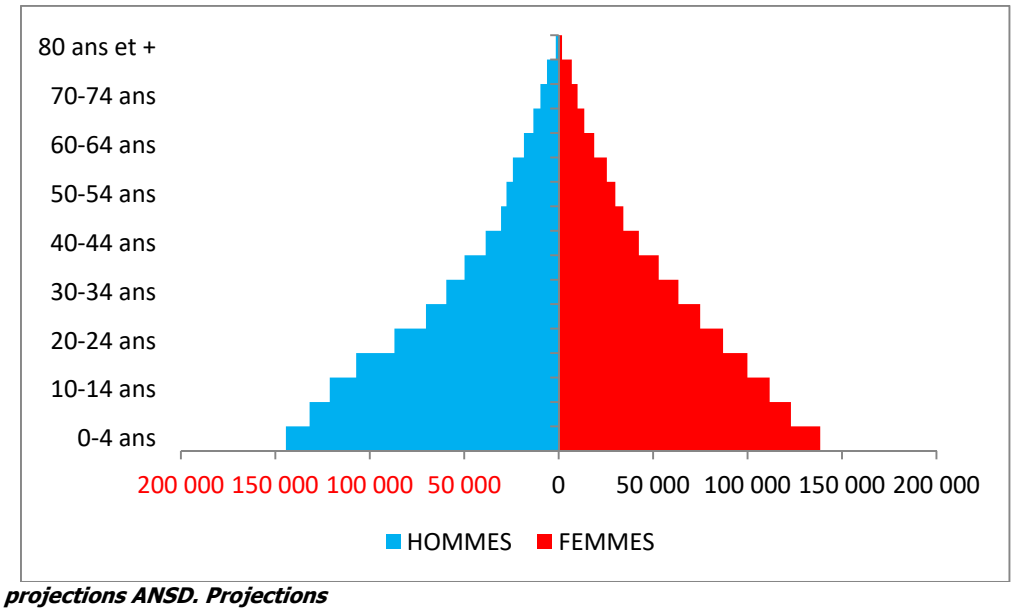

Source : projections ANSD. Projections

Cette jeunesse de la population de la région influe sur le rapport de dépendance démographique qui désigne le rapport du nombre d'individus supposés dépendre des autres pour leur vie quotidienne (moins de 15 ans et 65 ans et plus) au nombre d'individus âgés de 15 à 64 ans. En effet, les enfants âgés de moins de 15 ans constituent 40,8% de la population de la région en 2015 et les plus de 65 ans

[2] Source ANSD : TCAM = Taux de croissance moyen annuel à compter de 2014

représentent 3,7 %. De ce fait,, le ratio de dépendance démographique correspond à 80 personnes inactives pour 100 personnes potentiellement actives (15 à 64 ans).

II.1.2.2. Rapport de masculinité par groupe d'âges

Le rapport de masculinité permet de saisir le poids numérique des hommes par rapport à celui des femmes. Il donne une indication sur le niveau d'équilibre entre les effectifs des deux sexes. Dans la région de Thiès, le nombre d'hommes est un peu plus important que celui des femmes. En effet, le rapport de masculinité est de 101 hommes pour 100 femmes. Selon les départements, le rapport de masculinité est de 103 hommes pour 100 femmes à Mbour, de 99 hommes pour 100 femmes à Thiès, et à égalité à Tivaouane.

Il convient de remarquer que dans la région, ce rapport est plus important pour les individus âgés de 0 à 19 ans (107 hommes sur 100 femmes). Par contre au-delà de 22, on constate que le rapport de masculinité est inférieur à 100. Ce qui signifie qu'à partir de 22 ans, l'effectif des femmes dépasse celui des hommes (cf. graphique 2.2).

Graphique Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**..3 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Thiès en 2015**

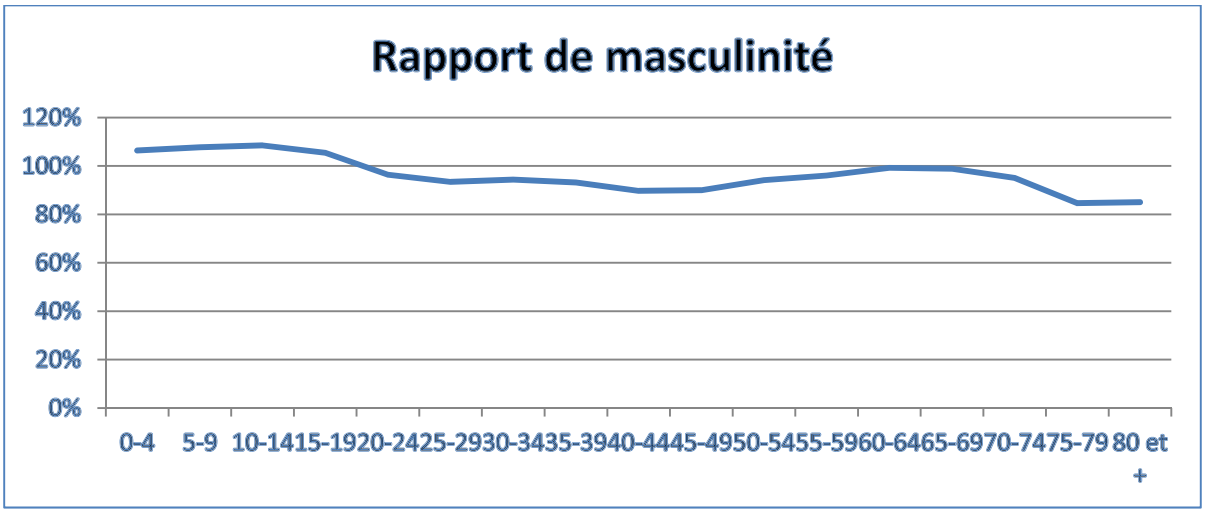

Source : ANSD. Projections de 2015

II.1.3. Répartition spatiale de la population et densité

II.1.3.1. Répartition spatiale

Les données issues des projections faites à partir du recensement de 2013 montrent que la population est inégalement répartie sur le territoire régional. L'essentiel de la population de la région de Thiès (soit 74,7%) est concentré dans les départements de Mbour et Thiès qui occupent respectivement 37,4% et 37,3% de la population. Le

département de Tivaouane abrite 25,3% de la population. Il convient de souligner qu'entre les recensements de 2002 et de 2013, la population du département de Mbour a dépassé celle de Thiès, faisant ainsi de Mbour le département le plus peuplé de la région.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.2: Répartition de la population de la région de Thiès selon le département**

Départements	Année 2015		
	Homme	Femme	Ensemble
Département Mbour	357905	348535	706440
Département Thiès	350027	355288	705315
Département Tivaouane	238988	238577	477565
Région de Thiès	946919	942400	1889320

Source : ANSD., Projections de 2015

Cette inégale répartition de la population régionale en faveur des départements de Thiès et Mbour témoigne du caractère attractif de ces deux départements du fait de la concentration des services, des infrastructures, des industries et d'un tourisme très développé (particulièrement à Mbour).

Par ailleurs, Thiès est la deuxième région la plus urbanisée après Dakar. Avec un taux d'urbanisation de 48,8%, elle concentre 14,3% de la population urbaine du Sénégal.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.3: Répartition de la population de la région selon le milieu de résidence**

Zones de résidence	Année 2015		
	Homme	Femme	Ensemble
Ensemble	946919	942399	1889318
Zone Urbaine	460 362	460 724	921 086
Zone Rurale	486 557	481 675	968 232

Source : ANSD , Projections de 2015

En 2015, la population de la région qui vit en milieu rural est estimée à 51,2%. Les départements de Mbour et Thiès restent les plus urbanisés de la région. En zone urbaine, la population féminine (50,02%) dépasse légèrement celle masculine. En zone rurale, l'inverse est observé (50,2% d'hommes).

II.1.3.2. Densités de population

Avec une superficie de 6.601 km^2, Thiès est la troisième région la plus densément peuplée avec 286 hbts/km^2 après Dakar et Diourbel. Cependant, cette densité diffère selon les départements. En 2015, Tivaouane qui est le département le plus vaste de la

région (2 fois la superficie de Mbour) et le moins peuplé fait une densité de 153 habitants au km^2 tandis que les départements de Mbour et Thiès concentrent plus de population au km^2 avec respectivement 440 et 377 habitants/km^2.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.4: Densités de population de la région de Thiès selon le département en 2014**

Département	Superficie (km^2)	Population (hbts)	Densité (hbts/km^2)
Département de Mbour	1607	706 439	440
Département de Thiès	1873	705 316	377
Département de Tivaouane	3121	477 565	153
Région de Thiès	**6601**	1 889 320	286

Source : ANSD

CONCLUSION :

La région de Thiès a connu une augmentation de sa population qui est passée de 1.331.916 habitants en 2002 à 1.889.320 habitants en 2015. Cette population est inégalement répartie sur l'étendue de la région avec les départements de Mbour et de Thiès, qui sont des pôles d'attraction (tourisme, pêche, transport et services) et qui concentrent près de 75% de la population de la région. Le département de Tivaouane qui fait un peu plus de la moitié du territoire de la région concentre le quart de la population.

Chapitre III : EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation est le socle du développement économique et social. Sans une éducation de qualité, un pays ne peut disposer d'un capital humain capable de le propulser au rang des nations émergentes. Dès lors, les Gouvernements qui se sont succédé de l'indépendance à nos jours ont eu à mener des programmes visant à instaurer une éducation de qualité au Sénégal. A cet effet, 25.3% des dépenses gouvernementales en 2015 est consacré aux dépenses publiques en éducation et beaucoup d'infrastructures ont été construites ces dernières décennies pour répondre à la demande qui ne cesse d'augmenter d'année en année. L'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence des enseignements a été au cœur de la politique éducative à travers le Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Equité de l'Education de Base (PAQUEEB). Dans ce cadre, la subvention accordée aux écoles élémentaires a été renforcée avec une implication plus active des communautés dans la gestion des établissements scolaires.

Ce chapitre abordera l'éducation dans la région de Thiès à travers une analyse des cycles préscolaire, élémentaire, moyen et secondaire et se terminera par l'enseignement supérieur.

III.1. LA PETITE ENFANCE

III.1.1. Les infrastructures

Le nombre de structures d'accueil de la petite enfance dans la région de Thiès est passé de 366 structures en 2014 à 374 en 2015 (soit une augmentation de 8 établissements). Elles sont réparties entre le Public (26,7%), le Privé (43,6%) et le Communautaire (29,7%). Près d'une structure sur trois sont des garderies (soit 125 unités dont les 123 sont dans le privé). Les cases communautaires viennent en seconde position avec 90 unités s'en suivent les écoles maternelles (81 structures) réparties entre le public (59%) le privé (41%). Les classes de type préscolaire à l'élémentaire sont au nombre de 41 et sont plus publiques (66%) que privées (7%) ou communautaires (23%). Quant aux cases des tout-petits (33 structures), elles sont réparties entre le public (67%) et le privé (33%). On note une faible présence de garderie communautaire (4 structures).

Tableau 4.1: Répartition des structures selon le statut et le type d'établissement, par département

Type d'établissement	Statut	Dép. de Mbour	Dép. de Thiès	Dép. de Tivaouane	Région de Thiès
Case des tout petits	**Public**	1	11	10	**22**
	Privé	0	0	0	**0**
	Communautaire	11	0	0	**11**
Classe préscolaire à l'élémentaire	**Public**	12	11	4	**27**
	Privé	0	0	3	**3**
	Communautaire	11	0	0	**11**
Ecole Maternelle	**Public**	35	9	4	**48**
	Privé	31	0	2	**33**
	Communautaire	0	0	0	**0**
Garderie	**Public**	0	0	2	**2**
	Privé	31	86	6	**123**
	Communautaire	0	0	0	**0**
Case Communautaire	**Public**	1	0	0	**1**
	Privé	1	0	1	**2**
	Communautaire	78	9	0	**87**
Garderie Communautaire	**Public**	0	0	0	**0**
	Privé	0	0	2	**2**
	Communautaire	0	1	1	**2**

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2014/2015)

L'examen de la situation selon le département met en évidence une disparité nette. En effet, plus de la moitié des structures d'accueil de la petite enfance sont localisées dans le département de Mbour (56,7%), un peu plus d'une structure sur trois se situent dans celui de Thiès (34%). Le département de Tivaouane occupe la plus petite part (9,4%). La région souffre d'un manque de garderie communautaire, les quatre qui sont présentes sont situées dans les départements de Thiès (une structure) et Tivaouane (trois structures). Le département de Mbour est mieux doté en cases des tout-petits, en classes de type préscolaire à l'élémentaire, en écoles maternelles et en cases communautaires avec respectivement 36,4% ; 56,1% ; 81,5% et 88,9% de ces types d'établissement dans la région alors que près de sept (7) garderies sur dix (10) se trouvent dans le département de Thiès.

Comparé à l'année 2013/2014, une diminution du nombre certains types d'établissement préscolaire ont connu des baisses au niveau de la région de Thiès. Dans les statistiques on ne compte plus 33 cases des tous petits en 2015 alors qu'en 2014, le nombre de cases des tout-petits est passé de 48 soit une baisse de 31,25%. Cette baisse est imputable à la diminution de sept (7) structures dans le département de Mbour et de six (6) structures dans celui de Thiès. Le nombre de classes de type préscolaire à l'élémentaire est passé de 38 à 41 unités (soit une hausse de 7,9%), dû à l'augmentation de 11 structures de plus dans le département de Mbour, d'une dans celui de Thiès. Quant au département de Tivaouane, il a enregistré une baisse de neuf (9) structures par rapport à l'année précédente.

Tableau 4.2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le département

Type d'établissement	Année scolaire	Dépt de Mbour	Dépt de Thiès	Dépt de Tivaouane	Région de Thiès
Case des tout petits	**année 2014/2015**	12	11	10	**33**
	année 2013/2014	19	17	12	**48**
	Variation relative	**-36,8%**	**-35,3%**	**-16,7%**	**-31,3%**
Classe préscolaire à l'élémentaire	**année 2014/2015**	23	11	7	**41**
	année 2013/2014	12	10	16	**38**
	Variation relative	**91,7%**	**10,0%**	**-56,3%**	**7,9%**
Ecole Maternelle	**année 2012/2013**	66	9	6	**81**
	année 2013/2014	55	11	19	**85**
	Variation relative	**20,0%**	**-18,2%**	**-68,4%**	**-4,7%**
Garderie	**année 2012/2013**	31	86	8	**125**
	année 2013/2014	29	84	7	**120**
	Variation relative	**6,9%**	**2,4%**	**14,3%**	**4,2%**
Case Communautaire	**année 2012/2013**	80	9	1	**90**
	année 2013/2014	85	30	0	**115**
	Variation relative	**-5,9%**	**-70,0%**		**-21,7%**
Garderie Communautaire	**année 2012/2013**	0	1	3	**4**
	année 2013/2014	0	1	1	**2**
	Variation relative		**0%**	**200%**	**100%**

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2014/2015)

Contrairement à l'année 2013/2014 où l'on avait enregistré une augmentation des écoles maternelles, l'année scolaire 2014/2015 a été marquée par une baisse relative de 4,7% des écoles maternelles, surtout dans les départements de Thiès et de Tivaouane (cf. tableau ci-dessus). Il a été constaté aussi une augmentation du nombre de garderies dans tous les départements de la région avec des proportions variant de 2 à 14%. Le nombre de cases communautaires a fortement diminué entre 2014 et 2015 en passant de 115 structures à 90 structures, correspondant à une baisse relative de 21,7%.

III.1.2. Le Personnel

Le niveau de qualification est apprécié à partir des diplômes académiques et professionnels. Au Sénégal, le niveau académique exigé des enseignants du préscolaire est le BAC. La formation professionnelle des enseignants du préscolaire est sanctionnée par un Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP).

Le personnel en charge des établissements d'accueil de la petite enfance a connu une légère évolution de 1,5% entre les années scolaires 2013/2014 (1.606 individus) et 2014/2015 (1.630 individus). Suivant le statut des établissements, près de la moitié du personnel de la région travaille dans le privé (48,3%). Le public et le communautaire emploient respectivement 26,4% et 25,3% des personnes en charge de la petite enfance en 2015.

Graphique 4.1: Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le statut de d'établissement, le sexe et le département

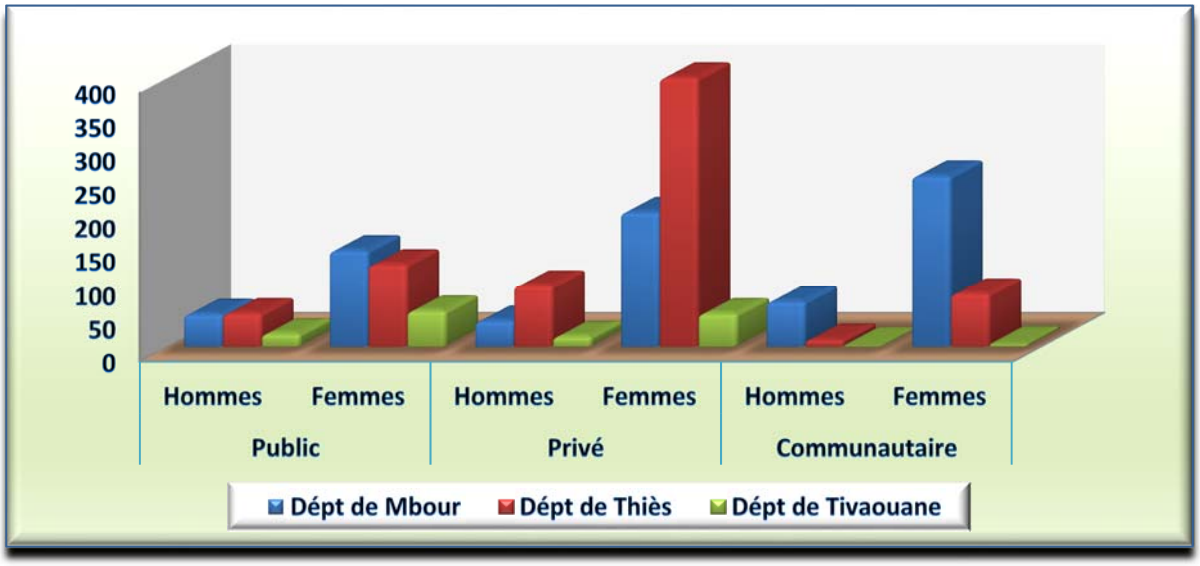

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2014/2015)

Une analyse selon le département indique que la répartition du personnel est en faveur de Mbour (45,8%) et Thiès (45,8%) ; Tivaouane bénéficie du reste (8,4%). Une analyse suivant le sexe met en lumière le fait que près de huit (8) personnes en charge de la petite enfance sur dix (10) sont des femmes (soit 79,8%), dont près de la moitié (49,8%) évoluent dans le privé et sont plus présents dans le département de Thiès (599 femmes). Elles représentent 73,7% du personnel dans le public et 81,6% de celui des structures communautaires. Près de 87% des hommes qui gèrent les structures communautaires évoluent dans le département de Mbour lequel abrite 75,6% des femmes en charge des structures communautaires. Par contre dans le public, les hommes sont plus présents dans le département de Thiès (42,5%) alors que les femmes le sont beaucoup plus dans celui de Mbour (45,1%).

La répartition du personnel dans les différentes fonctions reste en faveur des éducateurs (trices) qui représentent 49,2% de l'effectif en 2015 et sont plus présents dans le département de Thiès (51,9%). Puis s'en suivent les femmes de charge (17,5%) les Directeurs (trices) (16,4%), et les assistants (es) (9,6%).

Tableau 4.3: Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le sexe et le département

Fonction	Dept Mbour		Dept Thiès		Dept Tivaouane		Région de Thiès	
	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
Directeur (trice)	49	108	26	58	10	17	85	183
Educateur (trice)	48	248	61	357	16	75	125	680
Assistant (e)	13	100	5	39	0	0	18	139
Autres personnes admin	4	1	7	9	0	0	11	10
Chauffeur	4	0	3	0	0	0	7	0
Femme de charge	1	136	2	136	0	11	3	283
Gardien	34	4	46	0	7	1	87	5

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2014/2015)

III.1.3. Les effectifs

L'effectif des filles rapporté à celui des garçons dans le préscolaire (indice de parité fille/garçon) est resté supérieur à 1 sur la période allant de 2005 à 2015. Autrement dit les filles sont plus nombreuses que les garçons dans le préscolaire.

Graphique 4.2: évolution de l'indice de parité fille/garçon dans le préscolaire de 2005 à 2015

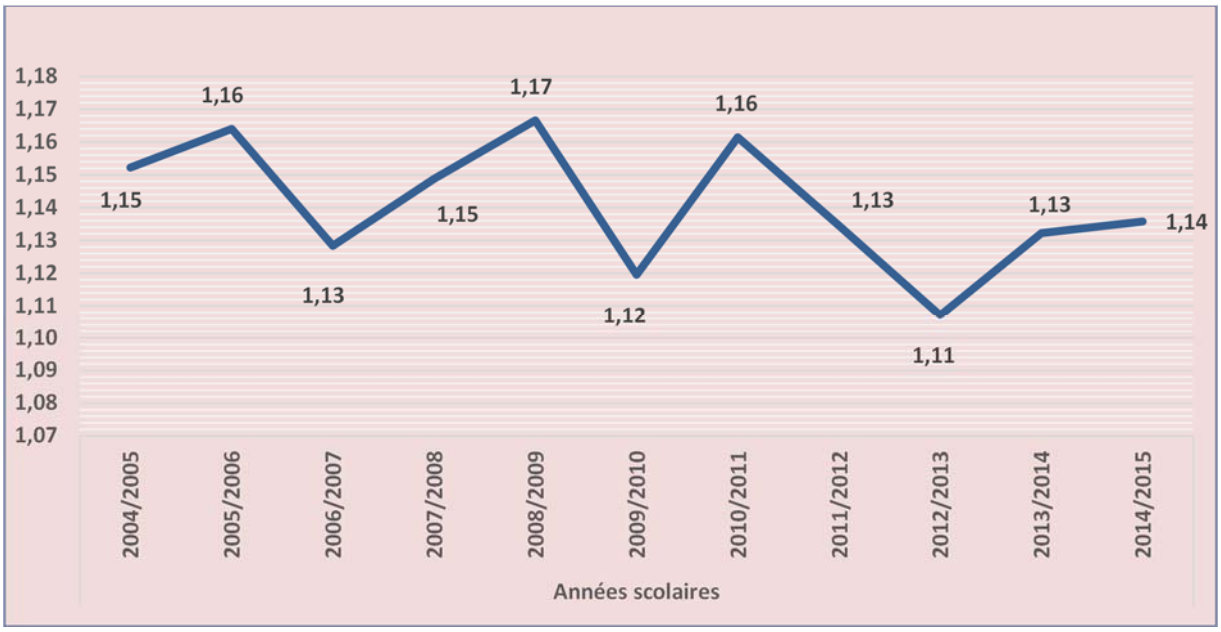

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2014/2015)

L'indice de parité fille/garçon (IP F/G) a connu une évolution en dents de scie sur la période à 2014/2015. Des pics ont été enregistrés sur les années 2006 (IP 1,16), 2009 (IP 1,17) et 2011 (IP 1,16). L'indice a également connu des hausses en 2013/2014 (IP1,13) et 2014/2015(IP1,14).Les plus fortes baisses ont été enregistrées avec un IP1,13 et avec un IP de 1,12.

Le nombre d'enfants dans le préscolaire s'élève à 26.706 en 2015 contre 26.760 en 2014, soit une légère baisse de 0,2%. La répartition de l'effectif suivant l'âge montre qu'une présence d'enfants de moins de 2 ans (2,4% de l'effectif). Les enfants de 4 ans (32,9%) sont plus représentés dans l'effectif devant ceux âgés de 3 ans (32,4%) et de 5 ans (32,3%). L'effectif des filles est supérieur à celui des garçons dans quasiment toutes les tranches d'âge.

Tableau 4.4: Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon l'âge, le sexe et le département

Age	Sexe	Dépt de Mbour	Dépt de Thiès	Dépt de Tivaouane	Région de Thiès
1 à 2 ans	**Garçons**	133	39	126	298
	Filles	115	57	146	318
	Ensemble	248	96	272	616
3 ans	**Garçons**	2258	1372	351	3981
	Filles	2462	1511	451	4424
	Ensemble	4720	2883	802	8405
4 ans	**Garçons**	2255	1399	322	3976
	Filles	2564	1621	373	4558
	Ensemble	4819	3020	695	8534
5 ans	**Garçons**	2288	1434	182	3904
	Filles	2598	1642	244	4484
	Ensemble	4886	3076	426	8388

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2014/2015)

L'analyse de la situation suivant le département indique que Mbour concentre plus de la moitié des effectifs des enfants de la région âgés de 3 à 5 ans quel que soit le sexe. Les moins de 3 ans sont plus présents dans les départements de Tivaouane (44%) et Mbour (40%).

A l'exception des classes transitoires qui concentrent la plus faible proportion d'enfants, la répartition de l'effectif des enfants dans les différentes sections est quasi uniforme (cf. tableau ci-dessous). Toutefois, il faut signaler qu'entre les années scolaires 2013/2014 et 2014/2015, les variations des effectifs d'une section à l'autre sont différentes. En effet, là où la petite section et la Grande Section ont enregistré des hausses relatives de 2,8% et 1,9% de leurs effectifs, la Moyenne section et les Classes Transitoires ont accusé des baisses respectives de 3,5% et 36,8% de leurs effectifs.

Tableau 4.5 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon la section et le département

Section	Année	Dépt de Mbour	Dépt de Thiès	Dépt de Tivaouane	Région de Thiès
Petite Section	**2013/2014**	4948	2690	903	8541
	2014/2015	5088	2936	756	8780
	Variation	2,8%	9,1%	-16,3%	2,8%
Moyenne Section	**2013/2014**	5010	2977	943	8930
	2014/2015	4930	2957	734	8621
	Variation	-1,6%	-0,7%	-22,2%	-3,5%
Grande Section	**2013/2014**	5237	2914	733	8884
	2014/2015	5004	3260	785	9049
	Variation	-4,4%	11,9%	7,1%	1,9%
Classe transitoire	**2013/2014**	114	158	133	405
	2014/2015	129	112	15	256
	Variation	13,2%	-29,1%	-88,7%	-36,8%

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2014/2015)

Selon le département, Mbour regroupe à lui seul 57,9% de l'effectif de la Petite Section, 57,2% de celui de la Moyenne Section et 55,3% de celui de la Grande Section. Ces pourcentages sont respectivement de l'ordre de 31,5%, 34,3% et de 36% dans le département de Thiès. Le département de Tivaouane enregistre les plus faibles proportions avec respectivement 8,6%, 8,5% et 8,7% des effectifs de la Petite, Moyenne et Grande Section.

III.2. L'ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire vise à accueillir les enfants de la tranche d'âge allant de 6 à 11 ans. La région de Thiès est caractérisée par un réseau très dynamique, de l'enseignement primaire, dominé par l'enseignement dispensé dans les structures publiques.

III.2.1. Les infrastructures

Le nombre d'établissements dans l'élémentaire est passé de 1.000 en 2014 à 1028 en 2015, soit une hausse de 28 structures dont 24 ont été ouvertes dans le public et les 4 autres l'ont été dans le privé. Un peu plus de huit (8) établissements sur dix (10) sont dans le public (87,4%) ; le privé polarise seulement 12,6% des structures d'enseignement élémentaires de la région.

Tableau 4.6 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon le statut et le département

Année	Statut	Dépt de Mbour	Dépt de Thiès	Dept de Tivaouane	Région de Thiès
Année 2013/2014	**Public**	307	272	295	**874**
	Privé	58	50	18	**126**
	Total	**365**	**322**	**313**	**1000**
Année 2014/2015	**Public**	318	279	301	898
	Privé	59	53	18	130
	Total	**377**	**332**	**319**	**1028**
Variation relative	**Public**	3,6%	2,6%	2%	2,7%
	Privé	1,7%	6%	0%	3,2%
	Total	**3,3%**	**3,1%**	**1,9%**	**2,8%**

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2013/2014)

L'analyse de la répartition des établissements dans les départements permet de relever que Mbour avec 377 établissements (soit 36,7%) est plus doté que Thiès (32,3%) et Tivaouane (31%) en infrastructures destinées à l'éducation dans l'élémentaire. Les établissements d'enseignement public élémentaire sont plus importants dans les départements de Mbour (35,4%) et Tivaouane (33,5%) que dans celui de Thiès (31,1%). Tout de même, il faut noter que sur les 28 établissements nouvellement construits, la plus grande part (12 établissements) l'a été dans le département de Mbour et le reste est partagé entre Thiès (10 établissements) et Tivaouane (6 établissements).

Pour répondre à la demande d'éducation, le système éducatif a mis en place divers modes d'organisation dont les classes à Double Flux et les classes Multigrades en plus des classes à Flux Unique. Le premier type de regroupement constitue la principale stratégie pour répondre à la demande croissante d'éducation dans les zones à forte concentration de population. Le deuxième type (les Multigrades) permet d'offrir un service éducatif complet dans les zones peu peuplées où la structure classique de l'école ne permet pas de rationaliser les ressources matérielles et humaines.

L'enseignement élémentaire de la région de Thiès en 2014/2015 compte 7.195 groupes pédagogiques (contre 6.952 groupes pédagogiques en 2013/2014) répartis entre le public (86,9%) et le privé (13,1%). Un peu plus de sept (7) groupes pédagogiques sur dix (10) sont des Flux Uniques (72,4%). Les classes à double flux et celles multigrades représentent respectivement 12,7% et 14,9% du total des groupes pédagogiques.

Tableau 4.7 : Répartition du nombre de classes d'enseignement élémentaire selon le type de groupe pédagogique et le statut, par département

Circonscription administrative	Statut des établissements	Type de groupe pédagogique			Total
		Flux unique	Double flux	Multigrade	
Dépt de Mbour	Public	1592	603	71	2266
	Privé	441	0	10	451
	Total	**2033**	**603**	**81**	**2717**
Dépt de Thiès	Public	1815	240	173	2228
	Privé	335	4	34	373
	Total	**2150**	**244**	**207**	**2601**
Dépt de Tivaouane	Public	907	69	784	1760
	Privé	117	0		117
	Total	**1024**	**69**	**784**	**1877**
Total région	**Public**	**4314**	**912**	**1028**	**6254**
	Privé	**893**	**4**	**44**	**941**
	Total	**5207**	**916**	**1072**	**7195**

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2014/2015)

Le département de Thiès regroupe le plus grand nombre de classes à flux unique (41,3% contre 39% pour Mbour et 20% pour Tivaouane). Près de deux (2) classes à double flux sur (3) sont dans le département de Mbour (66%) et sept (7) classes multigrades sur dix (10) sont localisées dans celui de Tivaouane (73,1%).

Le Gouvernement s'est fixé comme objectif d'amener la part des classes à Flux Unique à 94% du total des groupes pédagogiques. La région de Thiès avec 72,4% de classes à Flux Unique (contre 73% en 2014 et 74,6% en 2013) est encore très loin de l'objectif fixé.

III.2.2. Le Personnel

Dans le souci de répondre à la forte demande d'éducation et au développement fulgurant du sous-secteur de l'enseignement élémentaire, le Gouvernement du Sénégal a opté pour une politique de recrutement de contractuels afin de subvenir aux besoins en enseignants. Ainsi une importante évolution a été notée aussi bien en termes de nombre que dans la prise en compte du genre.

L'effectif du personnel des établissements d'enseignement élémentaire au niveau de la région de Thiès a connu une augmentation de 2,1% en passant de 8.022 en 2014 à 8.183 en 2015. Un peu plus de huit (8) enseignants sur dix (10) sont dans le public (84%). L'effectif des enseignants du privé (16%) a connu une hausse de 4,1% entre les deux années scolaire alors que celui du public n'a évolué que de 1,6% (cf. tableau ci-dessous).

L'examen de la situation suivant le sexe montre que le personnel masculin (62,9%) est largement supérieur au personnel féminin (37,1%) dans l'enseignement élémentaire aussi bien dans le privé que dans le public.

Tableau 4.8: Evolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par département

Circonscription administrative	Sexe	Année 2013/2014			Année 2014/2015			Variation relative		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Dépt de Mbour	Hommes	1674	353	2027	1670	367	2037	-0,24%	3,97%	0,49%
	Femmes	751	212	963	760	231	991	1,20%	8,96%	2,91%
	Total	**2425**	**565**	**2990**	**2430**	**598**	**3028**	0,21%	5,84%	1,27%
Dépt de Thiès	Hommes	1580	301	1881	1601	301	1902	1,33%	0,00%	1,12%
	Femmes	1164	239	1403	1180	247	1427	1,37%	3,35%	1,71%
	Total	**2744**	**540**	**3284**	**2781**	**548**	**3329**	**1,35%**	**1,48%**	**1,37%**
Dépt de Tivaouane	Hommes	1070	84	1154	1117	95	1212	4,39%	13,10%	5,03%
	Femmes	527	67	594	548	66	614	3,98%	-1,49%	3,37%
	Total	**1597**	**151**	**1748**	**1665**	**161**	**1826**	**4,26%**	**6,62%**	**4,46%**
Région de Thiès	Hommes	4324	738	5062	4388	763	5151	1,48%	3,39%	1,76%
	Femmes	2442	518	2960	2488	544	3032	1,88%	5,02%	2,43%
	Total	**6766**	**1256**	**8022**	**6876**	**1307**	**8183**	**1,63%**	**4,06%**	**2,01%**

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2014/2015)

La répartition des enseignants suivant les départements place celui de Thiès en tête qui concentre 40,7% du personnel. Mbour et Tivaouane représentent respectivement 37% et 22,3% du total des enseignants. Cette situation peut être expliquée par le fait que le département de Thiès est mieux lotis en établissements d'enseignement élémentaire que ceux de Mbour et Tivaouane et par conséquent il absorbe plus d'enseignants. Il est également constaté que l'effectif du personnel masculin est deux fois plus important que celui du personnel féminin dans le département de Mbour et Tivaouane alors que dans celui de Thiès la situation est moins déséquilibrée avec les hommes qui représentent 57,1% et les femmes (42,9%).

S'agissant du niveau académique, il sied de rappeler qu'au Sénégal, les qualifications exigées des enseignants de l'élémentaire sont spécifiées comme suit : une formation générale correspondant au niveau d'études du BAC (à partir de 2011) et une formation pédagogique d'un an débouchant sur l'obtention d'un Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP).

Au niveau de la région de Thiès, dans le public, les enseignants titulaires du BAC (47,5%) et du BFEM (45,5%) sont les plus nombreux. Les titulaires de ces deux diplômes académiques représentent 93% des enseignants de l'élémentaire public (contre 94% en 2014). Les enseignants titulaires d'un diplôme académique de l'enseignement supérieur représentent au total 3,7%. Les titulaires d'un DEUG/BAC+2 représentent 1,7% en 2015 et ceux disposant d'une Licence font 1,4%. Rares sont les enseignants ayant une Maitrise ou un Master (0,6%).

Tableau 4.9 Graphique : Répartition des enseignants du public de la région de Thiès selon le diplôme académique

Diplôme académique	Dépt de Mbour	Dépt de Thiès	Dépt de Tivaouane	Région de Thiès
Maitrise/Master	14	32	7	53
Licence	41	46	24	111
DEUG/BAC+2	74	47	22	143
BAC	1499	1443	953	3895
BFEM	1309	1617	800	3726
CFEE	13	25	8	46
Autre	21	28	5	54
Sans diplôme	57	101	7	165

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2014/2015)

Les non identifiés (sans diplôme et autre) représentent 2,7%, les titulaires d'un CFEE (0,6%) occupent une proportion moindre. Toutefois, il convient de signaler que les enseignants du public élémentaire titulaires d'une Licence ou d'un Master sont plus présents dans le département de Thiès (47,6%) que dans celui de Mbour (33,5%) ou de Tivaouane (18,9%).

Par contre, un peu plus de la moitié de ceux ayant le DEUG/BAC+2 sont présents dans le département de Mbour (51,7%). Ce pourcentage est de 32,9% dans le département de Thiès celui Thiès et 15,4% dans celui de Tivaouane. Par ailleurs, les enseignants titulaires du BAC sont répartis comme suit dans les trois départements : 38,5% à Mbour, 37% à Thiès et 24,5% à Tivaouane. Les titulaires du BFEM se retrouvent plus à Thiès (43,4%) qu'à Mbour (35,1%) et Tivaouane (21,5%).

En 2015, quatre (4) enseignants sur dix (10) du public élémentaire de la région de Thiès sont titulaires d'un CAP (40,8%). S'en suivent ceux titulaires d'un CEAP (36,8%). Une part non négligeable d'enseignants dans l'élémentaire sont sans diplôme professionnel (19,7%). un

Graphique 4.3: Répartition des enseignants du public selon le diplôme professionnel et le département

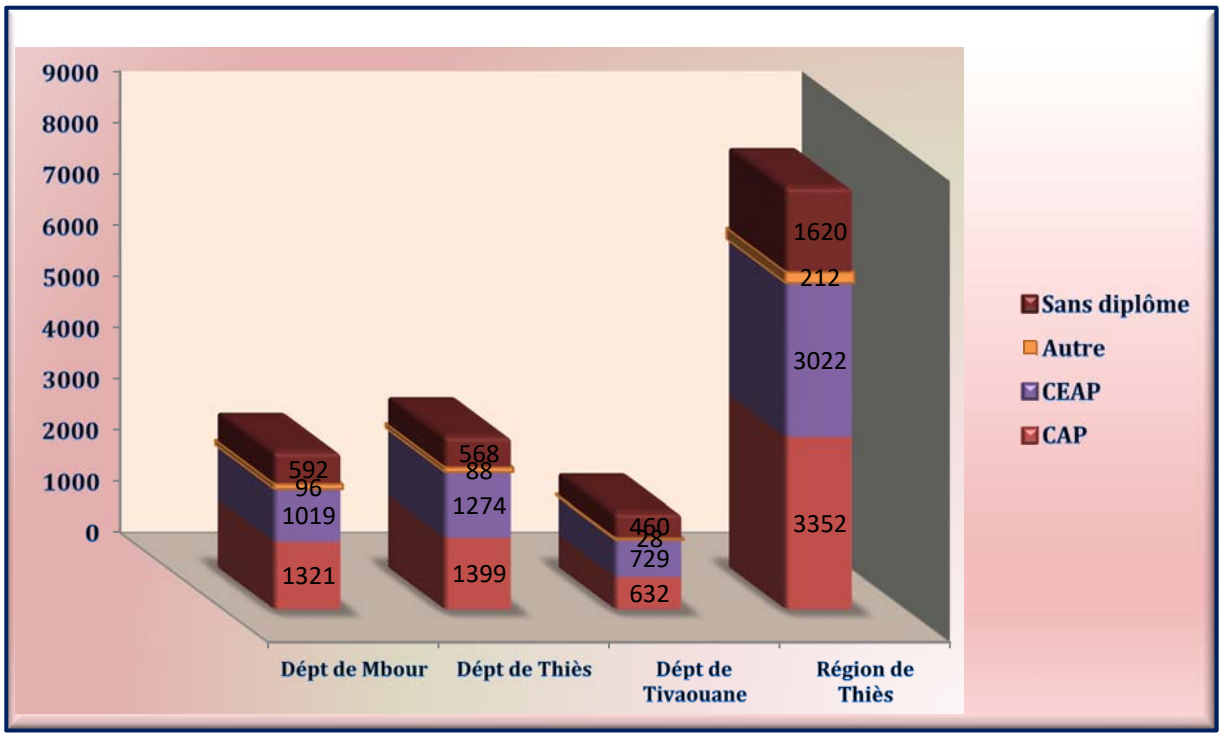

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2014/2015)

Le Département de Thiès bénéficie plus d'enseignants titulaires de CAP et de CEAP (respectivement 41,7% et 42,2%) que ceux de Mbour (39,4% et 33,7%) et Tivaouane (18,9% et 24,1%). Il faut noter que les titulaires de CAP sont plus nombreux que les détenteurs d'autres diplômes professionnels et ceci dans tous les départements (cf. graphique ci-dessous).

III.2.3. Les effectifs

L'effectif des élèves de l'élémentaire de la région de Thiès a varié de 3,19% entre 2014 (283.796) et 2015 (292.855). La proportion des garçons (50,2%) dépasse légèrement celle des filles (49,8%) contrairement en 2014 où une situation inverse était notée. Ceci est lié au fait que l'effectif des garçons a augmenté de 5,79% alors celui des filles n'a varié que de 0,69%. Suivant le statut de l'établissement, l'essentiel des élèves sont inscrits dans le public (87,5%). Ceci concorde avec la situation au niveau des établissements où le public qui concentre 87,4% des établissements d'enseignement élémentaire de la région.

Tableau 4.10 : Evolution des effectifs des élèves dans l'élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par département

Circonscription administrative	Statut	Année 2013/2014			Année 2014/2015			Variation relative		
		Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Dept de Mbour	Public	51780	49546	101326	51585	52776	104361	-0,4%	6,5%	3,0%
	Privé	8788	8338	17126	8914	9336	18250	1,4%	11,9%	6,6%
	Total	**60568**	**57884**	**118452**	**60499**	**62112**	**122611**	**-0,1%**	**7,3%**	**3,5%**
Dept de Thiès	Public	48197	45427	93624	48669	**47632**	96301	0,1%	4,8%	2,9%
	Privé	6425	6208	12633	6599	**6676**	13275	2,7%	7,5%	5,1%
	Total	**54622**	**51635**	**106257**	**55268**	**54308**	**109576**	**1,2%**	**5,2%**	**3,1%**
Dept de Tivaouane	Public	27296	27006	54302	27623	27921	55544	1,2%	3,4%	2,3%
	Privé	2295	2490	4785	2397	2727	5124	4,4%	9,5%	7,1%
	Total	**29591**	**29496**	**59087**	**30020**	**30648**	**60668**	**1,4%**	**3,9%**	**2,7%**
Région de Thiès	Public	127273	121979	249252	127877	128329	256206	0,5%	5,2%	2,8%
	Privé	17508	17036	34544	17910	18739	36649	2,3%	10,0%	6,1%
	Total	**144781**	**139015**	**283796**	**145787**	**147068**	**292855**	**0,7%**	**5,8%**	**3,2%**

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2014/2015)

Une analyse de la répartition des élèves selon le département met en évidence que Mbour concentre 41,9% de l'effectif régional dont 85,1% dans le public et 14,9% dans le privé. Le département de Thiès, avec 37,4% des élèves répartis entre le public (87,9%) et le privé (12,1%) vient deuxième position. Quant au département de Tivaouane, il regroupe 20,7% de l'effectif dont 91,6% dans le public et 8,4% dans le privé. L'effectif des filles varie légèrement a peu évolué d'un département à l'autre (avec des proportions variant de -0,11% à 1,45%) contrairement à celui des garçons qui a enregistré une hausse de 7,3%, 5,18% et de 3,91% respectivement à Mbour, Thiès et à Tivaouane.

S'agissant du ratio élèves/classe (rapport entre l'effectif des élèves et le nombre de classes), il se situe à 43 élèves en 2015 dans la région de Thiès (contre 45 en 2014). Il est plus élevé dans les départements de Mbour (46 élèves par classe) et Thiès (43 élèves/classe) que dans celui de Tivaouane (38 élèves/classe). Cette situation peut être liée au fait qu'il y a une forte concentration de la population dans ces deux premiers départements et qui induit une forte demande en matière d'enseignement élémentaire.

Tableau 4.11: Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire public par classe et par enseignant, selon le département

Départ	Année 2013/2014		Année 2014/2015		Variation relative	
	Nb éleves/cla	Nb éléves/enseig	Nb éleves/cla	Nb éléves/enseig	Nb éleves/cla	Nb éléves/enseig
Dépt de Mbour	49	42	46	40	-6,1%	-4,8%
Dépt de Thiès	45	34	43	33	-4,4%	-2,9%
Dépt de Tivaouane	38	34	38	33	-0,0%	-2,9%
Région de Thiès	45	37	43	36	-4,4%	-2,7%

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2014/2015)

Quant au ratio élèves/maitre (rapport entre l'effectif des élèves et celui des enseignants) il est estimé à 36 élèves pour un maître en 2015 (contre 37 élèves en 2014) dans la région. L'examen des variations relatives des ratios nombre d'élèves/classe et nombre d'élèves/enseignant, en 2015, met en avant une amélioration de la situation dans tous les départements de la région par rapport à l'année 2014, traduisant une diminution légère de la charge des enseignants et un désengorgement des classes.

III.2.4. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire

L'intensité de la scolarisation est mesurée par le Taux Brut de Scolarisation (TBS) qui est le rapport entre les effectifs inscrits et la population en âge scolaire. Cet indicateur mesure la capacité du système éducatif à accueillir les enfants scolarisables. Quant à l'accès à l'école élémentaire, il est mesuré à partir du taux brut d'admission (TBA) qui indique la proportion d'enfants nouvellement admis au CI

Le taux brut d'admission est de 120,2% dans la région. Celui des filles est de plus élevé avec 125,5% alors que celui des garçons est de 115,2%.

Le taux brut de scolarisation est 99,89% en 2015 dans la région de Thiès. Le TBS des filles est de 105,98 % et celui des garçons de 94,23 %.

III.3. Le Moyen et Secondaire

L'enseignement moyen est le cycle de prolongement de l'enseignement élémentaire avec une demande potentielle constituée de la tranche d'âge de la population allant de 12 à 15 ans. Il est dispensé dans les collèges d'enseignement moyen (CEM) dont le cycle dure quatre ans (de la Sixième à la Troisième). Quant à l'enseignement secondaire, c'est un prolongement de l'enseignement moyen avec un cycle qui dure trois ans (de la Seconde à la Terminale) et dont l'objectif est de renforcer le niveau des élèves afin de leur permettre de mener des études supérieurs de qualité ou d'effectuer une formation professionnelle de cadre moyen. La demande potentielle pour le Secondaire se définit comme étant le nombre d'enfants âgées de 16 à 18 ans.

III.3.1. Les infrastructures

Le nombre d'établissements du Moyen/Secondaire a progressé de 4,5% entre les années scolaires 2014 (247) et 2015 (258), soit 11 structures de plus. Le privé qui concentre 39,9% des établissements en 2015 a bénéficié de cinq (5) établissements de plus par rapport à 2014. Le Public, avec 60,1% des structures, n'a enregistré que six (6) structures de plus.

Tableau 4.5: Répartition des établissements d'enseignement du Moyen/Secondaire selon le cycle, le statut et le département

Cycle	Année scolaire	Statut	Département de Mbour	Département de Thiès	Département de Tivaouane	Région de Thiès
Moyen/Secondaire	Année 2013/ 2014	Public	58	55	36	149
		Privé	43	44	11	98
		Total	101	99	47	247
	Année 2014 / 2015	Public	61	56	38	155
		Privé	47	45	11	103
		Total	108	101	49	258
	Variation en %	Public	5,2%	1,8%	5,6%	4,0%
		Privé	9,3%	2,3%	0,0%	5,1%
		Total	6,9%	2,0%	4,3%	4,5%

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2014/2015)

Le département de Mbour reste le mieux doté en structures avec 41,9% du total des structures d'enseignement du Moyen/Secondaire répartis entre le Public (56,5%) et le Privé (43,5%). Il est suivi de celui de Thiès qui regroupe 39,1% des établissements dont 55,4% dans le Public et 44,6% dans le Privé. Le département de Tivaouane

regroupe le plus petit nombre de structures (19%) dont une partie importante est constituée de structures publiques (77,6%). Il faut noter aussi que sur les onze (11) établissements nouvellement construits dans la région en 2015, sept (7) l'ont été dans le département de Mbour (dont 4 privés et 3 publics), deux (2) dans celui de Thiès (un dans le privé et un dans le public) et les deux (2) autres sont implantés dans le département de Tivaouane (tous dans le public).

III.3.2. Le Personnel

Enseigner au Moyen demande d'avoir le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Moyen (CAEM) ou le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement Moyen (CAECEM). Néanmoins, dans certains cas on retrouve des chargés de cours au niveau du Moyen qui n'ont que le BAC. Au niveau de l'enseignement secondaire, le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire (CAES) est requis. Toutefois, on y retrouve aussi bien des titulaires du CAEM que du CAECEM. Il faut signaler aussi que depuis l'avènement des vacataires, certains enseignants sont sans diplôme professionnel.

L'effectif des enseignants dans le public du Moyen/Secondaire est passé de 3.745 en 2014 à 4.087 en 2015, soit une variation relative de 9,1%. Huit (8) enseignants sur dix (10) sont qualifiés tandis que le reste (19,7%) est sans diplôme professionnel (contre respectivement 73,4% et 26,6% en 2014). Les titulaires du CAECM représentent 34,3% du total des enseignants (contre 30,9% en 2014). Il s'en suit ceux titulaires d'un CAEM qui occupent 28,7%. Une faible proportion d'enseignants disposant un CEAP (0,4%) ou d'un CAP (2,7%) est notée.

Tableau 4.6: Répartition des enseignants dans le public du Moyen et du Secondaire selon le diplôme professionnel et le département

	Dépt de Mbour			Dépt de Thiès			Dépt de Tivaouane		
Diplôme professionnel	**2014**	**2015**	**Variation**	**2014**	**2015**	**Variation**	**2014**	**2015**	**Variation**
CEAP	3	6	100,0%	16	6	-62,5%	13	4	-69,2%
CAP	35	51	45,7%	47	36	-23,4%	17	24	41,2%
CAECEM	449	535	19,2%	469	532	13,4%	240	335	39,6%
CAEM	307	380	23,8%	439	528	20,3%	223	264	18,4%
CAES/CAESTP/CAPES	165	183	10,9%	212	201	-5,2%	115	124	7,8%
CAMEPS/CAPEPS/DFSA		12			45			17	
Sans diplôme	362	284	-21,5%	421	360	-14,5%	212	160	-24,5%
Total général	**1321**	**1451**	**9,8%**	**1604**	**1708**	**6,5%**	**820**	**928**	**13,2%**

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2014/2015)

L'examen de la répartition spatiale du personnel révèle que le département de Thiès regroupe 41,8% des enseignants du Moyen/Secondaire (contre 58,3% en 2014). Ces pourcentages sont respectivement de 35,5% et 22,7% à Mbour et Tivaouane. A l'image de la situation au niveau régional, les enseignants titulaires d'un CAECEM sont les plus nombreux au niveau de chaque département puis s'en suivent ceux ayant un CAEM. En termes de variation, on note une diminution du nombre d'enseignants n'ayant aucun diplôme professionnel dans les trois départements. Les départements de Thiès et de Tivaouane ont connu des baisses relatives respectives de 62,5% et 69,2% des titulaires du CEAP contrairement à Mbour qui a vu ce nombre doubler. Le nombre d'enseignants titulaires d'un CAECEM ou d'un CAEM ont fortement augmenté entre 2014 et 2015 et ceci dans tous les départements de la région dans des proportions variant de 13% à 39% (cf. tableau ci-dessus).

En 2015, au niveau de la région de Thiès, sur les 4.087 enseignants qui officient au niveau du Moyen et du Secondaire, une bonne partie est titulaire du BAC (39,7%). S'en suivent Les titulaires d'une Licence (28,7%) et ceux ayant une Maitrise ou un Master 1 (16,4%). On note de faibles proportions d'enseignants disposant d'un DEA/DESS/Master 2 (1,3%) ou d'un Doctorat/PHD (0,4%). Ceux ayant uniquement le BFEM représentent 3,3% du total des enseignants. Il s'avère ainsi que plus de la moitié des enseignants du Moyen et du Secondaire ont la Licence ou plus (57%).

Tableau 4.7: Répartition des enseignants dans le public du Moyen et du Secondaire selon le diplôme académique et le département

Diplôme académique	Dépt de Mbour			Dépt de Thiès			Dépt de Tivaouane		
	2014	2015	Variation	2014	2015	Variation	2014	2015	Variation
BFEM	36	46	27,8%	63	64	1,6%	24	26	8,3%
BAC	564	576	2,1%	587	667	13,6%	312	379	21,5%
DEUG/BAC+2	137	160	16,8%	173	164	-5,2%	105	89	-15,2%
Licence	333	386	15,9%	424	519	22,4%	216	270	25,0%
Maitrise/Master 1	237	270	13,9%	331	241	-27,2%	145	158	9,0%
DEA/DESS/Master 2	10	9	-10,0%	16	41	156,3%	8	4	-50,0%
Doctorat/PHD	4	4	0,0%	10	12	20,0%	10	2	-80,0%
Total général	1321	1451	9,8%	1604	1708	6,5%	820	928	13,2%

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2013/2014)

La répartition des enseignants ayant un diplôme académique de l'enseignement supérieur suivant les départements indique que Thiès regroupe 75,9% des enseignants titulaires d'un DEA/DESS/Master, 66,7% de ceux ayant un Doctorat/PHD et 44,4% de ceux ayant une Licence. Ces pourcentages sont respectivement de 16,7% ; 22,2% et

32,9% à Mbour et respectivement de 7,4% ; 11,1% et 23% à Tivaouane. Les titulaires du BFEM et du BAC sont aussi nombreux à Thiès (respectivement 47,1% et 41,1%) qu'à Mbour (respectivement 33,8% et 35,5%) et Tivaouane (respectivement 19,1% et 23,4%). En termes de variation par rapport à l'année 2014, le nombre de détenteurs d'un DEA/DESS/Master 2 a fortement augmenté dans le département de Thiès en passant de seize (16) à quarante et une (41) contrairement à ceux de Mbour et de Tivaouane où des baisses respectives de 10% et 50% sont enregistrées. Il convient de signaler qu'une forte baisse des enseignants détenant un Doctorat/PHD dans le département de Tivaouane (de 10 à 2) est notée.

III.3.3. Les effectifs

L'effectif de l'enseignement Moyen est passé de 122.451 élèves en 2014 à 126.309 élèves en 2015 (soit une hausse de 3,2%) et est réparti dans les classes comme suit : sixième (27,7%), cinquième (24,5%), quatrième (25,4%) et troisième (22,5%). Hormis le niveau cinquième qui a vu son effectif baissé de 1,5% par rapport à l'année 2014, les autres niveaux ont enregistré des hausses de leurs effectifs variant de 4 à près de 6%.

Tableau 4.8: Répartition des effectifs dans l'enseignement Moyen selon le niveau et le département

Niveau	Année scolaire	Dépt de Mbour	Dépt de Thiès	Dépt de Tivaouane	IA Thiès
Sixième	**année 2013/2014**	13345	13611	6103	33059
	année 2014/2015	13488	14358	7085	34931
	Variation relative	1,1%	5,5%	16,1%	5,7%
Cinquième	**année 2013/2014**	12570	12873	5940	31383
	année 2014/2015	12610	12574	5719	30903
	Variation relative	0,3%	-2,3%	-3,7%	-1,5%
Quatrième	**année 2013/2014**	12376	12691	5789	30856
	année 2014/2015	13575	12500	6017	32092
	Variation relative	9,7%	-1,5%	3,9%	4,0%
Troisième	**année 2013/2014**	10312	11407	5434	27153
	année 2014/2015	11833	11756	4794	28383
	Variation relative	14,7%	3,1%	-11,8%	4,5%

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2013/2014)

Dans le secondaire, le nombre d'élèves est passé de 45.724 en 2014 à 49.359 en 2015 correspondant à une hausse relative de 8%. L'effectif des filles (48,8%) est légèrement inférieur à celui des garçons (51,2%). La répartition de l'effectif dans les différents

niveaux permet de voir que les classes de Seconde (35,4%) et de Terminale (35,8%) regroupent plus d'élèves que celles de Première (28,8%).

Tableau 4.9: Répartition des effectifs par niveau dans le secondaire par sexe et département

Niveau	Année scolaire	Dépt de Mbour		Dépt Thiès		Dept Tivaouane		Région	
		Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Seconde	**année 2013/2014**	5627	2722	8011	3840	2530	1177	16168	7739
	année 2014/2015	6598	3261	7857	3960	3025	1396	17480	8617
	Variation relative	17,3%	19,8%	-1,9%	3,1%	19,6%	18,6%	8,1%	11,3%
Première	**année 2013/2014**	4854	2235	6708	3275	2343	1000	13905	6510
	année 2014/2015	5104	2389	6564	3229	2535	1143	14203	6761
	Variation relative	5,2%	6,9%	-2,1%	-1,4%	8,2%	14,3%	2,1%	3,9%
Terminale	**année 2013/2014**	5490	2608	7683	3820	2478	1039	15651	7467
	année 2014/2015	6437	3100	8385	4320	2854	1299	17676	8719
	Variation relative	17,2%	18,9%	9,1%	13,1%	15,2%	25,0%	12,9%	16,8%

Source : Inspection d'Académie de Thiès (annuaire statistique 2013/2014)

La répartition de l'effectif du secondaire de la région de Thiès dans les différents départements fait ressortir des disparités. Le département de Thiès concentre 46,2% de l'effectif des élèves, suivi du département de Mbour 36,7%) de loin devant celui de Tivaouane (17%).

III.4. FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

L'accroissement des compétences et du savoir-faire est un préalable pour une réduction de la pauvreté, le redressement de l'économie et le développement durable d'un pays. C'est ainsi que partout dans le monde, les acteurs économiques et les décideurs politiques accordent une attention particulière à la formation professionnelle et technique. Dans la région de Thiès, la formation professionnelle et technique (FPT) englobe les apprentissages formels et informels destinés au monde du travail.

III.4.1. Les infrastructures

La région de Thiès compte une quinzaine de structures publiques de FPT (avec 148 groupes pédagogiques) et quarante-huit (48) établissements privés (avec 241 groupes pédagogiques). Les structures publiques emploient près de 400 individus composés de contractuels (52,5%), de fonctionnaires (40,9%) et des vacataires (6,6%). Les hommes sont majoritaires avec 63% de l'effectif contre 37% de femmes. Le Lycée d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle concentre la plus garde part du personnel de la FPT de la région de Thiès (38%). S'en suivent le Foyer

D'enseignement Moyen Pratique De Nguekhokh (9%), le CFP de Fissel (6,6%) et le CFP Marc Damians Lalane (6,3%).

Tableau 4.10: Répartition du Personnel du public par statut et par établissement

REGION	NOM ETABLISSEMENT	SEXE	STATUT PERSONNEL			
			Contractuel	Fonctionnaire /Permanent	Vacataire	Total général
Thiès	LYCEE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE	Femme	7	13	2	**22**
		Homme	31	82	16	**129**
	FOYER D'ENSEIGNEMENT MOYEN PRATIQUE DE NGUEKHOKH (FEMP)	Femme	9	4	0	**13**
		Homme	17	5	1	**23**
	CRETF THIES	Femme	0	14	0	**14**
		Homme	0	3	0	**3**
	CNAFP DE THIES	Femme	12	5	1	**18**
		Homme	3	0	1	**4**
	CFP NDIAGANIAO	Femme	8	0	0	**8**
		Homme	12	0	0	**12**
	CFP MARC DAMIANS LALANE	Femme	4	0	0	**4**
		Homme	21	0		**21**
	CFP KHOMBOLE	Femme	9	2	1	**12**
		Homme	9	2	0	**11**
	CFP FISSEL	Femme	4	1	1	**6**
		Homme	19	0	1	**20**
	CETF/TIVAOUANE	Femme	7	7	0	**14**
		Homme	7	2	0	**9**
	CENTRE ENSEIGNEMENT TECHNIQUE FEMININ DE MBOUR	Femme	2	9		**11**
		Homme	5	3	0	**8**
	CENTRE DE FORMA PROFESS DE THIADIAYE	Femme	0	1	2	**3**
	CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE MONT ROLLAND	Femme	5	1	0	**6**
		Homme	5	0	0	**5**
	CENTRE DE FORMATION PROF. DE JOAL FADIOUTH	Femme	2	1	0	**3**
		Homme	3	6	0	**9**
	CAP/ENFEFS	Femme	3	0	0	**3**
		Homme	4	1	0	**5**
Total			208	162	26	396

Source : Annuaire statistique FPT 2015

La région de Thiès occupe une part non négligeable dans le personnel administratif et de service de la FPT au Sénégal, soit près de 17% (242 individus dans la région sur 1.428 au niveau national). On y trouve, en majorité, des chefs d'établissement (14,9%), des surveillants (16,9%), des Censeurs/Directeurs des études (6,6%), des comptables matière (6,2%), des intendants/gestionnaires (6,2%) et des secrétaires

(5,4%) et une faible proportion de Directeurs Administratifs et financiers (0,4%), d'assistants sociaux (0,8%) et d'infirmiers (0,8%).

Tableau 4.11: Répartition du personnel administratif et de service de la FPT par fonction et par sexe

STATUT		Fonction du personnel												
	SEXE	Chef d'établissement	Censeur/directeur des études	Dire Admin et Financier	Chef des travaux	Intendant/Gestionnaire	Comptable matière	Assistant social	infirmier	Personnel ouvrier	Secrétaire	Surveillant	Autre	Total général
Privé	*Fem*	4	1		1	1	3	1		3	9	3	10	36
	Hom	17	14	1	2	7	2		2	4	1	12	32	94
Public	*Fem.*	4			2	5	4			1	1	12	8	37
	Hom.	11	1		7	2	6	1			2	14	31	75
Région de Thiès		**36**	**16**	**1**	**12**	**15**	**15**	**2**	**2**	**8**	**13**	**41**	**81**	**242**
Total National		**192**	**85**	**8**	**73**	**100**	**93**	**19**	**11**	**89**	**94**	**252**	**412**	**1428**

Source : Annuaire statistique FPT 2015

L'analyse de la répartition du personnel administratif de la FPT laisse apparaitre qu'un peu plus de la moitié évolue dans le privé (53,7% dont 72,3% d'hommes). Dans le public (46,3%), le tiers du personnel est composé de femmes. Selon le diplôme académique, il faut noter qu'une faible proportion des acteurs de la FPT est titulaire d'un Doctorat (0,8%). Les titulaires d'un Master/DEA/DESS, d'une Maitrise/BAC+4 ou d'une Licence/BAC+3 représentent respectivement 5% ; 5,8% et 11,2% du personnel. Hormis ceux dont le diplôme n'est pas déterminé (Autre), les Titulaires du BAC/BT et du BFEM sont les plus nombreux avec respectivement 20,7% et 12,4%) du personnel

Comparé à la moyenne nationale, la région de Thiès dispose d'un personnel ayant un niveau académique relativement bon. En effet, Près du tiers du personnel administratif de la FPT du Sénégal titulaire d'une Licence sont dans la région (32,5%). Ce pourcentage est de 18,2% chez les Docteurs et respectivement de 18,2% et 14,5% chez les titulaires d'une Maitrise/BAC+4 et chez ceux possédant un Master/DEA/DESS.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**..12: Répartition du personnel administratif de la FPT par diplôme académique**

REGION			Doctorat	Master /DEA /DESS	Maitrise /BAC+4	Licence /BAC+3	DEUG/DUT /BTS/BAC+2	BAC/BT	BFEM	Sans diplôme	Autre	Total général
	STATUT	SEXE										
Thiès	Privé	*Femme*	0	1	0	5	9	5	6	0	10	36
		Homme	2	7	11	16	11	15	9	0	23	94
	Public	*Femme*	0	0	0	1	3	13	10	0	10	37
		Homme	0	4	3	5	5	17	5	0	36	75
Total Thiès			**2**	**12**	**14**	**27**	**28**	**50**	**30**	**0**	**79**	**242**
Total National			**11**	**83**	**77**	**83**	**117**	**292**	**264**	**20**	**481**	**1428**

Source : Annuaire statistique FPT 2015

III.4.2. Les effectifs

L'effectif de la FPT de la région de Thiès se chiffre à 5.642 individus en 2015, soit 12% du total national. Près de deux tiers des apprenants sont dans le Privé (65,5%) contre 34,5% inscrits dans le public.

Selon le sexe, l'effectif des filles (55,9%) dépasse celui des garçons (44,1%). La proportion des femmes dans le privé (62,1%) dépasse largement celui des hommes (37,9%).

Le nombre de redoublants s'élève à 1.552 individus, soit un peu plus du quart de l'effectif total (27,5%) et est réparti, d'une part, entre le privé (44,3%) et le public (55,7%) et d'autre part entre les garçons (55,3%) et les filles (44,7%). Un peu plus de neuf (9) redoublants du côté des filles sur dix (10) sont dans le privé, soit 92%.

Tableau 4.13: Répartition de l'effectif de la formation professionnelle par statut

Région	Nb Filles		Nb Garçons		Total G/F		% filles effectifs		Red F		Red G		Total Redoublants		% filles redoublants	
	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public
Thiès	2294	862	1399	1087	3693	1949	62,1 %	44,4 %	639	54	48	811	687	865	93,0 %	6,2%
Total National	17719	9269	12364	8581	30083	17850	59 %	52 %	1735	546	1489	1533	3224	2079	53,8 %	26,3%

Source : Annuaire statistique FPT 2015

III.5. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Depuis plus d'une décennie on assiste à une croissance continue du nombre de bacheliers et par conséquent une demande croissante au niveau de l'enseignement supérieur. Pour répondre à cette forte demande, l'Etat du Sénégal, avec l'appui de ses Partenaires Techniques et Financiers et des acteurs de l'enseignement privé, a manifesté la volonté de construire d'autres Universités et écoles de formations. C'est de cette volonté qu'est née, à partir de la fusion de plusieurs écoles et instituts de formation supérieure, l'Université de Thiès en 2007, et qui connait aujourd'hui un développement important au niveau pédagogique et social.

III.5.1. Les infrastructures

L'Université de Thiès regroupe, en son sein, l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA), l'UFR des Sciences Economiques et Sociales (SES), l'UFR des Sciences de l'Ingénieur (SI), l'UFR des Sciences de la Santé (SS), l'UFR des Sciences et Technologie (SET), l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rural (ISFAR), l'Institut Universitaire de Technologie (IUT). Toutes ces structures de recherches contribuent à la mise à disposition des entreprises une ressource humaine qualifiée par l'adaptation des formations aux besoins du milieu professionnel. Ainsi, elles fournissent l'expertise nécessaire dans différents domaines au profit des organismes privés, publics et aussi des collectivités locales.

En plus de l'Université, Thiès bénéficie d'autres écoles et instituts de formation professionnelle. On peut citer entre autres :

- L'Ecole Supérieure d'Information et de Management (ESIM) ;
- L'Ecole Supérieure des Sciences de la Terre et de l'Environnement (ESST) ;
- L'Ecole Polytechnique de Thiès (EPT) ;
- L'Institut Supérieur de Management (ISM) ;
- L'ITG Thiès ;

III.5.2. Les effectifs

L'effectif des étudiants de l'Université de Thiès s'élève à 3.217 étudiants en 2015 contre 3.050 en 2014, soit une évolution relative de 5,5%. Environ, deux (2) étudiants sur trois (3) sont des garçons contre 34,6% de filles. On dénombre une vingtaine de nationalités à l'UT ; les étrangers représentent 7,3% de l'effectif des inscrits. Le nombre de bacheliers orientés en 2015 a légèrement augmenté par rapport à 2014 en

passant de 900 à 950, soit une hausse de 5,6%. Le nombre d'étudiants boursiers (91,2% de l'effectif) a connu une légère hausse de 2,9% entre 2014 (2.850 étudiants) et 2015 (2.933 étudiants). Toutefois la proportion d'étudiants boursiers a diminué entre 2014 (93,4%) et 2015.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**4..14: Effectif des étudiants**

INDICATEURS	2014	2015	Variation
Nbre Nouveaux Bacheliers orientés	900	950	5,6%
Effectif Université	3050	3217	5,5%
Effectif des Garçons	1989	2104	5,8%
Effectif des Filles	1064	1113	4,6%
Effectif des Etrangers	213	234	9,9%
Nombre de nationalités	21	22	4,8%
Nbre d'étudiants boursiers	2850	2933	2,9%

Source : UT, 2015

L'analyse de l'évolution de l'effectif des étudiants de l'UT entre 2009 et 2015 indique que le nombre d'inscrits a plus que doublé en l'espace de sept (7) ans. De 1.335 étudiants inscrits en 2008/2009, l'UT est passée à 2.040 étudiants en 2010/2011 et à 2.794 étudiants en 2012/2013. Entre 2014 et 2015, l'effectif a augmenté de 167 étudiants.

CONCLUSION

Le système éducatif de la région est très dynamique.

Dans le préscolaire, le nombre d'enfants a légèrement baissé en 2015 tandis que le nombre de structures d'accueil de la petite enfance a augmenté. Les garderies constituent les structures d'accueil les plus utilisés dans le département de Thiès alors que les écoles maternelles sont plus présentes à Mbour

Dans l'enseignement élémentaire, Le taux brut d'admission au CI est de 120,2% dans la région. Celui des filles est plus élevé que celui des garçons. L'analyse de la répartition des établissements dans les départements a permis de relever que Mbour est plus doté que Thiès et Tivaouane en infrastructures destinées à l'éducation dans l'élémentaire. Il a également été constaté que la proportion des garçons (50,2%) a légèrement dépassé celle des filles (49,8%) contrairement en 2014 où une situation inverse était notée.

L'effectif de l'enseignement Moyen a connu en 2015 une hausse de 3,2%. Le nombre d'établissements du Moyen/Secondaire a progressé de 4,5% et le nombre d'élèves dans le secondaire de 8%. Le département de Mbour reste le mieux doté en structures d'enseignement du Moyen/Secondaire.

L'effectif de la FPT de la région de Thiès se chiffre à 5.642 individus en 2015, soit 12% du total national. Selon le sexe, l'effectif des filles (55,9%) dépasse celui des garçons (44,1%). La proportion des femmes dans le privé (62,1%) dépasse largement celui des hommes (37,9%).

L'Université de Thiès qui regroupe, en son sein, des écoles et instituts de recherches contribuent à la formation d'une ressource humaine qualifiée dans la région. L'effectif des étudiants de l'Université de Thiès s'est accru en 2015 de 5,5%. Environ, deux (2) étudiants sur trois (3) sont des garçons. Les étrangers d'une vingtaine de nationalités représentent 7,3% de l'effectif des inscrits à l'UT.

Chapitre IV : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

Le Sénégal a institué dans la Constitution en son article 17 que « l'Etat et les collectivités publiques ont le devoir social de veiller à la santé physique, morale et mentale de la famille". Cette importance accordée au secteur de la santé s'est également traduite par la ratification par les autorités sénégalaises des textes internationaux tels que la déclaration universelle des Droits de l'Homme, la charte de l'UA et la Convention des Droits de l'Enfant.

Les orientations de la politique de santé et d'appui social ont été déclinées à travers le Plan National de Développement Sanitaire et Social (PNDS). La mise en œuvre de ce plan a permis d'enregistrer d'importants progrès dans différents domaines tels que la réduction de la mortalité maternelle, la réduction de la mortalité infanto juvénile et la maitrise de la fécondité ainsi que dans la lutte contre certaines endémies majeures, notamment le paludisme et le SIDA. L'amélioration de la santé et de la nutrition passera donc par la mise en œuvre adéquate du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) qui couvre la période 2009-2018. Ce plan s'inscrit dans la perspective d'accélération de l'exécution des différents programmes de prévention et d'offres de services de santé.

Dans ce chapitre, il sera abordé le secteur de la santé puis celui de l'hygiène publique.

IV.1. SANTE

IV.1.1. Les infrastructures

La région de Thiès dispose d'un tissu sanitaire relativement important. Le nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques a connu une augmentation de 3% en 2015 avec 545 infrastructures contre 530 en 2014.

Tableau 5.15 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par département

Type de Structure de santé	Année	Département de Mbour	Département de Thiès	Département de Tivaouane	Région de THIES
Hôpital	Année 2014	1	1	1	3
	Année 2015	1	1	1	3
	Variation en %	0	0	0	0
Centre de santé	Année 2014	4	3	2	9
	Année 2015	4	3	2	9
	Variation en %	0	0	0	0
Poste de santé complet	Année 2014	49	57	37	143
	Année 2015	49	58	55	162
	Variation en %	0	2%	49%	13%
Poste de santé sans maternité	Année 2014	0	1	0	1
	Année 2015	0	1	0	1
	Variation en %	0	0	0	0
Maternité isolée	Année 2014	0	0	1	1
	Année 2015	0	0	1	1
	Variation en %	0	0	0	0
Case de santé	Année 2014	162	111	100	373
	Année 2015	162	111	96	369
	Variation en %	0	0	-4%	-1%
Total	Année 2014	216	173	141	530
	Année 2015	216	174	155	545
	Variation en %	0	1%	10%	3%

Source : Région médicale de Thiès

Parmi ces infrastructures figurent trois (3) hôpitaux dont un dans chaque département et neuf (9) centres de santé dont quatre (4) à Mbour, trois (3) à Thiès et deux (2) à Tivaouane. La région compte aussi cent soixante-deux (162) postes de santé complets inégalement répartis entre les départements : cinquante-huit (58) à Thiès, cinquante-cinq (55) à Tivaouane et 49 à Mbour. Par rapport à l'année 2014, le nombre de postes de santé a augmenté de 13%. Cette augmentation est essentiellement due à celle du nombre de poste de santé du département de Tivaouane qui est passé de 37 en 2014 à 55 en 2015, soit une augmentation de 49%. La région dispose également d'un (1) poste de santé sans maternité à Thiès, d'une maternité isolée à Tivaouane et de trois cent soixante-neuf (369) cases de santé dont cent soixante-deux à Mbour (162), cent onze (111) à Thiès et quatre-vingt-seize (96) à Tivaouane. Le nombre de cases de santé a connu une légère diminution de 1% en 2015 et ceci est relativement due à la diminution du nombre de cases de santé du département de Tivaouane qui est passé de cent (100) cases en 2014 à quatre-vingt-seize (96) cases en 2015.

En plus de ces établissements, la région dispose d'établissements de santé non hospitaliers dans lesquels sont classés le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), le Centre National d'Appareillage orthopédique (CNAO), le Centre Talibou Dabo (CTD), le Service d'Assistance Médicale d'Urgence (SAMU National), la Pharmacie

Régionale d'Approvisionnement (PRA), le Centre Anti Poison (CAP), le Centre de traitement des Infections Sexuellement Transmissibles(IST), le Bureau Régional de l'Education et de l'Information pour la Santé (BREIPS) et le centre de formation en santé.

Tableau 5.16 : Liste des EPSNH [3]rattachés selon les domaines techniques de compétences

EPSNH	Spécialités
Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)	Produits sanguins et dérivés
Centre National d'Appareillage orthopédique (CNAO)	Kinésithérapie et Appareillage orthopédique
Centre TalibouDabo (CTD)	Education et Réadaptation enfants handicapés
Service d'Assistance Médicale d'Urgence (SAMU National)	Régulation appels d'urgences et orientations transports sanitaires
Pharmacie Régionale d'Approvisionnement (PRA)	Médicaments et produits essentiels
Centre Anti Poison (CAP)	Surveillance et utilisation des produits toxiques
Centre de traitement des Infections Sexuellement Transmissibles(IST)	
Bureau Régional de l'Education et de l'Information pour la Santé(BREIPS)	IEC, Sensibilisation
Centre de formation en santé	Formation continue en santé

Source : Région médicale de Thiès

Les prestations de santé sont également fournies par le secteur privé. La région de Thiès compte deux (2) hôpitaux privés qui sont dans le département de Thiès. Entre 2014 et 2015, le nombre de cliniques de la région est resté le même, soit 12 cliniques dont sept (7) à Mbour, quatre (4) à Thiès et une à Tivaouane. Par contre le nombre de postes de santé dans la région a connu une augmentation de 10% en 2015 avec 80 postes de santé contre 73 postes de santé en 2014. Plus de la moitié de ces postes (59%) sont implantés à Mbour, 34% à Thiès et 8% à Tivaouane (contre 3% en 2014).

Le nombre de cabinets de spécialistes connus et le nombre de cabinets de généraliste connus de la région n'ont pas évolué entre 2014 et 2015 et sont chacun de huit (8) unités Il en est de même du nombre de postes de santé d'entreprise.

[3] EPSNH = Etablissement Public de Santé Non Hospitalier.

Tableau 5.17: Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département

Structures sanitaires privées	Année	Département de Mbour	Département de Thiès	Département de Tivaouane	Région de Thiès
Hôpitaux	Année 2014	0	2	0	2
	Année 2015	0	2	0	2
	Variation en %	0	0	0	0
Cliniques	Année 2014	7	4	1	12
	Année 2015	7	4	1	12
	Variation en %	0	0	0	0
Postes de santé connus	Année 2014	46	25	2	73
	Année 2015	47	27	6	80
	Variation en %	2%	8%	200%	10%
Cabinets de spécialiste connus	Année 2014	4	3	1	8
	Année 2015	4	3	1	8
	Variation en %	0	0	0	0
Cabinets de généraliste connus	Année 2014	3	3	2	8
	Année 2015	3	3	2	8
	Variation en %	0	0	0	0
Postes de santé d'entreprise	Année 2014	2	1	3	6
	Année 2015	2	1	3	6
	Variation en %	0	0	0	0

Source : Région médicale médical de Thiès

Les indicateurs de couverture sanitaire des populations renseignent sur le degré d'atteinte des normes établies par l'organisation mondiale de la santé (OMS). Le niveau de ces indicateurs montre que le nombre d'infrastructures pour les habitants de la région est insuffisant par rapport aux normes de l'OMS. L'augmentation du nombre de postes de santé en 2015 a contribué à l'amélioration de l'indicateur « nombre d'habitants par poste de santé », avec 11662 habitants par poste (contre 12856 en 2014) même si la norme de l'OMS est de 10000 habitants par poste de santé. Le nombre de centres de santé et d'hôpitaux est également très insuffisant pour couvrir la demande en soins de santé de la région. Le nombre d'habitants pour ces infrastructures de santé est nettement supérieur aux normes de l'OMS. En 2015, le nombre d'habitants par centre de santé est de 209924 et le nombre d'habitants par hôpital est de 629774 soit 4 fois plus élevé que les normes de l'OMS qui sont d'un centre de santé pour 50000 et d'un hôpital pour 150.000 habitants.

Tableau 5.18 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations

Indicateurs	Année 2014	Année 2015	Normes OMS
Nombre d'habitants par poste de santé	1PS/12 856	1PS/11 662	1/10 000 hts
Nombre d'habitants par centre de santé	1CS/204263	1CS/209924	1/50 000 hts
Nombre d'habitants par hôpital	1HP/612788	1HP/629774	1/150 000 hts
Nombre d'habitants par cabinet médical privé	1/114898	1/118083	

Source : Région médicale de Thiès

Au vu de ces résultats, des efforts restent à fournir pour assurer une bonne couverture sanitaire des populations de la région et être au niveau des normes de l'OMS.

IV.1.2. Le personnel de santé

La région compte au total 47 médecins généralistes, 41 médecins spécialistes, 20 assistants sociaux, 90 techniciens supérieurs de santé, 226 sages-femmes, 6 chirurgiens-dentistes et 5 pharmaciens biologistes.

Le personnel médical du secteur public est réparti dans les départements de Mbour, Thiès et Tivaouane avec respectivement 189, 164 et 116 agents.

Les hôpitaux de la région de Thiès comptent respectivement 17 médecins généralistes, 35 spécialistes, 4 pharmaciens biologistes, 59 infirmiers et 28 assistants infirmiers, 57 sages-femmes et 64 techniciens supérieurs de santé. Le personnel médical de la région médical est au nombre de 20.

Tableau 5.19 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative en 2014

Personnel	Région Médicale	Hôpitaux	Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Ensemble		
			public	privé	total	public	Privé	total	public	privé	total	public	privé	Total
Administrateur		5										0		5
Médecin généraliste	1	17	8		8	12		12	2			22		40
Médecin spécialiste	1	35	2		2	2		2	2			6		42
Pharmacien-Biologiste	1	4	0		0							0		5
Chirurgien-Dentiste	0	2	4		4							4		6
Assistant social	2	7	4		4	5		5	2			11		20
Commis. Adm.	1											0		1
Tech. Sup. de santé	3	64	10		10	9		9	4			23		90
Sage-femme	2	57	62		62	70		70	37			169		228
Infirmier	1	59	87		87	61		61	63			211		271

Personnel	Région Médicale	Hôpitaux	Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Ensemble		
			public	privé	total	public	Privé	total	public	privé	total	public	privé	Total
Agent Hygiène	0	1										0		1
Assistant infirmier	0	28										0		28
Secrétaire	2	2	4		4	3		3	4			11		15
Chauffeur	2	3	8		8	7		7	4			19		24
Autres	3											0		3
Total	19	284	189			169			118			469		779

Source : Région médicale de Thiès

Le département de Tivaouane est le département le moins fourni en personnel médical dans la région. Le personnel est essentiellement constitué d'infirmiers (63 infirmiers) et de sages-femmes (37 sages-femmes). Tivaouane compte actuellement deux (2) médecins généralistes, 2 médecins spécialistes et 2 assistants sociaux.

Les chirurgiens-dentistes de la région se retrouvent dans le département de Mbour. Le département de Thiès regroupe 12 médecins généralistes, 70 sages-femmes et 61 infirmiers.

Tableau 5.20 : Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture

Type de personnel clé	Année	Structures de santé			Couverture	Normes OMS
		Publiques	Privées	Total		
Médecins	Année 2014	92		92	1 médecin/18577 hbts	**1 méd. pour 10 000 hbts**
	Année 2015	92		92	1 médecin/20 500 hbts	
Sages-femmes	Année 2014	216		216	1 SFE/1964 FAR	**1 SF pour 6 000 FAR**
	Année 2015	216		216	1 SFE/ 8.731 FAR	
Infirmiers ou agents sanitaires	Année 2014	260		260	1 IDE/6673 hbts	**1 INF/AS pour 3 000 hbts**
	Année 2015	260		260	1 IDE/7254 hbts	
Tech. Sup. de Santé.	Année 2014	82		82	ND	Normes non disponibles
	Année 2015	90		90	ND	
Assistants et aides sociaux	Année 2014	22		22		
	Année 2015	20		20		
Total	Année 2014	672		672		
	Année 2015	678		678		

Source : Région médicale de Thiès

L'examen de la répartition et de l'évolution du personnel selon la qualification professionnelle montre que le nombre de médecins, de sage femmes et d'infirmiers ou

agents sanitaires dans les structures de santé n'a pas évolué entre 2014 et 2015. Quant aux techniciens supérieurs de santé de la région, leur nombre a augmenté entre 2014 et 2015, passant de 82 à 90 techniciens.

Il faut souligner que le niveau de couverture concernant ces personnels clé s'est détérioré sous l'effet de la croissance démographique de la population. En effet, le niveau de couverture en médecin est passé de 1médecin/ 18577hbts en 2014 à 1médecin/20500 habitants en 2105, soit le double de ce qui est prévu par la norme de l'OMS, 1médecin/10000hbts. Celui en sages-femmes est passé de 1SFE/1964 hbts en 2014 à 1SFE/8731 hbts en 2015 alors que la norme de l'OMS est de 1SFE/6000 hbts.

IV.1.3. Bilan des programmes de santé

IV.1.3.1. Santé de la reproduction

L'Organisation Mondiale de la Santé préconise d'effectuer au moins quatre visites prénatales à intervalles réguliers durant la grossesse, afin de rendre efficaces les soins prénatals. A Thiès, entre 2014 et 2015, le nombre de consultations prénatales a diminué. En effet, en 2014, la région a enregistré au total 230884 consultations prénatales alors qu'en 2015 ce nombre est de 161742 consultations, soit une diminution de 29,95%.

Tableau 5.21 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région

Indicateurs	Année 2014	Année 2015	Variation %
Nombre de premiers contacts	**75 720**	58 215	-23,1%
CPN1	**51 289**	**35 460**	-30,9%
CPN2	**73 894**	**49 570**	-32,9%
CPN3	**60 297**	**44 312**	-26,5%
CPN4	**45 404**	**32 400**	-28,6%
CPN4 correctes	**24 866**	**18 367**	-26,1%
CPON1	**51 013**	**41 106**	-19,4%
CPON2	**30 960**		-100,0%
CPON3	**17 556**	**15 018**	-14,5%
Taux de consultations prénatales (CPN 1 contact)	**79**	**83**	5,9%
Taux d'achèvement en CPN4	**30**	**52**	74,7%
Taux d'accouchement dans les structures sanitaires	**67**	**64**	-3,9%
Taux d'utilisation de méthodes contraceptives	**0**	**0**	22,7%

Source : Région médicale de Thiès

Sur l'ensemble des consultations prénatales effectuées en 2015, seules 11% ont été correctement faites au niveau de la région. Des efforts restent encore à fournir en termes de sensibilisation pour amener les femmes à respecter les consultations prénatales, du début à la fin de la grossesse.

Le taux de consultation prénatale a connu une augmentation de 4,7 points en 2015 avec son niveau de 83,4% contre 78,7% en 2014. Le taux d'achèvement en CPN4 a lui aussi connu une grande augmentation, de plus de 20 points, en 2015 passant 29,6% en 2014 à 51,8% en 2015. De même, l'utilisation de méthodes contraceptives a augmenté en 2015 avec un taux en amélioration de 4,5 points comparativement à 2014. A l'inverse, le taux d'accouchement dans les structures sanitaires a connu une diminution de 2,6 points en 2015 avec un niveau de 64,0% contre 66,6% en 2014.

Tableau 5.22 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type

Désignation	Année 2014	Année 2015	Variation %
Accouchements à la maternité	56 223	44 718	-20,5%
Accouchements à domicile vus	4 153	3 429	-17,4%
Total accouchements	60 376	48 147	-20,3%
Accouchements Assistés par un personnel qualifié	51783	40 221	-22,3%
Accouchements réalisés avec partogramme	48700	32 570	-33,1%
Accouchement réalisés avec GATPA	55781	38 124	-31,7%
Césarienne		3 830	

Source : Région médicale de Thiès

Dans la région de Thiès, les accouchements à la maternité ont connu une diminution de 20% en 2015 avec 44718 accouchements contre 56223 accouchements en 2014. Les accouchements à domicile vus ainsi que les accouchements assistés par un personnel qualifié ont aussi diminué, respectivement de 17% et 22% en 2015. Le niveau des accouchements assistés par un personnel qualifié dans les hôpitaux a aussi diminué et est passé de 59,9% en 2014 à 57,6% en 2015. De même, les accouchements réalisés avec partogramme et ceux réalisés avec GATPA ont diminué respectivement de 33% et 32% en 2015.

IV.1.4. Programme élargi de vaccination

La couverture vaccinale de la région de Thiès n'est pas totale. Toutefois, la région dispose de taux relativement élevés. Le taux de couverture vaccinale de Thiès a augmenté en 2015 pour le BCG (94%), le PENTA1 (92%), le PENTA 2 (90%) et le PENTA 3 (90%). Les objectifs fixés pour le BCG ont été atteint à 90%.

Dans la même période, les taux de couverture vaccinale pour la rougeole, l'ECV, le VAR et pour la fièvre jaune ont diminué.

Concernant les abandons, ils sont notés à de très faibles taux dans la région de Thiès et concernent le BCG et le P1/P3. Par rapport à 2014, ces taux ont diminué en 2015, respectivement 4% (contre 5% en 2014) et 2% (contre 6% en 2014).

Tableau 5.23 : Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en années 2013 et2014

Antigène	Année 2014	Année 2015
Taux de couverture vaccinale		
BCG	88%	94%
PENTA 1	87%	92%
PENTA 2	81%	90%
PENTA 3	82%	90%
Rougeole	82%	52%
ECV	82%	54%
VAR	82%	50%
Fièvre Jaune	82%	50%
VPO 1	82%	57%
VPO 2	83%	56%
VPO 3	81%	57%
VAT1	26%	26%
VAT2	65%	65%
BCG	5%	4%
P1/P3	6%	2%

Source : Région médicale de Thiès

IV.1.4.1. Programme national de lutte contre le paludisme

La morbidité proportionnelle palustre a augmenté en 2015 se fixant à 2,15% contre 2,07% en 2014 soit une variation de 0.08%. Quant au nombre de décès par paludisme, il est passé de 3 à 9 en 2014, soit le triple. Le pourcentage des femmes sous TPI a connu une diminution de 17,3 points en 2015 avec un pourcentage de 51,87% contre 69,17% en 2014.

Tableau 5.24 : Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme

Indicateurs	Année 2014	Année 2015	Variation en
Morbidité proportionnelle palustre	2,07%	2,15%	**0,08**
Nombre de décès par paludisme	3	9	**6**
Pourcentage des femmes sous TPI	69,17%	51,87%	**-17,3**

Source : Région Médicale de Thiès

IV.1.4.2. Programme de lutte contre la tuberculose

En 2015, les estimations prévoyaient 1886 cas de tuberculose. Le nombre de dépistage effectif représente 71% du total des attendus. Parmi ces cas dépistés, un taux de guérison de 83% en noté. En 2014, le taux de guérison était de 89% et les cas dépistés représentaient 77% des cas attendus. Le taux d'interruption de traitement a augmenté entre les deux années, passant de 3% en 2014 à 5% en 2015.

Tableau 5.25 : Evolution des indicateurs du programme de lutte contre la tuberculose

Districts	Année	Population	Cas attendus	Cas dépistés	Taux détection(%)	Taux de guérison des malades TPM+	Taux d'interruption de traitement (perdus de vue ou abandons)
Total Région	**2014**	1844946	1845	1424	77%	89%	**3%**
	2015	**1886040**	**1886**	**1337**	**71%**	**83%**	**5%**

Source : Région Médicale de Thiès

IV.1.4.3. Evolution des campagnes de vaccination

Sont traités, les résultats des campagnes de supplémentations en vitamine A et de déparasitage menés dans la région de Thiès. Sur une population cible (6-59mois) de 328571 en 2015, 287514 ont été supplémentés en vitamine A soit un taux de couverture de 88%. Pour l'année 2014, ce taux était de 69% pour une population cible de 320055.

Au niveau des départements, les taux de couverture en supplémentation en vitamine A ont augmenté entre 2014 et 2015 à Thiès (86% contre 34% en 2014) et à Mbour (96% contre 94% en 2014) à l'inverse du département de Tivaouane où une baisse de 2 points est notée sur le taux de couverture en supplémentation en vitamine A (passant de 80% en 2014 à 78% en 2015).

Quant au déparasitage, il a concerné une population cible (12-59mois) de 296862 en 2015. En 2015, le taux de couverture du déparasitage a augmenté de près de 50 points et est estimé à 84% alors qu'il était de 35% en 2014.

Tableau 5.26 : Evolution des résultats des campagnes de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage par département

Départements		Supplémentassions en vitamine A			Déparasitage		
		Pop cible 6-59 mois	Supplémentés	Taux de couverture	Pop cible 12-59 mois	Déparasités	Taux de couverture
Département Mbour	Année 2014	114 074	107 327	**94%**	103 586	86 250	**83%**
	Année 2015	117 111	112 397	**96%**	104 847	98 671	**94%**
Département Thiès	Année 2014	116 539	39 997	**34%**	105 823	11 497	**11%**
	Année 2015	119 639	103 095	**86%**	108 637	85 569	**79%**
Département Tivaouane	Année 2014	89 442	71 971	**80%**	81 217	5006	**6%**
	Année 2015	91 821	72 022	**78%**	83 378	65 221	**78%**
Total (Région)	Année 2014	**320 055**	**219 295**	**69%**	**290 626**	**102 753**	**35%**
	Année 2015	**328 571**	**287 514**	**88%**	**296 862**	**249 461**	**84%**

Source : Région Médicale de Thiès

IV.2. HYGIENE PUBLIQUE

La brigade régionale de l'hygiène publique est chargée de faire respecter la législation et la réglementation en matière d'hygiène dans les agglomérations urbaines et en zones rurales. Elle est composée de sept (7) sous brigades d'hygiène installées dans les communes de Tivaouane, Mbour, Thiadiaye, Joal Fadiouth, Popenguine, Mekhe, et Khombole. Le personnel des sous brigades est constitué de 54 agents. Le matériel roulant de l'ensemble des sous brigades est composé de 2 véhicules et de 5 motos. Le matériel d'intervention fonctionnel comprend 14 Appareils pulvérisateurs moteurs et 21 Appareils pulvérisateurs manuels. Dans le cadre des activités de surveillance de l'application des règles d'hygiène, des visites domiciliaires sont effectuées, ainsi que des opérations d'inspection des établissements recevant du public.

IV.2.1. Visite des lieux

IV.2.1.1. Visites domiciliaires

La Brigade Régionale d'Hygiène (BRH), effectue régulièrement des visites auprès des concessions et des établissements recevant du public pour contrôler la salubrité des lieux et le respect des normes d'hygiène. Les infractions relevées sont sanctionnées d'une amende. Durant l'année 2015, 19715 visites ont été effectuées auprès des ménages de la région de Thiès contre 17270 visites réalisées en 2014, soit une évolution de 14%. Plus de la moitié des visites, ont été effectuées dans le département de Mbour (53%) principalement dans la commune de Mbour qui est une zone fortement touristique. Les concessions visitées dans les départements de Thiès et Tivaouane représentent respectivement 29% et 18 % des visites de toute la région. Il faut relever qu'entre 2014 et 2015, le nombre de visites domiciliaires a connu une augmentation de 30% dans le département de Mbour tandis qu'il a diminué dans le département de Tivaouane de 5%.

Tableau 5.27 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées selon le département

Département	Année 2014		Année 2015		Variation en %
	Nb	%	Nb	%	
Département de Mbour	8 088	47%	10480	53%	30%
Département de Thiès	5 380	31%	5637	29%	5%
Département de Tivaouane	3 802	22%	3598	18%	-5%
Région de Thiès	**17 270**	**100%**	**19 715**	**100%**	**14%**

Source : Brigade Régionale d'Hygiène (BRH)

IV.2.1.2. Inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP)

Les agents de la brigade régionale d'hygiène effectuent en plus des contrôles dans les domiciles, des inspections auprès des Etablissement Recevant du Public tels que les locaux de préparation, de vente et de stockage des denrées alimentaires et auprès des manipulateurs.

En 2015, les inspections effectuées dans les ERP de la région ont diminué de 17% par rapport à 2014. Ces inspections ont diminué de plus de la moitié dans le département de Thiès (57%), de 22 % à Mbour et de 37% à Tivaouane.

Les inspections d'établissements recevant du public effectués en 2015 sont plus importantes à Mbour (6213) suivi du département de Tivaouane (2475) et enfin du département de Thiès (2295). Au niveau régional comme départemental, l'essentiel des contrôles a été effectué dans les boutiques, les restaurants (ou cantines/gargotes/réfectoires) et cafeterias (ou bars/buvettes/bistrots/café/tangana). Cependant, entre 2014 et 2015, le nombre de visites dans les boutiques a diminué dans les départements de Mbour et Thiès et augmenté dans le département de Tivaouane.

Tableau 5.142: Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département

	Mbour			Thiès			Tivaouane			Région de Thiès		
Nature ERP / Année	2014	2015	Variat %	2014	2015	Variat %	2014	2015	Variat %	2014	2015	Variat %
BOUTIQUES	3952	3136	-21%	2073	1134	-45%	696	1013	46%	6721	5283	-21%
RESTAURANTS/CANTINES/GARGOTES/REFECTOIRES	636	1302	105%	476	483	1%	703	539	-23%	1815	2324	28%
CAFETARIATS/BARS/BUVETTES/BISTROTS/CAFE/TANGANA	739	487	-34%	269	293	9%	159	313	97%	1167	1093	-6%
DIBITERIES	126	201	60%	77	78	1%	83	109	31%	286	388	36%
BOULANGERIES	27	162	500%	138	53	-62%	77	87	13%	242	302	25%
KIOSQUES PAIN	179	44	-75%	43	64	49%	36	11	-69%	258	119	-54%
KIOSQUES A LAIT	70	65	-7%	46	67	46%	49	68	39%	165	200	21%
BOUCHERIES, CHARCUTERIES	73	116	59%	53	57	8%	82	74	-10%	208	247	19%
LOUMAS	0	13		0	24		0	27		0	64	
ETABLISSEMENTS PRODUCTION EAU DE TABLE	45	53	18%	28	4	-86%	6	43	617%	79	100	27%
HOTELS/CAMPEMENTS/AUBERGES	27	240	789%	32	3	-91%	1	20	1900%	60	263	338%
ATELERS MEUNIERS	24	79	229%	39	7	-82%	4	80	1900%	67	166	148%
FAST FOOD	0	25		0	0		0	3		0	28	
EPICERIE	0	46		14	0	-100%	4	14	250%	18	60	233%
POISSONNERIE	0	27		0	0		0	5		0	32	
USINES DE GLACES	92	11	-88%	9	0	-100%	13	1	-92%	114	12	-89%
USINES DE TRANSFORMATION PRODUITS ALIMENTAIRES	5	46	820%	50	8	-84%	8	18	125%	63	72	14%
AUTRES	0	160		0	20		0	50		0	230	
Total	**8009**	**6213**	**-22%**	**5361**	**2295**	**-57%**	**3935**	**2475**	**-37%**	**13277**	**10983**	**-17%**

SOURCE : BRH (2015)

Dans le département de Mbour, en 2015 comparées à 2014, les inspections dans les établissements tels que restaurants, dibiteries, boucheries et hôtels/auberges ont fortement augmenté tandis qu'elles ont diminué dans les boutiques, cafétérias, kiosques à pain, kiosques à lait et dans les usines de glaces. Les marchés hebdomadaires (loumas), fast-foods et épiceries, poissonneries ont fait l'objet d'une inspection en 2015 comparativement à 2014 où ces établissements n'ont reçu aucune visite des agents de la brigade d'hygiène.

Au niveau du département de Thiès, les visites dans les boutiques, les boulangeries, les établissements de production de table, les « hôtels, campements et auberges », les ateliers meuniers et les usines de transformation de produits alimentaires ont fortement diminué en 2015 comparées à 2014.

Dans le département de Tivaouane, les établissements recevant du public qui ont le plus été inspectés en 2015 sont les boutiques, les « cafétérias/bars/buvettes/bistrots/café/tangana », les dibiteries, les ateliers meuniers et les établissements de production de table.

IV.2.2. Atouts

a) Santé

Les atouts du secteur de la santé s'illustrent à travers :

- La Contribution des comités de santé dans le recrutement du personnel
- La Progression du taux d'achèvement en CPN
- L'Augmentation du nombre de centre Ado
- La Baisse de la morbidité palustre
- L'Application correcte des normes et protocoles de PEC (diarrhée, Paludisme, VIH)
- La Bonne disponibilité des médicaments traceurs

b) Hygiène

Les atouts de la BRH se démontrent à travers le personnel engagé et disponible malgré l'âge avancé et le manque de moyens, la disponibilité du SNH à les accompagner, l'existence de kits pour l'analyse de l'eau et le soutien de l'UNICEF pour dérouler certaines activités.

IV.2.3. Contraintes

a) Santé

Les contraintes du secteur sont principalement :

- Longue période de rupture en SRO,
- Baisse du taux de succès thérapeutique de la TB
- Baisse de la prévalence contraceptive
- Déficit en personnel qualifié par endroit
- Faible taux de guérison de la PECMAS

b) Hygiène

La Brigade régionale de l'hygiène est confrontée à d'énormes contraintes liées à :

- déficit en moyens matériel d'intervention technique ;
- insuffisance et de la logistique roulante qui est dans un état passable ;

- insuffisance du budget par rapport à la mission du service, et du ;
- absence de budget pour le fonctionnement des SBH ;
- absences de locaux propres de la BRH et des SBH qui sont logées soit dans les centres de santé soit dans des maisons conventionnées ;
- personnel insuffisant et vieillissant ;
- absence de sessions de formation/recyclage ;
- équipement informatique inexistant ;
- manque de mobilier de bureau et équipement.

IV.2.4. Perspectives

a) santé

Les acteurs de la santé devront pour les années qui suivent :

- Accélérer le processus de mise en place de la SRO/ZINC au niveau de la PRA
- Assurer le suivi des cas transférés (cas non analysés) pour booster le taux de succès thérapeutique TB ;
- Fidéliser les clientes (nouvelles recrues) PF au niveau des points de prestation ;
- Remplacer les personnels mutés
- Doter toutes les maternités des postes et centres de santé de coins du nouveau-né fonctionnels (aspirateurs)
- Mettre en place les comités départementaux d'harmonisation des interventions
- Renforcer la coordination entre acteurs pour la gestion de la référence et la recherche des abandons.
- Améliorer la carte sanitaire de la région par la construction d'un deuxième centre de santé à Thiès et à Pire.
- Doter toutes les maternités des postes et centres de santé de coins du nouveau-né fonctionnels (aspirateurs)
- Mettre en place les comités départementaux d'harmonisation des interventions

c) Hygiène

Les Perspectives de la BRH portent principalement sur :

- Des campagnes de promotion de l'assainissement total par les communautés ;
- Lala poursuite des campagnes d'analyse et de contrôle de la qualité de l'eau des puits et forages de la zone rurale ;
- Des tournées de police de la voie publique ;
- Des tournées de contrôle de la vente des produits alimentaires et assimilés ;
- Des causeries, émissions radio et ;

- des réunions communautaires ;
- Des opérations de grande envergure de lutte anti vectorielle et de désinfection ;
- Des opérations techniques intra domiciliaires ;
- Des émissions radio ;
- des Ateliers de renforcement de capacité ;
- Des Inspections et des contrôles au niveau des domiciles, des voies et places publiques ;
- Des actions entrant dans le cadre du maintien de la salubrité et de la prévention des maladies, de la lutte contre les inondations, des vaccinations dans le cadre du PEV et des voyageurs, de la couverture des manifestations religieuses et des évènements spéciaux.

Conclusion

Dans la région de Thiès, le plateau technique s'est amélioré en 2015. L'augmentation du nombre de postes de santé en 2015 a contribué à l'amélioration de l'indicateur « nombre d'habitants par poste de santé ». Cependant, le nombre d'infrastructures pour les habitants de la région est insuffisant par rapport aux normes de l'OMS. Par ailleurs, l'effectif du personnel (médecins, de sage femmes et d'infirmiers ou agents sanitaires) dans les structures de santé n'a pas évolué entre 2014 et 2015. Concernant les consultations, des efforts restent encore à fournir en termes de sensibilisation pour amener les femmes à respecter les consultations prénatales**.** L'utilisation des méthodes contraceptives a augmenté avec un taux en amélioration de 4,5 points. La couverture vaccinale de la région de Thiès n'est pas totale même si, la région dispose de taux relativement élevés. La morbidité proportionnelle palustre a augmenté en 2015 de 2,15.

La Brigade Régionale d'Hygiène (BRH) a effectué régulièrement des visites auprès des concessions et des établissements recevant du public pour contrôler la salubrité des lieux et le respect des normes d'hygiène. Durant l'année 2015, les visites auprès des ménages a augmenté de 14%. Plus de la moitié de ces visites, ont été effectuées dans le département de Mbour principalement dans la commune de Mbour. Cependant, les inspections effectuées dans les ERP de la région ont diminué de 17%.

Chapitre V : ASSISTANCE

Au Sénégal, des politiques de réduction des inégalités sont initiées pour contribuer fortement à l'instauration d'une paix sociale. La politique d'assistance sociale porte sur l'ensemble des mesures prises dans l'optique de protéger les populations contre la survenance de risques sociaux ou bien de les assister dans le cas échéant. A travers la Couverture Maladie Universelle (CMU), le Programme Nationale des Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF) et les dispositifs de protection sociale, le Sénégal vise à assister les ménages vulnérables à accéder aux services sociaux de base (alimentation, soins de santé primaires, assainissement, eau potable, etc.) à amortir les chocs et risques (maladies, accidents, handicaps, vieillesse, décès du principal soutien de famille ...) mais aussi à lutter contre les catastrophes naturelles (inondation, feux de brousse, sécheresse). En d'autres termes, cette politique de protection sociale permet d'aboutir à une plus forte inclusion sociale, à la réduction des inégalités et le renforcement de la capacité de résilience des ménages vulnérables.

Dans ce chapitre, il s'agira d'analyser les différents résultats obtenus dans la région de Thiès à travers les services d'action sociale et le Groupement d'Incendie et de Secours (GIS n°2).

V.1. ACTION SOCIALE

V.1.1. Politiques menées ces dernières années

La politique Sociale de prise en charge des groupes vulnérables et des personnes handicapées s'inscrit dans le cadre global de la politique nationale d'Action Sociale initiée par le gouvernement du Sénégal et exécutée par le Ministère de la Santé et de l'Action sociale à travers la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS).

Cette politique de prise en charge s'articule autour des programmes suivants :

- **le Programme national de réadaptation à base communautaire (PNRBC)** qui cible les personnes handicapées. Il constitue une prise en charge holistique qui met l'accent sur la participation des populations, des bénéficiaires sur la base des ressources communautaires et des techniques en adéquation avec les besoins des groupes cibles ;
- **le Programme d'autonomisation des personnes âgées (PAPA)** destiné aux associations de personnes âgées. Il comprend les subventions aux OPA, l'appui, les secours d'urgences et les projets économiques ;

- **le Programme enfance déshéritée** (**PED**) qui cible les enfants en situation de vulnérabilité ;
- **le programme d'autonomisation des personnes et famille affectées par la lèpre (PAPALF**) conçu comme un programme sectoriel des villages (Touba Peycouck et Mballing). Le PAPALF comprend les axes suivants : appui scolaire, formation professionnelle, appui médical et alimentaire, secours d'urgence, projets économiques et carte d'égalité des chances (CEC).

Les services offerts par le PNRBC comprennent l'appui scolaire la formation professionnelle, les projets économiques, l'appareillage, les subventions aux OPH, les activités socio culturelles, l'appui médical, les secours et la carte d'égalité des chances(CEC).

La carte d'égalité des chances est un mécanisme qui a pour objectif de faciliter l'accès des personnes handicapées aux programmes de filets sociaux avec l'enrôlement dans les mutuelles de santé et les bourses de sécurité familiale.

V.1.2. Les acteurs

Les acteurs qui interviennent dans le secteur de l'action sociale sont principalement :

- les structures déconcentrées de l'Action sociale représentées par le service régional de l'action sociale, les services départementaux et les centres de promotion et de réinsertion sociale qui assurent l'encadrement et la mise en œuvre technique des programmes de la DGAS ;
- les centres de promotion et de réinsertion sociale (CPRS) pour personnes handicapées et les structures de formation professionnelle partenaires ;
- les organisations des personnes handicapées, des personnes âgées et des veuves ayant en charge des orphelins ;
- les collectivités locales qui développent de nombreuses actions à l'endroit des populations vulnérables en rapport avec les services déconcentrés de l'Action Sociale notamment avec les CPRS.

V.1.3. L'appui-conseil-orientation

Les services de l'Action sociale de la région ont été largement sollicités aux cours de l'année 2015 comparativement à l'année 2014. C'est ainsi qu'ils ont reçu plusieurs demandes des populations pour des services divers allant des secours, à la prise en charge médicale, aux demandes d'appareillage, à la médiation familiale, à l'appui et

assistance aux « daaras », aux bourses de formation ou d'aides scolaires et aux financements des projets.

Une forte augmentation des sollicitations qui émanent des groupes vulnérables à l'endroit des services en charge de l'action sociale est notée dans la région de Thiès. Le nombre de demandes reçues a été multiplié par quatorze (14) en une année en passant de 99 en 2014 à 1.421 en 2015. Corrélativement à la hausse considérable des demandes reçues, la proportion des demandes traitées a connu une augmentation de 9,4 points (77,1% en 2015 contre 67,7% en 2014).

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**I.28: Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Thiès selon le type de demande**

Type de demande de consultation sociale	Année	Demandes reçues	Consultations effectuées	
		Nb	Nb	%
Secours	Année 2014	56	50	89,3%
	Année 2015	983	810	82,4%
	Variation en %	1655%	1520%	
Prise en charge médicale	Année 2014	3	3	100,0%
	Année 2015	41	7	17,1%
	Variation en %	1267%	133%	
Demande d'appareillage	Année 2014	16	2	12,5%
	Année 2015	41	29	70,7%
	Variation en %	156%	1350%	
Médiation familiale	Année 2014	ND	ND	
	Année 2015	82	80	97,6%
	Variation en %			
Appui et assistance aux "daara"	Année 2014	2	1	50,0%
	Année 2015	12	2	16,7%
	Variation en %	500%	100%	
Demande de bourse de formation ou d'aide scolaire	Année 2014	3	3	100,0%
	Année 2015	184	142	77,2%
	Variation en %	6033%	4633%	
Demande de financement de projet	Année 2014	19	8	42,1%
	Année 2015	78	25	32,1%
	Variation en %	311%	213%	
	Année 2014	99	67	67,7%
Total	Année 2015	1421	1095	77,1%
	Variation en %	1335%	1534%	

Source : Service Régional de l'Action Sociale (SRAS), 2015

L'examen des demandes de consultation sociale selon le type indique que près de sept (7) demandes reçues sur dix (10) font l'objet d'une sollicitation de secours. Les demandes de bourse de formation ou d'aide scolaire, les médiations familiales et les demandes de financement de projet s'en suivent avec respectivement %;12,9, 5,8% et 5,5% du total des demandes reçues. Peu de sollicitations relatives à la prise en charge médicale (2,9%), à la demande d'appareillage (2,9%) et à l'appui et assistance aux daaras ont été enregistrées par le SRAS. Les proportions de consultations effectuées les plus élevées sont notées pour les besoins de médiation familiale (97,6%), les demandes de secours (82,4% malgré leur nombre élevé), les demandes de bourse de formation (77,2%) et les demandes d'appareillage (70,7%). Des taux de satisfaction relativement faibles sont enregistrés avec les demandes de financement de projet (32,1%), la prise en charge médicale (17,1%) et les appuis et assistance aux daaras (16,7%).

V.1.4. Les secours aux personnes nécessiteuses

Ces secours se font sous la forme d'offre de moutons de Tabaski, de carcasses de viandes reçues d'Arabie saoudite après le Hadj. Lors des inondations ou de certains évènements qui affectent les populations, des dons en friperies, médicaments, et entre autres, en denrées alimentaires (riz, sucre, dattes …) etc. sont effectués au profit des victimes.

V.1.5. La promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

Elle se fait par l'intermédiaire du programme de Réhabilitation à Base Communautaire (RBC) et du Projet d'Appui à la Promotion des Aînés (PAPA). Elle est caractérisée par l'adoption de la Loi orientation sociale (LOS), de la carte CEC et du programme RBC avec ses différents axes. La promotion des Ainés (PAPA) reste centrée autour des projets économiques comme les subventions ou les secours d'urgence.

V.2. SAPEURS POMPIERS

V.2.1. Présentation de l'Organisation du GIS dans la région

Le GIS n°2 est créé le 31 décembre par 1992 par arrêté N° 1309/MINT/CAB/GNSP. Il intervient dans les régions de Thiès et Diourbel qui, de par leurs positions géographiques, constituent des interfaces entre la capitale et les autres parties du pays

et abritent les plus importants événements religieux du pays. Le GIS n°2 est chargé, dans les limites de son secteur d'intervention, des secours et de la protection contre les incendies et les périls ou accidents de toutes natures menaçant la sécurité publique et aussi de la prévention et de la prévision des risques pour la protection des personnes et des biens. Il concourt avec les autres services déconcentrés, à la gestion des catastrophes et à la protection de l'environnement. De surcroit, le GIS participe à la gestion des inondations, à l'exécution de séances de formation en matière de secourisme et d'extinction d'incendie, à la couverture sécuritaire des grands évènements religieux, sportifs et culturels. Il participe également au ravitaillement en eau des populations lors des pénuries, à l'assainissement des sites publics ou privés aux revues, défilés et cérémonies officielles et militaires.

Pour accomplir sa mission, le GIS dispose d'un effectif de sept cent cinquante-cinq (755) gradés et sapeurs. Le centre de secours de Tivaouane abrite un stage pour l'obtention du Certificat d'Aptitude Professionnelle n°1 de trois cent huit (308) stagiaires. Comme ressources matérielles, le GIS a quarante-huit (48) véhicules et engins d'intervention à sa disposition. Chaque unité bénéficie au minimum d'un engin d'incendie, d'une ambulance et d'un véhicule de liaison.

V.2.2. Les sorties

Durant l'année 2015, le GIS effectué 8.397 sorties, au niveau de la région de Thiès, contre 4.540 sorties en 2014, correspondant ainsi à une hausse relative de 85%. Une bonne partie de ces sorties (71%) est destinée à l'assistance ou aux secours des personnes. Les interventions liées aux incendies et celles destinées aux autres opérations représentent respectivement 9% et 20% du total des sorties effectuées en 2015.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.29: Répartition des sorties effectuées par le GIS dans la région de Thiès selon l'objet en 2015**

Objet de la sortie	nombre de sorties		
	Année 2014	Année 2015	Variation
Incendies	320	720	125,0%
Assistance aux personnes /Secours aux victimes	3420	5978	74,8%
Opérations diverses	800	1699	112,4%
Total	**4540**	**8397**	85,0%

Source : Groupement d'Incendie et de Secours n°2 de Thiès, 2015

L'analyse de l'évolution des sorties selon l'objet indique que les interventions liées aux incendies ont plus que doublé entre 2014 (320 sorties) et 2015 (720 sorties). Il en est de même de pour celles liées aux opérations diverses (soit une hausse de 112,4%). Quant aux sorties visant l'assistance ou le secours à des individus, leur nombre est passé de 3.420 en 2014 à 5.978 en 2015, soit un bond de 75%.

V.2.3. Les secours aux victimes

Le nombre de sorties destinées spécifiquement aux secours de personnes en situation de difficulté s'élève à 4.053 sorties en 2015, soit près de la moitié du total des interventions réalisées durant l'année. La quasi-totalité des secours ont été effectués pour venir en aide aux victimes des accidents de la circulation (99,6%). Le nombre total de victimes secourues est de 7.261 individus dont les 7.243 ont été victimes d'un accident de la circulation (soit 99,7%). Deux pourcent (2%) des personnes secourues ont perdu la vie (141 individus) et les 98% ont été sauvées.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.30: Répartition des principaux types de secours et du nombre de victimes secourus dans la région de Thiès en 2015**

Types de secours	Nombre de sorties	Nombre de victimes secourues		
		Assistées	décédées	Total
Accidents de la circulation	4038	7106	137	7243
Effondrement	6	8	1	9
Accident de baignade	0	0	0	0
Accidents de foudre	2	0	2	2
Autres	7	6	1	7
Total	**4053**	**7120**	**141**	**7261**

Source : Groupement d'Incendie et de Secours n°2 de Thiès, 2015

V.2.4. L'assistance aux personnes

L'assistance aux personnes fait partie intégrante des activités opérationnelles du GIS. En 2015, 1.950 sorties sont effectuées par le GIS dans la région de Thiès pour venir en aide à 2.482 victimes, réparties entre les malades sur la voie publique (70%), les personnes en danger (28%) et les individus victimes d'une asphyxie (2%). Les sorties pour malades sur la voie publique représentent 64% des sorties contre 33% pour celles pour les personnes en danger et 3% pour les sorties pour assistance à des personnes asphyxiées.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.31: Répartition des sorties et des principaux types d'assistance effectués dans la région de Thiès par le GIS en 2015**

Types d'assistance	nombre de sorties	Victimes		
		Assistées	Décédées	Total
Malades sur la voie publique	1253	1733	0	1733
Personnes en danger	636	671	16	687
Asphyxies	61	10	52	62
Total	**1950**	**2414**	**68**	**2482**

Source : Groupement d'Incendie et de Secours n°2 de Thiès, 2015

A l'issue de ces interventions, 2,7% des personnes assistées sont décédées et les 97,3% sont sauvées. L'essentiel des décès ont été notés chez les personnes asphyxiées (76%).

V.2.5. Les sorties pour opérations diverses

En 2015, 1.699 opérations diverses ont été réalisées par le GIS au niveau de la région de Thiès. Elles sont constituées principalement d'alertes motivées (31,1%), de services de sécurité (24,2%), d'opérations d'assainissement ou de ravitaillement en eau (12%) et de transport de corps sans vie (11%). Les opérations telles que les visites préventives, les évènements religieux, les tournées BI.PI et les fausses alertes sont réalisées à des proportions variant entre 2 et 7%.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.32: Répartition des sorties selon les opérations diverses effectuées dans la région de Thiès en 2015**

Types d'opérations diverses	Nombre de sorties
Transport de corps sans vie	187
Services de sécurité	411
Visites préventives	117
Tournées BI.PI	88
Evènements religieux	123
Assainissement/ravitaillement en eau	204
Alertes motivées	529
Fausses alertes	40
Total	1699

Source : Groupement d'Incendie et de Secours n°2 de Thiès, 2015

V.2.6. La lutte contre les incendies

Dans le cadre de la lutte contre les incendies, 720 interventions ont été effectuées par le GIS sur l'étendue de la région de Thiès en 2015. Un peu plus de deux (2) sorties sur

cinq (5) ont concerné les incendies déclarés dans des lieux d'habitations (42,2%). Les incendies déclarés dans les Etablissement Recevant du Public (ERP), les industries et au niveau des villages ont fait respectivement objet de 4%, 7,5% et 8,8% des sorties destinées à la lutte contre les incendies. Celles qui ont été signalées dans les lieux différents de ceux précités représentent 37,5% de ces sorties.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.33: répartition des sorties liées aux incendies selon le lieu**

Lieux de l'incendie	Nombre de sorties
Habitations	304
ERP	29
Industrie	54
Feux déclarés dans les villages	63
Autres	270
Total	720

Source : Groupement d'Incendie et de Secours n°2 de Thiès, 2015

V.2.7. Diagnostics

V.2.7.1. Diagnostic du secteur de l'action sociale

Atout et potentialité

La région de Thiès est relativement pourvue en infrastructures et structures de prise en charge des groupes cibles et bénéficie d'un partenariat riche en matière d'action sociale. :

- 54 collectivités locales dépositaires des compétences de l'action sociale ;
- de nombreuses ONG et associations de bienfaisance (Sénégal Hilfe Verein, Hilfe Für Sénégal, DAHW, Handicap international, Secours islamique de France, fondation Raoul Follereau, fondation Lily Vogen, etc.).

Contraintes

Les contraintes rencontrées dans le secteur de l'action sociale portent essentiellement sur :

- le manque de coordination et de synergie des actions ;
- le manque de moyens logistiques et financiers ;
-la faible intégration entre les programmes développés par la DGAS et ceux des collectivités locales qui mènent des interventions classiques ;

-le manque de structures de réadaptation fonctionnelles.

Perspectives

Les perspectives les plus importantes concernent le changement du mode d'allocation des ressources, qui va s'appuyer à partir de 2017, sur la programmation pluriannuelle des dépenses et sur le plan de travail annuel.

V.2.7.2. Diagnostic du secteur d'intervention de la GIS n°2

Le secteur d'intervention de la GIS n°2 présentent des risques multiples et multiformes :

- risques d'incendie liés à l'utilisation de matériaux très inflammables dans les constructions ;
- risques d'accident (surtout lors des manifestations religieuses) liés à la dégradation des routes, à la vétusté de certains véhicules, à l'existence de nombreux passages à niveau non gardés sur les voies ferrées, à l'importance du trafic dans les grandes agglomérations et au fait que Thiès est une ville carrefour où passent plusieurs routes nationales et départementales ;
- risques d'inondations liés à la défaillance (voire défaut) de réseaux d'évacuation des eaux pluviales, à la présence d'habitations sur le lit des bras de mer ou dans les thalwegs (surtout à Thiès Mbour et Joal) ;
- risques sanitaires à l'occasion des rassemblements religieux ;
- risques de pression environnementale liés à la présence de nombreuses unités industrielles dans la région (les Industries Chimiques du Sénégal, SEN IRAN auto, SEN-BUS, la cimenterie DANGOTE, les ciments du Sahel, SIGELEC, Sénégal Mines, Usine Kirène, etc.).

Conclusion

La politique nationale d'Action Sociale s'articule autour de plusieurs programmes (**PNRBC, PAPA, PED**, **PAPALF**) qui vise à assister les ménages vulnérables. Dans la région de Thiès,

les sollicitations émanant des groupes vulnérables à l'endroit des services en charge de l'action sociale a fortement augmenté en 2015. Il s'est agi de secours aux personnes nécessiteuses, de la promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

En 2015, la moitié du total des interventions réalisées par le Groupement d'intervention des sapeurs pompier sont destinées spécifiquement aux secours de personnes en situation de difficulté. La quasi-totalité des secours ont été effectués pour venir en aide aux victimes des accidents de la circulation. Les sorties effectuées pour venir en aide aux 2.482 victimes, sont réparties entre les malades sur la voie publique (70%), les personnes en danger (28%) et les individus victimes d'une asphyxie (2%). Les sorties pour malades sur la voie publique représentent 64% des sorties contre 33% pour celles pour les personnes en danger et 3% pour les sorties pour assistance à des personnes asphyxiées.

Chapitre VI : EAU ET ASSAINISSEMENT

Dans le secteur de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement, le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM) permet aux populations d'accéder à l'eau potable et aux structures d'assainissement. Le PEPAM a permis au Sénégal d'enregistrer un taux d'accès global de 90,4% aux services pour l'hydraulique aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Par contre pour le sous-secteur de l'assainissement, une amélioration non négligeable est enregistrée pour le milieu rural (38,7%) contre une tendance à la dégradation de l'indicateur en milieu urbain (61,7%). En vue de rattraper ce gap, d'autres objectifs post-2015 appelés Objectifs du Développement Durable (ODD) sont déjà identifiés et définis pour assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable d'ici à 2030. Le Sénégal s'inscrit dans cette dynamique mondiale pour l'amélioration des conditions d'assainissement à travers le Plan Sénégal Emergent défini en 2014 à travers son axe 3 « Capital humain, Protection Sociale et Développement Durable » qui vise à développer l'assainissement aussi bien en milieu urbain par la mise en œuvre d'une réforme du sous-secteur et la construction et la réhabilitation des systèmes d'égouts en milieu urbain et péri urbain.

Dans la région de Thiès, le taux d'accès à l'eau potable en zone rurale est de 88,92% en 2014 et le taux d'accès à l'eau potable par adduction d'eau se chiffre à 86,04%. Quant au sous-secteur de l'assainissement, surtout sa composante rurale, contrairement à l'eau potable est en retard par rapport aux objectifs du millénaire pour le développement. Le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est de 62,2% en 2015

Dans ce chapitre, nous aborderons d'abord le sous-secteur de l'eau puis celui de l'assainissement.

VI.1. L'EAU

Les usages multiples de l'eau montrent avec acuité les enjeux qui existent autour de sa gestion en termes de production mais également de préservation. L'approvisionnement en eau de la région de Thiès est principalement obtenu à travers ses eaux souterraines, les eaux de surfaces étant presque inexistantes.

VI.1.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

VI.1.1.1. Les services techniques

La question de l'eau est gérée au niveau régional par les divisions régionales de l'hydraulique qui relève directement de la direction de l'hydraulique rurale du ministère de l'hydraulique et de l'assainissement. Elle a en charge en plus de la mise en œuvre de la composante hydraulique rurale du PEPAM, la réalisation et le contrôle des travaux neufs d'alimentation en eau potable en milieu rural notamment les forages, les puits, les superstructures, les adductions d'eau potable et les matériels d'exhaure et le suivi de la progression des indicateurs de suivi-évaluation de l'hydraulique rurale et en particulier du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural. La division est appuyée par les subdivisions de maintenance, les brigades des puits et forages et les brigades Hydrologiques.

VI.1.1.2. Les autres intervenants

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante hydraulique rurale du PEPAM, s'ajoutent au dispositif, les acteurs opérationnels comme les collectivités locales, les usagers regroupés en associations, les ONGs et les opérateurs privés qui jouent un rôle prépondérant dans l'exploitation des systèmes d'AEP en milieu rural.

A cela s'ajoute la création en 2014 d'une entité autonome sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial dénommée Office des forages ruraux (OFOR) qui a pour mission la gestion du service public de l'eau potable et du patrimoine de l'hydraulique en milieu rural.

VI.1.1.3. Les infrastructures

Les infrastructures hydrauliques comprennent d'une part, les réseaux d'adduction d'eau potable multi villages ou villageoises (AEMV et AEV) à partir de forages motorisés (thermique, électrique, solaire, éolien), d'autre part les puits modernes et forages d'hydraulique villageoise équipés de pompe à motricité humaine.

Le nombre de forages électrifiés se chiffre à 44 tandis que les forages avec groupe électrogène (GE) sont au nombre de 67 et les forages solaires au nombre de 06 seulement. On compte également 22 forages électrifiés avec groupe électrogène (GE) de secours et 09 forages avec moteur thermique et pompe à axe vertical.

Concernant l'approvisionnement en eau par adduction d'eau, le nombre de réseaux qui existent dans la région se chiffre à 82, couvrant 709 villages. Quant à l'approvisionnement en eau par puits modernes et/ou forage à motricité humaine, 582 ouvrages desservent 487 villages de la région.

VI.1.2. Les ressources en eau

La région de Thiès ne dispose d'aucun réseau hydrographique à écoulement permanent ou sous forme de bassins organisés. Cependant, elle compte des eaux de surface réparties en lacs, qui se sont asséchés avec les déficits pluviométriques cumulés, la lagune, des mares temporaires pendant l'hivernage qui se localisent dans des bas-fonds, vallées fossiles et des bassins de rétention. Le réseau hydrographique du plateau de Thiès est composé essentiellement de marigots constitués en fait de mares temporaires et de thalweg qui rassemblent les ruissellements lors des fortes pluies.

Les eaux souterraines

Les ressources en eau mobilisables dans la région sont essentiellement souterraines. Les différents aquifères captés dans la région de Thiès sont les suivants :

- La nappe du Quaternaire ou des sables du littoral nord est alimentée par les pluies. Son niveau varie entre 1 à 10 mètres dans les dépressions et 10 à 35 mètres à certains endroits ;
- La nappe du Paléocène est une nappe surexploitée. Le niveau de l'eau a baissé de 12 mètres par rapport à 1960. La qualité de l'eau est très variable, la salinité est parfois trop élevée selon les zones. Les forages ont une profondeur de 150 mètres et un débit de 300 m^3/h ;
- La nappe de l'Eocène moyen qui fournit des débits entre 200 et 250 m^3/h. Elle est localisée à l'Ouest du horst de Ndiass et les profondeurs varient de 2 à 50 mètres à Allou Kagne ;
- La nappe du Continental Terminal est alimentée par les pluies et les nappes contiguës. La profondeur de l'eau varie selon les endroits. Elle est captée par des forages ayant un débit de 100 m^3/h ;

- La nappe de Maastrichtien s'étend sur la quasi-totalité du bassin sédimentaire sénégalais.

Les principales problématiques de ces eaux souterraines, sont la présence du fer et du fluor à des teneurs supérieures à celles admises par l'OMS.

VI.1.3. L'accès à l'eau

VI.1.3.1. En milieu urbain

En milieu urbain, le nombre de réseaux d'adduction à l'eau potable (AEP) n'a pas évolué entre 2014 et 2015. La longueur du réseau d'AEP de la région s'est accrue de 26,31 % passant ainsi de 2.322.941 m en 2014 à 2.934.189 m en 2015. Le réseau d'adduction à l'eau potable est plus dense dans le département de Mbour qui dispose de 12 réseaux longs de 1.796.433 m en 2015. Dans le département de Tivaouane, le réseau d'AEP y est très peu fourni ; il se limite à 7% du réseau d'AEP de la région (194.118 m). La production d'eau est passée de 21.810.469 m3 en 2014 à 22.533.222 m3 en 2015 soit une augmentation de 3,31%. La production d'eau représente 45% et 39% de la production d'eau de la région respectivement dans le département de Thiès et de Mbour, tandis que celle de Tivaouane ne représente que 17%.

Tableau 8.34 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Nombre de réseaux d'Adduction à l'Eau Potable (AEP)(forages)	Longueur Réseau d'AEP (m)	Production (m3)
Département de Mbour	Année 2014	12	1 230826	8 460 664
	Année 2015	12	1796433	8 699 001
	Variation %	0	45.96	2.82
Département de Thiès	Année 2014	11	899090	9 999 429
	Année 2015	11	943638	10 099 658
	Variation %	0	4.95	1
Département de Tivaouane	Année 2014	01	193025	3 350 376
	Année 2015	01	194118	3 734 563
	Variation %	0	0.57	11.47
Région de Thiès	Année 2014	24	2.322.941	21 810 469
	Année 2015	24	2934189	22 533 222
	Variation %	0%	26.31	3.31

Source : SDE Thiès

Le nombre d'abonnés au réseau d'AEP de la SDE a augmenté de 5% passant de 88 321 abonnés en 2014 à 92 897 abonnés en 2015. Leur consommation totale en eau s'est chiffrée à 20.150.487 m3 en 2015 contre 18.589.333 m3 en 2014 soit une augmentation de la consommation en eau de 8 %. Le département de Thiès avec ses

45 % des abonnés de la région à la consommation d'eau la plus élevée en 2015 avec 9.635.661 m3. Les départements et de Tivaouane comportent respectivement 38% et 17% des abonnés au réseau SDE de la région. Comparée à 2014, la consommation en eau en 2015 en termes de variation est plus importante dans le département de Thiès (14%) que dans les autres départements en raison principalement de l'augmentation du nombre d'abonnés de 7%.

Tableau 8.35 : Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Type d'abonnés						Total	
		Affaires		Officiels		Privés			
		Nb abonnés	Cons. (en m^3)	Nb abonnés	Cons. (en m^3)	Nb abonnés	Cons. (en m^3)	Nb abonnés	Cons. (en m^3)
Département de Mbour	Année 2014	584	1 209 566	151	238 814	33 332	5 843 221	34 337	7 291 601
	Année 2015	600	1 077 409	154	247 954	34 706	5 993 234	35 460	7 318 597
	Variation %	3%	-11%	2%	4%	4%	3%	3%	0%
Département de Thiès	Année 2014	872	1 411 994	344	1 088 662	37 456	5 934 707	38 672	8 435 363
	Année 2015	928	1 467 494	316	1 996 994	40 151	6 171 173	41 395	9 635 661
	Variation %	6%	4%	-8%	83%	7%	4%	7%	14%
Département de Tivaouane	Année 2014	458	395 560	94	163 206	14 760	2 303 603	15 312	2 862 369
	Année 2015	460	455 451	97	192 298	15 485	2 548 480	16 042	3 196 229
	Variation %	0%	15%	3%	18%	5%	11%	5%	12%
Région de Thiès	Année 2014	1 914	3 017 120	589	1 490 682	85 548	14 081 531	88 321	18 589 333
	Année 2015	1 988	3 000 354	567	2 437 246	90 342	14 712 887	92 897	20 150 487
	Variation %	4%	-1%	-4%	63%	6%	4%	5%	8%

Source : SDE Thiès

Les abonnés sont répartis selon trois classifications. Il y a les abonnés « affaires », les abonnés « officiels » et les abonnés dits « privés ». Ces derniers constituent 97 % des abonnés tandis que les abonnés « affaires » ne font que 2% et les abonnés « Officiels » 1%.

L'analyse du tableau ci-dessus montre que le nombre d'abonnés n'a pas trop varié entre 2014 et 2015 tant au niveau régional que départemental.

La consommation en eau des abonnés « affaires » a diminué de 11% dans le département de Mbour. Dans le département de Thiès, malgré la diminution du nombre d'abonnés « officiels » de 8%, leur consommation en eau a augmenté de 83 % entre 2014 et 2015. Ce constat pourrait être expliqué par l'accroissement des

besoins en eau de ce type d'abonné Il convient de remarquer que le département de Thiès compte un peu plus de la moitié (56%) des abonnés officiels de la région.

VI.1.3.2. En milieu rural

Le taux d'accès à l'eau potable s'est nettement amélioré dans la région de 2005 à 2015. Ces taux ont été obtenus en faisant la capitalisation des réalisations en matière d'adduction d'eau potable exécutées par l'état ou par ses partenaires de la coopération multilatérale mais également les ONG et les collectivités locales. Le taux d'accès à l'eau potable est passé de 61,2 % en 2005 à un peu plus de 70% entre 2007 et 2010. A partir de 2011, la région a enregistré un taux d'accès de 90,% soit une augmentation de 17 points par rapport à 2010. Donc déjà en 2011, la région avait atteint ses objectifs pour 2015 (82% de taux d'accès).

En termes d'ouvrages hydrauliques, la région de Thiès compte 148 forages, 2988 bornes fontaines et 1780 villages raccordés à l'eau en 2014. Ce nombre est inégalement répartit entre les trois départements.

Le défi majeur aujourd'hui est d'atteindre la couverture universelle en milieu rural par la création de points d'eau dans les poches où il n'y a pas encore d'adduction mais également d'améliorer la desserte dans celles mal desservies.

VI.1.4. La qualité de l'eau

La région dispose de ressources en eau qui sont utilisées pour l'alimentation en eau des populations, pour l'agriculture et le cheptel ainsi que pour les industries. L'essentiel de la production en eau est assuré par des puits, des forages avec systèmes d'adduction d'eau multivillages. Ces ouvrages hydrauliques captent les aquifères du quaternaire, du maestrichien, du paléocène et de l'éocène

La nappe profonde du Maastrichtien dans la partie Sud-est de Thiès renferme de l'eau salée et/ou fluorée. Les teneurs en chlorures varient entre 750 et 3500mg/l et les fluorures entre 1,5 et 7,5 mg/l. Alors que la norme de l'OMS est de 600mg/l pour les chlorures et de 1,5 mg/l pour les fluorures. Un taux de fer élevé est noté également dans la zone des Niayes gênant le système d'irrigation goutte à goutte.

Ainsi, en plus des efforts notés dans la couverture quantitative des besoins en eau, le sous-secteur de l'hydraulique rurale a œuvré pour la période post 2015, pour l'amélioration de la qualité de l'eau par la mise en œuvre de la stratégie nationale de

la qualité de l'eau tenant compte des exigences normatives en matière de qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau (réduction des taux de chlorures et de fluorures dans les zones confrontés à la mauvaise qualité des ressources souterraines, chloration, sauvegarde de sécurité sanitaire de l'eau…).

VI.2. L'ASSAINISSEMENT

La politique en matière d'assainissement a fixé, en milieu urbain, comme objectif que 1.730.000 personnes supplémentaires au plan national aient accès à l'assainissement à l'horizon 2015 pour que le taux d'accès à l'assainissement qui était de 56,7% en 2002 atteigne 78% en 2015. Les importants financements mobilisés et exécutés (86,4 Milliards) sur cette décennie n'ont pas permis d'atteindre le taux escompté qui se situe à 62,2%, en 2015, soit un gap de 15,8 points.

En vue de rattraper ce gap, d'autres objectifs post-2015 appelés Objectifs du Développement Durable (ODD) sont déjà identifiés et définis pour assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable d'ici à 2030. Le Sénégal s'inscrit dans cette dynamique mondiale pour l'amélioration des conditions d'assainissement à travers le Plan Sénégal Emergent défini en 2014 à travers son axe 3 « Capital humain, Protection Sociale et Développement Durable » qui vise à développer l'assainissement aussi bien en milieu urbain par la mise en œuvre d'une réforme du sous-secteur et la construction et la réhabilitation des systèmes d'égouts en milieu urbain et péri urbain.

VI.2.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

VI.2.1.1. Les services techniques

Dans le domaine de l'assainissement interviennent les projets, les programmes, les ONG, les collectivités locales, les partenaires au développement. L'Etat y est représenté par ses services déconcentrés comme les services régionaux de l'assainissement (SRA), les services départementaux de l'assainissement (SDA).

VI.2.1.2. Les autres intervenants

Dans la région de Thiès plusieurs projets accompagnent l'Etat dans le travail. Il s'agit du mécanisme communautaire décentralisé de développement de l'assainissement rural qui émane du budget consolidé d'investissement de l'Etat du Sénégal (MCDAR),

du SEN030 Tome 2 du LUXDEV, du projet d'amélioration du service de l'eau potable et de l'assainissement rural (PASEPAR).

VI.2.1.3. Les infrastructures

Le réseau d'assainissement de la ville de Thiès est de type séparatif avec 23 quartiers assainis. Il existe un réseau de drainage des eaux pluviales géré par la mairie et un réseau d'eaux usées domestique géré par l'ONAS. Le réseau d'eaux usées s'entend sur 76 445 Km donc 235ml extension en 2015 et 5176 branchements, dont 21 branchements réalisés en version classique en 2015. Le réseau de Thiès est divisé en deux bassins :

- **La zone Nord :** Il s'agit d'un réseau ancien (1970) en amiante ciment sur 15km avec une plage de diamètre compris entre 250 à 700mm, un réseau neuf (2007) en PVC DN250 mm sur 25 km en PVC DN250 mm en (2014) .Cette zone Nord compte aujourd'hui plus de 2300 branchements
- **La zone Sud :** Ce réseau s'entend sur 35km en PVC DN 250mm connecté à une station de relèvement : Sampathé. Cette zone compte aussi plus de 2860 branchements.

L'année 2015 est également marquée par la réalisation de cinq édicules sept édicules publics à Tivaouane et réception des travaux d'assainissement des eaux usées de la ville de Mbour. Le tableau ci-après indique la totalité du patrimoine dans la région de Thiès.

Ouvrages	**Eaux Usées**						**Eaux Pluviales**	
VILLES	*Linéaire Réseaux (ml)*	*Linéaire Refoulement (ml)*	*Nbre de STAP*	*Nbre de STEP*	*Nbre de STBV*	*Nbre de branchements*	*Linéaire Réseaux (ml)*	*Nbre de Stations pompage*
THIES	76445	1500	01	01	00	5176	Géré par la mairie	Néant
SALY	7000		05	01	00		Néant	Néant
TIVAOUANE	Néant	Néant	00	00	01	00	880	Néant
MBOUR	52 000		03	01	01	1513	5305	Néant
TOTAL EFFECTIF	135 445	1500	09	03	02	6689	___	___

VI.2.2. L'accès

A travers cette politique et ces financements, la région de Thiès a bénéficié d'importants projets d'assainissement notamment le projet des eaux usées de Mbour

(eaux usées, boues de vidange) et Tivaouane (boues de vidange) qui sont déjà terminés et d'autres en préparation comme le projet d'assainissement des eaux usées de Joal (eaux usées), Pointe Sarène (eaux usées), Tivaouane (eaux usées).

En matière de planification du développement de l'assainissement, la région de Thiés est bien prise en compte à travers l'élaboration ou l'actualisation des plans directeurs d'assainissement des villes suivantes : Thiès, Tivaouane, Saly Portudal et Joal.

L'essentiel de ces réalisations de l'ONAS sont inscrites dans le cadre du contrat de performance ETAT/ONAS pour la période 2016-2018 qui assigne à l'ONAS des objectifs pour la période spécifiée et définit en contrepartie les moyens à mettre à sa disposition par l'Etat pour l'atteinte des objectifs qui sont fixés.

Les résultats de l'EDS continue de 2014 montrent que 18,3% des ménages de la région de Thiès utilisent des toilettes améliorées non partagées, 20,4% utilisent des toilettes partagées et 24,1 % utilisent des toilettes non améliorées.

VI.2.2.1. En milieu urbain

Le taux d'accès à l'assainissement urbain par réseau d'égout dans la région de Thiès est passé de 5,8% en 2014 à 7,7% en 2015 soit une légère progression (+1,9) due à la finalisation des travaux de Mbour et le projet d'extensions et de branchement sociaux à Thiès. Toutefois une large disparité est observée au sein de la région avec le département de Thiès qui caracole en tête avec 13,6% suivi du département Mbour avec 4,2% et enfin le département deTivaouane qui ne dispose pas de réseau d'égout soit 0%.

Le taux d'accès par réseau d'égout de la région de Thiès est largement en dessous de la moyenne nationale qui se situe à 26,3% mais tout de même appréciable comparé aux nombreuses capitales régionales qui n'en disposent même pas.

Ce taux devrait rapidement accroitre avec le démarrage sous peu des projets d'assainissement des eaux usées de Tivaouane, de Joal, de Pointe Sarène.

Circonscription Administrative	Année	Longueur réseaux d'assainissement existant	Nombre d'abonnés	Taux d'accès	Taux de traitement des eaux usées	Taux de dépollution de l'eau
Département de Mbour	**Année 2014**	7	34	0,01%	100%	81%
	Année 2015	52	1547	4,2%	100%	86%
Département de Thiès	**Année 2014**	75	5030	13,2%	100%	94%
	Année 2015	76,445	5176	13,6%	100%	94%
Département de Tivaouane	**Année 2014**	00	00	0%	100%	50%
	Année 2015	00	00	0%	100%	50%
Région de Thiès	**Année 2014**	82	5064	5,8%	100%	75%
	Année 2015	128,445	6723	7,7%	100%	76%

NB : *Les taux de traitement indiqués pour Tivaouane font référence à l'existence de la station de boue de vidange dans laquelle toutes les eaux collectées par camion de vidange sont traitées dans cet ouvrage*.

I. Gestion du réseau d'assainissement de Thiès

Le service régional de l'assainissement de Thiès a pour mission :

- La gestion du réseau d'assainissement de la ville
- La gestion de la clientèle et branchements
- Suivi des travaux neufs et réhabilitations
- La gestion des équipements hydrauliques, électromécaniques et des ouvrages en génie civil
- Gestion et le suivi du traitement des eaux usées : STEP et STBV
- L'appui à la gestion du réseau des eaux pluviales (Mbour, Tivaouane)
- La commercialisation des sous-produits d'assainissement

L'activité de curage en guise d'entretien préventif a été effectué sur 8220 ml de réseau sur un total de 76209 ml soit 10,78% qui reste en deçà de la valeur cible de 15%.

A côté de ces interventions, l'ONAS a aussi largement participé à la gestion des cérémonies religieuses, notamment à l'occasion du Maouloud, dans les villes de Tivaouane, Thiénaba, Thiès et Ndiassane, Popenguine et bien d'autres évéments à travers toute la région de Thiés. Ces interventions ont porté essentiellement sur la mise à disposition de camions de vidange et le déploiement de toilettes mobiles pour les différents comités d'organisation.

En ce qui concerne la gestion des eaux pluviales, il faut noter que service régional de Thiès ne gère pas le réseau des eaux pluviales de la ville, mais participe activement à la gestion des points bas, à la lutte contre les inondations et la recherche de solution

durable contre le phénomène des inondations à Thiès avec les acteurs concernés (gouvernance, mairie, communes, urbanisme, la brigade des Sapeurs-pompiers).

Toutefois à Tivaouane, l'ONAS a effectué des prestations relatives aux travaux de curage des canaux destinés à l'évacuation des eaux pluviales de la cité religieuse de TIVAOUANE qui ont consisté au curage de petits collecteurs d'eaux pluviales ou collecteurs unitaire DN≤ 600mm sur un linéaire de 252ml, le nettoyage de 93 grilles et 04 batteries de grilles, leurs conduites de raccordement et regard de visite, a concerné 93grilles.

VI.2.2.2. En milieu rural

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural est de 17% selon le PEPAM. Ce taux est loin de la norme OMD qui a fixé une cible de 63% de taux d'accès en milieu rural. Le taux d'accès national se situe à 39%, d'où la nécessité d'augmenter les réalisations d'ouvrages d'assainissement individuel améliorés.

Pour l'assainissement rural, les résultats obtenus en 2014 sont certes appréciables avec le MCDAR (quelques 640 ouvrages ont été réceptionnés dans la région de Thiès). Cependant, ces résultats n'évoluent pas rapidement ; ce qui crée un gap énorme par rapport aux cibles de 2015 année de référence des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Pourtant le secteur bénéficie de projets et programmes important :

Au niveau de l'assainissement rural, il s'agit entre autres du MCDAR (Mécanisme Communautaire Décentralisé de développement de l'Assainissement Rural) issu du Budget Consolidé d'Investissement de l'Etat, le SEN 030 ou LUX-DEV, du PASEPAR (Projet d'Amélioration du Service de l'Eau Potable et de l'Assainissement Rural, de l'Agence coréenne de coopération internationale(KOIKA). A ceux-là on peut ajouter :

- Le projet d'assainissement des eaux usées de Mbour ;
- Le projet d'assainissement des eaux de Tivaouane ;
- Le projet d'assainissement des eaux usées de JoalFadiouth ;
- Le projet d'extension de réseau et réalisation de branchements sociaux à Thiès.

VI.3. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR

VI.3.1. Atouts et potentialités

VI.3.1.1. En matière d'eau

En termes d'hydraulique rurale, le secteur bénéficie de deux forages sont identifiés et devraient être réalisés dans la commune de Malicounda par la coopération Sénégalo coréenne. Les forages seront implantés dans les villages de Takhoum et M'Boulème.

VI.3.1.2. En matière d'assainissement

Au niveau de l'assainissement rural, il s'agit entre autres du MCDAR (Mécanisme Communautaire Décentralisé de développement de l'Assainissement Rural) issu du Budget Consolidé d'Investissement de l'Etat, le SEN 030 ou LUX-DEV, du PASEPAR (Projet d'Amélioration du Service de l'Eau Potable et de l'Assainissement Rural, de l'Agence coréenne de coopération internationale(KOIKA). A ceux-là on peut ajouter :

- Le projet d'assainissement des eaux usées de Mbour ;
- Le projet d'assainissement des eaux de Tivaouane ;
- Le projet d'assainissement des eaux usées de Joal Fadiouth ;
- Le projet d'extension de réseau et réalisation de branchements sociaux à Thiès.

VI.3.2. Contraintes

VI.3.2.1. En matière d'eau

Pour le secteur eau, on peut retenir les contraintes suivantes :

- la mauvaise répartition spatiale des ressources en eau ;
- la Vétusté de certains ouvrages hydrauliques ;
- la mauvaise planification du renouvellement des forages et des ouvrages annexes ;
- la mauvaise qualité de l'eau dans certaines zones ;
- le manque de moyens de fonçage et prospection géophysique pour les puits et les forages ; etc.

VI.3.2.2. En matière d'assainissement

Les difficultés rencontrées dans la gestion du réseau d'assainissement sont entre autres:

- La faible couverture du réseau d'égout. En effet, plusieurs populations manifestent le désir de se raccorder ce qui nécessite une longue extension qu'elles ne peuvent prendre en charge ;
- la cherté des branchements au réseau par rapport au revenu du sénégalais moyen prive certains à l'accès aux services offerts par l'ONAS;
- le vol de plaques (aussi bien les plaques de décanteurs que les grosses plaques de visites sont souvent subtilisées) ;
- l'ouverture des regards situés au niveau des points bas pour drainer les eaux de pluie entraine l'intrusion du sable et objets grossiers dans le réseau, ce qui obstrue et empêche l'écoulement normal ;
- la destruction du réseau par les travaux d'autres concessionnaires du sous-sol ;
- les branchements clandestins : mauvaise connexion entrainant des désagréments aux victimes ; déversements d'eau toxiques qui nuisent (cas des industries de métal, chimie, station d'essence) ;
- les dépotages clandestins des camions vidange de fosses septiques ;
- l'ouverture des boites de branchements par les propriétaires non raccordés, soit pour effectuer des déversements directs temporaires et volontaires, soit pour drainer les eaux pluviales qui ruissellent devant chez eux ;
- la majorité des maisons au niveau de Thiès Sud ont bénéficié de regards de branchement (décanteurs), mais qui ne sont pas connectés au réseau par faute de moyens financiers pour la prise en charge de l'aménagement intérieur. C'est par exemple du quartier de Sampathé où beaucoup de maisons ne sont pas raccordées alors qu'elles disposent de pré-branchements gratuits.

Les contraintes en milieu urbain porte sur la mauvaise utilisation du réseau d'assainissement de la ville avec en l'occurrence des branchements ne respectant pas les normes de rejet et l'utilisation du réseau pour l'évacuation des eaux pluviales.

En milieu rural, la pauvreté des ménages, le manque de solidarité et l'analphabétisme des populations sont autant de goulots d'étranglement pour l'accès à l'assainissement.

VI.3.3. Perspectives

VI.3.3.1. En matière d'eau

- De renforcer les moyens d'intervention du service sur les plans du personnel **(techniciens et gestionnaire)**, matériel et financier.
- D'équiper les divisions régionales en **instruments de mesure pour le suivi piézométrique et hydro chimique** des nappes surtout dans les zones à risques (sonde, kit d'analyse d'eau in situ, GPS, etc.).
- Procéder à des transferts d'eau dans les zones où la nappe est profonde, les

débits faibles et, ou la qualité de l'eau n'est pas bonne ;
- Accélérer la mise en place de la délégation du service public de l'eau potable des forages ruraux motorisés.
- intensifier les interventions des projets et programmes afin d'appuyer l'Etat dans sa mission régalienne

VI.3.3.2. En matière d'assainissement

En zone urbaine, il est prévu une extension du réseau d'assainissement de la ville de Thiès, ainsi que la mise en œuvre d'un réseau d'assainissement dans la commune de Tivaouane.

En zone rurale, la recherche des fonds et des financements innovants est un impératif afin de mieux prendre en charge l'assainissement afin de combler le retard de l'assainissement sur l'hydraulique.

Chapitre VII : AGRICULTURE

La région de Thiès, tient une position importante dans le secteur agricole du Sénégal. L'agriculture est pratiquée par 51,9% des ménages de la région, soit 97.097 ménages représentant près de 13% des ménages agricoles sénégalais (RGPHAE 2013). Du point de vue de la production, la région occupe la première place pour l'horticulture (avec un tiers de la production nationale) et le manioc, la deuxième place pour la culture de mangue. C'est ainsi qu'on note la présence de divers acteurs qui mettent en œuvre, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, des programmes spéciaux pour impulser davantage le développement de ce secteur dans la région. Dans ce cadre il a été mis en place le Programme national d'Autosuffisance en Riz (PNAR) qui concerne pour l'instant uniquement le département de Mbour, zone rizicole de la région. Il y a aussi le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), le Programme Manioc, dont les opérations de mise en place ont été effectuées du 25 juillet au 30 août 2015 sous l'égide du Comité national et sous la surveillance effective des Comités régionaux, départementaux et locaux et le Programme de Multiplication de Semences au niveau de la région, dont la situation est décrite en annexe.

VII.1. LES PRINCIPALES CULTURES PRATIQUEES DANS LA REGION

Les principales céréales cultivées dans la région de Thiès sont : le mil, le sorgho, le maïs. Elles représentent l'essentiel des surfaces cultivées. Les céréales représentent la base de l'alimentation des populations aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les superficies emblavées en 2015 s'élèvent, en moyenne, à 126.806 ha dont 91% pour le mil ; 8% pour le sorgho et 1% pour le maïs. Les rendements moyens sont très faibles et sont respectivement de 474 kg/ha pour le mil, 442 kg/ha pour le sorgho et 500 kg/ha pour le maïs.

Les productions moyennes annuelles en céréales s'élèvent à 61.615 tonnes soit environ 6% de la production nationale dont 89% sont obtenus avec le mil ; 10 % avec le sorgho et 1% avec le maïs. La production régionale est très variable et généralement autoconsommée.

En dehors du mil qui est cultivé sur de grandes superficies dans l'ensemble de la région, le maïs et le sorgho sont cultivés surtout dans le département de Mbour.

A l'instar des autres régions, l'arachide constitue la plus importante culture de rente dans la région de Thiès depuis l'époque coloniale ; sa culture absorbe environ 33% de la superficie totale emblavée.

L'arachide d'huilerie s'étend en moyenne sur 81.695 ha avec une production moyenne de 47.836 tonnes (soit 99% de la production totale). L'arachide de bouche occupe une superficie de 727 ha avec une production de 438 tonnes (soit 1% de la production totale). Selon les conditions de cultures et de la configuration des hivernages, les rendements tournent autour de 650 kg/ha.

La région de Thiès concentre en moyenne près du tiers des superficies maraîchères nationales exploitées. Les productions maraîchères représentent le tiers des productions nationales. Le maraichage est pratiqué, principalement, dans les Niayes (vallées de Yadjine, Diobass, etc.), autour de forages et des bassins de rétention (cas d'AllouKagne).

La production des légumes est intense dans la région et occupe plus de personnes. Les cultures maraîchères se libéralisent et se distinguent par l'implication des privés dans la production, la commercialisation et la transformation.

VII.2. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET LES INFRASTRUCTURES

Le développement agricole et rural de la région interpelle plusieurs catégories d'acteurs. On note d'une part les autorités administratives (Gouverneur, Préfets et Sous-préfets)

les collectivités locales (Région, Communautés rurales) et l'Agence Régionale de Développement (ARD), les services techniques régionaux et leurs démembrements (Direction Régionale du Développement Rural, Direction Régionale de l'ANCAR, Inspection Régionale des Services Vétérinaires, services régionaux des Eaux et Forêts, de la Planification, de l'Aménagement du territoire, de l'Expansion Rurale, du Développement Communautaire, de l'Hydraulique, du Commerce et de l'Artisanat, de la Pêche,...) et d'autre part les projets/programmes, les ONG et les institutions financières.

La DRDR est le représentant du Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural dans la région de Thiès. Elle est composée des divisions suivantes : la DAPSA (Division de l'analyse, de la prévision et des statistiques agricoles), la DPV (Division des productions

végétales), la DPA (Division des Productions Animales), la DGR (Division du Génie Rural), le BAF (Bureau Administratif et Financier) et les Services Départementaux du Développement Rural (SDDR).

La région regorge aussi un nombre important d'organisations de producteurs (OP). Leur prolifération a suscité la nécessité de mettre sur pied des cadres de concertation des acteurs de développement à tous les échelons, de la région au niveau village. Ces cadres viennent élargir et renforcer la concertation déjà engagée dans le cadre des Comités régionaux, départementaux et locaux de développement (CRD, CDD, CLD) convoqués et présidés par les autorités administratives, ainsi qu'au sein des unions et fédérations d'OP à tous les niveaux. On peut citer :

- la Cellule Régionale de Concertation des Acteurs de Développement (CERCAD) ;
- le Conseil Régional de Concertation et de Coopération des Ruraux (CRCR) ;
- la Cellule Régionale du Conseil des ONG d'Appui au Développement (CR/CONGAD) ;
- le Cadre de Concertation des OP et structures d'appui de Mékhé et environs (Cadre de Mékhé) ;
- le Cadre de Concertation des Acteurs du Développement Local (CACOADEL) ;
- la Coordination des Acteurs du Développement (CAD) de Fissel ;
- les Cadres Locaux de Concertation des Organisations de Producteurs (CLCOP) ;
- le Cadre de Concertation des Organisations Paysannes de la CR de Tassette ;
- le Cadre de Concertation et de Gestion du PNAR et les comités villageois de développement ;

La région comporte aussi de nombreuses structures de prestation de services et centres de formation qui peuvent apporter leur expertise aux OP particulièrement en matière de renforcement des capacités.

La campagne agricole 2015/2016 est marquée, d'une part, par la poursuite des mesures de soutien interne avec la politique de subvention des intrants agricoles, du matériel et des équipements agricoles pour intensifier et moderniser l'agriculture et, d'autre part, par une bonne pluviométrie, une bonne productivité et un bon comportement des cultures en général.

VII.3. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

Pour assurer la bonne marche et la réussite de la campagne agricole de 2015/2016, le Gouvernement du Sénégal a pris un certain nombre de mesures d'accompagnement

incitatives. Au niveau régional, ces mesures se sont traduites par la mise à la disposition des paysans des quantités importantes de semences, du matériel agricole, d'engrais et de fertilisants et par le fait de faciliter la vente.

VII.3.1. La mise en place des engrais et autres fertilisants

La quantité totale de semences reçue lors de la campagne agricole 2015/2016 (2.869 tonnes) a connu une baisse de 5% par rapport à celle de 2014/2015 (3019,5 tonnes).

L'examen selon les cultures indique un niveau de baisse de 2% pour la quantité de semences d'arachide entre les deux campagnes dans la région de Thiès avec une baisse plus important dans le département de Tivaouane qui a reçu plus de la moitié de ces semences (53%). S'agissant des semences de sorgho local reçues, la quantité a diminué d'un peu plus de la moitié par rapport à la précédente campagne de même que celle du niébé (baisse de 29%). Les quantités des semences de Maïs, de sorgho et de niébé prévues ont été intégralement mis en place. Dans le cadre du Programme Nationale d'Autosuffisance en riz (PNAR), 30 tonnes de riz ont été mises à la disposition des producteurs du département de Mbour. La totalité des semences d'arachide reçues ont été entièrement vendues (soit un taux de cession de 100%). Les taux de cession du riz (département de Mbour) ne dépassent pas 80%.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..**36: Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Thiès**

Semences		Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %
Arachide	Reçu (T)	619	621	0,3%	543,5	538	-1,0%	1358	1308	-3,7%	2520	2467	-2%
	Vendu (T)	611	621	1,6%	542,5	538	-0,8%	1358	1308	-3,7%	2511	2467	-1,8%
	Reliquat (T)	8	0	-100%	1	0	-100%	0	0		9	0	-100%
Maïs local	Reçu (T)	8	15	87,5%	2	10	400,0%	28	25	-10,7%	38	50	32%
	Vendu (T)	8	15	87,5%	2	10	400,0%	6	25	317%	16	50	213%
	Reliquat (T)	0	0		0	0		22	0	-100%	22	0	-100%
Sorgho local	Reçu (T)	15	15	0,0%	30	10	-66,7%	20	5	-75%	65	30	-54%
	Vendu (T)	4	15	275%	1,7	10	488%	3	5	66,7%	8,7	30	245%
	Reliquat (T)	11	0	-100%	28,3	0	-100%	17	0	-100%	56,3	0	-100%
Riz	Reçu (T)		30									30	
	Vendu (T)		23,8									23,8	
	Reliquat (T)		6,2									6,2	
Niébé	Reçu (T)	130	74	-43,1%	113	41	-63,7%	153	180	17,6%	396	280	-29%
	Vendu (T)	130	73,7	-43,3%	113	40,9	-63,8%	148	180	21,6%	391	279,95	-28%
	Reliquat (T)	0	0,25		0	0,05		5	0	-100%	5	0,05	-99%
Sésame	Reçu (T)	0	5		0	7		0	0		0	12	
	Vendu (T)	0	0		0	3		0	0		0	3	
	Reliquat (T)	0	5		0	4		0	0		0	9	

Source : DRDR Thiès/MAER

Contrairement à la campagne précédente, 12 tonnes de semences de sésame, réparties entre les départements de Mbour (5 tonnes) et Thiès (7 tonnes) ont été reçues dans la région avec un faible taux de cession (25%). Il faut signaler que la répartition des quantités de semences reçues selon le département reste en faveur de Tivaouane et Mbour. Tivaouane concentre 50% de la quantité semences de maïs reçue, 53% de la quantité d'arachide et 64,3% de la quantité de niébé. Quant au département de Mbour, il absorbe la moitié des semences de sorgho local.

A cours de la campagne agricole 2015/2016, 30 tonnes de riz étaient mises à la disposition des producteurs pour le compte du PNAR et seules 23,8 tonnes ont été finalement distribuées, soit un taux de cession de 79,3%. La mise en place des semences de ce programme porte à hauteur de 16,7% (Nerica 4) sur le riz de plateau contre 83,4% sur le riz de bas-fonds (Nerica 19 et Sahel 108).)

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.37 : Situation de la distribution de semences de riz du PNAR**

Variétés	Quantité mise en place (T)	Quantité distribuée (T)	Reliquat (T)	Opérateur
Nerica 4	5	5	0	SEDAB
Sahel 108	20	18	2	SEDAB
Nerica 19	5	0,8	4,2	SEDAB
TOTAL TV*	30	23,8	6,2	

Source : DRDR Thiès/MAER

VII.3.2. La mise en place des engrais et autres fertilisants

Au niveau de la région de Thiès, un Comité Régional (CR) et des Comités Départementaux (CD) de contrôle et de suivi des opérations de cession des intrants ont été mis en place. Un Comité (CL) est institué pour chaque collectivité locale (commune rurale) et a pour mission de réceptionner les intrants, d'assurer la régularité, la traçabilité, la transparence et l'équité dans les opérations de mise en place et de cession des intrants.

La quantité totale d'engrais reçue dans la région a connu une légère hausse (0,6%) entre les campagnes 2014/2015 (2.967,6 tonnes) et 2015/2015 (2.986,5 tonnes). Cette quantité totale est composée principalement d'urée (42%) et d'engrais de formule 6.20.10 (30,2%) et dans une moindre mesure l'engrais de type 15.10.10 (25%). Il faut noter que cette hausse est portée par la quantité d'urée reçue qui a

augmenté de 18,8% (1053,9 tonnes en 2014 contre 1252 tonnes en 2015). En 2015, la région n'a pas reçu d'engrais de formule 10.10.20.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.38: Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Thiès**

Engrais et autres fertilisants		Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %
Engrais 6.20.10	Reçu (T)	439,1	310	-29,4%	279,1	314	12,7%	623	275	-56%	1341	899,5	-32,9%
	Vendu (T)	439,1	310	-29,4%	263,5	242,4	-8,0%	91	187	105,5%	793,6	739,4	-6,8%
	Reliquat (T)	0	0		15,6	72,1	362,2%	532	88	-83%	547,6	160,1	-70,8%
Engrais 15.10.10	Reçu (T)	143	229	60,1%	78,5	265	237,6%	303	247	-18%	524,5	741	41,3%
	Vendu (T)	143	168	17,6%	61,8	163,8	165,0%	23	247	973,9%	227,8	578,9	154,1%
	Reliquat (T)	0	60,9		16,7	101,2	506,0%	280	0	-100%	296,7	162,1	-45,4%
Engrais 15.15.15	Reçu (T)	28	45	60,7%	13	4	-69%	7	45	543%	48	94	95,8%
	Vendu (T)	28	42,5	51,8%	12,3	3,15	-74%	0	18		40,3	63,6	57,9%
	Reliquat (T)	0	2,5		0,7	0,85	21,4%	7	27	285,7%	7,7	30,35	294,2%
Engrais 10.10.20	Reçu (T)	NP	NP[4]		NP	NP		NP	NP		NP	NP	
	Vendu (T)	NP	NP		NP	NP		NP	NP		NP	NP	
	Reliq (T)	NP	NP		NP	NP		NP	NP		NP	NP	
Urée	Reçu (T)	419,9	452	7,6%	390	260	-33,3%	244	540	121%	1054	1252	18,8%
	Vendu (T)	385,9	428	10,8%	387,8	260	-33%	61	151	147%	834,8	838,7	0,5%
	Reliq (T)	34	24,2	-28,7%	2,2	0	-100%	183	389	112%	219,2	413,2	88,5%

Source : DRDR Thiès/MAER

L'analyse suivant le département révèle que 35% de la quantité d'engrais a été réceptionnée à Mbour, 28% à Thiès et le reste (37%) l'a été à Tivaouane. L'urée est plus présente dans les départements Tivaouane (43%) où la quantité reçue a plus que doublé par rapport à la précédente campagne. Pour le département de Thiès (21%) ou qui a reçue moins d'urée, la quantité réceptionnée a connu une baisse relative 33,3%. Des baisses considérables sur la quantité d'engrais de formule 6.20.10 reçue sont notées dans les départements de Mbour (29,4%) et de Tivaouane (55,9%). L'urée enregistre le taux de mise en place le plus élevé au niveau de la région (97,8%). Ce taux est de 73,9% pour la formule 6.20.10; de 69,3% pour la formule 15.10.10 et de 59,49% pour le 15.15.15. Les taux de cession sont de l'ordre de 82,2% pour la formule 6.20.10 ; de 78,1% pour le 15.10.10 ; de 67,7% pour le 15.15.15 et de 67% pour l'urée.

[4] NP : Non parvenu

VII.3.3. La mise en place du matériel agricole

Une commission régionale de supervision, de contrôle et de distribution du matériel agricole motorisé a été instaurée pour plus d'équité et de transparence lors de la campagne agricole 2015/2016. La distribution des quotas par départements a obéi à quatre critères : superficie totale emblavée, production obtenue, quantité de semences distribuées lors de la précédente campagne (2014/2015) et le nombre de ménages qui pratiquent l'agriculture pluviale.

La région n'a pas bénéficié de matériel agricoles d'envergure tels que les distributeurs semoir, du matériel de transport attelé, du matériel de traitement et de transformation de récolte, du matériel de récolte de riz, etc. Il a été noté seulement la mise en place de matériels de culture attelé (semoirs, houes) et des tracteurs.

La totalité des semoirs (800 unités) et des Houes occidentales (74 unités) prévus pour la région ont été entièrement réceptionnés, soit un taux de mise en place de 100%. Toutefois, la région a enregistré des taux de cession très faibles: 21,9% pour les semoirs et 10,8% pour les Houes occidentales.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.39: Répartition du matériel agricole léger prévue et reçu selon le département**

DEPARTEMENTS	TYPE DE MATERIEL							
	Semoir				Houe occidentale			
	Prévu	Reçu	Vendu	Reliquat	Prévu	Reçu	Vendu	Reliquat
THIES	200	200	75	125	19	19	0	19
MBOUR	250	250	100	150	22	22	8	14
TIVAOUNE	350	350	0	350	33	33	0	33
REGION (2015-2016)	800	800	175	625	74	74	8	66
Taux de mise en place (%)	100%				100%			
Taux de cession (%)	21,88%				10,81%			

Source : DRDR Thiès/MAER

En 2015, la région n'a pas reçu de Houe sine 9 3 dents alors ce type de matériel a été réceptionné la campagne précédente. Une baisse considérable du nombre de houes occidentales à 3 dents est notée. Ce nombre est passé de 450 en 2014/2015 à 74 en 2015/2016. La région a bénéficié de 800 unités de semoirs super-éco à 3 dents, soit 485 unités de plus que par rapport au nombre reçu en 2014. Egalement, la région a

bénéficié d'un lot de 25 tracteurs réparti entre les départements : 6 pour Mbour, 9 pour Thiès et 10 pour Tivaouane.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.40: Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région de Thiès**

Matériels et équipements agricoles	Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
	Campagne 2014/2015	Campagne 2015 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %
Houe sine 9 3 dents	35	0	-100%	37	0	-100,0%	36	0	-100%	108	0	-100%
Houe occidentale à 3 dents	134	22	-83,6%	116	19	-83,6%	200	33	-83,5%	450	74	-83,6%
Semoir Super-éco + 3 disques	94	250	166,0%	81	200	146,9%	140	350	150%	315	800	154,0%
Tracteur	0	6		0	9		0	10		0	25	

Source : DRDR Thiès/MAER

VII.4. RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

VII.4.1. Les cultures vivrières

La quantité de céréales produite dans la région de Thiès lors de la campagne 2015/2016 est estimée à 96.614 tonnes contre 36.809 tonnes en 2014/5015, soit une production ayant plus que doublé (hausse de 59.805 tonnes). Les superficies emblavées de sont passées de 90.242 Ha en 2014/2015 à 123.038 Ha en 2015/2016, soit 32.796 Ha de plus correspondant à une hausse relative de 36,3%. De ce fait, le rendement obtenu à l'issue de la campagne 2015/2016 (784,8 Kg/Ha) est largement supérieur à celui de la précédente campagne (407,9 Kg/Ha).

Cette forte hausse de la quantité produite de culture vivrières pourrait être liée à l'abondance et à la régularité des pluies enregistrées sur toute l'étendue de la région, aux différentes mesures incitatives prises par les autorités, notamment la mise en place des engrais, des produits phytosanitaires (une tonne de Chlorpyriphos-éthyl 5% PP destinée aux petits producteurs) et du matériel agricole mais aussi à la hausse des emblavures.

L'analyse suivant les spéculations permet de mettre en évidence que l'augmentation de la production céréalière est portée par le mil qui représente 83,5% de la quantité de céréales produite au niveau régional et dont la production %.est multipliée par 2,5

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.41:Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par département**

Spéculations		Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
		Campagne 2014 /2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %	Campagne 2014 /2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %	Campagne 2014 /2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %
Mil	Sup (Ha)	33332	45551	37	16922	23500	39	31228	35700	14	81482	104751	29
	Rdt (Kg/Ha)	400	926	132	350	896	156	400	488	22	383	770	101
	Prod(T)	13333	42196	216	5923	21057	256	12491	17418	39	31747	80672	154
Sorgho	Sup (Ha)	6704	11970	79	640	2712	324	575	1133	97	7919	15815	99
	Rdt (Kg/Ha)	600	950	58	500	950	90	500	500	0	533	918	72
	Prod(T)	4022	11372	183	320	2576	705	288	566	97	4630	14514	213
Maïs	Sup (Ha)	157	213	36	224	735	228	459	1524	232	840	2472	194
	Rdt (Kg/Ha)	650	500	-23	550	689	25	450	500	11	550	556	1
	Prod(T)	102	107	5	123	506	311	207	762	268	432	1375	218
Riz	Sup (Ha)	-	52	-	-	18	-					70	
	Rdt (Kg/Ha)	-	655	-	-	1097	-					771	
	Prod(T)	-	34	-	-	20	-					54	

Source : DRDR Thiès/MAER

L'examen de la situation suivant les départements révèle que Mbour, avec 47% de la superficie régionale emblavée (57.786 Ha) pour la culture des céréales, concentre 55% de la production (soit 53.709 tonnes), ce qui correspond à un rendement de 929,4 Kg/ha. Quant aux départements de Thiès et de Tivaouane, avec des superficies emblavées respectives de 26.965 Ha et 38.287 Ha, ils polarisent respectivement 25% et 19,4% de la production céréalière. Ils ont des rendements respectifs de 859,9 et 489,6 kilogrammes à l'hectare. L'essentiel de la production céréalière est assuré par le département de Mbour qui concentre 52,3% de a production de mil (soit 42.196 tonnes) et 78,3% de la quantité de sorgho produite (11.372 tonnes).

La production céréalière de la région de Thiès, lors de la campagne agricole 2015/2016, a plus que doublé comparativement aux campagnes de 2014/2015 et de 2013/2014. Les rendements ont été multipliés par 2 dans les départements de Mbour et Thiès. Cela pourrait être attribué à la bonne pluviométrie enregistrée dans la région et des mesures incitatives prises par les autorités à l'endroit des agriculteurs surtout les petits producteurs.

VII.4.2. Les cultures industrielles

Les cultures industrielles occupent une place importante dans le secteur agricole de la région. Elles sont utilisées principalement comme matières premières pour les industries de transformation surtout dans le secteur de l'agro-alimentaire. Elles permettent de répondre aux besoins alimentaires des populations et de substituer des produits importés. Dans la région de Thiès, elles sont composées essentiellement de l'arachide huilerie utilisée pour produire de l'huile, du savon et du chocolat-, du manioc, de la pastèque, de la tomate, du bissap et du niébé.

La quantité de cultures industrielles produite dans la région est ressortie à 424.594 tonnes en 2015/2016 contre 237.273 tonnes en 2014/2015 alors qu'elle avoisinait les 196.000 tonnes en 2013/2014, soit une hausse de 78,9% par rapport à la campagne précédente.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.42: Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies,**
rendements et productions, par département

Spéculations		Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
		Campagn e 2014/201	Campagn e	Variation %	Campagn e 2014/201	Campagn e	Variation %	Campagn e 2014	Campagn e	Variation %	Campagn e 2014/201	Campagn e 2015/201	Variation %
Arachide d'huilerie	Sup (Ha)	18668	25363	36	35647	33964	-5	25450	53170	109	79765	112497	41
	Rdt (Kg/Ha)	200	855	328	400	1003	151	400	844	111	353	895	154
	Prod(T)	3734	21685	481	14259	34081	139	10180	44875	341	28172	100641	257
Manioc	Sup (Ha)	2592	6901	166	7200	5666	-21	11682	15600	34	21474	28167	31
	Rdt (Kg/Ha)	9000	9000	0	9000	10000	11	7500	12000	60	8184	10863	33
	Prod(T)	23325	62109	166	64800	56660	13	87614	187200	114	175740	305969	74
Pastèque	Sup (Ha)	1445	772	-47	506	167	67				12628	939	-93
	Rdt (Kg/Ha)	10000	10000	0	9000	10000	11	ND	ND		24642	10000	-59
	Prod(T)	14454	7720	47	10188	1668	84	ND	ND		24642	9388	62
Tomate industrielle	Sup (Ha)	16	ND		20	ND		91	45	-51	127	45	-65
	Rdt (Kg/Ha)	8000	ND		8000			8000	8000	0	8000	8000	0
	Prod(T)	127	ND		160			728	360	-51	1015	360	-65
Bissap	Sup (Ha)	65	31	-52	1008	1253	24		106		1073	1390	30
	Rdt (Kg/Ha)	300	400	33	300	400	33		400		200	400	100
	Prod(T)	20	12	-40	302	501	66		42		322	556	73
Niébé	Sup (Ha)	5880	1909	-68	5285	2880	-46	8804	8773	0,3	19969	13561	-32
	Rdt (Kg/Ha)	300	700	133	400	559	40	400	540	35	367	566	54
	Prod(T)	1764	1336	-24	2114	1609	-24	3522	4735	34	7400	7680	4

Source : DRDR Thiès/MAER

La culture industrielle est composée en majorité de manioc (72% de la production régionale, soit 305.969 tonnes), suivi de l'arachide huilerie (24%). Ces deux cultures industrielles ont vu leur production augmenter considérablement. La production de l'arachide d'huilerie (100.641 tonnes) a été multipliée par trois entre les deux campagnes et a augmenté de 65,7% par rapport à la moyenne des cinq dernières années ; celle du manioc a augmenté de 74% avec des rendements de 10863 Kg/Ha (contre 8184 Kg/Ha en 2014/2015. L'augmentation de la production peut être attribuée à la bonne pluviométrie mais aussi au fait que les emblavures de ces deux spéculations ont augmenté de 36% (de 29,5% par rapport à la moyenne des cinq dernières années) pour l'arachide d'huilerie et de 166% pour le manioc.

Toutefois pour le Bissap et le niébé, les productions ont chuté respectivement de 40% et 24% à la suite de diminutions respectives de 52% et de 68% de leurs superficies emblavées.

L'analyse de la situation suivant les départements, permet de relever que le département de Tivaouane assure 61% de la production de manioc et 45% de la quantité d'arachide produite. Quant aux départements de Mbour et Thiès elles assurent respectivement 20% et 19% de la production de manioc et respectivement 22% et 34% de quantité d'arachide d'huilerie produite dans la région en 2015/2016. Les quantités produites de bissap et de niébé ont chuté dans les départements de Mbour et Thiès dans des proportions qui varient entre 24 et 46% alors que la quantité de niébé produite dans le département de Tivaouane a connu une hausse de 34%.

VII.5. LES RESULTATS DES PROJETS, PROGRAMMES ET AGENCES

Durant la campagne agricole 2015/2016, les différents projets et programmes déroulés dans la région ont produit les résultats présentés ci-après.

VII.5.1. Projet de Bassins de Rétention et de Valorisation de Forages (BARVAFOR)

Dans la région, ce projet réalisé a permis, en 2015, les actions suivantes :

- Trois construction de digues de recharge dans la commune de Notto précisément à Ndioungane Péléo, Tattène Teup Dal, Notto Ndioukhane, qui vont permettre l'exploitation de 37 ha de terre en maraichage ;

- Une construction d'une digue de retenue à Hanéne dans la commune de Notto qui, à terme, permettra l'exploitation de 28 ha (3 ha en riz et 25 ha en maraichage) ;
- rééquipement d'un forage à Ndoyène dans la commune de Tassete offrant la possibilité d'exploitation de 15 ha de terre en maraichage.

Le coût total des investissements dans la région s'élève à 563.929.259 F CFA (Coût des études et travaux).

VII.5.2. Agence Nationale d'insertion et de développement agricole (ANIDA)

La Région de Thiès a été la principale bénéficiaire des réalisations de l'Agence. Les réalisations sont réparties comme suit :

- Sept (07) fermes villageoises Naatangué : Ngomène, Djilakh, Kirène, Darou Ndoye, Ndieuguène, Keur Gallo, Aga Babou, Taîba Ndiaye, Yadjine, Ndiné ;
- 5 fermes familiales Naatangué **:** Mbodiène, Keur Mbaye Maty, Ndianda, Daya et Ndiaganio ;
- Deux (02) Aires Agricoles Emergentes (AAE) appuyées **:** Diender - Keur Moussa et Nguekhokh.
- Une production de 12.250 tonnes (sur 650 ha superficie dans les fermes Agricoles Naatangué et les AAE.) Les spéculations qui sont produites sont : Oignon, Tomate, Melon, Pastèque, Haricot vert, Piment, Aubergine, Carotte, Diakhatou, Gombo, Poivron, Chou, Concombre, Maïs, arachide, Sorgho, Niébé fourrager.
- Signature de contrats de production des fermes de Djilakh, Ngomène, Ndieuguène, Kirène avec des opérateurs privés pour le marché européen den 2015. Ainsi, 462 tonnes de haricot vert ont été exportés vers l'Italie, 500 tonnes de melon exportés vers l'Espagne. La production de Gombo est en cours d'exportation vers la France ;
- 319.537.770 FCFA de recettes tirées uniquement des fermes Naatangué.

VII.5.3. Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)

Les réalisations en 2015 sont :

- la Diffusion à grande échelle de nouvelles variétés de mil et sorgho touchant 5861 producteurs dans 900 villages des régions de Thiès, Dakar, Saint-Louis, Louga, Diourbel, Kaolack et de Kaffrine ;

- la diffusion à grande échelle de trois variétés améliorées de niébé auprès de 3685 producteurs dans 475 Villages des régions de Thiès, Louga, Diourbel, Kaolack, Kaffrine
- la diffusion à grande échelle de quatre technologies de lutte contre les mouches des mangues touchant 2061 producteurs et 1940 Ha de superficies répartis dans 208 villages des régions de Dakar, Thiès et de Ziguinchor ;
- l'augmentation des rendements moyens du mil qui sont passée 607 Kg/ Ha à 987 Kg (soit 62,6%) et du sorgho qui sont passés de 800Kg à 1544 Kg /Ha (Soit 93%)
- la production de 28,8 T de semences de nouvelles variétés de mil et de 14,07 T de semences de nouvelles variétés de sorgho ;
- la réduction du taux moyen de pertes dues aux mouches des mangues de 35 - 40% dans les Niayes à 6,76% ;
- le géo référencement de 1846 vergers de la zone des Niayes et la production de carte ;
- le renforcement des capacités de 2032 producteurs sur différentes thématiques d'ordre technique et organisationnel ;
- l'accompagnement des producteurs dans la production de 3787T d'oignon de qualité ;
- l'accompagnement des petits producteurs de mangue à s'organiser autour d'une coopérative dénommée COOPROMAN (Coopérative des Producteurs de Mangue) qui regroupe 17 comités locaux de 17 communes des régions de Thiès et Dakar ;
- le démarrage du processus de mise en place de la plateforme d'innovation sur la mangue ;
- et les diverses activités de conseil de base (intermédiation, commission de distribution des intrants et matériels).

VII.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE

VII.6.1. Les atouts

L'agriculture occupe une place importante dans la région. Elle est pratiquée sous pluie et en irrigation. Elle dispose d'importants atouts que sont, entre autres, une assez bonne maîtrise des techniques culturales, la proximité des Niayes avec les grands centres urbains, le climat côtier favorable à l'horticulture et à l'arboriculture, l'existence d'une dynamique organisationnelle et de réseaux de producteurs.

VII.6.2. Les contraintes

- Le secteur de l'agriculture fait face à certaines contraintes au nombre desquelles : les déficits pluviométriques chroniques alors que les productions agricoles en dépendent fortement ; la faible capacité des services d'appui au monde rural, ce qui ne favorise pas un transfert rapide des technologies utiles à l'accroissement de la productivité ;
- l'insuffisance des semences sélectionnées (problème de la disponibilité et de l'accès) ;
- le non-respect de l'itinéraire technique et des doses d'engrais qui se traduit par une baisse de la production ;
- le mode d'attribution des terres qui entrave toute possibilité d'investissements durable ;
- la vétusté du matériel agricole et le sous équipement agricole dans certaines zones ;
- la sous valorisation des produits agricoles ;
- la baisse de fertilité des sols ;
- le manque de formation des producteurs et le fort taux d'analphabètes ;
- la forte pression des ravageurs des cultures ;
- Le déficit pluviométrique et les difficultés d'accès aux semences de qualité ;
- l'insuffisance des infrastructures de transformation ;
- l'insuffisance des infrastructures de conservation ;
- l'enclavement des zones de production ;
- Les difficultés d'accès au crédit équipement ;
- l'inorganisation des circuits de commercialisation.

VII.6.3. Perspectives

L'objectif régional est de conférer à la production agricole une hausse annuelle d'au moins 5% pour faire face aux exigences liées à la croissance démographique et assurer un surplus suffisant pour, à terme, contribuer à combler le déficit national en matière de produits agricoles. Pour ce faire, les actions entrevues en perspectives, tournent autour de :

- l'intensification, la diversification et la modernisation de l'agriculture pluviale et irriguée ;
- l'augmentation des superficies emblavées ;
- la régénération du capital semencier dont dépend très fortement la productivité agricole ;

- la mise en place d'unités de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles ;
- l'équipement du monde rural ;
- la réhabilitation des milieux favorables à l'agriculture (bassins versants, allées mortes, mares asséchées) et la restauration des zones fragilisées par l'industrie extractive (zones de Taïba, Mboro, Pambal, Mont-Rolland, Notto, Fandène).

Chapitre VIII : ELEVAGE

Le secteur de l'élevage constitue un maillon essentiel de l'économie du Sénégal en général et de la région de Thiès en particulier. Sa contribution à la formation de valeur ajoutée est non négligeable (4% du PIB). La pratique de l'élevage constitue l'une des principales activités créatrices de revenues et contribue à la satisfaction des besoins alimentaires des populations surtout en milieu rural. Le secteur est en plein dynamisme au Sénégal lié à l'implication massive des organisations de producteurs, à l'urbanisation galopante et aux changements climatiques. Il faut noter également une tentative de modernisation des systèmes de production, à travers l'installation des fermes industrielles et l'introduction de nouvelles races -plus productives- qui a généré de nouvelles exigences en matière d'alimentation des animaux, de sécurité sanitaire des aliments. Ainsi, l'élevage au Sénégal se décompose en trois principaux types : un élevage pastoral supposé immuable, caractérisé par sa mobilité, son caractère extensif, sa faible intégration aux marchés ; un élevage agro-pastoral moins visible mais plus valorisé, car associé à une intégration agriculture/élevage garante d'intensification et de durabilité; et un élevage intensif urbain ou périurbain.

Cette dernière décennie a été marquée par la mise en œuvre d'un éventail de politiques et programmes visant à réduire les contraintes et booster ce sous-secteur dans le but d'améliorer ses résultats. C'est ainsi que dans le cadre de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale, le Gouvernement du Sénégal a décidé de mette sur pied un Plan National de Développement de l'Elevage (PNE) qui vise la modernisation et l'intensification du sous-secteur. A côté de ce plan, il y a le Projet d'Appui à l'Elevage phase II (PAPEL II) dont l'objectif est de contribuer de manière durable à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté à travers le développement des systèmes de production de l'élevage, l'aménagement et la gestion durable des ressources naturelles, le financement du sous-secteur et la restructuration et le renforcement de capacité des organisations des professionnels de l'élevage (OPE). Il faut aussi citer l Programme d'Appui au Développement Villageois (PADV) avec comme objectifs : permettre aux communautés villageoises d'accéder à une plus grande maitrise de leur développement ; contribuer à la sécurité alimentaire, à l'augmentation des revenus des petits exploitants et à la réduction de l'exode rural ; faciliter l'accès à l'eau aux villageois en abondance. Il y a aussi l'Initiative pour des Politiques d'Elevage en Faveur des Pauvres (IPEFP) lancée par la FAO afin de formuler et d'encourager des politiques

et des réformes institutionnelles à l'endroit des éleveurs pauvres. La modernisation de la production nationale de miel et de cires, le développement et le renforcement des capacités des producteurs et apiculteurs, la réhabilitation des centres apicoles, l'augmentation quantitative et qualitative des produits de la ruche sont les objectifs du Projet d'Appui au Développement de l'Apiculture. Concernant la filière « cuirs et peaux, » un Projet d'amélioration de la qualité de ses produits a été initié. Il permet d'accompagner les professionnels pour l'amélioration de la qualité des cuirs et peaux et d'instituer un système d'achat à la qualité afin de vendre les produits sur le plan régional et international.

Ces projets et programmes contribuent au développement et à la modernisation du sous-secteur de l'élevage avec des résultats satisfaisants sur le plan de la santé des animaux, pastoral et, entre autres, zootechnique.

La région de Thiès dispose d'énormes potentialités aussi bien sur le plan physique, technique qu'humain lui permettant d'amorcer le sous-secteur de l'élevage. En effet, elle dispose de grandes écoles en sciences d'enseignement animales (ENSA, ISFAR) et une bonne décentralisation des services techniques d'élevage. Par ailleurs, les conditions climatiques sont favorables à l'intensification de certaines espèces; il y a aussi l'existence de forêts classées qui constituent un potentiel fourrager important, de grands marchés de bétail ruraux (Touba Toul, Pékesse, Sandiara), d'organisations et de GIE d'éleveurs et la proximité de centres urbains pour l'écoulement des produits de l'élevage.

VIII.1. LES PERSONNELS DE SERVICES TECHNIQUES ET LES INFRASTRUCTURES

VIII.1.1. Le personnel des services techniques

Le personnel des services déconcentrés de l'élevage est réparti entre l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) située au niveau de la capitale régionale, et les Inspections départementales de Mbour Thiès et Tivaouane. L'effectif de ce personnel n'a pas varié entre 2014 et 2015. L'effectif des hommes (19) dépasse largement celui des femmes (7). Six agents de l'élevage sur dix sont des agents techniques. Les ingénieurs des travaux d'élevage représentent 11% de l'effectif. La région compte seulement deux docteurs vétérinaires qui servent à l'IRSV de Thiès. Les vétérinaires et ceux non classés dans les catégories précités représentent respectivement 7% et 19% de l'effectif du personnel des services déconcentrés.

Graphique 10.4: Répartition du personnel selon le diplôme

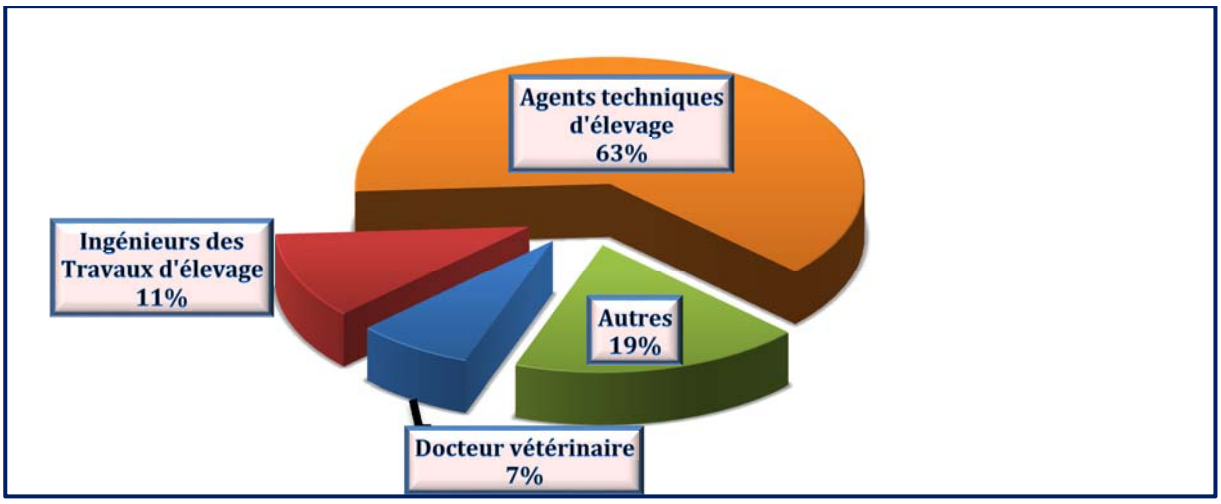

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès (2015)

Le nombre d'agents techniques est passé de 18 en 2014 à 17 en 2015 et est réparti comme suit : un (1) à l'IRSV, six (6) à Mbour, cinq (5) à Thiès et cinq (5) à Tivaouane. Les trois (3) Ingénieurs des Travaux d'Elevage gèrent chacun un département.

Tableau 10.1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection

Inspections de Services Vétérinaires	Année	Docteur vétérinaire			Ingénieur des Travaux d'Elevage			Agents Techniques d'Elevage			Autres			Ensemble		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
IRSV[5]	Année 2014	1	0	1	0	0	0	2	0	1	2	1	3	5	1	6
	Année 2015	1	1	2	0	0	0	1	0	1	2	1	3	4	2	6
IDSV[6] de Mbour	Année 2014	0	0	0	1	0	1	5	1	6	1	0	1	7	1	8
	Année 2015	0	0	0	1	0	1	5	1	6	1	0	1	7	1	8
IDSV de Thiès	Année 2014	0	0	0	0	1	1	3	2	5	1	0	1	3	4	7
	Année 2015	0	0	0	0	1	1	3	2	5	1	0	1	3	4	7
IDSV de Tivaouane	Année 2014	0	0	0	1	0	1	4	1	5	0	0	0	5	1	6
	Année 2015	0	0	0	1	0	1	4	1	5	0	0	0	5	1	6
Total	Année 2014	1	0	1	2	1	3	14	4	18	4	1	5	20	7	27
	Année 2015	1	1	2	2	1	3	13	4	17	4	1	5	19	8	27
	Variation %	0		100	0	0	0	-7	0	-5,6	0	0	0	-5	14,3	0

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès (2015)

[55] IRSV = Inspection Régionale des Services Vétérinaires
[6] IDSV = Inspection Départementale des Services Vétérinaires

VIII.1.2. Les infrastructures et équipements

La région de Thiès compte peu d'infrastructure d'élevage. Sur toute son étendue, on note la présence d'un unique centre zootechnique situé dans le département de Tivaouane10. Les deux unités de transformations de produits laitiers de la région sont implantées dans le département de Thiès. Seuls deux abattoirs modernes sont dénombrés dans la région : l'un est une nouvelle création(2015) dans le département de Mbour et l'autre qui, existe depuis plusieurs années, est dans le département de Thiès. On dénombre douze (12) pharmacies et cliniques vétérinaires (contre 13 en 2014) répartis entre Mbour (6), Thiès (4) et Tivaouane (2).

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document..**43: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par département**

Infrastructures	Département Mbour		Département Thiès		Département Tivaouane		Région		
	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Variation %
Centres zootechniques	0	0	0	0	1	1	1	1	0
Unités de transformation de produits laitiers	0	0	2	2	0	0	2	2	0
Abattoirs modernes	0	1	1	1	0	0	1	2	100
Pharmacies et cliniques vétérinaires	7	6	4	4	2	2	13	12	-8

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès (2015)

VIII.2. CHEPTEL ET LA VOLAILLE

L'effectif du cheptel de la région de Thiès est estimé à 799.049 têtes en 2015 contre 918.085 têtes en 2014, soit une baisse de 13%. Cet effectif est composé en majorité d'ovins (32,3%), de bovins (23,5%) et de caprins (24,3%). Les asins (7,9%), les équins (10,5%) et les porcins (1,5%) représentent les plus petites proportions. La baisse de l'effectif du cheptel est imputable à la baisse de 15% de celui des ovins et de 26% de celui des caprins qui représentent à eux seuls plus de la moitié de l'effectif. Quant à l'effectif de la volaille, il est passé de 4.350.554 à 4.785.168 en 2015, correspondant à une hausse de 10%.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.44: Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par département**

Espèces	Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Bovins	93543	94852	1,4%	49522	50215	1,4%	40353	42800	6,06%	183418	187867	2%
Ovins	132914	84906	-36,1%	93644	95985	2,5%	75519	77331	2,40%	302077	258222	-15%
Caprins	118714	75294	-36,6%	79143	81121	2,5%	65952	37534	-43,09%	263809	193949	-26%
Asins	31001	31126	0,4%	16489	12000	-27,2%	18469	20000	8,29%	65959	63126	-4%
Equins	30267	33720	11,4%	20430	25165	23,2%	24969	25000	0,12%	75666	83885	11%
Porcins	14936	6000	-59,8%	10319	5000	-51,5%	1901	1000	-47,40%	27156	12000	-56%
Volaille	1294716	1424187	10,0%	1715548	1886662	10,0%	1340290	1474319	10,00%	4350554	4785168	10%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès (2015)

L'analyse de l'évolution de l'effectif du cheptel selon la circonscription administrative permet de mettre en évidence, qu'en 2015, le département de Mbour dispose de plus de têtes de bétail (40,8%) que les départements de Thiès (33,7%) et Tivaouane (25,5%). Il regroupe 50,5% des têtes de bovins et 49,3% de l'effectif des ovins. Toutefois, une situation inverse s'observe dans la répartition d volailles. Près de quatre (4) têtes de volailles sur dix (10), soit 39,4%, se trouvent dans le département de Thiès et près de 31% dans celui de Tivaouane et Mbour concentre le reste (29,8%).

VIII.3. LES PRODUCTIONS

VIII.3.1. La production de viande et d'œufs

La quantité de viande provenant des abattages contrôlés est estimée à 4.373 tonnes (pour 75.131 bêtes abattues) en 2015 contre 3.073 tonnes (pour 45.376 bêtes abattues), en 2014 soit une hausse de 42% de la quantité de viande (dude 66% pour le nombre de bêtes abattues). Les taureaux et les vaches qui représentent respectivement 15,7% et 14,8% de l'effectif des animaux abattus ont contribué respectivement à 43,6% et à 30,8% à la production de viande contrôlée dans la région en 2015. Les ovins, malgré leur importance numérique (30% du nombre d'animaux abattus) ont permis d'obtenir 317 tonnes de viandes provenant des abattages contrôlés (soit 7%). Il faut noter que la production de viande de porcins, de caméliens

et d'équins échappe au contrôle des autorités compétentes. Ceci pourrait être une conséquence des nombreux abattages clandestins effectués avec ces espèces.

Tableau 10.45: Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Thiès selon les espèces, par département

Espèces		Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
		Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Taureaux	**Nb**	4115	2121	-48%	1557	5722	268%	2773	3987	220%	8445	11830	40%
	Poids (T.)	474	323	-32%	246	880	258%	551	704	65%	1270	1908	50%
Bœufs	**Nb**	1489	258	-83%	589	1602	172%	236	604	697%	2314	2464	6%
	Poids (T.)	101	48	-53%	95	245	158%	53	13	-2%	249	306	23%
Vaches	**Nb**	4703	4993	6%	1068	4073	281%	1952	2085	51%	7723	11151	44%
	Poids (T.)	642	552	-14%	141	506	258%	261	290	6%	1044	1347	29%
Veaux / vêles	**Nb**	786	749	-5%	618	1299	110%	520	907	814%	1924	2955	54%
	Poids (T.)	56	59	4%	56	120	112%	48	89	1%	160	267	67%
Ovins	**Nb**	4579	3783	-17%	3819	12591	230%	5086	6052	1130%	13484	22426	66%
	Poids (T.)	64	46	-28%	53	172	222%	85	99	0%	203	317	56%
Caprins	**Nb**	3824	3669	-4%	3177	12733	301%	4385	4323	-95%	11386	20725	82%
	Poids (T.)	42	44	5%	35	119	237%	65	58	-105%	142	220	55%
Porcins	**Nb**	20	57	185%	0	0		7		-2500%	27	57	111%
	Poids (T.)	0	1	231%	0	0		0			1	1	68%
Caméliens	**Nb**	18	0	-100%	0	15		0	21		18	36	100%
	Poids (T.)	3	0	-100%	0	3		0	4		3	6	87%
Equins	**Nb**	14	0	-100%	41	3487	8405%	0	0		55	3487	6240%
	Poids (T.)	1	0	-100%				0	0	0%	1	0	-100%
Total	**Nb**	19548	15630	-20%	10869	41522	282%	14959	17979	284%	45376	75131	66%
	Poids (T.)	1383	1073	-22%	627	2044	226%	1063	1256		3073	4373	42%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès (2015)

Suivant le département, Thiès, avec 55% des animaux abattus, concentre 46,7% de la quantité de viande produite contrôlée dans la région. Les départements de Mbour et Tivaouane totalisent respectivement 24,5% et 28,7% de cette quantité. Cette situation pourrait être expliquée par le fait que Thiès a connu d'importantes hausses du nombre de taureaux, de vaches et de bœufs abattus et par conséquent de la quantité de viande produite, comparé à ceux de Mbour et Tivaouane. Il faut signaler que dans le département de Mbour, les abattages contrôlés ont pratiquement pour toutes les espèces, ce qui a conduit à la baisse de ses productions contrôlées.

S'agissant de la production de viande de volaille, la région a produit 2.880.236 poulets en 2015 contre 2.834.805 poulets en 2014, soit une hausse de 1,6%. Ce qui a permis d'obtenir 3.956 tonnes de viande contre 3.894 tonnes en 2014, soit 62 tonnes de plus. La répartition selon l'espèce laisse apparaitre que les poulets de chair représentent 87% du nombre et 88% de la production de viande de volaille de la région. Les poulets réformés constituent le reste de la production (456 tonnes obtenus avec 380.000 têtes de volailles).

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.46: Répartition et évolution de la production de viande de volaille et d'œufs selon l'espèce**

Espèces		Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Poulets de chair	**Nb**	2465092	2500236	1,4%
	Poids (T.)	3451	3500	1,4%
Pondeuses réformées	**Nb**	369713	380000	2,8%
	Poids (T.)	443	456	2,9%
Total poulets	**Nb**	2834805	2880236	1,6%
	Poids (T.)	3894	3956	1,6%
Œufs	**Nb**	92428351	95000000	2,8%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès (2015)

La production d'œufs, estimée à partir de la part commercialisée dans la région de Thiès des poussins futurs pondeuses sorties des couvoirs, s'élève à 95.000.000 unités en 2015 contre 92.428.351 en 2014, soit une évolution de 2,8%. A cet effectif, il a été affecté un taux de ponte moyen de 70%.

VIII.3.2. La production contrôlée de lait

La région de Thiès assure environ 5% de la production de lait du Sénégal. Sa production est estimée à 1.947.700 litres en 2015 contre 1.901.500 litres en 2014, correspondant une hausse de 2,4%. Un peu plus de la moitié de cette production provient du département de Mbour (983.400 litres). Les départements de Thiès et Tivaouane assurent respectivement 26,7% et 22,8% de la production de lait au niveau de la région.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.47: Evolution de la production de lait par département**

Départements	Année 2014	Année 2015	Variation des quantités en %
	Quantité (litres)	Quantité (litres)	
Département Mbour	969800	983400	1,4%

Département Thiès	513400	520600	1,4%
Département Tivaouane	418300	443700	6,1%
Région	1901500	1947700	2,4%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès (2015)

VIII.4. MOUVEMENT DU BETAIL

La région de Thiès entretient des relations d'échanges avec ses voisins constater en termes d'entrées et de sorties de bétail. En 2015, les entrées de bétail (329.562) ont largement dépassé les sorties (141.932), soit un solde égal à 187.630. Ceci pourrait être expliqué par la forte demande lors des évènements religieux (Maouloud, Gamous) pour combler le gap que l'offre régionale ne couvre pas. Toutefois, comparativement à l'année 2014, les entrées et les sorties de bétail sont moins importantes en 2015. Elles sont passées de 477.946 (respectivement 258.989) en 2014 à 329.562 (respectivement 141.932) en 2015, correspondant à des baisses respectives de 31% et 45%. La baisse des entrées et des sorties est notée pour toutes les espèces. Par ailleurs, il faut signaler qu'une part importante des entrées de bétail est constituée d'ovins ou de caprins (76%) de loin devant celles des bovins (19%), équins (3%) et asins (1%). La même situation est observée pour les sorties avec les ovins/caprins qui représentent 64%, suivis des bovins 32%. S'agissant des camelins et des porcins, leurs mouvements ne sont pas bien maitrisés par les autorités en charge de l'élevage dans la région vu le manque de données déclarées concernant ces deux espèces.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.48: Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par département**

Espèces		Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Total régional		
		Campagne 2013/2014	Campagne 2014/ 2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/ 2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/ 2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/ 2015	Variation %
Bovins	**Entrées**	35515	34257	-4%	40536	25501	-37%	13777	3329	-76%	89828	63087	-30%
	Sorties	18343	28929	58%	23873	16054	-33%	36236	57	-100%		45040	
	Solde	17172	5328	-69%	16663	9447	-43%	-22459	3272	-115%	89828	18047	-80%
Ovins/ Caprins	**Entrées**	94347	61137	-35%	226651	183974	-19%	28918	5888	-80%	346916	250999	-28%
	Sorties	38551	36205	-6%	126660	54042	-57%	21642	390	-98%	186853	90637	-51%
	Solde	55796	24932	-55%	99991	129932	30%	7276	5498	-24%	160063	160362	0%
Equins	**Entrées**	11844	5842	-51%	23752	4658	-80%	3913	78	-98%	39509	10578	-73%
	Sorties	3372	1417	-58%	14702	3068	-79%	1620	ND		19694	4485	-77%
	Solde	8472	4425	-48%	9050	1590	-82%	2293	78	-97%	19815	6093	-69%
Asins	**Entrées**	2744	3346	22%	5211	1517	-71%	913	35	-96%	ND	4898	
	Sorties	1031	931	-10%	3708	795	-79%	2416	ND		7155	1726	-76%
	Solde	1713	2415	41%	1503	722	-52%	-1503	35	-102%	-7155	3172	-144%
Caméliens	**Entrées**	857	ND		525	ND		311	ND		1693	ND	
	Sorties	296	ND		209	ND		ND	ND		505	ND	
	Solde	561	ND		316	ND		311	ND		1188	ND	
Porcins	**Entrées**	ND	ND	ND		ND			ND		ND	ND	

	Sorties	86	44	-49%		ND		44696	ND		44782	44	-100%
	Solde	-86	-44	-49%				-44696	ND		-44782	-44	-100%
Total	**Entrées**	145307	104582	-28%	296675	215650	-27%	47832	9330	-80%	477946	329562	-31%
	Sorties	61679	67526	9%	169152	73959	-56%	106610	447	-100%	258989	141932	-45%
	Solde	83628	37056	-56%	127523	141691	11%	-58778	8883	-115%	218957	187630	-14%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès (2015)

Du point de vue du département, la plus grande part des entrées de bétail était destinée au département de Thiès (65,4%) de loin devant ceux de Mbour (31,7%) et Tivaouane (2,8%). A l'image des entrées, les sorties ont été plus importantes pour le département de Thiès (52,1%) que pour celui de Mbour (47,6%) et de Tivaouane (0,3%). Cette situation est à lier au fait que 73,3% des entrées d'ovins/caprins (qui représentent 76% du total des entrées) avaient pour destination le département de Thiès.

VIII.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE

Avec la prolifération de certaines maladies notées chez le bétail ces dernières décennies, les acteurs étatiques en charge de l'élevage dans la région de Thiès, à travers l'IRSV, procèdent chaque année à une épidémiologie des affectations, des immunisations, à travers des opérations de vaccination, de déparasitage interne et externe, pour assurer la bonne santé des animaux destinés à la consommation.

Par rapport à l'année 2014, le nombre d'animaux vaccinés dans la région de Thiès a presque doublé en passant de 66.574 à 127.441, soit une hausse de 91,4%. Le département de Thiès, qui concentrait 15,1% des animaux vaccinés dans la région en 2014, a plus que quadruplé ce nombre en 2015 qui est passé de 10.041 à 49.076 (38,5% de l'effectif vacciné dans la région en 2015), soit une hausse qui dépasse largement celle enregistrée dans le département de Mbour (111%). Quant au département de Tivaouane, il a enregistré une baisse de 17% du nombre d'animaux vaccinés.

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.**.49: Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par département**

Départements	**Effectifs vaccinés**			**Effectifs déparasités**		
	année 2014	**année 2015**	**Variation %**	**Année 2014**	**année 2015**	**Variation %**
Département de Mbour	24566	51840	111,0%	2242	4381	95%
Département de Thiès	10041	49076	388,8%	3111	9458	204%

Département de Tivaouane	31967	26525	-17,0%	3313	10872	228%
TOTAL	**66574**	**127441**	91,4%	**8666**	**24711**	185%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès (2015)

Le déparasitage est une opération qui consiste à traiter les parasites qui se localisent à l'intérieur de l'organisme des animaux (lutte contre les vers, les parasites sanguins, etc.) ou bien à l'extérieur (contre les tiques, les poux, les gales et autres mycoses).

Le nombre d'animaux déparasités dans la région de Thiès a presque triplé entre 2014 et 2015 en passant de 8.666 à 24.711. La répartition de cet effectif dans les différents départements est très inégalitaire. En effet, 44% des animaux déparasités l'ont été dans le département de Tivaouane, 38,3% dans celui de Thiès et 17,7% dans celui de Mbour. Cette prédominance des deux premiers départements cités est liée au fait qu'ils ont vu leur nombre d'animaux déparasités tripler en une année alors l'augmentation dans le département de Mbour est de l'ordre de 95% (soit près du double).

Tableau 10.50: Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'affection

Antigènes	**Région**		
	Campagne 2013/2014	**Campagne 2014/2015**	**Variation %**
Pasteurelloses de petits ruminants	39016	52539	**34,7%**
Pasteurellose bovine	30203	37860	**25,4%**
Fièvre aphteuse	0	400	
PPCB	0	97959	
Peste des petits ruminants (PPR)	113040	136080	**20,4%**
Dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB)	66574	127441	**91,4%**
Peste équine	14684	12591	**-14,3%**
I2 (volailles)	2000	126439	**6222,0%**
Peste aviaire	986		**-100,0%**
Charbon Symptomatique	11087	6581	**-40,6%**
Botulisme	879	2740	**211,7%**
Entérostoxémie	6586	3200	**-51,4%**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès (2015)

VIII.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VIII.6.1. Atouts et opportunités du Secteur

Le secteur de l'élevage compte des atouts et opportunités qui repose sur :

- la diversité du cheptel qui est composé de races adaptées au milieu ;
- la volonté politique de développement le secteur ;
- le cadre réglementaire propice au développement des investissements ;
- l'émergence progressive d'un mécanisme de financement adapté à l'élevage ;
- l'existence d'une compagnie d'assurance du bétail ;
- la forte présence d'organisations de producteurs ;
- l'offre d'enseignement en science animale et en médecine vétérinaire (ENSA, ISFAR, etc.) ;
- l'existence d'un marché élargi (UEMOA, CDEAO) qui peut servir à l'exportation de produits animaux (miel, cuirs, peaux, cire, volailles, etc.) ;
- l'existence de politiques et programmes économiques régionaux (ECOWAPP/PDDAA, PNIA) dans lesquels l'élevage occupe une place importante ;
- les nombreuses initiatives en cours (domaines agricoles communautaire, Ecovillage etc.) ;
- l'existence d'un important potentiel en ressources agropastorales diversifiées (eau, pâturage sous-produits agricoles et agroindustriels) dans différentes zones agro écologiques ;
- l'importante marge de progression dans les différentes filières de production animales ;
- l'existence d'un fort partenariat public-privé ;
- l'environnement favorable à l'investissement (API, FONSIS, FONGIP, BNDE, CNCAS, SFD, etc.).

VIII.6.2. Contraintes du secteur

Le développement du secteur se heurte à certaines difficultés et contraintes :

- faible productivité et manque de compétitivité des filières animales ;
- difficultés d'alimentation d'abreuvement du bétail ;
- difficultés d'accéder au crédit ;
- problèmes liés à la transhumance ;
- vol de bétail ;

- insuffisance de la couverture sanitaire du cheptel ;
- difficultés dans la collecte, la transformation, la conservation et la distribution des produits animaux ;
- insuffisance des ressources humaines ;
- faible capacité des organisations professionnelles ;
- insuffisance d'infrastructures et d'équipements d'élevage ;
- faiblesse des capacités techniques et organisationnelles des acteurs majeurs des différentes filières ;
- mauvaise qualité des données sectorielles;
- prolifération des abattages clandestins ;

VIII.6.3. Menaces du secteur

En termes de menaces, il faut relever :

- les changements climatiques (pluies hors saison, inondations, sécheresse, désertification) ;
- l'apparition de maladies émergentes et transfrontalières (grippe aviaire) ;
- l'accès difficile au foncier, la réduction de l'espace pastoral et l'urbanisation galopante ;
- la mondialisation et la faiblesse des économies des pays du Sud (OMC et concurrence des pays grands producteurs de produits animaux).

Conclusion

L'élevage constitue un secteur essentiel de l'économie de la région de Thiès et du Sénégal en général. L'évolution de l'effectif du cheptel selon la circonscription administrative a montré qu'en 2015, le département de Mbour dispose de plus de têtes de bétail (40,8%) que les départements de Thiès (33,7%) et Tivaouane (25,5%). La quantité de viande provenant des abattages contrôlés a augmenté de 42% en 2015 et c'est le département de Thiès, avec 55% des animaux abattus, qui a concentré 46,7% de la quantité de viande produite contrôlée dans la région. Les taureaux et les vaches ont le plus contribué à la production de viande contrôlée dans la région. Quant à la production de viande de volaille, elle s'est chiffré à 2.880.236 poulets, soit une hausse de 1,6%. De plus, la région de Thiès a assuré environ 5% de la production de lait du Sénégal. Un peu plus de la moitié de cette production provient du département de Mbour (983.400 litres). Par rapport à l'année 2014, le nombre d'animaux vaccinés dans la région de Thiès a presque doublé. Pour développer le secteur il faudra résoudre les difficultés et contraintes auxquels le secteur fait face tel que la faible productivité

et le manque de compétitivité des filières animales, les difficultés d'alimentation d'abreuvement du bétail et l'insuffisance de la couverture sanitaire du cheptel entre autres.

Chapitre IX : PECHE

INTRODUCTION

Le secteur de la pêche joue un rôle clé dans le fonctionnement de l'économie nationale par la diversité et l'importance de sa contribution aux indicateurs macroéconomiques et sociaux tels que le PIB, la balance commerciale, l'emploi, la sécurité alimentaire etc. La pêche continue de jouer un rôle capital dans l'alimentation des populations avec une contribution moyenne de près de 70% aux apports nutritionnels en protéines d'origine animale. Elle occupe une place privilégiée dans les stratégies et politiques nationales de développement. Le Plan Sénégal Emergent (PSE), à travers l'axe 1, a identifié le secteur de la pêche comme un secteur stratégique pour le développement du pays. En 2015, la pêche a occupé le premier poste d'exportation avec 194,6 milliards de francs CFA correspondant à 20,8% des recettes nationales et 3,2% du PIB. L'intérêt accordé à ce secteur s'est traduit par des investissements publics et privés importants. La pêche est toutefois confrontée ces dernières années à une crise aigüe liée à une dégradation et une surexploitation des ressources halieutiques, à des investissements mal orientés et à une surcapacité de capture et de traitement à terre. La conséquence de cette situation est la baisse des revenus des acteurs du secteur, une chute de l'emploi et une baisse de la contribution économique et financière du secteur. Le secteur de la pêche comprend deux filières : la pêche maritime et la pêche continentale. L'essentiel de l'activité de pêche et des débarquements des produits halieutiques provient de la pêche maritime, soit plus de 95% des apports.

La région de Thiès occupe la première place en matière de production et d'exploitation de produits halieutiques. Le département de Mbour assure à lui seul 90% des mises à terre de la région et 40%[7] de la production nationale. Cette position de leader qu'occupe la région de Thiès dans le secteur de la pêche est liée au fait qu'elle dispose d'énormes atouts. D'une part, elle bénéficie d'une bonne protection des côtes par l'implantation de quatre stations de surveillance. D'autre part, les conditions hydrologiques de la région sont favorables avec le phénomène de la montée des eaux profondes riches en éléments nécessaires au développement du phytoplancton et du zooplancton indispensables à la pérennisation de la ressource. Il faut noter aussi que la largeur de son plateau continental lui confère une surabondance et une diversité

[7] Selon le rapport du Service Régional de la pêche maritime (SRPM).

des espèces pélagiques côtières sans oublier que la région dispose aussi de 200 km de côtes et plus d'une dizaine de sites de pêches réparties entre Joal et Fass Boye.

IX.1. LES PERSONNELS DE SERVICES TECHNIQUES ET LES INFRASTRUCTURES

IX.1.1. Le personnel des services techniques

La région de Thiès a enregistré, en 2015, une forte baisse du personnel des services techniques de la pêche. L'effectif dudit personnel est passé de 48 en 2014 à 25 en 2015, soit 23 personnes de moins, correspondant à une baisse relative de 48%. Cette baisse est imputable à la forte diminution (de 55%, soit 16 individus de moins) de l'effectif des personnes ne disposant pas d'un diplôme reconnu des services de pêche.

Sur les 25 agents des services techniques de la pêche que compte la région en 2015, plus de la moitié (56%) ne dispose pas d'un diplôme reconnu des services de pêche (autres). Les agents techniques de la pêche représentent 20% du personnel et les techniciens supérieurs des pêches constituent 16% du personnel. La région compte deux inspecteurs des pêches et ne bénéficie d'aucun docteur vétérinaire dans ce secteur.

La répartition du personnel suivant le sexe est très inégalitaire. En effet, huit (8) individus sur dix (10) sont des hommes. La baisse de l'effectif des femmes (-64%) est plus importante que celle de l'effectif des hommes (-41%).

Tableau 511.1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme, par service

Diplômes	Sexe	SRP			Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
		Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Inspecteur des pêches	Masc.	1	1	0	0	1		0	0		0	0		1	2	100%
	Fem.	0	0	-	0	0		0	0		0	0		0	0	
	Tot.	1	1	0	0	1		0	0		0	0		1	2	100%
Docteur vétérinaire	Masc.	0	0	-	0	0		0	0		0	0		0	0	
	Fem.	0	0	-	0	0		0	0		0	0		0	0	
	Tot.	0	0	-	0	0		0	0		0	0		0	0	
Technicien supérieur des pêches	Masc.	0	0	-	1	1	0%	0	1		1	0	-100%	2	2	0%
	Fem.	1	1	-	1	0	-100%	0			0	1		2	2	0%
	Tot.	1	1	-	2	1	-50%	0	1		1	1	0%	4	4	0%
	Masc.	0	0	-	5	0	-100%	4	4	0%	1	1	0%	10	5	-50%

Diplômes	Sexe	SRP			Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
		Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Agent technique des pêches	Fem.	0	0	-	1	0	-100%	0	0		1	0		2	0	
	Tot.	0	0	-	6	0	-100%	4	4	0%	2	1	-50%	12	5	-58%
Autres	Masc.	4	4	0	8	1	-88%	7	2		2	4	100%	21	11	-48%
	Fem.	2	2	0	4	0	-100%	4	1	-75%	0	0		10	3	-70%
	Tot.	6	6	0	12	1	-92%	11	3	-73%	2	4		31	14	-55%
Ensemble	Masc.	5	5	0	14	3	-79%	11	7	-36%	4	5	25%	34	20	-41%
	Fem.	3	3	50	6	0	-100%	4	1	-75%	1	1		14	5	-64%
	Tot.	8	8	14,3	20	3	-85%	15	8	-47%	5	6	20%	48	25	-48%

Source : Service Régional des Pêches Maritimes (2015)

La répartition du personnel selon le département permet de mettre en évidence que Mbour qui détient la première place en matière de produits de la pêche a vu son personnel passer de vingt (20) en 2014 à trois (3) en 2015.autres. Les départements de Thiès et Tivaouane concentrent respectivement 32% et 24% du personnel des services techniques en charge de la pêche dans la région. Contrairement au département de Mbour qui bénéficie de la présence d'un inspecteur des pêches, les départements de Thiès et Tivaouane n'ont pas ce privilège. Par ailleurs, le département de Thiès qui n'avait pas de technicien supérieur des pêches en 2014, dispose d'un en 2015 contrairement au département de Tivaouane qui n'en pas en 2015. Toutefois, il faut préciser que le Service Régional des Pêches (SRP), situé dans le département de Mbour, polarise 32% du personnel dont un (1) Inspecteur des pêches, une Technicienne des pêches.

IX.1.2. Les partenaires techniques et financiers, et autres intervenants

La région de Thiès compte plusieurs organismes intervenant dans le secteur de la pêche La plupart de ces organismes interviennent sous forme de projet. On peut en citer entre autres : USAID COMFISH et PRAO qui opèrent dans le domaine de la gestion de la ressource à Mbour et à Cayar ; ADUPES qui intervient dans l'aménagement des pêcheries à Mbour et à Cayar ; le Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime qui intervient dans le domaine de l'aménagement d'un site de transformation artisanale des produits halieutiques à Fass Boye. La région compte aussi des ONG opérant dans le secteur de la pêche. Parmi elles, il y a : WWF qui intervient dans le domaine du

réseautage des CLPA dans le département de Mbour, dans la finance et la communication à Cayar ; FRAO qui intervient dans l'adaptation aux changements climatiques à Nianing et Pointe Sarene.

Tableau 11.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc..)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
USAID/COMFISH	Projet	Gestion des pêches	Petite côte, cayar
PRAO	Projet	Gestion des pêches	Sénégal
GO-WAMMER	Projet	Gestion des pêches	Thies et fatick
PROCOVAL	Projet	Promotion chaine de valeur pêche + infrastructures	Ngaparou , Pointe sarene
ADUPES	Projet	Aménagement pêcheries	Petite cote, cayar, mboro, fassboye
APTE	ONG	Transformation artisanale	CAYAR

Source : Service Régional des Pêches Maritimes (2015)

En outre, il faut souligner les activités syndicales à travers le syndicat UNSAS qui opère dans le domaine de la transformation artisanale à Mballing. Les autres organismes opérant dans la région sont :

- PROCOVAL (projet) qui intervient pour promouvoir la cogestion par développement de la chaine de valeur dans le département de Mbour ;
- ENDA (projet) qui intervient dans le domaine de l'environnement à Joal;
- APTE (Association) qui intervient dans le domaine de la transformation artisanale à Fadiouth et à Cayar ;
- JICA et AFD (Agences de coopération) qui interviennent à Cayar dans les quais de pêche et site de transformation.

IX.1.3. Les infrastructures et équipements

Le nombre de quais de pêche (7) et de complexes frigorifiques (2) que compte la région de Thiès n'a pas évolué entre les années 2014 et 2015. A l'opposé, on note une baisse de 38% du nombre de fabriques de glace (de 21 à 13) et d'unité de transformation de produits halieutiques (de 16 à 15). Il faut signaler aussi le manque de marchés modernes aux poissons dans la région.

Tableau11.3 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures de pêche par département

Infrastructures	Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Quais de pêche	2	2	0	4	4	0	1	1	0	7	7	0%
Complexes frigorifiques	2	2	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0%
Fabriques de glace	16	13	8	4	0	0	1	0	0	21	13	-38%
Marchés modernes aux poissons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Usines de transf de produits halieutiques	11	10	25	5	5	25	0	0	0	16	15	-6%

Source : Service Régional des Pêches Maritimes (2015)

Suivant le département, Mbour est beaucoup plus doté en infrastructures de pêche que Thiès et Tivaouane. En effet, hormis les quais de pêche dont quatre (4) sur les sept (7) de la région sont dans le département de Thiès, celui de Mbour dispose de la totalité des complexes frigorifiques, tous de te les fabriques de glace et de dix (10) des quinze (15) usines de transformation de produits halieutiques dont dispose la région. Cette forte concentration des infrastructures dans le département de Mbour peut être liée au fait que ce dernier est leader dans la région en matière de production et de transformation des produits halieutiques (il assure environ 90% des mises à terre de la région).

IX.2. LA PECHE ARTISANALE

IX.2.1. Les sites et l'armement de pêche

Au niveau de la région de Thiès, le nombre de villages de pêcheurs qui évoluent dans la pêche maritime (PM) a diminué de deux (2) unités entre 2014 (20 villages) et 2015 (18 villages). A l'opposé, on note une augmentation de 20,5% du nombre de pécheurs (de 27.830 à 33.530) et une hausse de 23% du nombre de pirogues qui passe de 7.285 unités à 8.958 unités. Cependant, il faut signaler que pour la pêche continentale (PC), aucun pêcheur, site de pêche ou armement utilisé n'a été déclaré dans la région aussi bien en 2014 qu'en 2015.

Tableau 11.4 : Evolution des sites, des pêcheurs et de l'armement selon le type de pêche, par département

Départements	Année	Nombre de villages de pêcheurs			Nombre de pêcheurs			Nombre de pirogues		
		PC	PM	Total	PC	PM	Total	PC	PM	Total
Département de Mbour	Année 2014	0	15	15	0	18 000	18 000	0	5576	5576
	Année 2015	0	13	13	0	18 000	18 000	0	5576	5576
Département de Thiès	Année 2014	0	1	1	0	5 600	5 600	0	1138	1138
	Année 2015	0	1	1	0	11300	11300	0	2640	2640
Département de Tivaouane	Année 2014	0	4	4	0	4230	4230	0	571	571
	Année 2015	0	4	4	0	4230	4230	0	742	742
TOTAL	Année 2014	0	20	20	0	27830	27830	0	7285	7285
	Année 2015	0	18	18	0	33530	33530	0	8958	8958
	Variation %		-10%	-10%		20,5%	20,5%		23,0%	23,0%

Source : Service Régional des Pêches Maritimes (2015)

Au niveau départemental, treize (13) villages de pêcheurs sur les dix-huit (18) que compte la région sont localisés dans le département de Mbour. Celui de Thiès abrite un seul village. S'agissant des pêcheurs dénombrés dans la région, un peu plus de la moitié œuvre dans le département de Mbour (53,6%). Le département de Thiès concentre les 33,7%. La même tendance est observée avec les pirogues dont six (6) sur dix (10) sont dans le département de Mbour (62,2%), 29,5% dans celui de Thiès et 8,3% dans celui de Tivaouane.

Pour ce qui concerne l'armement de la pêche artisanale, une forte évolution est notée pour l'armement utilisé dans les embarcations. Cet armement est passé de 4.744 pirogues à 8.376 pirogues, soit une hausse de 77%. Il est composé essentiellement de pirogues à moteur (99,9%) et dont le nombre a évolué de 82% par rapport à l'année précédente. Ces pirogues à moteur sont plus utilisées dans les embarcations locales (68%) que dans celles saisonnières (32%). Les pirogues à voiles (10 unités) sont destinées entièrement aux embarcations locales. Les engins de pêche, composés essentiellement de palangres (38,8%), de sennes de plage (0,1%), de sennes tournantes (14,2%) et de filets maillants (46,9%) ont connu une hausse de 14% entre 2014 (6.568 unités) et 2015 (7.455 unités). Cette hausse est imputable au fait que le nombre de sennes tournantes a été multiplié par cinq (5) en une année et le nombre de filets maillants a augmenté de 3%.

Tableau 11.5 : Evolution de l'armement de la pêche artisanale selon le type, par département

Armement		Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
		Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Embarcation locale	Pirogues à moteur	1410	3794	169%	1093	1190	9%	600	742	24%	3103	5726	85%
	Pirogues à voile	113	ND	-100%	44	10	-77%	0	0		157	10	-94%
	Total embarcations	1523	3794	149%	1137	1200	6%	600	742	24%	3260	5736	76%
Embarcation saisonnière	Pirogues à moteur	648	1100	70%	750	1440	92%	86	100	16%	1484	2640	78%
	Pirogues à voile	0	0		0	0		0			0	0	
	Total embarcations	648	1100	70%	750	1440	92%	86	100	16%	1484	2640	78%
Ensemble embarcations	Pirogues à moteur	2058	4894	138%	1843	2630	43%	686	842	23%	4587	8366	82%
	Pirogues à voile	113	0	-100%	44	10	-77%	0	0		157	10	-94%
	Total embarcations	2171	4894	125%	1887	2640	40%	686	842	23%	4744	8376	77%
Engin de pêche	Palangre	1000	1200	20%	1867	1639	-12%	70	50	-29%	2937	2889	-2%
	Senne de plage	25	5	-80%	3	5	67%	8		-100%	36	10	-72%
	Senne tournante	80	800	900%	62	176	184%	63	80	27%	205	1056	415%
	Filet maillant dérivant	3000	3500	17%	ND	ND		390		-100%	3390	3500	3%

Source : Service Régional des Pêches Maritimes (2015)

La répartition de l'armement dans les différents départements de la région fait apparaitre des disparités. En effet, Mbour concentre plus de la moitié du parc piroguier de la région (58,4%), de loin devant Thiès (31,5%) et Tivaouane (10,1%). La répartition des engins de pêche suit la même tendance avec Mbour qui regroupe 73,8% des engins, suivi de Thiès (24,4%) et Tivaouane qui ne concentre que 1,7%.

IX.2.2. La production

La quantité totale de poisson obtenue dans la région par la pêche artisanale est passée de 165.821,6 tonnes en 2014 à 184.678,7 tonnes en 2015, correspondant une hausse relative de 11,4%. Près de trois (3) de quarts de la quantité de poisson (73,8%) sont produites dans le département de Mbour. Les départements de Thiès et Tivaouane assurent respectivement 16% et 10,3% de la production. Les quantités de poisson produites ont connu des hausses allant de 5 à 71% dans les trois départements.

Tableau 11.6: Evolution de la production de la pêche artisanale selon le type de pêche, par département

Circonscriptions administratives	Année	Quantités de poisson (T)	Valeurs (F CFA)
		pêche maritime	
Département de Mbour	Année 2014	128900	48 971 395 445
	Année 2015	136204,015	47 998 629 680
	Variation %	5,7%	-2,0%
Département de Thiès	Année 2014	25862,6	14 664 504 000
	Année 2015	29474,7	14 153 343 250
	Variation %	14,0%	-3,5%
Département de Tivaouane	Année 2014	11059	7 715 000 000
	Année 2015	19000	750 000 000
	Variation %	71,8%	-90,3%
TOTAL	Année 2014	165821,6	71 350 899 445
	Année 2015	184678,7	62 901 972 930
	Variation %	11,4%	-11,8%

Source : Service Régional des Pêches Maritimes (2015)

En termes monétaires, la quantité de poisson produite par la région de Thiès est évaluée à 62.901.972.930 francs CFA contre 71.350.899.445 francs CFA, soit une baisse absolue de 8 448 926 515 francs CFA (11,8% en baisse relative). Cette situation est due à la baisse du prix de certaines espèces de poissons.

La répartition de la valeur monétaire dans les trois départements indique la même tendance que celle observée avec la quantité de poisson produite. Mbour vient en tête avec 76,3% dépassant ainsi largement Thiès (22,5%) et Tivaouane (1,2%). Il faut signaler que la valeur monétaire de la quantité de poisson produite dans le département de Tivaouane a fortement baissé entre 2014 et 2015 (-90,3%) là où celles de Mbour et Thiès, sont moins importantes (respectivement -2% et -3,5%).

Tableau 11.7: Evolution des quantités produites par la pêche artisanale selon l'espèce, par département

Circonscriptions administratives	Année	Poissons		Mollusques		Crustacés	
		Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)	Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)	Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)
Département de Mbour	Année 2014	128 900	31946390932	7465	7751244050	105	228 196 584,60
	Année 2015	136204	33490636930	7824	9998804250	101	450918850
	Variation %	5,7%	4,8%	4,8%	29,0%	-4,2%	97,6%
Département de Thiès	Année 2014	25862,6	11592999000	130	260000000	2	11500000
	Année 2015	29474,7	13790851250	151	354995000	2	8450000
	Variation %	14,0%	19,0%	15,8%	36,5%	-21,7%	-26,5%
Département de Tivaouane	Année 2014	11059	4888527026	129	154872459	20	223537479
	Année 2015	19000	8398771453	ND	ND	ND	ND
	Variation %	71,8%	71,8%				
TOTAL	Année 2014	165 822	48 427 916 958	7724	8 166 116 509	127	463 234 064
	Année 2015	184679	55680259633	7975	10353799250	102	459368850
	Variation %	11,4%	15,0%	3,2%	26,8%	-19,5%	-0,8%

Source : Service Régional des Pêches Maritimes (2015)

IX.2.3. La ventilation de la production

La ventilation concerne l'utilisation qui sera faite des produits halieutiques obtenus en 2015.

Sur les 209.840 tonnes débarqués en 2015, la grande majorité est destinée au mareyage (41,5%) et à la transformation artisanale qui concentre 30,02% des produits débarqués. La quantité de poissons utilisée pour la transformation industrielle a plus que doublée, passant de 22 358 tonnes en 2014 à 46 237 tonnes en 2015. Concernant le mareyage, le tonnage de poissons utilisé s'est accru de 48,9 % et la consommation locale a augmenté de 20,5% en 2015.

Tableau 11.8: Ventilation de la production artisanale selon la destination et l'année, par département

Destinations	Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Consommation locale	4273	7266	70,1%	4097	2513	-38,7%	2696	3557,64	32%	11066	13337	20,5%
Mareyage	36050	45533	26,3%	7828	9819	25,4%	14525	31635,5	118%	58403	86987	48,9%
Transformation industrielle	9593	31583	229,2%	12765	14654	14,8%	0			22358	46237	106,8%
Transformation artisanale	54304	51557	-5,1%	1305	2487	90,6%	2755	9234,76	235%	58364	63279	8,4%
Autres	155	0	-100,0%	0	0		0	0		155	0	-100,0%
Total	104375	135939	30,2%	25995	29473	13,4%	19976	44428	122%	150346	209840	39,6%

Source : Service Régional des Pêches Maritimes (2015)

L'analyse de la ventilation de la production au niveau départemental montre que la consommation locale a augmentée de 70,1% à Mbour et 32% à Tivaouane, tandis qu'elle a diminué à Thiès de 38,7%. La transformation industrielle dans le département de Mbour a presque quadruplé en 2015 passant de 9593 tonnes à 31583 (soit 229,2%). Dans le département de Thiès, la transformation industrielle a augmenté de 14,8%.

IX.3. LES CONTRAINTES DU SECTEUR

Le secteur de la pêche rencontre d'énormes difficultés parmi lesquelles :

- la surexploitation des ressources halieutiques qui peut conduire à l'extinction de certaines espèces ;
- les difficultés d'acquisition de camions frigorifiques pour le transport et la conservation des produits ;
- la dégradation des routes, rendant l'accès difficile dans certaines localités ;
- l'insalubrité de certains sites de débarquement non encore aménagés et l'obsolescence du matériel utilisé pour le mareyage ;
- le coût élevé du matériel ;
- les difficultés liées à l'équipement et à l'acquisition du matériel de pêche ;
- l'insécurité des pêcheurs en mer (nombreux cas d'accidents dus au manque de professionnalisme, aux surcharges des pirogues, au non-respect du port du gilet de sauvetage, etc.) ;
- l'insalubrité et l'encombrement des plages des sites de débarquement ;
- le déversement en mer des hydrocarbures par les bateaux ;
- l'enclavement de certains centres de pêche (tronçon Pointe Sarène, bretelle de Guéréo, route Mboro-Fass Boye);
- le sous équipement des femmes transformatrices ;
- les fluctuations des prix du carburant ;
- le manque d'eau potable dans les sites de pêche ;
- le défaut d'électrification de certains sites.

IX.4. PERSPECTIVES

Pour promouvoir le secteur de la pêche et lever les contraintes qui bloquent son expansion, il est important d'entreprendre des actions qui s'étalent sur le court, le moyen et le long terme. Il s'agit entre autres :

- de réhabiliter les écosystèmes par la mise en place d'aires de conservation pour la pêche ;
- d'améliorer les techniques de conservation et de transports du poisson frais ;
- de veiller à la salubrité des points de débarquement ;
- de mettre des chambres de stockage de produits frais pour résorber le surplus de poissons en cas d'abondance ;
- d'aménager des parkings pour les véhicules de mareyage ;
- de poursuivre l'opération gilet de sauvetage tout en renforçant les opérations de contrôle en mer et à quai ;
- d'acquérir du matériel de sécurité pour les pêcheurs artisanaux, (réflecteurs radar, lampes de signalisation, fusées de détresse, etc.) et ;
- de poursuivre le programme de formation technique et de sensibilisation sur la sécurité des professionnels de la pêche artisanale et de l'aquaculture ;
- d'électrifier les sites de transformation et d'effectuer les branchements en eau;
- de faciliter l'accès au crédit adapté pour les professionnels ;
- de mettre en place des brigades locales de surveillance en collaboration avec les Comités Locaux des Pêches.

CONCLUSION

Le secteur de la pêche fait partie des créneaux économiques dans lesquels la région occupe une place importante. Il contribue à plus de 40% à la production nationale. C'est l'un des secteurs à forte capacité de création de richesses, d'emploi et de valeur ajoutée. Il contribue à la satisfaction des besoins alimentaires des ménages. Cependant avec la dégradation de l'environnement marin, du surtout aux changements climatiques et à la surexploitation des ressources, le secteur rencontre d'énormes difficultés. Certains sites de pêche, reconnus poissonneux font face à une raréfaction de leurs ressources halieutiques occasionnant une baisse continuelle des débarquements. Entre 2014 et 2015, les quantités produites de poissons et de crustacés ont connu des baisses respectives de 16,12% et 36,6%. On note aussi d'importantes baisses du tonnage de la filière de transformation artisanale qui joue un rôle important dans la sécurité alimentaire. Face à cette situation, des mesures idoines sont nécessaires afin de relancer le secteur.

Chapitre X : RESSOURCES NATURELLES

INTRODUCTION

La gestion des ressources naturelles et de l'environnement occupe une place importante dans les politiques et programmes de l'agenda des Objectifs de Développement Durable. Les autorités administratives, les partenaires au développement et les acteurs de l'environnement aussi bien au niveau national, sous régional que mondial se sont engagés à prendre des mesures idoines pour lutter contre la dégradation de l'environnement forestier et la surexploitation des ressources naturelles.

La région de Thiès dispose d'un important domaine forestier avec une diversité biologique et des fonctions écologiques de régulation importantes. Des formations végétales contenant des ligneux couvrent tout le territoire régional avec des variations de densité et de richesse floristique d'une zone à une autre. Dans la région, il existe un système agro-forestier fonctionnel. Cependant, sous l'effet des activités humaines, les ressources forestières sont sujettes à de fortes dégradations. Les forêts classées sont exposées à la prolifération des mines et carrières qui contribuent grandement à l'altération du couvert végétal. Cette destruction de l'habitat naturel a entrainé une régression de la faune, notamment du gibier à poils dont les rares rescapés demeurent les primates représentés par le singe rouge (*Erythrocebus patas*), les canidés sauvages avec la présence remarquée du chacal (*Canis mesomelas*), le lièvre et les rongeurs entre autres, l'écureuil, le rat palmiste. La grande faune n'est plus observée dans l'habitat naturel sauf dans la réserve animalière de Bandia (département de Mbour) reconstituée à but lucratif dans le cadre du tourisme de vision. La réserve abrite, en effet, de grands mammifères qui ne vivent pas ou plus en liberté : Autruches, Buffles de Savane, Crocodile, Cob à Croissant, Elan du Cap, Elan de derby, Girafe, Grand Koudou, Hippotragus, Hyène (en enclos), Impala, Oryx, Phacochère, Tortue, Zèbre, Rhinocéros. Ceux-ci sont donc dans de grands enclos tout comme les carnivores (hyènes, chacals). Quant au gibier à plumes, il est constitué en grande partie d'espèces migratrices paléarctiques. On rencontre les bécassines, les aigrettes, les cormorans, les gangas, les francolins, les tourterelles, les pintades, les pigeons etc.

La contribution du secteur forestier à l'économie régionale consiste surtout en une gestion durable des forêts. Elle se mesure à travers l'emploi dans le secteur forestier, la valeur des exportations et des importations de produits forestiers, les recettes liées

au petit commerce des produits non ligneux, les taxes et redevances et la vente des produits saisis.

X.1. *LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS*

X.1.1. L'effectif des services techniques

L'effectif du personnel des services des eaux et Forêts qui interviennent dans la région de Thiès s'élève à trente-neuf (39) en 2015 contre quarante (40) en 2014. Dans cet effectif, les femmes sont marginalement représentées (deux (2) femmes seulement) aussi bien en 2014 qu'en 2015 et celles-ci ne sont pas des diplômées des eaux et forêts. . Dans la région, l'effectif des Ingénieurs des Eaux et Forêts (2 en 2015 contre 3 en 2014) et celui des Ingénieurs des Travaux des Eaux et Forêts, qui est passé de trois (3) en 2014 à quatre (4) en 2015, sont relativement faibles. La majorité du personnel est constituée d'Agents Techniques des Eaux et Forêts (69%). En outre la région manque d'Ingénieur des Travaux de Protection de la Nature (ITPN) dans le personnel des services des Eaux et Forêts.

Tableau 522.1 : Evolution de l'effectif du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service

Diplômes	Sexe	IREF [1]			Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
		Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Ingénieur des Eaux et Forêts	Masc.	2	1	-50%	0	0		1	1	0,0%	0	0		3	2	-33,3%
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Total	2	1	-50%	0	0		1	1	0,0%	0	0		3	2	-33,3%
ITEF[2]	Masc.	1	2	100%	1	1	0,0%	0	0		1	1	0,0%	3	4	33,3%
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Total	1	2	100%	1	1	0,0%	0	0		1	1	0,0%	3	4	33,3%
ITPN[3]	Masc.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Total	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
Agent technique des Eaux et Forêts	Masc.	6	8	33,3%	8	7	-12,5%	6	6	0,0%	7	6	-14,3%	27	27	0,0%
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Total	6	8	33,3%	8	7	-12,5%	6	6	0,0%	7	6	-14,3%	27	27	0,0%
Autres	Masc.	1	0	-100%	2	2	0,0%	1	1	0,0%	1	1	0,0%	5	4	-20%
	Fem.	2	2	0,0%	0	0		0	0		0	0		2	2	0,0%
	Total	3	2	-33,3%	2	2	0,0%	1	1	0,0%	1	1	0,0%	7	6	-14,3%
Ensemble	Masc.	10	11	10,0%	11	10	-9,1%	8	8	0,0%	9	8	-11%	38	37	-2,6%
	Fem.	2	2	0,0%	0	0		0	0		0	0		2	2	0,0%
	Total	12	13	8,3%	11	10	-9,1%	8	8	0,0%	9	8	-11,1%	40	39	-2,5%

Source : IREF Thiès, 2015

L'analyse de la répartition du personnel selon le service met en évidence que le tiers des professionnels des Eaux et Forêts œuvre à l'antenne régionale (IREF). Le reste du personnel est réparti entre les services départementaux de Mbour (26%), Thiès (20,5%) et de Tivaouane (20,5%). Le département de Thiès ne compte pas d'ITEF contrairement à ceux Mbour et Tivaouane. A l'inverse, il est le seul département à disposer d'un Ingénieur des Eaux et Forêts. Quant à la répartition des Agents Techniques des Eaux et Forêts dans les trois départements, elle est presque égalitaire.

X.1.2. Les autres intervenants

En dehors des agents des services des Eaux et Forêts., d'autres acteurs (cf. tableau ci-après) s'activent dans le sous-secteur. Il s'agit d'ONG, d'associations et d'autres partenaires qui interviennent dans différents domaines à travers des projets et programmes de développement. Parmi ces domaines d'intervention, il y a, entre autres : l'agriculture, l'environnement, l'éducation (avec ASAFODEB), la production de plants (avec les groupements de femmes) ; l'appui aux chaînes de valeur agricole et du bois de filao (avec le PADEN) ; le Reboisement, l'aménagement et le développement écologique (avec ENDA GRAIM) ; la gestion de l'environnement (avec le Projet écovillages);la protection de l'environnement (avec SYNERGIE DU DIOBASS).

Tableau 153.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Domaines d'interventions	Zones d'intervention
ASAFODEB	Education, Agriculture Environnement	Département de Tivaouane
ADG	Agriculture	Département de Tivaouane
ANCAR	Encadrement populations CVD, CLCFB	Dans tous les départements
C.G.O./M.D.L.	Inventaire	Département de Tivaouane
Groupement de femmes	Production de plants	Département de Tivaouane
Radios communautaires	Sensibilisation/ Formation	Dans tous les départements
PADEN	Appui aux chaînes de valeur agricole et du bois de filao	Départements de Tivaouane et Thiès
SOS Sahel	Appui aux OCB-reboisement	Département de Tivaouane
Projet BRF	Recherche/développement	Département de Tivaouane
Projet Ecovillages	Gestion environnement	Dans tous les départements
Projet SEMFUND	Recherche/développement	Département de Tivaouane
Fondation éducation-santé	Exploitation litière filao	Département de Tivaouane
Union forestière	Exploitation/Régénération bande filao	Dépts de Tivaouane et Thiès
AUMN	Appui aux OCB	Département de Tivaouane
GIE/GPF/Individuels	Production de plants-Reboisement-	Département de Tivaouane
ACCESS. (Association d'Action Concertées pour l'Entraide et la Solidarité)	Production de plants, - Reboisement, création d'aires protégées, Sensibilisation des populations en GRN	Département de Mbour
Sénégal Mines	Reboisement zones exploitées	Département de Mbour
	Reboisement axe routier (opération teste sur 500 m)	

Enda GRAIM	Reboisement, Aménagement et développement écologique	Département de Mbour
Réserve de BANDIA	Mise en valeur faunique de la Forêt classée	Département de Mbour
Usines extractives	Réhabilitation des anciens sites	Département Tivaouane
ONG GIPS/WAR	Reboisement /DRS	Département Tivaouane
Collectivités locales	GRN	Département de Thiès
SYNERGIE DU DIOBASS	Protection de l'environnement	Arrondissement de Tassette
ADT/GERT	DRS/CES	Département de Thiès

Source : IREF Thiès, 2015

X.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

X.2.1. Présentation du domaine forestier régional

Dans la région, les forêts classées sont en dégradation avancée sous l'effet de l'exploitation minière qui se fait en grande partie au niveau des domaines classés (déclassement de certaines zones) et qui est de nature à ronger le potentiel forestier. La superficie classée de la région est passée de 98.768,5 Ha en 2000 à 94.473,5 Ha en 2013 et à 93590,69 Ha en 2015, soit 882,81 Ha déclassés en deux (2) ans et 5.177,81 Ha sur les quinze (15) dernières années (correspondant en moyenne à 345,18 Ha déclassés par an). A ce rythme, les forêts classées seraient fortement menacées surtout avec le taux de classement relativement faible au niveau régional (14,2%).

Tableau 12.54:Situation du domaine classé, par département

Circonscription administrative	Superficie (km^2)	Forêts Classées		Taux de classement (%)
		Nombre	Superficie (Ha)	
Département Mbour	1607	6	12151,3	7,56%
Département Thiès	1873	4	22853,39	12,2%
Département Tivaouane	3121	5	58586	18,77%
Région	6601	15	93590,69	14,18%

Source : IREF Thiès, 2015

La région compte une quinzaine de forêts classées dont six (6) dans le département de Mbour, quatre (4) dans celui de Thiès et cinq (5) dans celui de Tivaouane. Le département de Tivaouane concentre 62,5% de la superficie régionale classée et enregistre le taux de classement le plus élevé de la région (18,8%). Les taux de classement enregistrés dans les départements de Mbour et de Thiès sont respectivement de 7,6% et de 12,2%.

Par ailleurs, la dynamique de l'industrialisation et de mise à niveau de au Sénégal infrastructures structurantes, nécessite davantage des déclassements des forêts. Dans la région de Thiès le déclassement le plus récent date de 2014 et a porté sur 307 ha dans la forêt classée de Thiès pour des terrains de culture des populations déplacées suite à la construction de l'AIBD (par décret n° 2014-37).

X.2.2. Lutte contre les feux de brousse

Les feux de brousse constituent un frein majeur à l'entretien et au développement des plantations et de la faune. Ils détruisent le couvert végétal et d'importantes ressources naturelles notamment la biomasse. De ce fait, les acteurs évoluant dans le domaine forestier mettent en place, chaque année, des actions préventives mais aussi actives pour lutter contre le phénomène.

X.2.2.1. La lutte préventive

Dans le cadre de la lutte préventive, des comités de lutte contre les feux de brousse sont installés dans la région. Un total de 252 comités est dénombré dans la région aussi bien en 2014 qu'en 2015. La proportion de comités équipés est de 12,3% en 2015 (contre 14,3% en 2014). Trois (3) comités de lutte sur quatre (4) sont sous-équipés au niveau régional, soit 76% (contre 69% en 2014). Il faut noter qu'une baisse est enregistrée concernant le nombre de comités équipés (-13,9%) et celui des comités qui ne sont pas du tout équipés (-28,6%). En revanche, le nombre de comités sous-équipés a connu une hausse de 9,8%.

Tableau 12.55: Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par département

Circonscription administrative	Année	Statut d'équipement des comités de lutte contre les feux de brousse				
		Equipés	Sous– équipés	Pas du tout équipés	Total	% des comités équipés
Département Mbour	Année 2014	16	12	34	62	25,8%
	Année 2015	5	33	24	62	8,1%
	Variation %	-68,7%	175,0%	-29,41%	0,00%	
Département Thiès	Année 2014	20	13	2	35	57,1%
	Année 2015	26	9	0	35	74,3%
	Variation %	30,0%	-30,7%	-100,0%	0,0%	
Département Tivaouane	Année 2014	0	149	6	155	0,0%
	Année 2015	0	149	6	155	0,0%
	Variation %	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Région	Année 2014	36	174	42	252	14,3%
	Année 2015	31	191	30	252	12,3%
	Variation %	-13,9%	9,8%	-28,6%	0,0%	

Source : IREF Thiès

Un peu plus de six (6) comités sur dix (10), soit 62% sont regroupés dans le département de Tivaouane alors que ceux de Mbour et Thiès concentrent respectivement 25% et 14% du nombre total des comités de la région. Le département de Thiès a enregistré une hausse de 30% du nombre de ses comités équipés entre 2014 (20) et 2015 (26), ce qui fait passer sa proportion de comités équipés de 57,1% à 74,3%, soit 17 points de pourcentage. Celui de Mbour a connu une baisse relative de 68,8% du nombre de ses comités équipés et de 29,4% de ceux qui ne sont pas équipés. Les comités sous-équipés ont augmenté de 175% à Mbour. De ce fait, la proportion de comités équipés est passée de 25,8% en 2014 à 8% en 2015, soit 18 points de pourcentage de moins. Quant au département de Tivaouane, il n'a bénéficié d'aucun comité équipé et son nombre de comités sous-équipés et de celui des comités qui ne sont pas du tout équipés n'ont pas connu de variation entre 2014 et 2015.

Par ailleurs, les opérations d'IEC (Information Education Communication) et d'ECC (Education pour le Changement de Comportement) mises en œuvre dans la région sont à inclure dans les activités de lutte préventive. Des séances d'animation ont été organisées pour sensibiliser les populations à s'engager davantage dans la lutte contre les feux de brousse. Au niveau régional, 155 séances d'animation ont été effectuées en 2015 contre 213 en 2014, soit 58 séances de moins. Ces séances d'animations ont touché 87.080 personnes (contre 82.926 en 2014), soit une hausse absolue 4.154 personnes et une évolution relative de 5%.

Tableau 12.56: Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par département

Circonscription administrative	Année	Séances d'animation		Personnes touchées	
		Nombre	% par rapport au total régional	Nombre	% par rapport au total régional
Département Mbour	Année 2014	34	16,0%	1956	2,4%
	Année 2015	9	5,8%	18250	21,0%
	Variation %	-73,5%	-10,2%	833,0%	18,6%
Département Thiès	Année 2014	109	51,2%	12580	15,2%
	Année 2015	72	46,5%	9830	11,3%
	Variation %	-33,9%	-4,7%	-21,9%	-3,9%
Département Tivaouane	Année 2014	70	32,9%	68390	82,5%
	Année 2015	74	47,7%	59000	67,8%
	Variation %	5,7%	14,9%	-13,7%	-14,7%
Région	Année 2014	213		82926	
	Année 2015	155		87080	
	Variation %	-27,2%		5,0%	

Source : IREF Thiès

Le nombre de personnes touchées par ses séances d'animation a été multiplié par neuf (9) en une année dans le département de Mbour même si le nombre de séances organisés a connu une baisse relative considérable (-73,5%). A l'inverse dans le département de Tivaouane, malgré une hausse de quatre (4) séances de plus par rapport 2014, le nombre de personnes enrôlées a enregistré une baisse 13,7% (68.390 personnes en 2015 contre 59.000 en 2014). Au niveau du département de Thiès, le nombre de séances d'animations organisées est passé de 109 à 72 (soit une baisse de 33,9%) et celui des personnes enrôlées, de 12.580 à 9.830, soit 2.750 personnes de moins par rapport à l'année 2015.

Graphique 52.1 : Répartition du nombre de personnes touchées par les séances d'animations, selon le département

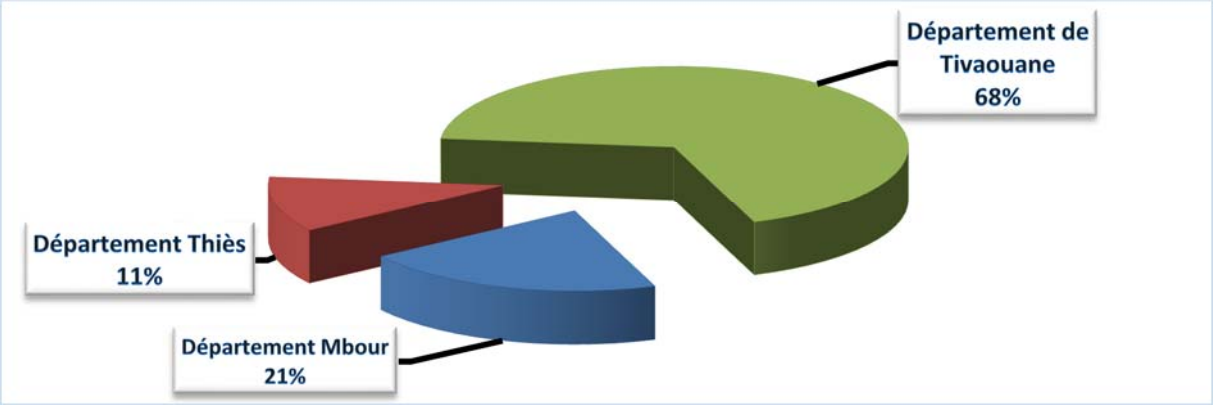

Source : IREF Thiès, 2015

La répartition du nombre de séances d'animation par département est très inégalitaire. Thiès et Tivaouane ont organisé l'essentiel des séances d'IEC et d'ECC avec respectivement 46,5% et 47,7% en 2015 (contre respectivement 51,2% et 32,9% en 2014) tandis que Mbour n'a effectué que 5,8% des séances (contre 16% en 2014).

X.2.2.2. Lutte active

Dans le cadre de la lutte active contre les feux de brousse, des réseaux de pare-feux sont ouverts tandis que d'autres sont réhabilités au niveau de la région. Les réseaux des pare-feux de la région s'étendent sur une distance de 209 Km en 2015 contre 163 Km en 2014, soit 46 Km de plus correspondant à une hausse relative de 28,2%. En 2015, 33 Km de pare-feux ont été ouverts, soit le triple par rapport à l'année 2014 (11 Km). Toutefois, il faut signaler que ces pare-feux ouverts l'ont été uniquement dans le département de Mbour. La distance des pare-feux réhabilités est estimée à 110 Km en 2015 alors qu'elle s'étendait sur 152 Km en 2014, soit une baisse relative de 27,6%.

Tableau 12.57 : Situation et évolution des pare-feux réalisés par département

Destinations	Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Réseau de pare-feux												
Pare-feux ouverts (km)	11	33	200%	0	0		0	0		11	33	200%
Pare-feux réhabilités (Km)	142	84	-40,8%	10	26	160%	0	0		152	110	-27,6%
Pare-feux non réhabilités (km)	0	66		0	0		0	0		0	66	
Total réseau pare-feux (km)	153	183	19,6%	10	26	160%	0	0		163	209	28,2%

Source : IREF Thiès, 2015

Il faut noter qu'aucun pare-feux n'a été réhabilité ou ouvert dans le département de Tivaouane aussi bien en 2014 qu'en 2015 contrairement à ceux de Mbour et Thiès. Ces deux derniers ont enregistré des hausses respectives de 19,6% et 160% de leur réseau de pare-feux même si celui de Mbour a connu une baisse de la distance de pare-feux réhabilités (-40,8%).

Les mesures préventives prises, en 2015, par les professionnels des eaux et Forêts ont été bénéfiques. Le nombre de feux de brousse dans la région (respectivement les superficies brulées) a reculé de 16% (respectivement 83,6%) par rapport à l'année 2014 en passant de 25 à 21 (respectivement de 2.874,5 Ha à 470,5 Ha).

Tableau 12.58: Evolution de la situation des feux de brousse par département

Circonscription administrative	Année 2014		Année 2015		Variation en %	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées
Département Mbour	11	2636	7	36,5	-36,4%	-98,6%
Département Thiès	7	116,7	7	21,4	0,0%	-81,7%
Département Tivaouane	7	121,77	7	412,62	0,0%	238,9%
Région	25	2874,47	21	470,52	-16,0%	-83,6%

Source : IREF Thiès, 2015

Les superficies brulées ont fortement régressé dans les départements de Mbour et Thiès avec des baisses respectives de 98,6% et 81,7%. Cependant, le département

de Tivaouane dans lequel autant de feux de brousse ont été enregistrés en 2014 qu'en 2015 (7 cas), a enregistré plus que le triple de superficies brulées par rapport à 2014 (hausse de 238,9%). Cela peut être lié au fait que le département de Tivaouane est le seul la région à ne pas disposer d'un réseau de pare-feux.

X.3. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

Dans le cadre de la réhabilitation des écosystèmes dégradés sous les effets de la sécheresse, de l'urbanisation galopante, des feux de brousses et des coupes clandestines et abusives d'arbres, l'IREF, organe qui a en charge la gestion des ressources forestières de la région, avec l'appui de ses partenaires, a adopté le reboisement comme une stratégie d'adaptation. Cela est perçu comme un levier pour aboutir au développement d'une foresterie rurale intégrée globale et participative, au renforcement des actions de préservation des ressources naturelles (sols, végétations, faunes) menacées mais aussi à l'amélioration de la qualité de l'environnement et à la satisfaction durable des besoins des populations en produits forestiers.

X.3.1. Production de plants

Au cours de l'année 2015, 1.908.961 plants (contre 1.704.854 en 2014) ont été produits dans la région avec 680 pépinières (contre 663 en 2014) correspondant à des hausses relatives respectives de 12% et de 2,6%. La plupart des plants (73,6%) sont produits dans des pépinières privées ou individuelles qui représentent 95% des pépinières recensées au niveau régional.

Graphique 12.6: Répartition des plants produits selon les types de pépinières

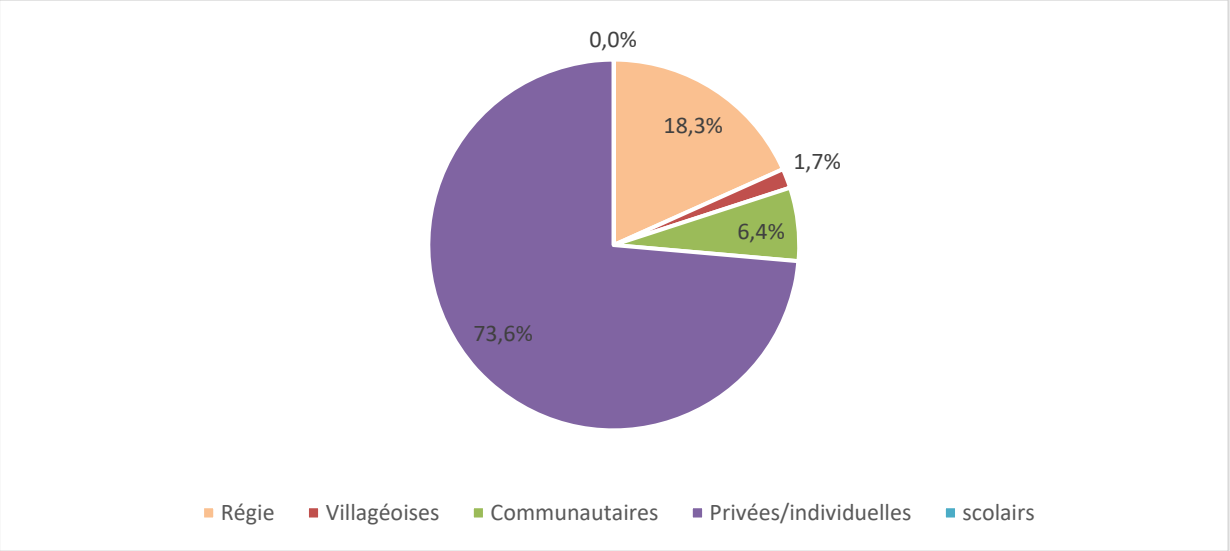

Source : IREF Thiès, 2015

Une hausse considérable du nombre de plants produits dans les pépinières villageoises (62,7%) imputable à une augmentation de neuf (9) pépinières de plus est notée en 2015 par rapport à 2014. Une situation similaire est observée au niveau des pépinières communautaires où le nombre de plants produits a augmenté de 98,7% suite à une évolution de 83,3% du nombre de pépinières. Quant aux pépinières de type régi, leur nombre est passé de treize (13) en 2014 à dix (10) en 2015 (soit trois de moins) et par conséquent, le nombre de plants produits dans ces types de pépinières a baissé de 6,7%. En outre, il faut souligner le non recours à des pépinières de type scolaire dans la région pour produire des plants.

Tableau 12.59: Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par département

Type de Pépinières		Département de Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
		Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Régie	pépinières	4	2	-50	3	3	0	6	5	-17	13	10	-23
	Plants	73186	53992	-26	218660	198540	-9,2	81968	96264	17,4	373814	348796	-6,7
Villageoises	pépinières	0	4		1	7	600	5	4	-20	6	15	150
	Plants	0	11370		7776	13205	69,8	12558	8 500	-32	20334	33075	62,7
Communautaires	pépinières	0	0		0	5		6	6	0	6	11	83,3
	Plants	0	0		0	29986		61500	92207	50	61500	122193	98,7
Privées / Individuelles	pépinières	10	16	60,0	10	19	90	618	609	-1,5	638	644	0,9
	Plants	116375	4760	-96	50850	53073	4,4	1081981	1347064	24,5	1249206	1404897	12,5
Scolaires	pépinières	0	0		0	0		0	0		0	0	
	Plants	0	0		0	0		0	0		0	0	
Total	pépinières	14	22	57	14	34	142,9	635	624	-1,7	663	680	2,6
	Plants	189561	70122	-63	277286	294804	6,3	1238007	1544035	24,7	1704854	1908961	12

Source : IREF Thiès, 2015

Suivant les départements, huit (8) plants produits sur dix (10) l'ont été à Tivaouane qui regroupe 92% des pépinières de la région. Toutefois, le nombre de pépinières plantées a connu une baisse de 1,7% dans le département sans avoir affecté la production de plants produits (+24,7%). Dans le département de Mbour, malgré une hausse de 57,1% du nombre de pépinières réalisées, une baisse de 63% est notée sur le nombre de plants produits.

En termes d'espèces, les plants produits dans la région sont constitués en majorité d'espèces fruitières (68,4%) destinées à la vente, suivis des espèces forestières

(24,7%). Les espèces ornementales et celles fruitières-forestières enregistrent les plus petites proportions (respectivement 2,7% et 4,2%). Il faut noter que toutes ces espèces précitées ont vu leur nombre augmenter entre 2014 et 2015 dans des proportions qui varient entre 8 et 75% (fruitières-forestières). Ces variations sont surtout portées par le département de Tivaouane qui concentre un peu plus de 80% des plants produits et dont toutes les espèces produites ont connu d'importantes hausses allant de 12 à 221% au moment où dans les départements de Mbour et de Thiès, pratiquement toutes les catégories de plants ont vu leur nombre chuter entre 2014 et 2015.

Tableau 12.60: Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par département

Espèces	Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Forestières	147 635	63 544	-57	79 311	85220	7,5	180 442	293671	62,8	407388	442 435	8,6
Fruitières	7 836	7 167	-8,5	65 850	47864	-27,3	1037 658	1170763	12,8	1111344	1 225794	10,3
Fruit-fores	7 298	4 189	-42,6	17 895	13300	-25,7	18 205	58420	220,9	43 398	75 909	74,9
Ornement	26 792	20 320	-24,2	14 510	4860	-66,5	1 702	22 434	1218,1	43 004	47 614	10,7
Total	189 561	95 220	-49,8	177 566	151 244	-14,8	1238 007	1545288	24,8	1605134	1791 752	11,6

Source : IREF Thiès, 2015

L'analyse des espèces de plants produits dans les différents types de pépinières fait ressortir que les plantations individuelles ou privées assurent 96,7% de la production d'espèces fruitières (destinées à la vente) et 69,5% de celle des fruitières-forestières. Les plantations communautaires sont beaucoup plus orientées dans la production d'espèces forestières (88,9%). Leur production d'espèces forestières représente 28,7% de la production) de ce type d'espèce dans la région Les plantations de type régie produisent beaucoup plus les espèces forestières (67,9%) et celles ornementales (12,0%).Ces niveaux de production représentent respectivement 36,7% de la production totale d'espèces forestières de la région et 41,4% de la production régionale d'espèces ornementales. Quant aux plantations villageoises, elles enregistrent les plus faibles proportions dans la production d'espèces forestières (5,5%), fruitières (0,9%), fruitières-forestières (4%) et ornementales (8,5%).

Tableau 12.61: Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation

Type de plantation	Espèces								Total	
	Forestières		Fruitières		Fruit-forest		Ornementales			
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
Régie	138649	36,7%	18712	1,5%	22320	23,9%	24414	41,4%	204095	11,7%
Villageois	20856	5,5%	11425	0,9%	3684	4,0%	5023	8,5%	40988	2,3%
Communautaires	108507	28,7%	9986	0,8%	2500	2,7%	1200	2,0%	122193	7,0%
Privé/ Individuel	109486	29,0%	1178261	96,7%	64806	69,5%	28300	48,0%	1380853	79,0%
Scolaire	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Total	377498	100%	1218384	100%	93310	100,0%	58937	100%	1748129	100,0%

Source : IREF Thiès, 2015

Plantations réalisées

Les activités de plantation s'articulent autour des plantations massives, des plantations linéaires et des plantations conservatoires et de restauration.

Les plantations massives réalisées dans la région en 2015 s'étalent sur une superficie de 544,5 Ha, soit plus que le triple de celle utilisée en 2014 (154 Ha). La hausse de la superficie a été plus importante dans le département de Mbour où elle est passée de 33,3 Ha en 2014 à 304 Ha en 2015 (soit neuf (9) fois plus en une année). Dans le département de Thiès, la superficie des plantations massives a été multipliée par sept (7) en une année passant de 19 Ha en 2014 à 136,5 Ha en 2015.

S'agissant des plantations linéaires, elles servent de haies vives, de brise-vents et peuvent également être positionnées sur les axes routiers. Elles ont permis de couvrir une distance 120,2 Km en 2015 alors qu'en 2014 elles s'établissaient sur 124 Km, soit une légère baisse (-3,1%). Le département de Tivaouane a réalisé le plus long kilométrage (70,15 Km, soit 58%). Une hausse de la longueur des plantations linaires est notés dans les départements de Thiès (5,9%) et Tivaouane (31,9%) contrairement à celui de Mbour qui a vu son kilométrage baisser de près de la moitié par rapport à 2014 (-49,2%).

Tableau 12.62 : Situation et évolution des plantations réalisées par département

Type de plantation	Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Plantations massives (ha)	33,3	304	812,9%	19	136,5	618%	101,7	104,1	2,3%	154	544,5	254%
Plantations linéaires (km)	45,3	23	-49,2%	25,5	27	5,9%	53,2	70,15	31,9%	124	120,2	-3,1%
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	46,5	255	447,3%	62,2	5	-92%	58,74	8	-86,4%	167,4	267,5	59,8%

Source : IREF Thiès, 2015

Quant aux plantations conservatoires et de réhabilitation, elles servent pour la plupart du temps à l'enrichissement et à la régénération naturelle assistée. En 2015, ces catégories de plantations se sont réalisées sur une superficie de 267,5 Ha, soit une hausse de 59,8% par rapport à 2014 (167,4 Ha). Le département de Mbour concentre la quasi-totalité de cette superficie (95%, soit 255 Ha). Il faut que dans ce département, la superficie implantée a été multipliée par cinq entre 2014 et 2015 alors que les départements de Thiès et de Tivaouane ont enregistré des baisses respectives 92% et de 86,4% des superficies utilisées.

X.4. EXPLOITATIONS FORESTIERES

Dans cette analyse des exploitations forestières, l'accent est porté le bois de chauffe, les produits de la cueillette et l'exploitation locale des produits forestiers ligneux issus des dégagements ainsi que les campagnes de chasse.

Pour le bois de chauffe, la quantité produite a fortement diminué dans le département de Tivaouane[8] en passant 11.711 stères en 2014 à 4.215 stères en 2015, soit une baisse de 64%.

Concernant les produits de cueillette, leur quantité est estimée à 57,93 tonnes en 2015, soit 12,74 tonnes de moins, en valeur absolue, par rapport à l'année 2014 et une baisse relative de 18%. Aucun département de la région n'a échappé à la baisse de la quantité de produits de cueillette : Mbour (-20%), Thiès (-13,7%) et Tivaouane (-38,6%). En termes monétaires, ces produits sont évalués à 1.185.180 FCFA (contre 1.266.700 en 2014). Le département de Thiès qui a produit les deux tiers de la quantité

[8] Les quantités de bois de chauffe produites dans les départements de Mbour et de Thiès ne sont pas disponibles.

(66,3%) a une part de 55% en valeur monétaire tirée de ses produits (696.000 FCFA). Hormis Mbour, les autres départements de la région ont vu leur valeur monétaire, tirée des produits de cueillette, baisser dans des proportions qui varient entre 10% et 36%.

Tableau 12.63:Evolution des quantités et valeurs de la production forestière par département

Espèces		Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
		Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Bois de chauffe	Qté (stères)	ND[9]	ND	ND	ND	ND	ND	11711	4 215	-64,0%	11711	4215	-64,0%
	Valeur (1000 FCFA)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Produits de cueillette	Qté (tonnes)	18,5	14,8	-20%	44,52	38,43	-13,7%	7,65	4,7	-38,6%	70,67	57,93	-18,0%
	Valeur (1000 FCFA)	311	376,6	21,1%	779	696	-10,6%	177	113	-36,3%	1266,7	1185,18	-6,4%
Exploitation locale des produits forestiers ligneux issus des dégagements	Qté(pied)	64	124	93,8%	88	264	200,0%	ND	ND	ND	152	388	155,3%
	Valeur (1000 FCFA)	935	1090	16,6%	1624	3176,5	95,6%	ND	ND	ND	2559	4266,5	66,7%

Source : IREF Thiès, 2015

Quant à l'exploitation locale des produits forestiers ligneux issus des dégagements, elle s'est établie à 388 pieds (contre 152 en 2014) correspondant à une valeur monétaire évaluée à 4.266.500 FCFA (contre 2.559.000 FCFA en 2014). Toutefois il faut signaler que ces données concernent seulement les départements de Mbour et Thiès, celles du département de Tivaouane étant non disponibles. D'importants progrès sont réalisés à Mbour et à Thiès dans l'exploitation locale des produits forestiers ligneux issus des dégagements. En effet, des hausses respectives de 93,8% et 200% des quantités sont notées avec des valeurs monétaires qui ont augmenté respectivement de 16,6% et 95,6%.

Pour les campagnes de chasse, l'analyse se réfère au département de Mbour, faute de données sur les autres départements. Dans ce département, une hausse spectaculaire de 136,2% du nombre de chasseurs entre 2014 (47) et 2015 (111) est notée. Par

[9] ND : non déclaré

ailleurs, le nombre de pièces de gibiers à poils abattus est passé de quinze (15) en 2014 à huit (8) en 2015 (soit une baisse de 46,7%) et celui de gibiers à plumes abattus s'établit à soixante-treize (73) unités en 2015 contre deux cent trente-neuf (239) en 2014 correspondant à un recul de 69,5%.

Tableau 12.64: Evolution des résultats des campagnes de chasse, par département

Désignation	Département Mbour			Région			
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Nombre de chasseurs	47	111	136,2%		47	111	136,2%
Nb de pièces de gibiers à poils abattus	15	8	-46,7%		15	8	-46,7%
Nb de pièces de gibiers à plumes abattus	239	73	-69,5%		239	73	-69,5%
Nb de pièces de reptiles abattus	0	0			0	0	0,0%

Source : IREF Thiès, 2015

X.5. DIAGNOSTIC

X.5.1. Atouts

La région dispose d'un fort potentiel dans le domaine classé (domaine de l'Etat) avec :

- quinze (15) forêts classées (**93590,69ha)** ;
- deux (2) aires marines protégées (AMP) créées par décret : AMP de Cayar (17100 ha) et de Joal-Fadiouth (17400 ha) ;
- sept (7) Mines et carrières ;
- un réseau de forages de la SDE ;
- un champ de tir de l'armée localisé dans la forêt classée de Thiès ;
- la réserve Naturelle de Popenguine (1009 ha) incluse dans la forêt classée de Popenguine (1700 ha). Elle comporte une partie terrestre et une partie maritime d'un demi mile marin (925m) de large sur 2 km de côte.

X.5.2. Contraintes

Le secteur forestier de la région de Thiès est confronté à de nombreuses contraintes parmi lesquelles il y a :

- la faible implication des collectivités locales ;
- l'insuffisance de la main d'œuvre et la courte durée des contrats de travail saisonniers;
- le retard dans le recrutement de la main d'œuvre ;
- l'insuffisance des intrants et du matériel ;
- les difficultés liées à la satisfaction de la demande croissante en plants fruitiers ;
- l'insuffisance de la prise en charge du suivi et de l'entretien des plantations par les populations ;
- les pannes répétées des forages et des pompes éoliennes au niveau des pépinières en régie ;
- la vétusté des véhicules des secteurs, sous-secteurs et les pannes récurrentes des motos ;
- l'insuffisance des engins basés à Thiès pour lutter efficacement contre les feux de brousse ;
- le manque d'équipement des comités de lutte contre les feux de brousse ;
- l'absence de financements pour les programmes d'IEC.

X.5.3. Perspectives

Pour faire face aux différentes contraintes, les activités suivantes sont envisagées :

- Promotion d'un développement de partenariat public-privé (ppp) afin d'obtenir des moyens supplémentaires (intrants et matériel) dans le cadre de la Campagne Nationale de Reboisement ;
- Mise en en place à temps des instruments et du matériel ;
- recrutement de la main d'œuvre et en nombre suffisant ;
- sensibilisation des collectivités locales pour une meilleure prise en charge des activités environnementales qui relèvent de leurs compétences et encouragement des émissions éducatives à travers les média ;
- équipement des comités de lutte contre les feux de brousse en petit matériel de lutte ;
- mise en place d'unités motorisées au niveau des secteurs forestiers ;
- réparation des outils de lutte basés à l'IREF et dotation de nouveaux engins ;

- ouverture de pare-feux centraux et périphériques au niveau des forêts classées ;
- financement des programmes IEC ;
- établissement de protocoles d'accord avec les radios locales ;
- sensibilisation des populations à participer au suivi des espaces nouvellement reboisés ;
- développement de réflexe de veille écologique ;
- développement de stratégies d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques ;
- sensibilisation des populations à participer à la bonne gestion des ressources naturelles ;
- facilitation de l'accès à l'eau dans les espaces nouvellement boisés ;
- lutte contre les pollutions industrielles.

Chapitre XI : ENVIRONNEMENT

Les principes de développement durable sont intégrés dans les politiques nationales notamment dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) dont l'option est de garantir un équilibre entre le développement des activités productives et la gestion de l'environnement. A cet effet, plusieurs objectifs sectoriels stratégiques ont été déclinés à savoir l'intensification de la lutte contre la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles et leur valorisation à l'instar des initiatives en cours dans la réserve de Bandia à Mbour et de Fatala dans le Saloum et la préservation de la biosphère (parcs, réserves naturelles).

A Thiès, la nécessité de faire face aux problèmes environnementaux, notamment de gestion des ressources naturelles est ressentie.. La politique environnementale de la région de Thiès est suivie par la Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés (DREEC).

Dans ce chapitre, l'accent est mis sur les activités menées pour la préservation et l'amélioration du cadre de vie et sur la gestion des politiques et nuisances.

XI.1. PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

L'urbanisation rapide des villes et des communes pose avec acuité la question de la préservation du cadre de vie des populations. Les activités humaines (aménagement, prélèvement, rejet) liées à l'urbanisation exercent une pression considérable sur l'environnement immédiat des populations. La gestion des déchets constitue une préoccupation majeure pour les habitants surtout urbains.

XI.1.1. La collecte et l'évacuation des déchets

Dans la région, les déchets proviennent essentiellement des ménages et dans une moindre mesure des marchés, de quelques structures sanitaires, des chantiers, des places publiques, des industries. Ces déchets sont essentiellement composés de :

- ✓ matières recyclables ;
- ✓ déblais, gravats et débris issus des travaux de génie civil ;
- ✓ déchets plastiques de toute sorte ;
- ✓ résidus de nettoiement et détritus des marchés, lieux publics ;

- ✓ ordures ménagères encombrantes : pneumatiques, téléviseurs, carcasses de véhicules ; matelas lits, appareils électroménagers ;
- ✓ déchets industriels banals, artisanaux, commerciaux, bureautiques et, entre autres, administratifs.

Certaines municipalités disposent de bennes-tasseuses, cependant la collecte est faite principalement par des charrettes qui circulent dans les quartiers moyennant un paiement. En zone rurale, la collecte des déchets se fait uniquement par les charrettes.

XI.1.2. La gestion des déchets

Le système de gestion actuel dans les villes consiste en la collecte, le transport et la mise en décharge non contrôlée. La région ne dispose pas de décharge contrôlée ni de centre d'enfouissement technique. Les déchets sont versés dans de multiples décharges non contrôlées à l'entrée des villes ou à la périphérie des villages.

Un projet de gestion des déchets ménagers à Diogo dans le département de Tivaouane est en cours d'élaboration. Ce projet est initié par la société GCO (Grande Cote Opération) et couvre 12 villages.

Il est également à noter que la mairie de Pambal dans le département de Tivaouane a initié des programmes sociaux de gestion des ordures ménagères**.**

XI.2. GESTION DES POLLUTIONS ET NUISANCES

La pollution est la dégradation de l'environnement par l'introduction dans l'air, l'eau ou le sol de matières n'étant pas présentes naturellement dans le milieu. Elle entraine une perturbation de l'écosystème avec des conséquences pouvant aller jusqu'à la migration ou l'extinction de certaines espèces incapables de s'adapter au changement.

Quant à la nuisance, elle désigne toute dégradation de l'environnement qui a pour conséquence d'induire une gêne pour les personnes qui la subissent. Elles sont perçues à juste titre par ceux qui y sont exposés comme une modification défavorable de l'environnement.

La DREEC a la charge de veiller à la gestion des pollutions et nuisances. Un centre d'appel d'urgence avec le numéro 1221 a été mis en place afin de recevoir les plaintes orales rassemblées sous forme de déclarations ou bulletins. Elle reçoit également des plaintes écrites par des particuliers et déposées dans leurs services.

Le Centre de Gestion des urgences environnementales a enregistré en 2015 sept déclarations contre douze en 2014 et 17 en 2013. Ces appels d'urgences portent sur des cas multiformes relatifs à tous les secteurs de l'environnement notamment, à la gestion du cadre de vie, au déversement d'hydrocarbure, à la coupe d'arbres, à l'implantation illégale d'activités, à l'occupation du domaine public, etc.

Les plaintes concernent généralement les nuisances sonores ou olfactives générées par les activités économiques comme l'industrie, le commerce et les services ainsi que certaines activités récréatives. Depuis 2013, les plaintes adressées à la DREEC augmentent d'année en année. En effet, au cours de l'année 2015, treize (13) plaintes contre dix (10) en 2014 et cinq (5) en 2013 ont été reçues. Les plaintes reçues en 2015 sont relatives à la pollution olfactive (9) et à la dégradation du cadre de vie (4). Sur les treize plaintes, douze ont été traitées et une a été mise en examen au niveau du service.

XI.3. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Les installations et usines susceptibles de générer des risques ou des dangers sont soumises à une législation et une réglementation particulières, relatives à ce que l'on appelle « les installations classées pour la protection de l'environnement ». La DREEC fait appliquer les dispositions du code de l'environnement en la matière en rapport avec les autorités administratives et les collectivités locales qui polarisent ces ICPE. Le travail consiste à la réception, l'instruction et la visite de conformité et à la transmission à la DREEC des dossiers pour autorisation. La DREEC effectue des visites d'inspections inopinées ou programmées avec les responsables des ICPE pour assurer le suivi de ces installations classées.

Les installations classées suivies au courant de l'année 2015 sont au nombre de 96 ; il s'agit d'installations de première classe (15) et de deuxième classe (81). Le suivi est moins important pour les installations de première classe que pour les installations de deuxième classe. Il faut noter que le suivi des installations de première classe nécessite plus de moyens humains et d'expertise que celui des installations classées de deuxième catégorie. Les installations de deuxième classe ont un dispositif de suivi plus allégé du fait qu'elles constituent de petites et moyennes activité. Toutefois, vu leur nombre, il est important de mener un suivi rapproché afin de veiller à l'application des normes relatives à la sécurité et l'hygiène.

Tableau 13.1 : Evolution des établissements classés ouverts selon la nature ou la catégorie

Nature ICPE	Année 2014	Année 2015	Variation
Boulangerie	**19**	**27**	**42%**
Dépôts de gaz butane	**6**	**2**	**-67%**
Station-service	**7**	**8**	**14%**
Exploitation agricole	**2**	**4**	**100%**
Unités industrielles 2e classe	**16**	**8**	**-50%**
Usines	**0**	**0**	**0**
Carrières	**0**	**1**	
Station de pêche	**0**	**6**	
Total	**50**	**56**	**12%**

Source : DREEC THIES

Pour l'année 2015, la DREEC de Thiès a enregistré 56 dossiers d'ouverture d'établissements classés, soit une augmentation de 12% par rapport à 2014. Il s'agit entre autres, de boulangeries, dépôts de gaz, stations de pêche, stations-service, et d'établissements de deuxième classe. Les dossiers d'ouvertures de boulangeries sont plus importants, suivis des stations-services et des stations de pêche. Il faut rappeler que la région de Thiès abrite deux grands centres de pêche, Cayar et Mbour, ce qui pourrait justifier l'installation de stations pêche pour les pêcheurs. Par ailleurs, il y a eu moins d'ouverture de dépôts de gaz butane (-67%) et d'unités industrielles de deuxième classe (-50%) en 2015.

En plus du suivi régulier, un contrôle est prévu une fois tous les dix ans (épreuve décennale) sur les équipements à pression de gaz ou de vapeur par les bureaux de contrôle agréés et les propriétaires. Il peut s'agir également d'une épreuve de première mise en service de l'équipement dans le pays .

Concernant le suivi de supervision, un total de 15 (suivis de supervision) a été effectué en 2015 contre 3 en 2014. Le département de Mbour compte le plus grand nombre d'équipements supervisés en 2015, soit les deux tiers.

Tableau 13.2: Suivi de supervision par département

Département	Nombre
Thiès	3
Mbour	10
Tivaouane	2
Total	15

Source : DREEC/Thiès 2015

XI.4. ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL (EIE)

Les études d'impact environnemental sont les premières et les principales études visant la protection de l'environnement dans l'exécution d'un projet. Elles permettent, au moment des études de faisabilité, de prendre en compte les contraintes environnementales, au même titre que les contraintes techniques, économiques et sociales. Les données environnementales permettent d'améliorer les choix décisionnels.

Selon les catégories de projets, la législation exige : soit une étude d'impact légère (EIL), soit une étude d'impact approfondie (EIA). Dans le cas d'une étude d'impact approfondie, une étude de danger est exigée par la règlementation. Une telle étude de danger fait l'objet d'un guide méthodologique et a pour finalité d'évaluer les risques que peuvent présenter les installations classées et de proposer des mesures de maitrise idoines.

En outre, la réalisation d'une bonne évaluation environnementale suit un processus à trois étapes. Il s'agit d'abord de faire des visites au préalable pour valider les termes de Références (TDRs) avant le démarrage d'un quelconque projet, ensuite de faire des études environnementales et enfin de faire des audiences publiques. Les Termestermes de Références (TDRs) des projets à étudier sont déposés auprès de la DREEC. LesElles donnent une idée de la faisabilité des études environnementales et sociales des projets ou programmes à étudier. Cependant des visites de terrains sont effectuées pour compléter l'information pour la production des TDRs.

Cinq visites ont été effectuées pour un complément d'information destiné à la production de termes de références TDRs dans le cadre d'une étude d'impact environnementale.

Les visites de sites ont été faites pour inspecter et voir la possibilité de réaliser les projets soumis avec des services techniques compétents dans le domaine étudié.

Les études d'impact environnemental ont porté sur des exploitations des mines et carrières en général et des activités de pêche dont l'implantation risque d'avoir des effets négatifs sur l'environnement immédiat.

Tableau 13.3 : Visite : visite de sitessite pour la validation des TDRs de projet par département

	Thiès	Mbour	Tivaouane
LocalitésProjet1	Projet d'ouverture d'une carrière à Pout (SIM)	Projet d'ouverture d'une carrière à Bandia (2SBCI)	Projet d'exploitation de petite mine pour phosphates de chaux sur le périmètre de Tioun dans la zone de Lam-Lam (SYPROM S.A)
Projet2		Projet de construction d'infrastructure de pêchepêche sur la petite côte à Ngaparou (PROCOVAL)	PNGD-AGETIP

Source : DREEC/Thiès 2015

En outre, les documents d'évaluation environnementale sont soumis pour pré-validation au Comité Régional de Suivi Environnemental, qui est institué par arrêté du Gouverneur (N°234 du 10 Novembre 2009), en rapport avec la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés qui partage encore la responsabilité dans l'administration du processus pour les audits et les études d'impact. La DREEC est pleinement responsabilisée dans l'Analyse Environnementale Initiale (AEI). Il existe différents types d'évaluation environnementale : les Etudes d'Impacts environnemental, les audits environnementaux, les analyses environnementales initiales et les évaluations environnementales stratégiques.

En 2015, le comité technique a évalué et validé 8 études d'impact environnementales et une seule analyse environnementale initiale.

Tableau 13.411: Réunions comité Technique pour l'évaluation environnementale

Activités	**Nombre**
AEI	1
EIE	8
Audit	0

Source :DREEC/Thiès déc. 2015

La plupart des projets sont des carrières en ouverture et des projets d'installation de centrales. La région de Thiès demeure la principale région d'exploitation des carrières au niveau national.

Le nombre d'études d'impact environnemental réalisées au cours de l'année 2015 dans la région de Thiès a diminué d'une unité comparativement à 2014, soit un total de neuf (9) EIE en 2015 contre dix (10) EIE en 2014. Les départements de Mbour et Tivaouane sont plus ciblés pour les projets de développement avec respectivement 5 et 3 projets. Cette situation s'explique par le fait que Mbour est une zone maritime abritant plusieurs usines de transformation de poisson ainsi que des sociétés d'exploitation de carrière de grès et l'usine « Ciments du Sahel. » Le département de Tivaouane a également reçu en 2015 plusieurs projets de centrale électrique solaire et éoliennes.

Tableau 13.6 : Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par département

Circonscription administrative	Nombre d'études d'impact environnemental		Variation %
	Année 2014	Année 2015	
Département Mbour	4	5	0%
Département Thiès	3	1	-67%
Département Tivaouane	3	3	0%
Région	10	9	-10%

Source : DREEC/Thiès déc. 2015

Le département de Thiès est marqué par des carrières et des unités industrielles qui ont fait l'objet des études environnementales et celui de Tivaouane par des projets d'exploitation minières et carrières.

XI.5. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL/MARITIME ET DE LA DEGRADATION DES SOLS

Le changement climatique est un phénomène qui agit directement sur le milieu naturel en le transformant. Le climat de la région de Thiès est influencé par des courants marins du fait de sa localisation dans une zone de transition soumise à l'influence des alizés maritimes et de l'harmattan.

La division « changement climatique » gère toutes les questions relatives à des activités visant à atténuer les changements climatiques. La division « gestion du littoral » assure le suivi des projets et programmes sur le littoral sénégalais.

Dans le cadre de la gestion du littoral, une étude bathymétrique de la lagune de Saly est en cours dans le cadre du projet de dragage de la lagune de Somone financé par le projet Barvafor et celui de gestion intégrée des zones côtières. A cela s'ajoute le projet de construction d'ouvrage de protection côtière par des particuliers à Saly.

Parmi les actions portant sur le changement climatique, il faut noter le projet « 50 partenariats communaux pour le climat d'ici à 2015 » piloté par la Mairie ville de Thiès ainsi que le financement par Global Engagement du projet sur les changements climatiques pour le compte de la ville de Thiès.

XI.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XI.6.1. Contraintes

L'environnement est un secteur transversal. Cependant, la DREEC qui assure le suivi de la politique environnementale dans la région fait face à un besoin de renforcement de capacité de ses agents sur certains outils novateurs de gestion de l'environnement afin de prendre en considération et de mieux intégrer toutes les thématiques nouvelles.

XI.6.2. Perspectives

Les perspectives s'inscrivent pour un contrôle accentué des ICPE de première classe et surtout un suivi des PGES. Il convient de noter aussi que pour assurer une gestion adaptée des risques sur l'environnement et sur la population thièssoise, il est important d'identifier toutes les industries existantes susceptibles d'affecter l'environnement ou le cadre de vie des populations.

L'élaboration d'un répertoire de tous les acteurs et ONG qui interviennent dans le cadre de l'environnement est considérée comme une nécessité pour permettre une meilleure collaboration et un bon suivi environnemental des projets de développement.

Chapitre XII : EMPLOI ET TRAVAIL

La population en âge de travailler est composée des individus ayant atteint l'âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi. Parmi les personnes en âge de travailler, on distinguera les personnes habituellement actives des inactives. L'âge minimum légal pour occuper un emploi salarié ou pour être en apprentissage est fixé au Sénégal à 15 ans. Les données sont complétées par les statistiques de l'inspection du Travail.

Dans ce chapitre, nous aborderons la question de la force de travail et ensuite de l'emploi.

XII.1. LA FORCE DE TRAVAIL

La population habituellement active est l'ensemble des individus résidents des deux sexes, en âge de travailler (15 ans ou plus), et qui, au cours des 12 mois précédant le recensement, ont eu à occuper un emploi pendant au moins 3 mois ou qui sont inoccupés et sont à la recherche active d'un premier (ou nouvel) emploi. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et qui en cherchent (chômeurs ayant travaillé et les primo demandeurs d'emploi).

Les résultats du RGPHAE de 2013 font état d'une population en âge de travailler qui s'établit à 1.035.662 individus, soit 58% de la population de la région à cette période (1.788.864 habits). La répartition de cette population en âge de travailler dans les trois départements reste en faveur de Thiès (38,4%) et Mbour (36,8%). Tivaouane concentre un peu moins du quart (24,8%). La répartition suivant le sexe indique que les femmes représentent 52% de la population en âge de travailler. Selon les données de l'enquête nationale sur l'emploi au Sénégal, le taux d'activité habituelle de la région est estimé à 62,5 % de la population totale. Ce taux désigne le rapport entre les actifs ou main-d'œuvre et la population en âge de travailler c'est-à-dire âgée de 15 ans ou plus .Le niveau d'activité habituelle fait référence aux 12 derniers mois.

Tableau 14.65: Répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par département

Circonscription administrative	Population en âge de travailler			Population active		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Département Mbour	38%	36,0%	36,8%	38,0%	39,1%	38,3%
Département Thiès	38%	38,9%	38,4%	36,5%	39,7%	37,5%
Département Tivaouane	25%	25,1%	24,8%	25,6%	21,2%	24,2%
Région de Thiès	502198	533465	1035662	335678	150395	486073

Source : ANSD. RGPHAE 2013

S'agissant de la population active, elle est ressortie à 486.073 individus (RGPHAE 2013) représentant ainsi 47% de la population en âge de travailler et 27% de la population totale régionale de la même période. A l'image de la population en âge de travailler, elle est inégalement répartie entre les hommes et les femmes d'une part et entre les départements d'autre part. Près de sept (7) personnes actives sur dix (10) sont des hommes contre 30% seulement de femmes alors que ces dernières représentent plus de la moitié de la population en âge de travailler (52%). Cela signifie qu'il y a une forte proportion d'inactifs chez les femmes. Les hommes actifs sont plus présents dans les départements de Mbour (qui concentre 38% du total des actifs de la région) alors que les femmes actives le sont plus dans celui de Thiès (39,7%). Au regard des départements, une forte concentration d'actifs est notée dans les départements de Mbour (38,3%) et Thiès (37,5%) au détriment de Tivaouane (24,2%). Cela pourrait être lié à la forte concentration de la population régionale dans les deux premiers (37,4% à Mbour et 37,3% à Thiès contre 25,3% à Tivaouane).

Les individus actifs ne sont pas habituellement tous occupés. Il convient de déterminer la population active occupée c'est-à-dire formée par des personnes qui durant la période de référence (les 12 derniers mois) disposaient soit d'un emploi salarié (personnes qui ont effectué un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature) soit d'un emploi non salarié (personnes qui ont effectué un travail en vue d'en tirer un bénéfice ou un gain familial, en espèces ou en nature) pour pouvoir mesurer le niveau de chômage.

Les données issues du RGPHAE de 2013 indiquent une population active occupée qui s'élève à 366.608 individus, soit 75,4% de la population active et 35,4% de la population en âge de travailler. Ce qui correspond à un taux de chômage de l'ordre de

24,6%. A l'image de la répartition de la population en âge de travailler, des actifs et de la population totale, la population active occupée est plus concentrée dans les départements de Mbour (38,9%) et Thiès (38,3%). L'analyse sous le prisme du genre indique que trois quart des actifs occupés sont des hommes. Quatre actifs occupés de sexe féminin sur dix résident dans le département de Thiès (41,1%) et 38,6% des actifs de sexe masculin sont basés à Mbour. Ces pourcentages sont respectivement de l'ordre de 18,9% et 24% dans le département de Tivaouane.

Tableau 14.66: Répartition de la population active occupée et taux de chômage selon le sexe, par département

Circonscription administrative	Population active occupée			Taux de chômage en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Département Mbour	38,6%	39,9%	38,9%	16,6%	38,0%	23,4%
Département Thiès	37,3%	41,1%	38,3%	16,0%	37,2%	23,0%
Département Tivaouane	24,0%	18,9%	22,8%	22,8%	45,8%	29,1%
Région	275372	91236	366608	18,0%	39,3%	24,6%

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La population au chômage est formée d'actifs habituels qui, au cours de la période de référence, n'ont jamais occupé un emploi pour une durée d'au moins 3 mois et sont à la recherche active d'un emploi qu'ils sont disponibles à occuper. Lors du RGPHAE, le chômage a été appréhendé sur la base des déclarations des interviewés. On distingue deux catégories de chômeurs à savoir les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche d'un emploi (primo-demandeurs d'emploi).

Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active âgée de 15 ans ou plus. Le RGPHAE a permis de déterminer le taux de chômage déclaré de la région de Thiès qui est estimé à 24,6% (contre 25,7% au niveau national). Le département de Tivaouane enregistre le taux de chômage le plus élevé de la région (29,1%). Selon le genre, il faut noter que le chômage touche plus les femmes que les hommes. En effet, le taux des femmes dépasse largement celui des hommes aussi bien au niveau régional (39,3% contre 18%) que départemental (cf. tableau ci-dessus). Les données de l'ENES de 2015 estiment le taux de chômage de la région à 17%

S'agissant des inscriptions niveau du registre des offreurs et des demandeurs d'emploi de l'Inspection Régionale du Travail (IRT), le nombre d'inscrits se chiffre à 69 en 2015 contre 85 en 2014, soit une baisse relative de 18,8%. Ces demandeurs d'emploi sont constitués en majorité d'employés (58% des demandes contre 35,3% en 2014). Une faible proportion de manœuvres (10,1%) figure parmi ces personnes en quête d'un emploi. De surcroit, le nombre de manouvres demandeurs d'emploi est passé de cinq (5) en 2014 à sept (7) en 2015, soit deux (2) de plus. Quant aux employés, leur effectif a augmenté de 33,3% par rapport à 2014.

La répartition des demandeurs d'emploi par sexe laisse apparaitre une plus forte présence d'hommes (68,1%).

Tableau 14.67 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le statut

Statut	Année 2014			Année 2015			Variation en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Manœuvres	5	0	5	7	0	7	40,0%		40,0%
Employés	20	10	30	27	13	40	35,0%	30,0%	33,3%
Autres	30	20	50	13	9	22	-56,7%	-55,0%	-56,0%
Total	55	30	85	47	22	69	-14,5%	-26,7%	-18,8%

Source : INSPECTION REGIONALE DU TRAVAIL, 2015

XII.2. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Au cours de l'année 2015, cent vingt-neuf (129) établissements ont été ouverts sur l'étendue du territoire régional, soit le double du nombre d'établissements ouverts en 2014 (69 unités). Un peu plus de la moitié des établissements ouverts (52,7%) exercent dans le commerce. Les Hôtels, bars et restaurants (14,7%) et les établissements évoluenta dans les BTP (14,7%) s'en suivent. Toutefois, il convient de signaler que hormis les établissements qui œuvrent dans le commerce dont le nombre d'unités ouverts a été multiplié par cinq (5) en une année (13 en 2014 contre 68 en 2015), tous les autres types d'établissements ouverts ont vu leur nombre baissé, par rapport à l'année précédente, dans des proportions qui varient entre 24 et 100% (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 168.4 : Evolution du nombre d'établissements ouverts dans la région selon l'activité principale, par département

Activité principale	Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Agriculture, élevage et chasse	ND*[10]	1		ND	2		ND	1		ND	4	
Boulangerie, pâtisserie et pates alimentaires	10	5	-50,0%	4	3	-25%	ND	1		14	9	-35,7%
Industries extractives	2	ND	-100%	1		-100%	ND	ND		3	0	-100%
Autres industries mécaniques	ND	2			2		ND	ND		ND	4	
Industries diverses	ND			5		-100%	ND	ND		5	0	-100%
Préparation de sites et construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	ND	14		ND	4		ND	1		ND	19	
Autres commerces	5	47	840,0%	8	16	100,0%	ND	5		13	68	423,1%
Hôtels, bars et restaurants	23	13	-43,5%	2	6	200,0%	ND	ND		25	19	-24%
Activités financières	ND	ND		1	ND		ND	ND		1	ND	
Education	ND	3		ND	2		ND	1		ND	6	
Total	40	85	112,5%	21	35	75,0%	ND	9		61	129	111,%

Source : INSPECTION REGIONALE DU TRAVAIL, 2015

Selon le département, la majorité des établissements ouverts dans la région en 2015 se trouvent dans le département de Mbour (65,9%, soit 85 unités). Ce pourcentage est de 27,1 dans le département de Thiès et de 7 dans celui de Tivaouane. Quel que soit le département, les unités ouverts et qui ont comme activité principale le commerce sont plus nombreuse que les autres types d'établissements.

L'analyse selon le statut juridique montre que près de la moitié des établissements ouverts en 2015 (47%) sont des entreprises individuelles (EI). Les Sociétés Anonymes (SA), les Sociétés à Responsabilité Limité (SARL) et les GIE représentent respectivement 17,1%, 17,9% et 10,6% des unités ouverts. Aucune Organisation Non Gouvernementale (ONG) n'est installée dans la région en 2015. Il faut mettre en avant également l'absence de Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (SUARL) parmi les établissements ouverts.

*ND : non déclaré

Tableau 14.69: Evolution des établissements ouverts selon le statut juridique, par département

Circonscription administrative	Année	Statut juridique							Total
		EI	SA	SARL	SUARL	GIE	ONG	Autres	
Département Thiès	Année 2014	12	2	0	0	3	0	3	20
	Année 2015	23	3	2	0	3	0	4	35
	Variation %	91,7%	50,0%			0,0%		33,3%	75,0%
Département Mbour	Année 2014	25	5	1	0	4	1	4	40
	Année 2015	32	18	20	0	10	0	5	85
	Variation %	28,0%	260,0%	1900,0%		150,0%	-100,0%	25,0%	112,5%
Département Tivaouane	Année 2014	3	0	0	0	0	0	0	3
	Année 2015	3	0	0	0	0	0	0	3
	Variation %	0,0%							0,0%
Région	Année 2014	40	7	1	0	7	1	7	63
	Année 2015	58	21	22	0	13	0	9	123
	Variation %	45,0%	200,0%	2100,0%		85,7%	-100,0%	28,6%	95,2%

Source : INSPECTION REGIONALE DU TRAVAIL, 2015

Une forte progression est notée pour le nombre de SARL ouverts en 2015 par rapport à l'année précédente. En effet une (1) SARL a été ouverte dans la région en 2014 contre vingt (22) en 2015. Parmi les SARL ouvertes, vingt (20) l'ont été dans le département de Mbour. Les

Pour ce qui est des EI, les cinquante-huit (58) EI ouverts en 2015 (contre 40 en 2014) sont plus concentrées dans les départements de Thiès (23 unités) et Mbour (32 unités). Cependant, il faut signaler que le département de Tivaouane n'a bénéficié d'aucune ouverture de SA, de SARL, de SUARL, de GIE et ON Gd' aussi bien en 2014 qu'en 2015.

Au cours de l'année 2015, Treize (13) établissements ont fermé leur porte dans la région contre seize (16) en 2014. Ces établissements qui ont fermé leur porte évoluent plus dans l'Hôtellerie et la restauration (7 unités), le commerce (4 unités) et dans une moindre mesure dans l'éducation (2 unités). L'essentiel des établissements fermés (10 sur les 13) se trouvent dans le département de Mbour.

Tableau 14.70: Evolution du nombre d'établissements fermés dans la région selon l'activité principale, par département

Activité principale	Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires	2	0	-100%	1	0	-100%	0	0		3	0	-100%
Industries diverses	0	0		2	0	-100%	0	0		2	0	-100%
Préparation de sites et construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	3	0	-100%	3	0	-100%	0	0		6	0	-100%
Autres commerces		2		0	2		0	0		0	4	
Hôtels, bars et restaurants	5	6	20%	0	1		0	0		5	7	40%
Education		2		0			0	0		0	2	
Total	10	10	0%	6	3	-50%	0	0		16	13	-18,8%

Source : INSPECTION REGIONALE DU TRAVAIL, 2015

XII.3. LES CONTRATS DE TRAVAIL

Au total, 10.246 contrats de travail ont enregistrés dans la région en 2015 contre 4.247 en 2014, soit plus que le double correspondant ainsi à une hausse absolue de 5999 contrats et une augmentation relative de 141%. Selon le sexe, 72% des contrats sont signés par des hommes contre 28% destinés aux femmes. Les contrats à durée déterminée et les contrats saisonniers sont les plus fréquents avec respectivement 29% et 28% du total des contrats, de loin devant les contrats à durée indéterminée (15%) et ceux d'apprentissage (8%).

Graphique 14.1 : Répartition des contrats selon la nature

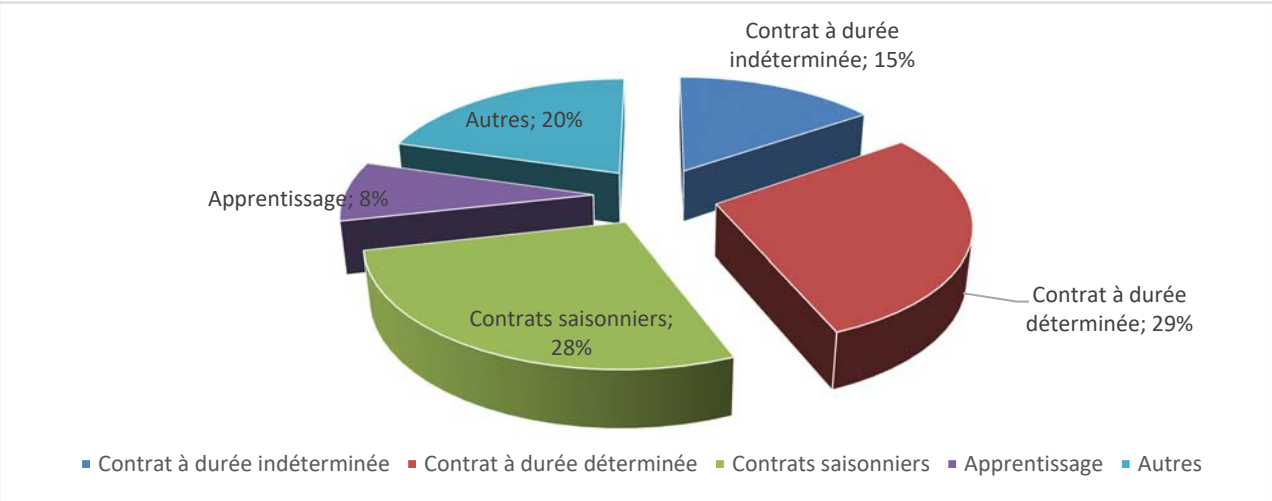

Source : INSPECTION REGIONALE DU TRAVAIL, 2015

Une forte évolution des contrats saisonniers est notée dans la région. En effet, leur nombre est multiplié par neuf (9) en une année en passant de 310 contrats enregistrés en 2014 à 2.875 contrats en 2015. Les autres types de contrats (différents des CDD, CDI, contrats saisonniers et d'apprentissage) suivent aussi la même tendance en passant de 233 contrats en 2014 à 2.125 contrats en 2015 (soit une hausse relative de 812%). Les CDD, ont vu leur nombre passer de 1.952 en 20104 à 2.974 en 2015 correspondant à une hausse absolue de 1022 contrats et relative de 52%. Quant aux CDI, ils ont connu une légère hausse (0,4%) entre 2014 (1.594 contrats) et 2015 (1.601 contrats) même si le nombre de contrats signés par des hommes a chuté de 9% (contre une hausse de 40% notée du côté des femmes). Par ailleurs, il faut noter que quel que soit le type de contrat, les hommes y sont majoritaires avec près de 70% du nombre contre une proportion qui tourne autour de 30% réservée aux femmes. De même, il faut signaler que quel que soit la nature du contrat et quel que soit le département, les contrats signés par les hommes dépassent largement ceux signés par les hommes.

Tableau 14.71:Evolution du nombre de contrats de travail selon le type

Type de contrat de travail	Sexe	Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
		Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Contrat à durée indéterminée	Masc.	891	895	0%	298	228	-23%	98	47	-52%	1287	1170	-9%
	Fem.	209	230	10%	86	185	115%	12	16	33%	307	431	40%
	Ens.	1100	1125	2%	384	413	8%	110	63	-43%	1594	1601	0,4%
Contrat à durée déterminée	Masc.	1410	1225	-13%	185	824	345%	123	65	-47%	1718	2114	23%
	Fem.	142	638	349%	50	209	318%	42	13	-69%	234	860	268%
	Ens.	1552	1763	14%	235	1033	340%	165	78	-53%	1952	2974	52%
Contrats saisonniers	Masc.	156	1875	1102%	56	256	357%	23	0	-100%	235	2131	807%
	Fem.	42	623	1383%	26	120	362%	7	0	-100%	75	743	891%
	Ens.	198	2498	1162%	82	376	359%	30	0	-100%	310	2874	827%
Apprentissage	Masc.	76	637	738%	38	48	26%	5	2	-60%	119	687	477%
	Fem.	19	151	695%	9	14	56%	3	0	-100%	31	165	432%
	Ens.	95	788	729%	47	62	32%	8	2	-75%	150	852	468%
Autres	Masc.	171	1111	550%	27	215	696%	6	75	1150%	204	1401	587%
	Fem.	22	542	2364%	5	137	2640%	2	45	2150%	29	724	2397%
	Ens.	193	1653	756%	32	352	1000%	8	120	1400%	233	2125	812%
Total	Masc.	2704	5743	112%	604	1571	160%	263	189	-28%	3571	7503	110%
	Fem.	434	2184	403%	176	665	278%	66	74	12%	676	2923	332%
	Ens.	3138	7827	149%	780	2236	187%	321	263	-18%	4247	10426	145%

Source : INSPECTION REGIONALE DU TRAVAIL, 2015

L'analyse selon le département permet de mettre en exergue que les trois quarts des contrats ont enregistré dans le département de Mbour contre 21% dans celui de Thiès. Seulement 3% des contrats sont destinés au département de Tivaouane.

Ces disparités peuvent être liées au fait que le nombre de contrats enregistrés a plus que doublé dans le département de Mbour (de 3.138 en 2014 à 7.827 en 2015) et a presque triplé dans celui de Thiès (de 780 en 2014 à 2.236 en 2015) alors qu'il a régressé de 18% dans celui de Tivaouane (de 321 contrats en 2014 à 263 contrats en 2015).

A l'image de la région, des CDD (23%) et des contrats saisonniers (32%) sont fréquents dans le département de Mbour. Dans le département de Thiès, une forte proportion de CDD (46% des contrats) est notée et les CDI représentent 18%. Dans celui de Tivaouane, 30% des contrats sont des CDD, 24% sont des CDI. Il faut préciser que ces disparités et les baisses du nombre de certains contrats pourraient être liées à la non-déclaration à l'IRTSS de certains types de contrats.

XII.4. LES CONFLITS DE TRAVAIL

Les conflits sont de deux types dans le cadre du travail : les conflits individuels et les conflits collectifs. Les nombre de conflit du premier type cité s'élèvent à 411, au niveau régional, contre 471 en 2014, soit 60 conflits de moins correspondant à une baisse relative de 12,7%. Le second nombre de conflits du type n'a pas varié entre 2014 (6 conflits) et 2015 (6 conflits).

Tableau 14.72 : Evolution de la situation du nombre de conflits de travail, par département

Circonscription administrative	Année	Conflits individuels				Conflits collectifs				Ensemble			
		Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Total	Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Total	Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Total
Département Mbour	**Année 2014**	185	7	192	384	3	0	1	4	188	7	193	388
	Année 2015	145	1	69	215	3	0	1	4	148	1	70	219
	Variation %	-22%	-86%	-64%	-44%	0%		0%	0%	-21%	-86%	-64%	-44%
Département Thiès	**Année 2014**	37	3	33	73	2	0	0	2	39	3	33	75
	Année 2015	122	1	38	161	2	0	0	2	124	1	38	163
	Variation %	**229,7 %**	**-66,7%**	**15,2%**	**120,5%**	**0,0%**			**0,0%**	**217,9%**	**-66,7%**	**15,2%**	**117,3%**
Département Tivaouane	**Année 2014**	8	1	5	14	0	0	0	0	8	1	5	28
	Année 2015	28	0	7	35	0	0	0	0	28	0	7	35
	Variation %	250%	-100%	40%	150%					250%	-100%	40%	25%
Région	**Année 2014**	230	11	230	471	5	0	1	6	235	11	231	477
	Année 2015	295	2	114	411	5	0	1	6	300	2	115	417
	Variation %	**28,3 %**	**-81,8%**	**-50,4%**	**-12,7%**	**0,0%**		**0,0%**	**0,0%**	**27,7%**	**-81,8%**	**-50,2%**	**-12,6%**

Source : INSPECTION REGIONALE DU TRAVAIL, 2015

Chapitre XIII : TRANSPORT

Du fait de sa position stratégique d'un point de vue géographique (située au carrefour de nombreux axes reliant Dakar et les autres régions), la région de Thiès occupe une place importante dans le domaine du transport. Elle est communément appelée la « capitale du rail » et est traversée par le chemin de fer en plusieurs directions avec la présence de trois opérateurs ferroviaires (DBF-SEFICS-GCO) dont les activités ont un impact sur l'économie et le développement durable à l'échelle de la région. Elle dispose également d'un réseau routier long de plus de 1300 km et abrite l'aéroport international Blaise Diagne (AIDB) en construction.

Dans ce chapitre, il sera question de traiter les transports routiers et ferroviaires.

XIII.1. TRANSPORTS TERRESTRES

XIII.1.1. Le parc automobile

Le parc automobile de la région a évolué de 11,34% entre 2014 et 2015 avec un total de 40738 véhicules enregistrés (dans toute la région) en 2015 contre 36590 en 2014.

L'augmentation varie en fonction du type de véhicule et du département.

Pour les voitures particulières, une augmentation de 13,18% a été enregistrée pour toute la région. La plus importante évolution est observée dans le département de Tivaoune avec une variation de 17,18% suivie du département de Thiès (13,11%) et du département de Mbour (12,5%.)

Par contre pour les autocars (de plus de 8 places), les camionnettes et les camions, une baisse est notée pour ces types de véhicule en 2015. La plus forte baisse est enregistré pour les véhicules de type camion avec une variation de -17,4% entre 2014 et 2015.

Tableau 15.73 : Evolution du parc automobile selon le type de voiture, par département

Type de véhicule	Mbour			Thiès			Tivaoune			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Voitures particulières	6543	7361	12,5	10032	11347	13,11	1310	1535	17,18	17885	20243	13,18
Taxis interurbains	227	208	-8,37	792	791	-0,13	536	565	5,41	1555	1564	0,58
Taxis urbains	44	42	-4,55	2277	2286	0,40	50	57	14,00	2371	2385	0,59
Autocars (+ de 8 places)	382	328	-14,14	1023	924	-9,68	232	223	-3,88	1637	1475	-9,90
Camionnettes	1153	956	-17,09	2553	2546	-0,27	482	490	1,66	4188	3992	-4,68
Camions	613	504	-17,78	1753	1414	-19,34	272	260	-4,41	2638	2178	-17,44
Tracteurs routiers	131	198	51,15	1425	1869	3116	125	178	42,40	1681	2245	33,55
Semi-remorques	151	192	27,15	1700	1996	17,41	154	201	30,52	2005	2389	19,15
Deux roues (motos)	134	374	179,10	1102	1396	26,68	27	35	29,63	1263	1805	42,91
Tricycles	2	4	100	22	29	31,82	6	6	0 ,00	30	39	30,00
Autres	913	1224	34,06	395	1047	165,06	29	152	424,14	1337	2423	81,23
Total	10293	11391	10,67	23074	25645	11,14	3223	3702	14,86	36590	40738	11,34

Source : Service régional du transport terrestre

Par ailleurs, le nombre de tracteurs routiers et celui de semi-remorques ont connu une augmentation dans toute la région avec des variations respectives de 33,55% et 19,15%. Les motos deux roues ont également enregistré une augmentation surtout dans le département de Mbour où l'évolution est de l'ordre de 179,1%.

L'analyse de l'évolution du parc automobile de la région selon le type et l'âge du véhicule indique que les véhicules dont la durée depuis leur mise en circulation est de 6 à 10 ans constituent la majorité des véhicules du parc automobile en 2015 avec une proportion de 45,8% contre 5,5% pour ceux de 0 à 5 ans depuis leur mise en circulation et 10,0% pour ceux de plus de 10 ans.

Tableau 15.74 : Evolution du parc automobile selon le type de voiture et l'âge des véhicules

Type de véhicule	Age des véhicules								
	De 0 à 5 ans			De 6 à 10 ans			Plus de 10 ans		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Voitures particulières	503	557	10,74	3208	4533	41,30	14211	15733	10,71
Taxis interurbains	0	0	0	1	1	0	1556	1587	1,99
Taxis urbains	46	23	-50	24	56	133,33	2305	2338	1,43
Autocars (+ de 8 places)	36	78	116,67	52	55	5,77	1554	1366	-12 ,10
Camionnettes	454	453	-0,22	771	897	16,34	2981	2738	-8,15
Camions	106	89	-16,04	76	144	89,47	2467	1995	-19,13
Tracteurs routiers	127	146	14,96	146	440	201,37	1410	1777	26,03
Semi-remorques	114	142	24,56	59	74	25,42	1836	2289	24,67
Deux roues (motos)	1143	1168	2,19	56	106	89,29	64	71	10,94
Tricycles	29	31	6,90	0	6	-	1	2	100
Autres	484	521	7,64	265	481	81,51	600	1991	231,83
Total	3042	3208	5,46	4658	6793	45,84	28985	31887	10,01

Source : Service régional du transport terrestre

En 2015, la majeure partie des véhicules de types particuliers (4533 véhicules), taxis urbains (56 véhicules), camions (144), tracteurs routiers (440) et motos deux roues (106) du parc automobile de la région sont de 6 à 10 années de mise en circulation ; les seuls qui sont relativement récente en termes de mise en circulation (de 0 à 5 années) du parc sont les véhicules de types autocars de plus de 8 places (78). Les taxis interurbains sont presque tous à plus de 10 années de circulation.

XIII.1.2. Les nouvelles immatriculations et autres opérations sur les véhicules

Le nombre de véhicules nouvellement immatriculés a plus que triplé entre 2014 et 2015 passant de 1767 véhicules en 2014 à 5348 en 2015 soit une variation de 202,7%.

Tableau 15.75 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type

Types des véhicules immatriculés	2013	2014	2015	variation (2015)/(2014)	
				Nb	%
Voitures particulières	898	1086	2876	1790	164,8
Taxis interurbains	0	0	90	90	-
Taxis urbains	**5**	**5**	**96**	**91**	1820,0
Autocars (+ de 8 places)	**21**	**17**	**122**	**105**	**617,6**
Camionnettes	**183**	**150**	**514**	**364**	**242,7**
Camions	**44**	**62**	**244**	**182**	**293,5**

Types des véhicules immatriculés	2013	2014	2015	variation (2015)/(2014)	
				Nb	%
Tracteurs routiers	156	101	481	380	376,3
Semi-remorques	151	146	461	315	215,7
Deux roues (motos)	92	72	137	65	90,3
Tricycles	0	1	9	8	800,0
Autres	153	127	318	191	150,4
Total	1703	1767	5348	3581	202,7

Source :Service régional du transport terrestre

Avec une croissance de 164,8% entre 2014 et 2015, les véhicules de types particuliers constituent la moitié du total des véhicules nouvellement immatriculés.

En ce qui concerne les taxis interurbains pour lesquels il n'y avait eu pas de nouvelles immatriculations entre 2013 et 2014, 90 véhicules ont été nouvellement immatriculés en 2015.

Pour les autocars, camionnettes, tracteurs et semi-remorques, même si une légère baisse a été notée en 2014, on a enregistré en 2015 une augmentation en valeur absolue de 105 autocars, 364 camionnettes, 380 tracteurs routiers, 315 semi-remorques et 65 motos deux roues en termes de véhicules nouvellement immatriculés.

Les véhicules nouvellement immatriculés sont constitués, en 2015, de 87% de véhicules d'occasions et de 13% de véhicules neufs.

Tableau 15.76 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon l'état

Etat des véhicules immatriculés	2013	2014	2015	variation (2015)/(2014)	
				Nb	%
Véhicules neufs	414	297	680	383	128,96%
Véhicules d'occasion	1286	1468	4668	3200	217,98%
Total	1700	1765	5348	3583	203,00%

Source :Service régional du transport terrestre

Bien qu'une baisse de l'ordre de 28% ait été notée sur les véhicules neufs nouvellement immatriculés en 2014, l'immatriculation des véhicules d'occasions par contre pour cette même année a connu une évolution de 14%. Cette même croissance s'observe en 2015 aussi bien pour les véhicules d'occasion avec une variation absolue de 3200 (passant de 1468 véhicules en 2014 à 4668 en 2015) que pour les véhicules neufs qui sont passés de 297 en 2014 à 680 en 2015, soit une croissance de 128,9%.

En outre, le nombre d'opérations de mutation de véhicules s'élève à 1413 en 2015 contre 1450 en 2014 soit une baisse de 1,4%.

Tableau 15.77 : Evolution des opérations sans attribution de nouveau numéro

Opérations	2013	2014	2015	variation (2015)/(2014)	
				Nb	%
Mutations	1306	1450	1413	-20	-1,38%
Total	**1306**	**1450**	**1413**	**-20**	**-1,38%**

Source : Services régional des transports terrestres

XIII.1.3. Les permis de conduire

Les permis de conduire sont de différents types ou catégories : pour les deux roues, pour les véhicules légers, pour les poids lourds et pour les transports en commun.

Pour les permis de type deux roues, une légère baisse est constatée sur le nombre d'inscrits pour l'examen du code de la route en 2015(–14,3%) par rapport à 2014 ; le constat est le même par rapport au nombre d'inscrits et d'admis à l'examen de la conduite avec des variations respectives de -45% et – 57,14% par rapport à 2014. Par ailleurs, une baisse est notée sur le niveau du ratio « admis/inscrits » en 2015 (de 7,7 points de pourcentages) par rapport à 2014.

Tableau 15.78 : Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis

Type de permis	Année	Code de la route			Conduite		
		Inscrits	Admis	% Admis / Inscrits	Inscrits	Admis	% Admis / Inscrits
Deux roues	**2014**	42	19	45,24	20	7	35,00
	2015	36	16	44,44	11	3	27,27
	Variation %	-14,29	-15,79	-1,75	-45,00	-57,14	-22,08
Véhicules légers	**2014**	3371	1859	55,15	3270	1660	50,76
	2015	3777	1950	51,63	3661	1761	48,10
	Variation %	12,04	4,90	-6,38	11,96	6,08	-5,25
Poids lourds	**2014**	5222	2637	50,50	4897	2484	5072
	2015	6225	3027	48,63	5619	2747	48,89
	Variation %	19,21	14,79	-3,71	14,74	10,59	-3,62
Transport en commun	**2014**	1019	533	52,31	912	514	56,36
	2015	1177	576	48,94	975	528	54,15
	Variation %	15,51	8,07	-6,44	6,91	2,72	-3,91
Ensemble	**2014**	9654	5048	52,29	9099	4665	51,27
	2015	11215	5569	49,66	10266	5039	49,08
	Variation %	16,17	10,32	-5,03	12,83	8,02	-4,26

Source :Service régional du transport terrestre

Pour les permis de véhicules légers, une légère évolution du nombre d'inscrits et d'admis est notée en 2015 aussi bien pour l'examen du code de la route que pour celui de la conduite par rapport à 2014 ; mais le ratio « admis/inscrit » reste faible par rapport à 2014.

La même situation est notée pour les permis de types poids lourds et transport en commun concernant l'évolution du nombre d'inscrits et admis entre 2014 et 2015.

XIII.2. LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Le chemin de fer joue un rôle important dans l'économie de la région. Le chemin de fer assure le transport de passagers avec la desserte du Petit Train de Banlieue qui constitue une alternative aux problèmes de mobilité de la population vers la capitale, le transport de fret vers la sous-région, et le transport des minerais vers le port de Dakar. Le nouveau schéma institutionnel pour le secteur et validé en 2010 a retenu :

- ✓ de partager de façon équitable la charge du financement pour réhabiliter la voie dans le secteur et l'acquisition d'un minimum de matériel roulant préalable indispensable à une augmentation du trafic. Il sera donc créé une société de patrimoine qui prendra en charge le financement des investissements sur les infrastructures et une société d'exploitation ;
- ✓ de réguler le secteur pour prévenir toute dérive avec un Organe de Régulation ;
- ✓ d'encadrer l'activité « voyageurs » en vue de proposer un service public de qualité.

XIII.2.1. Réseau et parc

XIII.2.1.1. Longueur et état du réseau- nombre de gares fonctionnelles, nombre de trains et rotations

Le réseau ferroviaire est constitué par une voie longue de 1233 km reliant Dakar à Bamako avec 20 gares fonctionnelles de Dakar à Kidira. Le nombre de trains/rotations s'élève à 6 et la mobilité est assurée par 2 locomotives (sur les 10 existants). Les 8 locomotives immobilisées sont en attente de pièces de rechange ce qui devrait augmenter le nombre de trains et de rotations.

XIII.2.1.2. Nombre de voyageurs, produits et tonnages transportés

En 2015, le total de marchandises transportées s'élève à 188 983 tonnes contre 227 523 tonnes en 2014 soit une baisse de 16,8%. Cette baisse de la quantité de

marchandise acheminée a entrainé une diminution de 13,9% des recettes qui sont passées de 8,4 milliards de FCFA en 2014 à 7,2 milliards de FCFA en 2015.

Tableau 15.79 : Evolution des tonnages et recettes de produits transportés selon le type de produits

Désignation	2014		2015		Variation	
	Tonnage (x 1000 t)	Recettes (millions de FCFA)	Tonnage (x 1000 t)	Recettes (millions de FCFA)	Tonnage (en %)	Recettes (en %)
Hydrocarbures	14678,461	624,02	4025,561	201,43	-72,57%	-67,72%
Conteneurs import	136751	5705,16	132990	5488,69	-2,75%	-3,79%
Engrais	18488	512,65	6355	245	-65,62%	-52,21%
Urée	1100	39,5	600	17,01	-45,45	-56,93%
Céréales	60	1,17	0	0	-100%	-100%
Blé	20622	481,41	3000	78,89	-85,45%	-83,611%
Sel	320	11,34	400	18,46	25%	62,74%
Sucre	-	-	-	-	-	-
Autres produits	740	15,92	0	0	-100%	-100%
Ciment	27600	770,36	3200	898,76	15,94%	16,67%
Coton	-	-	-	-	-	-
Autres	7163,982	266,71	9612,540	277,20	34,17%	3,93%
TOTAL	227523,443	8428,84	188983,105	7225,44	-16,8%	-13,9%

Source : DAKAR BAMAKO FERROVIAIRE

Comme en 2014, le tonnage du transport des conteneurs en 2015 représentent près de trois quarts (70,4%) du trafic ferroviaire global. Viennent ensuite le transport du ciment (avec 16,9% du trafic), de l'engrais (3,4%), des hydrocarbures (2,1%), etc.

En outre, la presque totalité des produits transportés en 2015 sur le réseau ferroviaire a connu une baisse de tonnage par rapport à 2014 sauf pour le sel avec une évolution de 25% et le ciment qui enregistre une hausse de 4400 tonnes par rapport à 2014 (soit une variation de 15,9%) permettant d'encaisser 16,7% de recettes de plus, soit 898,76 millions contre 770,36 millions en 2014.

XIII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

Le diagnostic fait concerne le sous-secteur du transport ferroviaire. Sont déclinés : les atouts, les contraintes et les perspectives.

XIII.4. Atouts

L'importance et le rôle du transport ferroviaire dans le développement politique, économique et social ne sont plus à démontrer. Le chemin de fer est un mode de transport de masse respectueux de l'environnement en termes de consommation d'énergie pour l'acheminement en toute sécurité de marchandises et de passagers à des tarifs attractifs.

XIII.4.1. Contraintes

Le secteur du transport ferroviaire fait face à certaines contraintes au nombre desquelles :

- ✓ la dégradation avancée des infrastructures et les difficultés financières, techniques et d'exploitation ;
- ✓ le manque d'investissements structurants et de projets de développement ferroviaire capables de garantir une compétitivité du rail à l'image des autres modes de transport ;
- ✓ l'inadéquation du partenariat public-privé devant garantir la grande viabilité de la structure en charge de l'exploitation ferroviaire.

Chapitre XIV : MINES

La région de Thiès possède un sous-sol très riche en substances minérales telles que de l'attapulgite, du phosphate, du calcaire, du basalte, du grès, et du sable. Ce qui fait d'elle l'une des régions les plus dynamiques en matière de production et d'exploitation des mines et carrières du Sénégal comme l'en atteste la présence de grandes entreprises d'exploitation minières telles que les ICS (Industrie Chimique du Sénégal) qui exploite le phosphate, les Cimenterie du Sahel et Dangote qui produisent du ciment.

XIV.1. MINES

XIV.1.1. Situation des carrières et des mines

En 2015, la région compte 28 carrières contre 71 carrières en 2014, soit une baisse de 60,56%. La majeur partie de ces carrières sont des exploitations de calcaire soit 35,71% et sont principalement situés entre Bandia et Pout.[11]

Tableau 16.80 : Situation des carrières

Type	Nombre	Localisation
Sable	6	Keur Mory, Tivaoune, Louly, Tassette, Beer, Niokhob
Calcaire	10	Bandia, pout
Basalte	8	Ngoudiane
Gré	4	Toglou,Paki
Total année 2015	28	
Total année 2014	71	
Variation %	-60,56	

Source : Service Régional des mines de Thiès, 2015

Les exploitations des carrières sont des exploitations de basalte et ne sont localisées qu'à Ngoudiane. Nous constatons aussi l'existence de 6 carrières de sables réparties sur 6 localités (Keur Mory, Tivaoune, Louly, Tassette, Beer, Niokhob).

[11] Les données manquantes sont représentées par des tirés (-) dans les tableaux.

La baisse observée sur la situation des carrières en 2015 par rapport à 2014 est aussi notée sur celle des mines dans la région. En effet, en 2015, il est dénombré 6 mines contre 10 en 2014 soit une variation de -40%.

Tableau 16.81 : Situation des mines

Type	Nombre	Localisation
Attapulgite	1	Allou Kagn
Phosphate	4	Lamlam,Taiba NDIAYE,Pallo Dial
Sable titanifère	1	Diogo
Total année 2015	6	
Total année 2014	10	
Variation %	-40%	

Source : Service Régional des mines de Thiès, 2015

A cause d'une baisse de -80% du nombre de mine d'attapulgite entre 2014 et 2015 (passant d'un nombre de 5 mines en 2014 à 1 seule en 2015) ; L'exploitation du phosphate devient l'activité minière la plus importante de la région en 2015 avec 4 exploitations situées dans les localités de Lamlam, Taïba NDIAYE, Pallo Dial.

XIV.1.2. Production des mines et carrières

La production de carrières a baissé en 2015 de 16,6% comparée à l'année 2014. Cette diminution de la production fait suite à l'importante baisse de 24,6% dans la production de calcaire qui est passée de 905 980 m^3 à 683 177,5 m^3.

Tableau 16.82 : Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeur

Type	2014		2015		Variation en %	
	Volume (en m^3)	Valeur (en 1000 FCFA)	Volume (en m^3)	Valeur (en 1000 FCFA)	Volume	Valeur
Calcaire	905 980,0	181 196 000,0	683 177,5	136 635 500,0	-24,6%	-24,6%
Basalte	1 638 405,0	327 681 000,0	1 627 086,0	325 417 200,0	-0,7%	-0,7%
gré	430,0	860 000,0	400,0	800 000,0	-7,0%	-7,0%
Silex	400,0	80,0	-	-		
Latérite	157 100,0	31 420,8	-	-		
Sable	68 992,0	6 899,2	-	-		
Total	2 771 307,0	509 775 400,0	2 310 664,0	462 852 700,0	-16,6%	-9,2%

Source : Service Régional des mines de Thiès, 2015

La production de basalte et de grès a également enregistré une baisse respectivement de 0,7% et 7% en 2015.

Les recettes générées par les paiements annuels effectués par les exploitants de carrière ont également baissé de 9,2% passant de 509 775 400 FCFA en 2014 à 462 852 700 FCFA en 2015.

Dans le secteur des mines, la production d'attapulgite est estimée à 640 911,02 m^3 en 2015 pour une valeur de 128 182 204 000 FCFA. L'exploitation de sable titanifère a donné une production de 1 624 231,02 m^3 pour une valeur de 325 846 204 000 FCFA.

Tableau 16.83 : Evolution de la production des mines selon le volume et la valeur

Type	Année 2015	
	Volume (en m3)	Valeur(en 1000FCFA)
Attapulgite	640 911,02	128 182 204
Sable titanifére	1 624 231,02	325 846 204
total	2 265 142,04	454 028 408,00

Conclusion

La production des mines et des carrières a connu une diminution entre 2014 et 2015.Le volume de production des substances utilisées dans la cimenterie (calcaire, basalte, gré) a connu une légère baisse. Par ailleurs au niveau des carrières, la production de calcaire à baisser de 24,6%, celle du basalte de 0,7% et celle du gré de 7%.Toutefois, malgré la baisse des recettes du secteur des mines et carrières de la région de Thiès, l'exploitation minière au sens juridique du terme à contribué assez faiblement (9,2%) aux recettes de la région au cours de l'année 2015.Cela s'est traduit par la baisse enregistré dans le secteur durant ces dernières années.

Chapitre XV : COMMERCE ET ARTISANAT

La région de Thiès bénéficie d'un secteur informel très dynamique avec un nombre important d'unités économiques qui évoluent dans le commerce. L'enquête sur les Petites et Moyennes Entreprises (PME) réalisée par l'ANSD en 2013, a révélé que près de 45% des PME de la région évoluent dans ledit secteur. On note de larges possibilités de création d'unités porteuses liées notamment au conditionnement et à la transformation de produits agro-alimentaires tels que les fruits, légumes, lait, poisson, viande etc. De surcroit, la région de Thiès est une sorte de trait d'union entre la capitale et l'intérieur du pays, ce qui accroit davantage les flux commerciaux.

XV.1. COMMERCE

XV.1.1. Les marchés

Le nombre de marchés enregistrés dans la région n'a pas évolué entre 2014 et 2015. On dénombre 45 marchés dont 22 permanents et 23[12] hebdomadaires. La répartition de ces marchés suivant le département place Thiès en tête (17 marchés) puis vient Mbour (16 marchés) et Tivaouane (12 marchés). La concentration des marchés dans les deux premiers départements est liée au fait que ces départements sont des pôles d'attraction avec une forte demande comparés au département de Tivaouane.

Tableau 847.1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par département

Départements	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires « loumas »	Total
Département Mbour	**Année 2014**	09	07	**16**
	Année 2015	09	07	**16**
Département Thiès	**Année 2014**	08	09	**17**
	Année 2015	08	09	**17**
Département Tivaouane	**Année 2014**	05	07	**12**
	Année 2015	05	07	**12**
Région	**Année 2014**	**22**	**23**	**45**
	Année 2015	**22**	**23**	**45**
	Variation %	**0%**	**0%**	**0%**

Source : SRC (2015)

[12] 15 Marchés hebdomadaires fonctionnels.

XV.1.2. Les commerçants

Le nombre de personnes qui exercent le métier de commerçant dans la région de Thiès est estimé à 4.210 individus en 2015 contre 3.965 en 2014, soit un accroissement de 245 commerçants en valeur absolue et de 6,2% en valeur relative. La quasi-totalité des commerçants de la région sont des détaillants (97%) et dont le nombre a augmenté de 6% par rapport à 2014. Les demi-grossistes et les grossistes sont respectivement au nombre de 115 et de 19 commerçants (contre respectivement 105 et 16 commerçants en 2014).

Tableau 85 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par département

Départements	Année	Grossistes	½ Grossistes	Détaillants	Total
Département Mbour	**Année 2014**	3	52	1503	**1558**
	Année 2015	5	64	1612	**1681**
	Variation	66,7%	23,1%	7,3%	7,9%
Département Thiès	**Année 2014**	12	37	1469	**1518**
	Année 2015	12	48	1530	**1590**
	Variation	0,0%	29,7%	4,2%	4,7%
Département Tivaouane	**Année 2014**	1	14	872	**887**
	Année 2015	2	3	934	**939**
	Variation	100,0%	-78,6%	7,1%	5,9%
Région	**Année 2014**	**16**	**105**	**3844**	**3965**
	Année 2015	**19**	**115**	**4076**	**4210**
	Variation	**18,8%**	**9,5%**	**6,0%**	**6,2%**

Source : SRC (2015)

Selon le département, Mbour et Thiès concentrent le plus de commerçants avec respectivement 39,9% et 37,8% contre 22,3% à Tivaouane. Cette répartition est le reflet de celle des marchés où Mbour et Thiès en concentrent plus de marchés que Tivaouane. La hausse relative du nombre de commerçants dans la région est surtout portée par le département de Mbour qui a enregistré 123 commerçants de plus en 2015 au moment où Thiès et Tivaouane ont vu leur nombre de commerçants augmenter respectivement de 72 et 52 individus. Il faut signaler que les grossistes sont plus présents dans le département de Thiès (63%) même si leur nombre n'a pas évolué entre 2014 et 2015 contrairement aux départements de Mbour et Tivaouane qui ont enregistré respectivement deux (2) et un (1) grossiste de plus. Quant aux demi-grossistes, ils sont plus présents dans le département de Mbour (55,7%) et leur nombre a fortement diminué dans celui de Tivaouane (baisse relative de 78,6%).

XV.1.3. Les stocks hebdomadaires

L'analyse des stocks hebdomadaires de denrées consommées dans la région indique une forte évolution dans des proportions qui varient entre 11% et 82% (hormis l'huile en fut). En effet, les stocks de riz local sont passés de 95 tonnes à 173 tonnes, soit une hausse relative de 82,1%. Ceux de riz brisé parfumé et de riz brisé non parfumé ont connu des hausses respectives de 24,2% et 14,3%. Celui de lait en poudre a augmenté de dix-huit (18) tonnes en une année (de 70 à 88 tonnes). Les stocks hebdomadaires en ciment sont passés de 33.602 tonnes en 2014 à 40.049 tonnes, soit 6.447 tonnes de plus.

Tableau 17.86 : Evolution des stocks hebdomadaires des principales denrées consommées selon le produit, par département

Produits	Département Thiès			Département Mbour			Département Tivaouane			Région		
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Riz brisé parfumé (tonnes)	440	520	18,2%	415	545	31,3%	230	275	19,6%	360	447	24,2%
Riz brisé non parfumé (tonnes)	630	710	12,7%	610	735	20,5%	350	373	6,6%	530	606	14,3%
Riz local (tonnes)	120	230	91,7%	95	194	104,2%	70	95	35,7%	95	173	82,1%
Sucre en morceaux (tonnes)	184	220	19,6%	205	240	17,1%	92	105	14,1%	160	188	17,5%
Sucre cristallisé (tonnes)	250	300	20,0%	275	330	20,0%	195	210	7,7%	240	280	16,7%
Lait en poudre (tonnes)	84	102	21,4%	92	115	25,0%	34	48	41,2%	70	88	25,7%
Huile en fût (Futs)	600	584	-2,7%	508	498	-2,0%	305	317	3,9%	471	466	-1,1%
Ciment SOCOCIM (tonnes)	25 400	28 750	13,2%	25 700	30 200	17,5%	15 000	16750	11,7%	22 035	25233	14,5%
Ciment SAHEL (tonnes)	12 500	17 000	36,0%	14 000	17 750	26,8%	8200	9700	18,3%	11 567	14816	28,1%
Gaz Butane de 6 kg (bonbonnes)	12000	14375	19,8%	12500	14740	17,9%	7800	9250	18,6%	10767	12775	18,6%
Gaz Butane de 2,7 kg (bonbonnes)	1786	2054	15,0%	1925	2135	10,9%	925	977	5,6%	1545	1722	11,5%

Source : SRC

La même tendance est observée au niveau des départements avec des variations différenciées. L'évolution du stock de riz local est plus importante dans les départements de Mbour (104,2% et Thiès (91,7%) que dans celui de Tivaouane (35,7%). Par ailleurs, au moment où on assiste à une baisse des stocks hebdomadaires

de l'huile en fut à Mbour (-2%) et à Thiès (-2,7%), Tivaouane a enregistré une hausse de près de 4% de son stock**.** En termes de répartition de quantité, les départements de Mbour et de Thiès ont enregistré le double du stock hebdomadaire de celui de Tivaouane, ceci pourrait être la conséquence de la forte concentration de la population (voire de la demande) dans les deux premiers départements cités.

XV.1.4. Les prix

Les prix de certaines denrées consommées dans la région ont connu des hausses entre 2014 et 2015. Le prix du kilogramme de riz brisé a connu une hausse de 5,9% en passant de 425 francs CFA à 450 francs CFA. Le prix de riz local a augmenté de 25 francs CFA entre 2014 (250 francs le Kg) et 2015 (275 francs le Kg). Par ailleurs, des baisses sont notées sur les prix de certains produits : baisse de 1,5% sur le prix Gaz butane de 6 Kg/bonbonne et de 1,6% sur celui de 2,7Kg/bonbonne. Les prix du lait en poudre, de l'huile en fut et du sucre (importé et local) sont maintenus au même niveau entre 2014 et 2015.

Tableau 87 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par département

Produits	Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
	Année 2014 (FCFA)	Année 2015 (FCFA)	Variation %	Année 2014 (FCFA)	Année 2015 (FCFA)	Variation %	Année 2014 (FCFA)	Année 2015 (FCFA)	Variation %	Année 2014 (FCFA)	Année 2015 (FCFA)	Variation %
Riz brisé parfumé / kg	425	450	5,9%	425	450	5,9%	425	450	5,9%	425	450	5,9%
Riz brisé non parfumé / kg	265	265	0,0%	265	265	0,0%	265	265	0,0%	265	265	0,0%
Riz local / kg	250	275	10,0%	250	275	10,0%	250	275	10,0%	250	275	10,0%
Sucre en morceaux / kg	750	750	0,0%	750	750	0,0%	750	750	0,0%	750	750	0,0%
Sucre Cristallisé / kg	580	580	0,0%	580	580	0,0%	580	580	0,0%	580	580	0,0%
Lait en Poudre / kg	2800	2800	0,0%	2800	2800	0,0%	2800	2800	0,0%	2800	2800	0,0%
Huile en fût / litre	905	905	0,0%	905	905	0,0%	905	905	0,0%	905	905	0,0%
Ciment / tonne	58000	58000	0,0%	58000	58000	0,0%	58000	58000	0,0%	58000	58000	0,0%
Gaz Butane de 6 kg / bonbonne	3385	3335	-1,5%	3385	3335	-1,5%	3385	3335	-1,5%	3385	3335	-1,5%
Gaz Butane de 2,7 kg / bonbonne	1540	1515	-1,6%	1540	1515	-1,6%	1540	1515	-1,6%	1540	1515	-1,6%

Source : SRC (2015)

XV.1.5. Campagne de Vérification des instruments de mesures

La campagne de vérification périodique des instruments de mesures s'est déroulée à un rythme satisfaisant sur l'ensemble des départements de la région de Thiès malgré l'installation de l'hivernage et l'inaccessibilité de certaines zones.

Le nombre d'instruments de mesures vérifiés au cours de l'année 2015 s'élève à 33.437 contre 29.751 en 2014 correspondant ainsi à une hausse absolue de 3.686 instruments, soit une évolution relative de 12,4%. Neuf (9) instruments vérifiés sur dix (10) ont été admis (soit 91,7%) et le reste (8,3%) a fait l'objet d'un bulletin de refus. Les instruments admis et ceux refusés ont vu leur nombre augmenter respectivement de 12,6% et de 10% par rapport à l'année 2014.

Tableau 88 : Evolution des résultats de la vérification des instruments de mesure

Instruments de mesure	Année 2014			Année 2015			Variation (en %)		
	Présentés	Admis	Refusés	Présentés	Admis	Refusés	Présentés	Admis	Refusés
Balances	12165	10214	1951	14387	12253	2134	18,3%	20,0%	9,4%
Bascules	407	394	13	409	398	11	0,5%	1,0%	-15,4%
Poids	16821	16284	537	18212	17608	604	8,3%	8,1%	12,5%
Dist d'huile comestible	278	267	11	342	327	15	23,0%	22,5%	36,4%
Distr de lubrifiants	38	38	0	42	42	0	10,5%	10,5%	
Distributeurs de carburant	42	42	0	45	45	0	7,1%	7,1%	
Total	**29751**	**27239**	**2512**	**33437**	**30673**	**2764**	**12,4%**	**12,6%**	**10,0%**

Source : SRC (2015)

L'analyse du nombre d'instruments vérifiés selon le type laisse apparaitre qu'un peu plus de la moitié (54,5%) est constitué de poids et dont les 976,% ont été admis. Les balances s'en suivent avec 43,0% des instruments vérifiés et dont les 154,8% ont fait l'objet d'un bulletin de refus. Il faut également noter que quel que soit le type d'instrument vérifié, le nombre des admis a augmenté dans des proportions qui varient entre 1 et 22%. Il mettre en avant la conformité des distributeurs de carburants et de lubrifiants aux les normes (avec 100% des instruments vérifiés qui sont admis.)

XV.1.6. Suivi de l'iodation du sel

Le contrôle et le suivi de l'iodation du sel constituent une donnée constante dans les activités menées quotidiennement par les groupes de surveillance. Des visites sont effectuées dans les différents circuits de distribution. Le niveau de production a fortement diminué. La quasi-totalité du sel iodé commercialisé provient des régions de Kaolack et Fatick.

Les résultats des tests effectués et les données collectées sur le sel donnent un taux d'iodation de près de 88% dans certaines localités de la région.

L'appui financier de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) a beaucoup contribué à la sensibilisation et à la pérennisation des actions de lutte contre la consommation de sel non iodé.

Tableau 89 : Evolution des résultats du contrôle de la qualité du sel iodé

Année	Nombre de tests effectués	Résultats positifs	Résultats négatifs
2014	10375	8560	1810
2015	14702	12948	1754
Variation%	41,7%	51,3%	-3,1%

Source : SRC (2015)

Le nombre de tests effectués dans le cadre du contrôle de la qualité du sel iodé dans la région a connu un bond de 41,7% en une année en passant de 10.375 tests en 2014 à 14.702 tests en 2015. Près de neuf (9) tests effectués sur dix (10) se sont révélés positifs en 2015 contre huit (8) sur dix (10) en 2014. Par conséquent on assiste à un recul de 5,6 points de pourcentages des tests négatifs.

XV.2. ARTISANAT

L'artisanat se définit de manière générale comme toute activité de production, de transformation ou de réparation de produits ou toute prestation de services utilisant des ressources naturelles et le savoir – faire de l'homme qui puise son inspiration dans la tradition et la culture du pays. Il occupe une place importante dans la vie économique au Sénégal.

XV.2.1. Les infrastructures

Dans la région de Thiès, l'artisanat porte essentiellement sur la vannerie, la maroquinerie, la tannerie, la poterie, la menuiserie, la teinture. Malgré son caractère informel, il est très dynamique et bénéficie de l'appui constant de la Chambre de métiers qui offre aux artisans, à travers les villages artisanaux un cadre de production et d'échange de leur art.

Tableau 17.7 : Evolution du nombre de villages artisanaux par département

Circonscription administrative	Nombre de villages artisanaux		Variation %
	Année 2014	Année 2015	
Département Mbour	1	1	0%
Département Thiès	1	1	0%
Département Tivaouane	1	1	0%
Région	3	3	0%

Source : Répertoire Chambre des métiers de Thiès

XV.2.2. Les artisans inscrits à la chambre de métiers

Le nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers de Thiès a connu une augmentation de 4,5 % en 2015 avec 5272 inscrits contre 5047 inscrits en 2014. Les artisans inscrits à la chambre des métiers sont constitués majoritairement en entreprise individuelle.

Le département de Thiès compte le plus grand nombre d'inscrits avec 52 % des inscrits de la région. Le reste est réparti entre le département de Mbour (31% des inscrits) et le département de Tivaouane (17%). Les artisans ont été répertoriés en trois sections que sont la production, le service et l'art. La moitié des artisans inscrits (50,3%) de l'année 2015 évolue dans la section production.

Dans le département de Mbour, le nombre d'inscrits est passé de 1542 en 2014 à 1653 en 2015. La section production a enregistré le plus grand nombre d'inscrits entre 2014 et 2015 soit 50,1% des inscrits du département. Les inscriptions dans le département ont été plus importantes dans la section artisanat d'art qui a enregistré 14% de plus d'inscrits en 2015 comparativement à 2014.

Tableau 17.8 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par département

Circonscription administrative	Section	Entreprise individuelle			G.I.E.		
		Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2013	Année 2014	Variation %
Département Mbour	Production	797	828	4%			
	Service	378	408	8%	8	14	75%
	Art	367	417	14%			
Département Thiès	Production	1352	1402	4%			
	Service	644	660	2%	14	18	29%
	Art	652	663	2%			
Département Tivaouane	Production	405	420	4%			
	Service	204	213	4%	3	9	200%
	Art	248	261	5%			
Total	Production	2554	2650	4%			
	Service	1226	1281	4%			
	Art	1267	1341	6%			

Source : Chambre des métiers de Thiès, 2015

Concernant le département de Thiès, le nombre d'inscrits est passé de 2648 en 2014 à 2725 en 2015. L'artisanat de production a enregistré le plus grand nombre d'adhérents en 2015, avec une augmentation de près de 4% d'inscrits par rapport à 2014.

Le département de Tivaouane malgré la présence de l'artisanat du cuir à Meckhé, compte très peu d'inscrits, soit 894 inscrits en 2015. A l'image des départements de Thiès et de Mbour, les artisans de Tivaouane évoluent plus dans la production que dans les autres sections.

XV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XV.3.1. Atouts et potentialités

XV.3.1.1. Commerce

- retrait systématique de certains produits frauduleux, contrefaits et périmés des circuits de distribution par un contrôle de la qualité ;

- ♦ contrôle des prix et de la facturation par une répression des pratiques de prix illicites et des infractions aux règles de facturation ;
- ♦ production d'un document intitulé « Suivi du marché » qui présente de façon synoptique la situation hebdomadaire des stocks et des prix des principaux produits de consommation ;
- ♦ l'information, la sensibilisation et l'encadrement des opérateurs et des consommateurs.

XV.3.1.2. Artisanat

Le développement du secteur de l'artisanat dans la région est favorisé par ses nombreux atouts qui sont :

- L'existence d'antennes au niveau des départements ;
- L'existence d'organisations professionnelles d'artisans (OPA) ;
- La facilité de desservir les localités du fait de la petite superficie de la région ;
- L'existence d'une chaine performante de structures de formation (Lycée Technique, Université de Thiès, CPAR de Tivaouane, CIFOP de Mboro, Don Bosco de Thiès, Centre de formation de Notto, Centre de formation professionnelle des Chemins de fer, etc.) ;
- L'existence d'industries et d'entreprises capables d'absorber une partie des artisans formés ;
- La formation de qualité dispensée dans les villages artisanaux et autres ateliers pilotes ;
- La mise en place d'un cadre de collaboration entre les institutions consulaires et les institutions financières avec le Dialogue Public-Privé (DPP) ;
- L'existence au niveau de la région de structures de financement des artisans ;
- L'ouverture de villages artisanaux dans les trois départements que compte la région ;
- La position de carrefour de la région ;
- L'implantation sur la petite côte de la plus grande station balnéaire du Sénégal.

Existence de grands centres de production artisanale (Commune de Mécké ou Ngaye, etc.)

XV.3.2. Contraintes

XV.3.2.1. Commerce

Le Service Régional du Commerce de Thiès se trouve confronté à des difficultés qui l'empêchent d'effectuer correctement ses missions.

Ces difficultés sont :

- l'insuffisance des dotations budgétaires en matériels et fournitures de bureaux (tables, chaises, armoires, climatiseurs, articles de papeterie, encre, etc.) ;
- l'insuffisance des dotations budgétaires pour l'entretien et la réparation des véhicules souvent en panne ;
- l'insuffisance du parc informatique, ainsi que le non renforcement de la ligne ADSL ;
- la vétusté des locaux du Service régional de Thiès ;
- la vétusté du réseau électrique et d'adduction d'eau du Service régional de Thiès ;
- l'effet ralentisseur du système « GESCOMPTE » sur la bonne marche du service.

XV.3.2.2. Artisanat

Les contraintes du secteur de l'artisanat sont nombreuses. Il s'agit :

- des lois et règlements en matière d'organisation des artisans qui sont dépassés ;
- du renouvellement tous les trois ans du bureau de la Chambre de Métiers qui constitue une source d'instabilité ;
- de la faible implication des collectivités locales dans le financement des programmes de formation ;
- de l'absence de fonds destinés à la formation et au perfectionnement ;
- de l'absence de programme de formation harmonisé par corps de métiers ;
- de l'absence de ligne de crédit adaptée aux réalités du secteur ;
- du problème de garantie de crédit ;
- des difficultés d'approvisionnement en matières premières et accessoires de qualité ;
- des difficultés d'accès aux marchés publics.

XV.3.3. Perspectives

XV.3.3.1. Commerce

Dans le domaine du commerce, les perspectives concernent :

- l'harmonisation des interventions avec les autres services de l'Etat afin d'améliorer l'efficacité du contrôle ;
- le renforcement des compétences des acteurs à travers la formation et l'information.

XV.3.3.2. Artisanat

En termes de perspectives du secteur de l'artisanat, on peut citer :

- la création d'une mini-tannerie et d'une Unité de Formation en Maroquinerie et Cordonnerie dans l'enceinte du village artisanal de Thiès (en partenariat avec la TIKA) ;
- la formation des formateurs de maîtres artisans en menuiserie bois ;
- la création d'un atelier pilote de cordonnerie à Mékhé (en partenariat avec le conseil Départemental de Tivaouane) ;
- la création d'un business center dans l'enceinte du village artisanal de Thiès (en partenariat avec des membres de la Diaspora) ;
- la création d'un nouveau site artisanal à Pointe Saréne (dans le cadre du PSE) ;
- la création d'un nouveau site artisanal à Somone (dans le cadre du PSE) ;
- la mise en place d'un centre d'incubation pour les métiers de l'agro-alimentaire (avec Peace corps) ;
- l'ouverture prochaine du village artisanal de Tivaouane.

-

Chapitre XVI : JEUNESSE ET SPORTS

INTRODUCTION

La population de la région de Thiès se caractérise par sa jeunesse. Les jeunes représentent 61% de la population de la région. La jeunesse soulève principalement la question de l'emploi mais amène aussi à réfléchir sur les infrastructures à créer pour favoriser le développement des activités socio-éducatives.

Avec une population aussi jeune, les activités sportives jouent un rôle important dans l'épanouissement physique et social des jeunes ainsi que dans le renforcement de l'entente sociale entre jeunes et vieux à travers les compétitions.

Dans la région de Thiès, la mission du service régional de la jeunesse est la promotion des jeunes et celui du Service Régional des Sports de veiller au développement des Sports. Ils sont relayés par les Services Départementaux de Thiès, Mbour et Tivaouane et s'appuient sur les structures délégataires.

Dans ce chapitre, nous allons d'abord faire l'état des lieux des infrastructures de la jeunesse et des associations. Ensuite, seront présentées les structures sportives et la situation des licenciés.

XVI.1. JEUNESSE

XVI.1.1. Les infrastructures de jeunesse

En 2015, la région de Thiès compte neuf (9) infrastructures contre dix-huit (18) en 2014 soit une réduction du nombre d'infrastructures de moitié. Les neuf (9) infrastructures de la région sont principalement composée de :

- centres départementaux d'éducation populaire et sportive (CDEPS),
- Espaces Jeunes
- foyers de Jeunes
- Centres Conseil Adolescents.

Les centres départementaux d'éducation populaire et sportive (CDEPS) sont présents dans chaque département, par contre la région ne compte plus de centres

socioéducatif (CSE) alors qu'il en avait deux (2) en 2014 dans le département de Thiès et de Tivaouane. Seul le département de Thiès a un espace jeune (EJ).

Tableau 190 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	CDEPS	CSE	EJ	FJ	CCA	Total
Département Mbour	**Année 2014**	01	00	00	08	01	10
	Année 2015	01	00	00	02	01	4
Département Thiès	**Année 2014**	01	01	01	02	00	05
	Année 2015	01	00	01	01	00	03
Département Tivaouane	**Année 2014**	01	01	00	01	00	03
	Année 2015	01	00	00	01	00	02
Région	**Année 2014**	**03**	**02**	**01**	**11**	**01**	**18**
	Année 2015	**03**	**00**	**01**	**04**	**01**	**09**
	Variation %	**0**	**-100**	**0**	**-63,6**	**0**	**-50**

Source: CDEPS TH, CDEPS MB, CEDPS Tiv, IRS

Les foyers de jeunes (FJ) sont présent dans les trois départements, néanmoins on note une réduction de ce dernier dans le département de Mbour (8 foyers de jeunes en 2014 contre 2 en 2015) et dans le département de Thiès (2 foyers en 2014 contre un foyer en 2015). Seul le département de Mbour a un centre de conseil d'adolescent (CCA).

XVI.1.2. Les associations de jeunes

Les départements de Mbour et de Tivaouane ne comptent plus de mouvements de jeunes à caractère national en 2015, alors qu'en 2014 il y avait 6 mouvements de jeunes dans ces deux départements. Cependant on note une évolution de moitié du nombre de mouvements de jeunes à caractère national dans le département de Thiès (6 en 2014 contre 12 en 2015). Entre 2014 et 2015, les autres associations déclarées ont connu une évolution importante dans les trois départements, elles sont passées de 90 à 374 dans le département de Mbour, de 100 à 502 dans le département de Thiès et de 102 à 293 dans le département de Tivaouane. La région compte 1181 associations en 2015 contre 310 en 2014 soit une augmentation de 280,96%.

Tableau 191 : Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative en 2015

Circonscriptions administratives	Année	Mouvements de jeunes à caractère national	Autres associations déclarées	Total
Département Mbour	**Année 2014**	06	90	96
	Année 2015	00	374	374
Département Thiès	**Année 2014**	06	100	106
	Année 2015	12	502	514
Département Tivaouane	**Année 2014**	06	102	108
	Année 2015	00	293	293
Région	**Année 2014**	**18**	**292**	**310**
	Année 2015	**12**	**1169**	**1181**
	Variation %	**-33,33**	**300,34**	**280,96**

Source: CDEPS TH, CDEPS MB, CEDPS Tiv, IRS

XVI.2. SPORT

XVI.2.1. Les disciplines sportives pratiquées

Vingt-quatre (24) disciplines sportives sont pratiquées dans la région de Thiès. Le roller (sport de glisse), le vovinam Viet vo dao (art martial), la boxe anglaise, le kung-fu (art martial), le judo (art martial), le nanbudo (art martial), l'aïkido (art martial) et le handisport ne sont pas gérés par une structure régionale. Des associations sportives ou clubs légalement constitués prennent en charge les pratiquants qui sont régulièrement licenciés dans ces disciplines et organisent des compétitions. Il convient de remarquer que l'aïkido n'est pas un sport de compétition.

En 2015, la région compte quinze (15) ligues et un (01) comité régional d'exception (Viet Vo Dao) alors qu'en 2014, on enregistrait 13 ligues et huit (08) comités régionaux d'exception. La randonnée pédestre et le Handisport sont régis par le comité régional de promotion. Le basketball et le handball se sont constitués en Ligue et les courses hippiques et la lutte sont gérées par les comités régionaux de gestion.

L'organisme régional de coordination des activités de vacances (ORCAV) et le Secrétariat Régional de l'UASSU constituent les structures délégataires qui s'occupent respectivement du sport civil, scolaire et saisonnier ou navétane.

Tableau 192 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région en 2015

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	Nb de licenciés (dont nb de filles)	Observations
Athlétisme	Ligue	7	469 dt 231Filles	
Basketball	Ligue	13 (Mbour 4 ; Thiès 7 ; Tiv 2)	500	1500 pratiquants non licenciés
Boxe	Ligue	4		Non fonctionnel Pas de compétitions
Courses hippiques	CRG[1]	2		
Cyclisme	Ligue	5 (Mbour2 Thiès 3)	109 (hommes) pas de filles	Pas de clubs à Tiv
Football	Ligue	2386		
Handball	Ligue	06	300 (G 125 ; F 175)	150 F et G non licenciés
Jeux de Dames	Ligue	15	73 (hommes) F 00	
Karaté	Ligue	17	1120 (G 898; F 222)	
Lutte	Comité régional de gestion			
Natation	Ligue			
Randonnée Pédestre	Comité régional de promotion	09	75 dt 16 F	90 en cours
Scrabble	Ligue	16	103	
Sport Boules	Ligue	04	140	
Sport Scolaire	CR/RGSS /2015-2016			
Sport Travailliste	Ligue			
Sport Vacances	ORCAV	662 ASC	30 249	Pas de filles
Taekwondo	Ligue			
Viet Vo Dao	Comité d'exception			
Volleyball	Ligue	04	105 dt 30 filles	
Aîkido	Ligue judo DA	1	30 dt 7 filles	
Nanbudo	Ligue judo DA	4	181 dt 83 filles	Non affiliation 181 licenciés/600pratiquants
Spécial Olympics	Antenne régionale		198	assurés
Handisport	CRP en cours	04	95 dt 10 filles	
Total		2497 et 662 ASC	33747 dont 774 filles	

Source : Service Régional des sports

NB : - L'ORCAV s'occupe exclusivement de football de vacances (navétane).

Il est à noter la mise sur pied en 2015 du Comité national de gestion du sport scolaire dont l'application doit se faire au niveau régional.

En 2015, la région enregistre 662 associations sportives actives contre 938 en 2014 et 846 en 2013. Les départements de Mbour et de Thiès comptent respectivement 251 et 280 associations tandis que le département de Tivaouane ne compte que 121 associations.

Le nombre de pratiquants a augmenté en 2015 sur l'ensemble de la région et s'élève à 33.747 licenciés contre 30.646 licenciés en 2014, dont 89 % sont issus

du « navétane ». Le Navétane est en forte progression avec 30 249 licenciés enregistrés en 2015 alors que cette discipline disposait de 24 661 licenciés en 2014.

Avec 13 clubs, le basketball compte 1500 pratiquants non licenciés et seulement 500 licenciés. La boxe dispose actuellement de quatre clubs mais n'a pas eu de compétitions en 2015. Il est à noter que le département de Tivaouane ne dispose pas de ligue de cyclisme. Des pratiquants du Roller sont bien présents dans le décor Thiéssois, à des endroits déterminés de la ville de Thiès.

XVI.2.2. Les infrastructures sportives

Les infrastructures disponibles dans la région appartiennent d'une part à l'Etat et d'autre part au secteur privé. La région de Thiès comptait en 2015, 221 infrastructures sportives qui sont inégalement réparties suivant les départements de Thiès (69,2%, soit 153 unités), Mbour (21,7%, soit 48 unités) et Tivaouane se contente du reste (soit 20 infrastructures sportives). Un peu plus de 7 infrastructures sur 9 (soit 78%), dont la moitié se localise dans le département de Thiès (soit 110 unités), sont constituées de terrains et de stades clôturés, de terrains de football et de terrains vagues. Le nombre des infrastructures sportives n'a pas évolué entre 2014 et 2015. Seul le département de Tivaouane a enregistré un stade et terrain clôturé en 2015.

Tableau 193 : Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative

Type	Dpmt Mbour		Dpmt Thiès		Dpmt Tivaouane		Région	
	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Stade et terrain clôturés	17	17	17	17	06	07	**40**	**41**
Plateau multifonctionnel	03	03	04	04	06	06	**13**	**13**
Terrain de football	01	01	47	47	01	01	**49**	**49**
Terrain de basketball	05	05	08	08	01	01	**14**	**14**
Terrain de handball	01	01	07	07	01	01	**09**	**09**
Terrain de volleyball	01	01	04	04	01	01	**06**	**06**
Terrain vague	20	20	63	63			**83**	**83**
Arène de lutte	00	00	00	00	00	00	**00**	**00**
Dojo	00	00	01	01	01	01	**02**	**02**
Hippodrome	00	00	01	01	01	01	**02**	**02**
Boulodrome	00	00	00	00	00	00	**00**	**00**
Piscine flottante	00	00	00	00	01	01	**01**	**01**
Gymnase	00	00	01	01	00	00	**01**	**01**

Source : Service Régional des sports

XVI.2.3. Les associations et centres de formation sportive

Elles sont au nombre de 940 dans la région de Thiès en 2015. Le sport collectif compte 133 associations et le sport individuel, 54 et les arts martiaux 21. Concernant la lutte, 26 écuries sont en activité. Il convient de noter que ce secteur comporte également une trentaine d'écuries non fonctionnelles et qui sont en activité à Thiès. En outre, les pratiquants des jeux de l'esprit se sont regroupés en 16 clubs. Ces jeux concernent le scrabble et les jeux de dames. L'**Organisme régional de coordination des activités de vacances (**ORCAV) est constitué de 652 ASC répartit comme suit :

- ✓ L'ODCAV Mbour avec 251 ASC
- ✓ L'ADCAV Thiès avec 280 ASC, et,
- ✓ L'ODCAV Tivaouane avec121 ASC.

Tableau 194: Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative

Type	Département de Mbour			Département de Thiès			Département de Tivaouane			Région/année		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
ASC[4]	220	251	**14%**	161	280	**74%**	121	121	**0%**	502	652	**30%**
Equipes Football	-	-		-	-		-	-		-	-	
Equipes Basketball	4	4	**0%**	7	7	**0%**	2	2	**0%**	13	13	**0%**
Equipes Handball	3	4	**33%**	1	1	**0%**	1	1	**0%**	5	6	**20%**
Equipes Volleyball	10	15	**50%**	95	90	**-5%**				105	105	**0%**
Equipes handisport	1	1	**0%**	3	3	**0%**				4	4	**0%**
Ecuries Lutte	13	17	**31%**	13	14	**8%**	0	0		26	31	**19%**
Clubs Karaté		6 (Mbour2 Joal 3 Saly1			07(Thiès 6 Kayar 1)			04(Tiv 1 Mékhé 2 Mboro 1)			17	
Clubs Athlétisme	4	3	**-25%**	3	3	**0%**	1	1	**0%**	8	7	**-13%**
Clubs Aîkido				1	1	**0%**						
Clubs Boxe		1			1			2(1Mboro 1tivaouane			4	
Clubs cyclisme	2	2	**0%**	3	3	**0%**	0	0		5	5	**0%**
Clubs nambudo				2	4	**100%**				2	4	**100%**
Clubs Sports de Boules	3	4	**33%**	2	2	**0%**	1	1	**0%**	6	7	**17%**
Associations Jeux de Dames	5	5	**0%**	10	10	**0%**	0	0		15	15	**0%**
Autres Associations de l'esprit (echec, scrabble)	1	2	**100%**	8	13	**63%**	0	1		9	16	**78%**
Spécial olympic					1							
Clubs Ranonnées		3		43	52	**21%**		20		43	75	**74%**
Total	**266**	**312**	**17,29%**	**352**	**492**	**39,77%**	**126**	**153**	**21,43%**	**743**	**961**	**29,34%**

Source : Service régional Sport -Thiès

Les clubs karaté sont présents dans le département de Mbour dans la commune de Mbour (2), à Joal (3), Saly (1), dans le département de Thiès à Kayar (1) et la ville de Thiès (6) et dans le département de Tivaouane à Mékhé (2), Mboro (1) et dans la commune de Tivaouane (1).

XVI.2.4. Les pratiquants

Le nombre de pratiquants s'élève en 2015 à 33 271 licenciés contre 26 122 en 2014, sur l'ensemble de la région **dont 90,9% sont issus du « navétane ».** En 2015, le nombre de participants licenciés du sport de vacance s'élève à 30 249 personnes soit une augmentation de 22,7% du nombre de pratiquants. Le nombre de licenciés hommes a enregistré une diminution dans les disciplines du volley ball (-6%) et du Aikido (-15%).

Tableau 17.6: Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe

	Année 2014			Année 2015			Variation en %		
Disciplines sportives	**Licenciés hommes**	**Licenciées femmes**	**Total Licenciés**	**Licenciés hommes**	**Licenciées femmes**	**Total**	**Licenciés hommes**	**Licenciées femmes**	**Total**
Athlétisme	233	241	474	238	231	469	2,1%	-4,1%	-1,1%
Courses hippiques	3		3	3		3			
Cyclisme	109	0	109	109	0	109	0,0%		
Handball	105	125	230	125	175	300	19,0%	40,0%	30,4%
Handisport	62	0	62	85	10	95	37,1%		53,2%
Jeux de Dames	73	0	73	73	0	73	0,0%	0,0%	0,0%
Karaté			0	901	219	1120			
Lutte			0			0			
Natation			0			0			
Randonnée Pédestre	28	15	43	59	16	75	110,7%	6,7%	74,4%
Rugby			0			0			
Scrabble	53	2	55	95	8	103	79,2%	300,0%	87,3%
Sport Boules	140	2	142	157	4	161	12,1%	100,0%	13,4%
Sport Vacances	24 661		24661	30 249		30249			22,7%
Volley ball	80	20	100	75	30	105	-6,3%	50,0%	5,0%
Aîkido	27	3	30	23	7	30	-14,8%	133,3%	0,0%
Nanbudo	78	62	140	98	83	181	25,6%	33,9%	29,3%
Spécial olympics			0	104	94	198			
Total	**25652**	**470**	**26122**	**32394**	**877**	**33271**	**26,3%**	**86,6%**	**27,4%**

Source : Service Régional du Sport (2015)

Le nombre de femmes licenciées s'est accru de 87% en 2015. On remarque une plus forte adhésion des femmes dans le handball et le nanbudo. D'ailleurs, les statistiques montrent que les femmes pratiquent plus le handball que les hommes dans la région.

En 2015, le scrabble a créé un intérêt particulier auprès de la population thièssoise en recevant l'adhésion de 103 pratiquants contre 55 en 2014.

XVI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVI.3.1. Atouts et perspectives dans le secteur de la jeunesse

XVI.3.1.1. Atouts

La présence de l'ANPEJ (Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes) avec une antenne régionale au niveau de l'Espace jeunes de Thiès est un important atout. En effet, l'ANPEJ accompagne les jeunes dans l'élaboration et le financement des projets des jeunes, les offres de stages et des sessions de renforcement de capacité des jeunes en leadership et en entreprenariat jeunesse. A ce jour, près de 300 projets de jeunes des départements de Thiès, Mbour et Tivaouane ont été reçus et 02 sessions de formation au profit de 110 jeunes ont été organisées.

XVI.3.1.2. Perspectives

Le PAPEJF (Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes) financé par l'Etat du Sénégal et la BAD (Banque Africain de Développement) envisage de créer 15 000 emplois durables en milieu rural et périurbain entre 2012 et 2017.

De plus il y a aussi le PRODAC (Programme des Domaines Agricoles Communautaires) qui a pour objectif de promouvoir l'emploi et l'entreprenariat en milieu rural d'où la création d'un DAC (Domaine agricole Communautaire) au niveau de Notto Diobass qui coûtera 5 milliards de francs CFA et générera 8000 emplois directs**.**

XVI.3.2. Atouts et potentialités du secteur du sport

Le sport Thiéssois est représenté dans les différentes sélections nationales, dans les championnats d'élite et dans les grandes compétitions au niveau national et dans les tournois internationaux. La présence du centre national d'éducation populaire et sportive qui est la seule structure de formation des cadres domiciliée au Ministère est un important atout car il participe à la formation des sportifs et offre un cadre adéquat pour l'épanouissement des jeunes dans le sport.

XVI.3.3. Contraintes

Les contraintes sont nombreuses dans le secteur des sports. Le sport fait partie des 9 domaines de compétences transférées aux Collectivités locales. Mais ces dernières investissent peu dans le développement du sport à la base et ne s'impliquent pas assez dans la formation des cadres et la gestion, la maintenance des infrastructures sportives. En outre, les ressources budgétaires allouées au Ministère pour répondre aux attentes du monde sportif sont insuffisantes.

XVI.3.4. Perspectives

En termes de perspectives, il convient de réformer le CNEPS ainsi que ses contenus de formation. Un effort de recrutement devrait être fait afin de doter les services régional et départemental en personnel. Le budget du ministère des sports devrait être revu à la hausse surtout dans sa partie investissement afin de permettre la construction de nouvelles infrastructures sportives.

Conclusion

Le développement des jeunes est un enjeu socioéconomique majeur. Les jeunes constituent un groupe très aux problèmes de santé, d'éducation et d'insertion sociale. Par conséquent leur accompagnement est primordial. L'ensemble des activités menées par le service Régionale et les CDEPS sont très importantes pour un bon épanouissement des jeunes Thiessois.

Par contre le sport dans la Région, on voit qu'il est très bien pratiqué bien que les statistiques reçues ne couvrent pas l'ensemble des activités sportives du fait, d'une part, y'en a beaucoup qui n'ont pas ce caractère qui leur permet d'être suivi et d'autre part du fait du manque de personnel et de moyens du service Régional du sport.

Malgré, tous ces problèmes de couvertures, on voit que les ressources budgétaires allouées au Ministère pour répondre aux attentes du monde sportif sont insuffisantes.

Chapitre XVII : TOURISME ET CULTURE

INTRODUCTION

De par sa position stratégique, ses sites touristiques, ses grands hôtels et ses belles plages ; la région de Thiès est l'une des plus visitées du Sénégal. Ainsi le tourisme constitue l'un des secteurs les plus importants de la région et contribue à l'économie régionale à travers toutes les activités connexes notamment avec des opportunités d'emplois. L'offre touristique est essentiellement concentrée entre Saly Portudal, Nanning, Somone et Toubab Dialaw. Elle est essentiellement balnéaire dans le Département de Mbour avec un potentiel à exploiter dans la zone de Mboro.

Le Département de Thiès est caractérisé par un tourisme de transit et d'affaires dans une moindre mesure (organisation de séminaires, réunions, etc.).

Pour ce qui est de la politique du tourisme, elle s'inscrit dans le PSE, référentiel de la politique économique et sociale sur le moyen et le long terme avec une vision stratégique qui est de promouvoir un tourisme éthique, responsable, compétitif et contribuant durablement à son émergence économique. Concernant les acteurs du tourisme, ce sont essentiellement :

- Les trente-trois (33) Agences de voyages, de tourisme et de transports touristiques
- Les guides touristiques agréent par le Ministère du Tourisme qui sont au nombre de cent quinze (115)
- Les organisations professionnelles comme le Syndicat d'initiatives et de tourisme, un comité de station chargé de la promotion et de l'animation de la station balnéaire de Saly et une association régionale des guides touristiques

Sur le plan de la culturel, la politique du Ministère de la Culture et de la Communication est mise en œuvre par les Centres Culturels Régionaux conformément aux lois 96 06 et 96 07 du 22 mars 1996 portant sur la décentralisation et le transfert des compétences. Le Centre culturel régional est compétent pour l'ensemble des collectivités locales situées sur son aire géographique. Plus spécifiquement, il assure les missions liées à la conservation, à la documentation et à la valorisation du patrimoine, à l'expertise, au conseil et au soutien dans le champ de la création et de la diffusion culturelle sous toutes ses formes.

Dans ce chapitre on va d'abord analyser le tourisme dans la région avant de terminer par la culture avec le diagnostic de ces secteurs.

XVII.1. TOURISME

XVII.1.1. Situation des réceptifs du tourisme

En 2015, la région de Thiès compte plus d'hôtels avec 83%, suivi des auberges (11%). Les campements touristiques marqués par leur inexistence au niveau du département de Thiès, occupent quant à eux 6% des réceptifs. Par ailleurs à part une augmentation des chambres d'auberge de 6,56%, la région enregistre une baisse générale de tous les types de réceptifs que ce soit le type hôtel, auberge et campement touristique. Au niveau départemental, les réceptifs sont concentrés à Mbour avec 93,24% suivi de Thiès (4,44%) et de Tivavouane (2,32%).

Tableau 19.95 : Evolution du nombre de réceptifs par circonscription administrative

Réceptifs		Département Mbour			Département Thiés			Département Tivaouane			Région		
		Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Hôtel	Réceptifs	66	53	-19,70%	6	7	16,67%	4	5	25,00%	76	65	-14,47%
	Chambres	2550	2133	-16,35%	115	133	15,65%	59	38	-35,59%	2724	2304	-15,42%
	Lits	4970	4897	-1,47%	243	202	-16,87%	86	67	-22,09%	5299	5166	-2,51%
Auberge	Réceptifs	67	63	-5,97%	5	5	0,00%	1	1	0,00%	73	69	-5,48%
	Chambres	282	303	7,45%	19	19	0,00%	19	19	0,00%	320	341	6,56%
	Lits	578	558	-3,46%	38	38	0,00%	38	38	0,00%	654	634	-3,06%
Campement touristique	Réceptifs	25	21	-16,00%	0	0		1	1	0,00%	26	22	-15,38%
	Chambres	161	158	-1,86%	0	0		14	14	0,00%	175	172	-1,71%
	Lits	308	302	-1,95%	0	0		28	28	0,00%	336	330	-1,79%

Source : Service Régional du Tourisme de Thiès

En 2015 le taux d'occupation des réceptifs est de 48,34 contre 42,32 en 2014 ; soit une augmentation de 14,22%. Néanmoins la durée de séjour au niveau des réceptifs a connu une baisse de 10,18% passant de 2,85 en 2014 contre 2,56 en 2015.

XVII.2. CULTURE

XVII.2.1. Infrastructures culturelles

La région de Thiès n'est guère bien lotie en matière d'infrastructures culturelles. Sur le plan des infrastructures à vocation culturelle, on peut citer :

- 01 Centre Culturel Régional qui devient de plus en plus l'un des centres d'intérêt et le principal réceptacle d'activités culturelles et artistiques de la région malgré les contraintes
- 03 CDEPS (Thiès, Mbour et Tivaoune), victimes de délabrement et de manque criard d'équipements;
- La Manufacture Sénégalaise des Arts Décoratifs (MSAD) ;
- Le Musée Régional dans un état lamentable;
- Le Village des Arts ;
- Le palais des Arts ;
- Les espaces Jeunes dans les trois départements ;
- L'Agora de la place de France
- La promenade des Thiessois
- L'Espace Business Center (EBC)
- La Meute
- La maison socioculturelle Keur Yaye

En plus de ces infrastructures culturelles, la région de Thiès a la particularité d'avoir un réseau d'associations très bien structurées :

- -L'ARCOTS (Association des Artistes Comédiens Du Sénégal) / Section Thiès
- -L'AMS (Association des Métiers de la Musique) / Section Thiès
- -L'ADAPT (Association Dynamique des artistes plasticiens de Thiès)
- -Le CET (Cercle des Ecrivains de Thiès)
- -L'AELN (association des Ecrivains en langues nationales)
- -L'Association des stylistes, modélistes et coiffeuses de Thiès
- -Thiès Expo

XVII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVII.3.1. Atouts et potentialités

1. En matière de tourisme

Les atouts du secteur du tourisme s'illustrent à travers

- L'Aéroport de DIASS en phase de finalisation ;
- Un foyer culturel et religieux important;
- Un patrimoine historique et architectural

2. En matière de culture

La région de Thiès dispose de potentialités énormes dans le domaine du patrimoine. Au-delà du patrimoine culturel matériel, dont l'immobilier, fruit de la présence coloniale qui occupe une place importante, on note la richesse de l'immatériel liée à sa position de région de carrefour, fruit du brassage intense entres la mosaïque ethnique qui compose sa population. La région de Thiès dispose également d'une véritable aubaine dans le domaine des arts plastiques avec la présence de la manufacture sénégalaise des arts décoratifs (MSAD). En plus d'être une expérience intéressante dans le domaine des entreprises culturelles, elle constitue de par son centre de formation, un véritable grenier de réserve d'artistes plasticiens de talents.

XVII.3.2. Contraintes

1. En matière de tourisme

Les contraintes que rencontrent le secteur du tourisme sont :

- L'érosion côtière marine; Image d'insécurité en Afrique
- La vétusté du parc hôtelier et clandestinité des certaines structures d'hébergement
- L'Insalubrité des principales villes touristiques
- La Faiblesse de la promotion internationale

2. En matière de culture

Les contraintes sont de façon générale d'ordre financier. Le budget de fonctionnement des infrastructures culturelles est largement inférieur aux besoins et à la demande. Pour les artistes, en plus des difficultés qu'ils rencontrent pour les subventions, il est noté une lenteur dans l'exécution des procédures administratives.

D'autres contraintes, qui entravent le développement du secteur à Thiès sont :

- Manque d'implication financière des communes et conseils ruraux ;
- faible mise en valeur des sites et monuments historiques ;
- Inachèvement de certains chantiers culturels ;
- Absence de cadres adéquats d'espace de diffusion de l'activité culturel et artistique (Théâtre de verdure, salle de cinéma, médiathèque, vidéothèque, Galeries).

XVII.3.3. Perspectives

1. En matière de tourisme

Ainsi dans le cadre du PSE, il est prévu :

- Le réaménagement de Saly avec le développement d'un tourisme d'affaire domestique;
- Le développement d'offre balnéaire à Pointe Sarène (milieu de gamme);
- Le développement d'offre balnéaire à Joal (haut de gamme).

2. En matière de culture

La culture n'est pas seulement un secteur social mais également un secteur économique générateur d'emplois et de revenus. L'industrie et le tourisme culturels constituent un enjeu majeur de développement économique. Pour conférer à la région de Thiès toute la place qui est la sienne sur la scène culturelle nationale et internationale, il doit être mis en œuvre une politique culturelle vigoureuse adaptée aux réalités, à l'effet de réaliser les objectifs suivants.

- la prise de conscience de l'importance des enjeux culturels par tous les pouvoirs publics décentralisés en l'occurrence les responsables des collectivités locales de la région de Thiès.
- la valorisation du patrimoine historique et culturel de la région ;
- la réconciliation des populations de la région avec leurs cultures rurales et urbaines ;
- l'élargissement du champ du savoir, du savoir-être et du savoir-faire ;
- susciter et encourager la création, la production, la diffusion et la protection des œuvres artistiques de la région ;
- former, voire renforcer les capacités des acteurs culturels et artisanaux de la région ;
- créer des cadres adéquats d'expression et d'épanouissement pour les acteurs culturels et les populations locales ;
- raffermir considérablement les moyens d'actions en faveur de la culture.

CONCLUSION

La région de Thiès présente des caractéristiques d'un espace où la culture joue encore un rôle très important dans le vécu quotidien de sa population. C'est dire que dans une configuration où l'expression culturelle est si diversifiée, il est important de valoriser les pratiques culturelles pour les rendre plus attractives, plus bénéfiques et plus avantageuses au regard des contraintes de développement.

Sur le plan du tourisme la région a connu une baisse au niveau du nombre de réceptifs et de la durée de séjour. Toutefois elle connait une augmentation du taux d'occupation.

Chapitre XVIII : POSTE ET SFD

Le service de la poste qui auparavant assurait principalement le transport et la distribution de courrier en particulier les lettres et enveloppes et les petits paquets connait de nos jours, un grand dynamisme dans le domaine des transferts d'argent. La Société Nationale, la Poste détient 2 filiales : EMS Sénégal qui exerce dans le courrier express et Post finances qui s'active dans les services financiers. La Poste est présente dans toutes les régions du Sénégal et a des bureaux dans presque toutes les localités. Elle a étendu la couverture de son réseau satellitaire au niveau de ces différents points de présence. Au total, 140 points de service sont actuellement couverts par ce réseau satellitaire, sur les 211 existants à la Poste.

La microfinance à travers des acteurs financiers appelés Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) met à la disposition des populations généralement exclues du système bancaire, des services d'épargne et/ou de crédit. Avec un taux de pénétration de 24,4%, la région de Thiès dispose d'un bon maillage surtout en zone rurale

Dans ce chapitre, nous allons d'abord présenter les activités de la poste puis celles des SFD.

XVIII.1. POSTE ET AUTRES SOCIETES DE TRANSFERT D'ARGENT

XVIII.1.1. Couverture

La région de Thiès compte en 2015, vingt-sept (27) bureaux de poste contre vingt-deux (22) en 2014 soit cinq (5) bureaux de poste en plus. Le département de Mbour compte le plus grand nombre de bureaux de poste en 2015 (12 bureaux de poste), suivi du département de Thiès (8 bureaux de poste) et enfin dans le département de Tivaouane 7 bureaux de poste sont dénombrés.

Le nombre de bureaux de poste a augmenté de 23% suite à l'ouverture de nouveaux bureaux dans les départements de Mbour et de Thiès.

Tableau 20.96 : Evolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par département

Circonscription administrative	Année	Nb bureaux de poste
Département Mbour	Année 2014	10
	Année 2015	12
Département Thiès	Année 2014	5
	Année 2015	8
Département Tivaouane	Année 2014	7
	Année 2015	7
	Année 2014	22
	Année 2015	27
	Variation %	23%

Source : Direction régionale de La Poste de Thiès

XVIII.1.2. Mandats émis

Dans le domaine du trafic financier, La Poste a subi la rude concurrence des autres voies de transmission occasionnant une chute de ses activités. Les données du tableau montrent que le montant des mandants émis par la poste a régressé de 20% en 2015 comparé à 2014. Le montant global des mandants émis est en effet passé de 8571 millions en 2014 à 6843 millions en 2015.

En 2015 le montant des mandants émis est plus important au niveau du département de Mbour (3 600 millions) que dans le département de Thiès (1 792 millions) et Tivaouane (1 454 millions).

Tableau 20.97 : Evolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par département

Structures de transfert d'argent	Département de Mbour			Département de Thiès			Département de Tivaouane			Région		
	Année 2014 (en millions de FCFA)	Année 2015 (en millions de FCFA)	Variation en %	Année 2014 (en millions de FCFA)	Année 2015 (en millions de FCFA)	Variation en %	Année 2014 (en millions de FCFA)	Année 2015 (en millions de FCFA)	Variation en %	Année 2014 (en millions de FCFA)	Année 2015 (en millions de FCFA)	Variation en %
Poste one	1527	819	-46%	763	535	-30%	255	444	74%	2545	1798	-29%
Versement sur compte CCP	1419	918	-35%	418	375	-10%	403	328	-19%	2240	1618	-28%
CNE	798	709	-11%	311	298	-4%	295	304	3%	1404	1311	-7%
WESTER UNION	783	919	17%	349	411	18%	196	256	31%	1328	1586	19%
MONEY EXPRESS	19	18	-5%	18	18	0%	1	2	100%	38	38	0%
JONI-JONI	425	197	-54%	327	137	-58%	213	102	-52%	965	436	-55%
IFS/IMO	18	20	11%	16	18	13%	17	18	6%	51	56	10%
TOTAL	4989	3600	-28%	2202	1792	-19%	1380	1454	5%	8571	6843	-20%

Source : Direction régionale de La Poste de Thiès

Parmi les structures de transfert, post one a émis 26,3% des mandats suivis des versements sur compte CCP (23,2%), western union (23,2%) et les versements sur la caisse nationale d'épargne (19,2%). Money express, Joni joni, et IFS/IMO n'ont générés que 7,7% des mandats émis en 2015 par la poste.

XVIII.1.3. Mandats payés

Les mandats émis par la poste en 2015 se chiffrent à 28 249 millions de FCFA soit une augmentation de 3,8% comparé à l'année 2015. Le département de Mbour a enregistré plus de la moitié des mandats payés dans la région (54,8%) suivi du département de Thiès avec 30,5% des mandats émis. Le département de Tivaouane n'a enregistré que 14,7% des mandats payés de la région.

Tableau 20.98 : Evolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par département

	Département de Mbour			Département de Thiès			Département de Tivaouane			Région		
Structures de transfert d'argent	Année 2014 (en million de FCFA)	Année 2015 (en million de FCFA)	Variation en %	Année 2014 (en million de FCFA)	Année 2015 (en million de FCFA)	Variation en %	Année 2014 (en million de FCFA)	Année 2015 (en million de FCFA)	Variation en %	Année 2014 (en million de FCFA)	Année 2015 (en million de FCFA)	Variation en %
POSTE-ONE	1 612	1 012	-37,2%	918	817	-11,0%	532	298	-44,0%	3 062	2 127	-30,5%
Paiement CCP	745	819	9,9%	319	504	58,0%	355	201	-43,4%	1 419	1 524	7,4%
CNE	459	411	-10,5%	326	318	-2,5%	158	106	-32,9%	943	835	-11,5%
WESTER UNION	6 411	6 532	1,9%	2 701	3 018	11,7%	1 076	1 393	29,5%	10 188	10 943	7,4%
MONEY EXPRESS	1 142	711	-37,7%	843	429	-49,1%	263	335	27,4%	2 248	1 475	-34,4%
JONI-JONI	207	68	-67,1%	84	29	-65,5%	27	16	-40,7%	318	113	-64,5%
RIA	2 814	3 700	31,5%	1 410	2 400	70,2%	1 095	995	-9,1%	5 319	7 095	33,4%
CMT	1 917	2 213	15,4%	1 103	1 107	0,4%	668	794	18,9%	3 688	4 114	11,6%
BRED	3	2	-33,3%	0,75	1	33,3%	0,25	0,7	180,0%	4	3,7	-7,5%
IFS/IMO	10	11	0,1	4	5	25,0%	2	4	100,0%	16	19	18,8%
TOTAL	15 320	15 479	1,0%	7 709	8 628	1 065	4 176	4 143	-0,8%	27 205	28 249	3,8%

Source : Direction régionale de La Poste de Thiès

Contrairement aux mandats émis, Post one n'a généré que 7,5% des mandats payés. Western union, RIA et CMT sont les moyens de transferts qui ont générés le plus de mandats payés en 2015 avec respectivement, 38,7% ; 25,1% et 14,6 %.

XVIII.1.4. Origine et destination des mandats

Les mandants émis dans la région par les autres structures de transfert d'argent en 2015 sont, pour l'essentiel destinés à l'intérieur du pays (5 486 millions au Sénégal contre 1 360 millions pour le reste du monde).

Tableau 20.99 : Evolution du montant des mandats émis et payés par les structures de transfert d'argent autres que la poste selon la provenance et la destination, par département

Désignation		Département de Mbour			Département de Thiès			Département de Tivaouane			Région		
		Année 2014 (en million de	Année 2015 (en million de	Année 2014 (en million de	Année 2014 (en million de	Année 2015 (en million de	Variation en %	Année 2014 (en million de	Année 2015 (en million de FCFA)	Variation en %	Année 2014 (en million de	Année 2015 (en million de	Variation en %
destination	Sénégal	3117	2985	0.95	1835	1283	0.69	1132	1218	1.07	6084	5486	0.90
	Reste du monde	1872	615	0.32	367	509	1.38	248	236	0.95	2487	1360	0.54
	Total	4989	3600	0.72	2202	1792	0.81	1380	1454	1.05	8571	6846	0.79
provenance	Sénégal	2420	2019	0.83	1610	1538	0.95	1311	1397	1.06	3291	3087	0.93
	Reste du monde	12900	13460	1.04	6099	7090	1.16	2865	2746	0.95	23914	25162	1.05
	Total	15320	15479	1.1	7709	8628	1.11	4176	4143	0.99	27205	28249	1.03

Source : Direction régionale de La Poste de Thiès

La plus forte valeur des mandants payés en 2015 concerne les mandants provenant de l'extérieur (25 162 millions contre 3 087 millions provenant du Sénégal). Les mandants en provenance de l'intérieur du pays ont diminué de 204 millions entre 2014 et 2015.

XVIII.2. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

XVIII.2.1. Couverture en SFD de la région

Le taux de pénétration des systèmes financiers décentralisés est de 24,4% en 2015 contre 22,2% en 2014. Le nombre des structures faîtières est resté inchangé et un SFD est venu rejoindre les 26 SFD qui existaient déjà en 2014. Le nombre d'IMCEC isolées inscrites a diminué de 3,7%.

Tableau 20.100 Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature

Nature SFD	Nombre SFD inscrits		
	Année 2014	Année 2015	Variation %
Faitière	3	3	0
SFD affiliés	26	27	3,8
IMCEC isolées	27	26	-3,7
Sociétés commerciales	0	0	
Total	56	56	0

Source : Données consolidées par régions des SFD, MEFP 2015

Le nombre de sociétaires des SFD de la région de Thiès est passé de 416 485 en 2014 à 461 671 en 2015 soit une augmentation de 10,8%. Cette augmentation fait suite à l'accroissement des adhésions notées dans tous les départements et surtout à l'adhésion des femmes qui s'est accru de 14,9%. Comparé à l'année 2014, le département de Thiès a enregistré une augmentation du nombre de sociétaires de 11,8% suivi du département de Mbour avec 10,7% et de Tivaouane avec 9,5%.

Tableau 20.101 Evolution du nombre de sociétaires des SFD, par département

Circonscription administrative	Année 2014				Année 2015				Variation %			
	Homme	Femme	Personnes morales	Total	Homme	Femme	Personnes morales	Total	Homme	Femme	Personnes morales	Total
Département Mbour	94 138	53 008	16 405	163 551	102 322	61 016	17 711	181 049	8,7	15,1	8,0	10,7
Département Thiès	83 157	59 271	15 671	158 099	91 679	68 658	16 405	176 742	10,2	15,8	4,7	11,8
Département Tivaouane	51 883	35 333	7 619	94 835	56 151	39 880	7 849	103 880	8,2	12,9	3,0	9,5
Région de Thiès	229 178	147 612	39 695	416 485	250 152	169 554	41 965	461 671	9,2	14,9	5,7	10,8

Source : Données consolidées par régions des SFD, MEFP 2015

Les hommes constituent 54,2% des sociétaires tandis que les femmes ne représentent que 36,7% des sociétaires. Les personnes morales constituent encore une faible part dans le groupe des sociétaires avec 9,1%.

La répartition des sociétaires par département montre que 39,2 % des sociétaires sont de Mbour, 38,3% de Thiès et 22,5% de Tivaouane.

XVIII.2.2. L'épargne et les crédits

En zone urbaine, les épargnants représentent 76,4% tandis qu'ils sont 23,6% en zone rurale. En 2015, le nombre d'épargnants s'est accru de 1,6% chez les hommes, 5,6% chez les femmes et 14,6% pour les personnes morales. Comparé à l'année 2014, l'augmentation des épargnants en 2015 est beaucoup plus importante en zone rurale qu'en zone urbaine sauf pour les personnes morales où elle est plus importante en zone urbaine (16,1%).

Le nombre de crédits en cours a généralement baissé en 2015 par rapport à 2014. Le nombre de crédits en cours a diminué de 55,8% chez les hommes, de 41,3% chez les femmes et de 16,4% pour les personnes morales. En zone urbaine, la baisse est enregistrée par tous les types de sociétaires tandis qu'en zone rurale, le nombre de crédits en cours a augmenté de 2 % chez les femmes et de 1,9% pour les personnes morales.

Tableau 20.102 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	Année 2014			Année 2015			Variation %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Nombre d'épargnants	Hommes	149 939	40 717	190 656	151 422	42 232	193 654	1,0%	3,7%	1,6%
	Femmes	107 272	34 875	142 147	113 293	36 815	150 108	5,6%	5,6%	5,6%
	Personnes morales	19 417	8 591	28 008	22 539	9 559	32 098	16,1%	11,3%	14,6%
Nombre de crédits en cours	Hommes	93 777	7 734	101 511	37 228	7 646	44 874	-60,3%	-1,1%	-55,8%
	Femmes	61 511	6 322	67 833	33 365	6 449	39 814	-45,8%	2,0%	-41,3%
	Personnes morales	14 902	2 314	17 216	12 039	2 358	14 397	-19,2%	1,9%	-16,4%
Nombre de crédits accordés	Hommes	30 942	7 715	38 657	31 458	7 948	39 406	1,7%	3,0%	1,9%
	Femmes	27 478	6 673	34 151	33 569	7 257	40 826	22,2%	8,8%	19,5%
	Personnes morales	6 277	1 086	7 363	7 306	903	8 209	16,4%	-16,9%	11,5%

Source : Données consolidées par régions des SFD, MEFP 2015

Le nombre de crédits accordés est en progression en 2015 comparé à 2014 pour tous les types de sociétaires et selon la zone. Il a augmenté de 1,9% pour les sociétaires hommes, de 19,5% pour les sociétaires femmes et de 11,5% pour les personnes morales. Cependant, le nombre de crédits accordés en zone rurale aux personnes morales a diminué de 16,9%.

Comparé à l'année 2014, le montant de l'épargne collecté en 2015 a augmenté de 8,7% chez les sociétaires hommes et de 41,7% chez les sociétaires femmes. L'épargne collectée au niveau des personnes morales a quant à lui baissé de 29,3%. L'analyse

des données selon la zone montre que l'augmentation de l'épargne collectée est plus importante en zone urbaine qu'en zone rurale.

L'encours de crédit chez les sociétaires hommes est passé de 29 229 166 659 FCFA en 2014 à 33 892 260 691 FCFA en 2015, soit une hausse de 14,1%. Par contre, l'encours de crédit a baissé de 12,3 % chez les sociétaires femmes et de 13 % pour les personnes morales. Selon la zone, la diminution est également constatée pour les sociétaires femmes et les personnes morales. L'encours de crédit en zone urbaine représente 86,1% et de 13,9% en zone rurale en 2015.

Tableau 20.103 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence

Désignation	Sexe/ Nature sociétaire	Année 2014 (en millions de FCFA)			Année 2015 (en millions de FCFA)			Variation en %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Epargne collectée	Hommes	24 333 365 132	2 758 292 306	27 091 657 438	26 262 499 241	3199 617 937	29 462 117 178	7,9%	16,0%	8,7%
	Femmes	7 016 765 381	526 386 129	7 543 151 510	9 941 186 222	744 927 618	10 686 113 840	41,7%	41,5%	41,7%
	Personnes morales	3 238 494 652	1 186 019 578	4 424 514 230	2 186 620 839	940658492	3 127 279 331	-32,5%	-20,7%	-29,3%
Encours de crédit	Hommes	25 801 788 893	3 912 908 940	29 714 697 833	29 229 166 659	4663 094 032	33 892 260 691	13,3%	19,2%	14,1%
	Femmes	10 866 812 296	683 253 463	11 550 065 759	9 572 701 129	557 940 958	10 130 642 087	-11,9%	-18,3%	-12,3%
	Personnes morales	4 073 449 453	1 842 761 716	5 916 211 169	3 553 898 177	1591 202 612	5 145 100 789	-12,8%	-13,7%	-13,0%
Montant des crédits accordés	Hommes	29 633 927 094	2 320 699 931	31 954 627 025	29 058 971 250	2277 056 691	4 597 756 622	-1,9%	-1,9%	-1,9%
	Femmes	8 886 972 443	697 341 070	9 584 313 513	9 144 353 746	717 423 995	9 861 777 741	2,9%	2,9%	2,9%
	Personnes morales	5 247 881 598	410 729 976	5 658 611 574	6 404 243 998	501 167 011	6 905 411 009	22,0%	22,0%	22,0%

Source : Données consolidées par régions des SFD, MEFP 2015

Le montant des crédits accordés aux sociétaires hommes a subi une diminution de 1,9% en 2015 comparé à 2014. Par contre, pour les sociétaires femmes et personnes morales, un accroissement respectivement de 2,9% et 22% du montant des crédits accordés est enregistré. Selon la zone, les crédits accordés ont augmentés pour les sociétaires femmes (2,9%) et pour les personnes morales (22%) tandis qu'ils ont diminués chez les sociétaires hommes (1,9%).

Dans la région de Thiès l'évolution de l'encours d'épargne est positive entre 2015 et 2014. En effet il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus une augmentation des dépôts à vue de 12,2%, des dépôts à terme de 10,7% et des autres dépôts de 9,3%. Le même fait est observé au niveau départemental avec un accroissement des différents types de dépôts. Toutefois pour le dépôt à terme on note une certaine dispersion de cet accroissement. En effet les départements de Thiès et Tivaouane connaissent

respectivement une augmentation de 17% et de 18,4% contre 3,8% pour le département de Mbour.

Tableau 20.104 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA), par département

Désignation	Département Mbour			Département Thiès			Département Tivaouane			Région		
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Encours d'épargne (en million de FCFA)												
Dépôts à vue	6 359	7 195	13,1%	5 940	6 561	10,5%	3 629	4 116	13,4%	15 928	17 872	12,2%
Dépôts à terme	4 050	4 204	3,8%	3 005	3 515	17,0%	1 220	1 445	18,4%	8 275	9 164	10,7%
Autres dépôts	6 466	7 106	9,9%	5 747	6 198	7,8%	2 642	2 935	11,1%	14 855	16 239	9,3%
Encours de crédits (en million de FCFA)												
Court terme	7 033	7 291	3,7%	6 665	6 989	4,9%	4500	4 162	-7,5%	18 198	18 442	1,3%
Moyen terme	6 382	6 925	8,5%	5 537	5 895	6,5%	2506	2 803	11,9%	14 425	15 623	8,3%
Long terme	2 923	2 951	1,0%	4 972	5 434	9,3%	4285	4 471	4,3%	12 180	12 856	5,6%
Crédits en souffrance	896	854	-4,7%	981	828	-15,6%	502	565	12,5%	2 379	2 247	-5,5%

Source : Données consolidées par régions des SFD, MEFP 2015

Concernant l'encours de crédits on note dans la région une augmentation des crédits à court terme (1,3%), des crédits à moyen terme (8,3%) et des crédits à long terme (5,6%). Par contre pour les crédits en souffrance elles enregistrent une baisse de 5,5%.

Toutefois, l'évolution dans la région des différents types de crédits ne va pas dans le même sens au niveau départemental. En effet à part les crédits à moyen terme et les crédits à long terme, où on observe une augmentation au niveau régional et départemental entre 2015 et 2014 ; on remarque une baisse de 7,5% des crédits à court terme pour le département de tivavouane alors qu'au niveau régional on a une augmentation de 1,3%.

Le même constat est fait pour les crédits en souffrance avec une baisse au niveau régional de 5,5% tandis qu'au niveau départemental on note une augmentation de 12,5% avec le même département de Tivavouane.

ANNEXES

DEMOGRAPHIE

Annexe 1: répartition de la population par groupes d'âges

Groupes d'âges	Effectifs
0-4	282907
5-9	254832
10-14	232864
15-19	207098
20-24	173995
25-29	145162
30-34	122865
35-39	102807
40-44	81095
45-49	64763
50-54	57650
55-59	49700
60-64	37182
65-69	26921
70-74	19666
75-79	13055
80 et plus	16758

Source : ANSD. Projections de 2015

Annexe 2: Répartition de la population dans le département de Mbour

	Homme		Femme	Ensemble
DEPARTEMENT MBOUR	**357905**		**348534**	**706439**
COM. JOAL- FADIOUTH	25574		22907	48481
COM. M'BOUR	124200		121649	245849
COM. GUEKOKH	14409		14142	28551
COM. THIADIAYE	7732		8084	15817
COM. N'GAPAROU	5389		4670	10060
COM. POPOGUINE	4519		4618	9137
COM. SALY PORTUDAL	14946		13512	28458
COM. SOMONE	2992		2761	5754
ARRONDISSEMENT FISSEL	**44305**		**45295**	**89600**
CR. FISSEL	19767		20754	40522
CR. N'DIAGANIAO	24537		24541	49078
ARRONDISSEMENT SESSENE	**47399**		**45222**	**92622**
CR. N'GUENIENE	18918		17500	36417
CR. SANDIARA	15151		14876	30026
CR. SESSENE	13331		12847	26178
ARRONDISSEMENT SINDIA	**66440**		**65674**	**132113**
CR. MALICOUNDA	33069		31390	64458
CR. DIASS	15675		16427	32103
CR. SINDIA	17696		17857	35553

Source : ANSD. Projections de 2015

Annexe 3: Répartition de la population dans le département de Thiès

	Homme	Femme	Ensemble
DEPARTEMENT THIES	**350027**	**355288**	**705315**
COM. KHOMBOLE	7953	8509	16462
COM. POUT	12466	12595	25060
COM. CAYAR	12659	12251	24909
ARRONDISSEMENT THIES NORD	**54849**	**55091**	**109940**
CA. THIES NORD	54849	55091	109940
ARRONDISSEMENT THIES SUD	**109526**	**116140**	**225667**
CA. THIES EST	68227	71270	139497
CA. THIES OUEST	41299	44870	86170
ARRONDISSEMNT NOTTO	**33445**	**32251**	**65696**
CR. NOTTO	22128	22163	44291
CR. TASSETTE	11317	10088	21405
ARRONDISSEMNT THIENABA	**65346**	**65339**	**130685**
CR. N'DIEYENE SIRAKH	16052	15753	31805
CR. N'GOUNDIANE	13115	12948	26063
CR. THIENABA	12676	12941	25616
CR. TOUBA TOUL	23504	23697	47201
ARRONDISSEMNT KEUR MOUSSA	**53780**	**53114**	**106895**
CR. DIENDER GUEDJI	17564	17618	35183
CR. FANDENE	15507	14117	29625
CR. KEUR MOUSSA	20709	21378	42088

Source : ANSD. Projections de 2015

Annexe 4: Répartition de la population dans le département de Tivaouane

	Homme	Femme	Ensemble
DEPARTEMENT TIVAOUANE	**238988**	**238576**	**477564**
COM. MEKHE	11539	12693	24232
COM. TIVAOUANE	36721	36741	73462
COM. M'BORO	14887	14362	29248
ARRONDISSEMENT MEOUANE	**58848**	**58717**	**117565**
CR. MEOUANE	18150	19465	37615
CR. TAIBA N'DIAYE	11654	11865	23518
CR. DAROU KHOUDOSS	29044	27387	56431
ARRONDISSEMENT MERINA DAKHAR	**42142**	**41272**	**83414**
CR. KOUL	13999	14385	28384
CR. MERINA DAKHAR	17341	16821	34161
CR. PEKESSE	10802	10066	20868
ARRONDISSEMENT NIAKHENE	**30024**	**29357**	**59381**
CR. M'BAYENE	4877	4974	9851
CR. N'GANDIOUF	14146	13598	27744
CR. NIAKHENE	4733	4679	9411
CR. THILMAKHA	6269	6106	12375
ARRONDISSEMENT PAMBAL	**44827**	**45434**	**90261**
CR. CHERIF LÖ	9567	9247	18813
CR. MONT- ROLLAND	7201	7714	14915
CR. NOTTO GOUYE DIAMA	11377	11663	23039
CR. PIRE GOUREYE	12448	12242	24690
CR. PAMBAL	4235	4568	8803

Source : ANSD. Projections de 2015

ANNEXE AGRICULTURE

Annexe 5: Répartition par département du matériel agricole motorisé

Désignation matériel	Quota région	Quota département Mbour	Quota département Thiès	Quota département Tivaouane
Tracteur 75-78 CV	25	7	8	10
Offset 22 disques	25	7	8	10
Semoirs grandes cultures, 13 rangs	25	7	8	10
Semoir pour maraîchage (oignon et carotte)	5	1	2	2
Bineuses-fertiliseurs 6 lignes	25	7	8	10
Herses à dents	6	2	2	2
Lames niveleuses	10	3	3	4
Planteuses de manioc	4	1	1	2
Motoculteurs équipés	10	3	3	4
Billonneuses à disques	6	2	2	2
Pulvérisateur tracté de 400 L	10	3	3	4
Herse rotative	11	3	3	5
Epandeur d'engrais (matière organique et phosphate)	2	0	1	1

Source : DRDR Thiès

Annexe 6: Situation du Programme de Multiplication des Semences dans les trois départements

Espèces	Département	Variétés	Niveaux à produire	Superficies programmées (Ha)
Arachide	**Thiès**	55-33 ; 55-437 ; F11 ; GC8	R1 ; R2 ; R3	**117,5**
	Tivaouane	55-33 ; 55-437 ; 73-30 ; GH119	R1 ; R2 ; R3 ; Base	**2647,6**
	Mbour	55-33 ; 55-437 ; F11 ; GC8	R1 ; R3	**19,5**
Mil	**Thiès**	Thialack ; Souna 3	Base ; R1	**10,04**
	Tivaouane	Gawane ; Sosat, Ismi ; Souna 3	Base ; R1 ; R2	**96**
	Mbour	Souna 3 ; Thialack ; Thialack 2 ; Sosat ; Gawane	Base, R1	**71**
Niébé	**Thiès**	Yacine ; Pakau	Base ; R2 ; R3	**6,2**
	Tivaouane	Yacine ; Melakh	Base	**31**
	Mbour	Melakh	Base ; R3	**3,75**
Sorgho	**Mbour**	CE145, CE180, 621A, 622B ;Darou	Base, R1	**80**
	Tivaouane	621B	Base	**7**
Sésame	**Mbour**	32-15	Base	**6**
Maïs	**Mbour**	Suwan	Base	**1**
Riz	**Mbour**	Nerica 4 ; Nerica 6	R2	**7**
TOTAL TVTN				**3110,59**

Source : DRDR Thiès

Annexe 7: Les structures de formation

Identification	Secteurs d'activités	Adresses
Centre International de FormationPratique (CIFOP)	Horticulture/ agriculture/ apiculture	**BP 11 Mboro/mer Maleye Amadou Diagne**
Centre d'Initiation Horticole (CIH)	Horticulture	**Quartier Nguent**
Centre de Formation et de Réinsertion Agricole de Sandiara	Maraîchage, protection des végétaux, arboriculture fruitière et forestière, élevage, gestion /comptabilité agricole, mécanique et entretien du matériel agricole, organisation des groupements villageois et petits projets ruraux	**Km 18 Rte de Kaolack**
Centre d'Enseignement Technique de Nguékhokh	Artisanat (teinture, broderie et couture), construction métallique, menuiserie bois, arts ménagers, maçonnerie, agriculture (maraîchage, grandes cultures, formation en techniques agricoles)	**BP : 695 Mbour**
CEGEA (Centre d'Etudes et de Gestion des Entreprises Agricoles)	Formation en entreprenariat (insertion, perfectionnement) dans les volets du maraîchage, riziculture, crédit agricole, embouche, protection des végétaux, etc. recherche appliquée suivi /appui-conseil	**ENSA Thiès**
GERT	Animation et appui aux OP, formation sur des thèmes techniques liés à la gestion des ressources naturelles	**BP : 416 /Thiès**
GREEN Sénégal	Renforcement des capacités, appui à la décentralisation, formation, appui –conseil, communication, microcrédit	**19, HLM Rte de Dakar**
ACA (Association Conseil pour l'Action)	Conduite d'atelier de formation (utilisation des techniques de formation pour adultes) Gestion financière : systèmes de comptabilité simplifiés pour les micro-entreprises, les groupements de producteurs, et les ONG Diagnostic /Evaluation des organisations Gestion des subventions Assistance en crédit	**Adresse /Thiès : en face village artisanal Quartier 10ème Thiès**
AGRECOL/Afrique	Formation et information sur l'agriculture écologique	**BP : 347/Thiès**
Association Sénégalaise pour la Promotion de l'Agriculture Biologique (ASPAB)	Formation et information sur l'agriculture écologique	**BP : 412 Thiès**
A N A F A (Association Nationale pour la Formation des Adultes)	Alphabétisation, décentralisation, MicroCrédit, Formation des adultes	**En face Lycée Quartier SOM**
ANCAR	Formation des OP (formation des promoteurs du FNPJ)	**Quartier 10é**
ISEP (Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel)	Formation dans la Filière Exploitation agricole	**10ème RIAOM**

Source : DRDR Thiès

Annexe 8: Résultats des programmes de multiplication de semences

Espèces	Département	Superficies programmées (Ha)	Superficies homologuées (Ha)	Production brute (tonnes)	Production homologuée (tonnes)	Collecte (Tonnes)
	Thiès	117,5	114,2	104,61	108,81	105,2
Arachide	**Tivaouane**	2647,6	2589	2724,95	2716,7	2576,7
	Mbour	19,5	18	18,7	17,55	14,6
	Région	**2784,6**	**2721,2**	**2848,26**	**2843,06**	**2696,5**
	Thiès	10,04	10,04	11,28	11	10
Mil	**Tivaouane**	96	91	121,4	121,3	80,5
	Mbour	71	59,2	57,92	54,3	48,7
	Région	**177,04**	**160,24**	**190,6**	**186,6**	**139,2**
	Thiès	6,2	6,2	4,28	4,26	3,75
Niébé	**Tivaouane**	31	30	22,28	22,2	21,9
	Mbour	3,75	3,5	1,8	1,3	1
	Région	**40,95**	**39,7**	**28,36**	**27,76**	**26,65**
Sorgho	**Mbour**	80	73,6	107,37	103,15	99,8
	Tivaouane	7	6,5	107,37	103,15	99,8
	Région	**87**	**80,1**	**214,74**	**206,3**	**199,6**
Sésame	**Mbour**	6	0	0	0	0
Maïs	**Mbour**	1	1	0,35	0,3	0,3
Riz	**Mbour**	7	0	0	0	0
TOTAL TVTN		**3103,59**	**3002,24**	**3282,29**	**3264,02**	**3062,25**

Source : DRDR Thiès

ANNEXES COMMERCE

Annexe 9: Liste des produits retirés des circuits de distribution

Désignation	Marque commerciale	Présentation	Quantité/Nombre
Produits périmés			5,13 tonnes
Produits de contrefaçon			625 kg
Produits pharmaceutiques			50 kg
Café moulu			325 Kg
Piles électriques	VINNIC et ROYAL	R20 R6	1962
Sucre cristallisé			2,55 tonnes
Gaz butane		Bonbonne 2,7kg	521
Gaz butane		Bonbonne 6kg	934
Huile		Bidon	700litres
Lait en poudre	Végétal	Sac	625 kg
Riz brisé	Non parfumé	sac	5,45 tonnes

Source : SRC (2015)

ANNEXE EDUCATION

Tableau 4.105: Répartition des apprenants par diplômes d'état et année d'étude

Statut	Sexe	DIPLOMES																Total génér
		BEP			BP			BT			BTS				CAP			
		1ère année	2ème année	3ème année	1ère année	2ème année	3ème année	1ère année	2ème année	3ème année	1ère année	2ème année	3ème année	An pré	1ère année	2ème année	3ème année	
Privé	F	112	30	88	9	7	0	13	28	10	132	23	22	6	297	124	37	**938**
	G	82	50	12	32	31	0	33	25	5	83	42	35	5	240	125	57	**857**
Public	F	32	15	10	0	0	0	5	9	16	8	0	0	0	352	136	100	**683**
	G	114	137	21	0	0	0	100	123	126	50	0	0	0	301	179	189	**1340**
région Thiès		**340**	**232**	**131**	**41**	**38**	**0**	**151**	**185**	**157**	**273**	**65**	**57**	**11**	**1190**	**564**	**383**	**3818**
Total général		**1611**	**1365**	**296**	**73**	**171**	**25**	**1066**	**1018**	**692**	**3754**	**2721**	**133**	**31**	**4909**	**3536**	**2128**	**23529**

Source : Annuaire statistique FPT 2015

ANNEXE ENVIRONNEMENT

Tableau 13.512: Réunion de comité technique des projets implantés par site de projet

<table>
<tr><th>Thiès</th><th>Tivaouane</th><th>Mbour</th></tr>
<tr><td rowspan="6">Projet d'exploitation d'une carrière de calcaire dans la forêt classée de Pout (Commune de Keur Moussa)</td><td>Projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 20 MW à SinthiouMékhé dans la commune de Méouane</td><td>Projet d'alimentation en eau potable de la zone économique spéciale (DISEZ 1) et ses environs.</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Projet d'installation de parc éolien à Taïba Ndiaye.</td><td>Réunion comité technique pour la pré-validation du rapport d'EIES du projet de mise en place de carrières de calcaires à Bandia par Global Transports et Mines (GTM).</td></tr>
<tr><td>Projet de construction d'une Unité de fabrication de Câbles dans la Commune de Sindia</td></tr>
<tr><td>Réunion comité technique de la société minière « Djibril Diagne mon parent », projet d'ouverture et d'exploitation d'une carrière de 10 hectares dans la forêt classée de Bandia (Thiès).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Projet d'ouverture et d'exploitation d'une carrière de 10 hectares dans la forêt classée de Bandia</td></tr>
<tr><td>Réunion comité technique SEPHOS pour la pré-validation du rapport d'EIES du projet d'exploitation du permis de recherche (3500 Ha)</td></tr>
</table>

Source : DREEC/Thiès déc. 2015

ANNEXE EMPLOI ET TRAVAIL

Tableau 14.106 : Situation du nombre de conflits de travail selon le secteur d'activité de l'établissement

Secteur d'activité	Conflits individuels				Conflits collectifs				Ensemble			
	Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Total	Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Total	Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Total
Agriculture, élevage et chasse	11	0	23	34	0	0	0	0	0	0	3	34
Pêche et aquaculture	5	0	12	17	0	0	0	0	0	0	0	17
Boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires	41	1	35	77	3	0	0	3	12	1	25	80
Transformation des fruits et légumes et fabrication d'autres produits alimentaires	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
Industries des boissons	0	0	5	5	0	0	0	0	0	0	5	5
Industries du cuir et de la chaussure	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	2	2
Industries extractives	30	1	4	35	0	0	1	1	3	1	4	36
Industries du papier et cartons, de l'édition et de l'imprimerie	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Industries chimiques	0	0	5	5	0	0	0	0	0	0	0	5
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques et de matériaux de construction	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	3	3
Autres industries mécaniques	0	0	10	10	0	0	0	0	0	0	2	10
Industries diverses	5	1	0	6	0	0	0	0	0	1	0	6
Energie	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Préparation de sites et construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	28	0	21	49	3	0	3	6	6	0	12	55
Travaux d'installation et de finition	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	3	3
Commerce de véhicules, d'accessoires et de carburant	0	0	11	11	0	0	0	0	0	0	11	11
Autres commerces	73	0	30	103	0	0	1	1	38	0	8	104
Transport et communication	0	0	15	15	0	0	0	0	0	0	5	15
Hôtels, bars et restaurants	309	8	151	468	3	0	2	5	179	6	124	473
Activités financières	10	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	10
Activités immobilières	0	0	5	5	0	0	0	0	0	0	5	5
Services aux entreprises	0	0	5	5	0	0	0	0	0	0	5	5
Réparations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Education	15	2	11	28	0	0	0	0	0	2	11	28
Total	529	13	353	895	9	0	7	16	238	11	230	911